



FRANCHE-COMTÉ

Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté

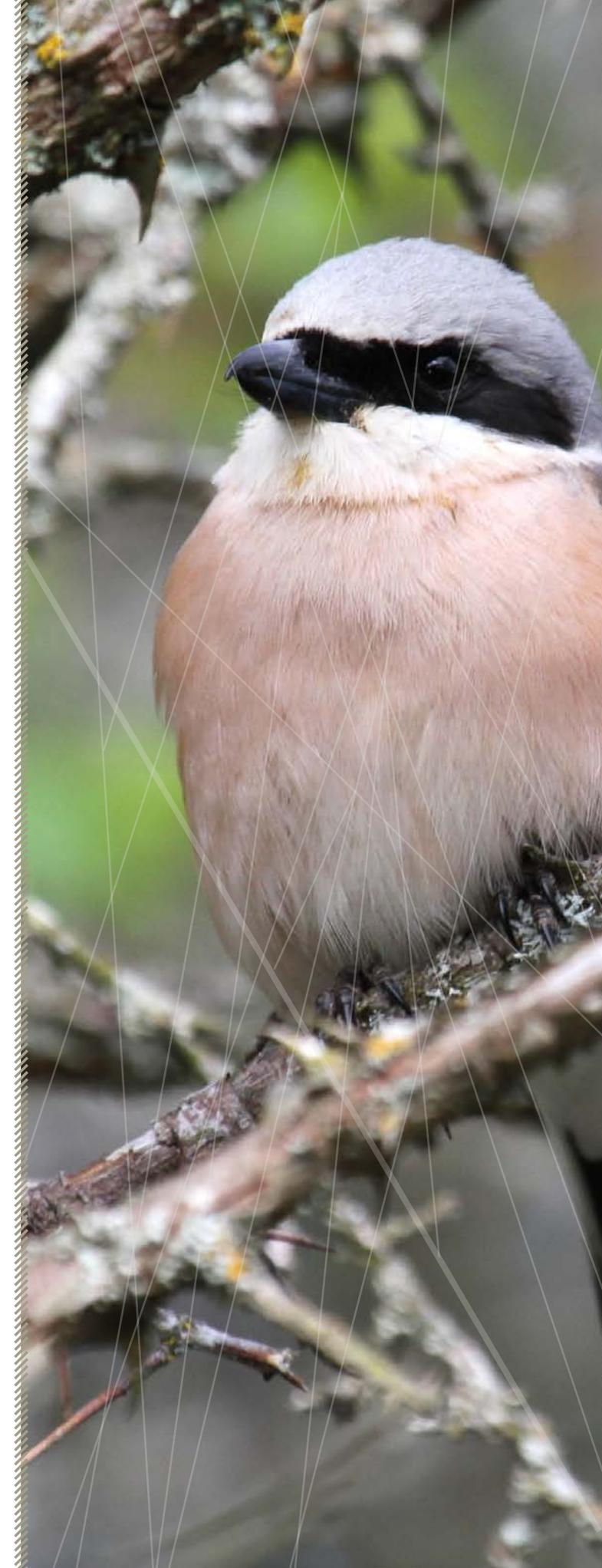
Oiseaux
Amphibiens
Reptiles
Mammifères (hors chauve-souris)



Année 2011

Coordination : Jean-Philippe Paul

Mise en page : Guillaume Petitjean



Introduction

// Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté

La Liste rouge évalue le risque d'extinction d'une espèce à plus ou moins long terme. Cet outil est un formidable outil d'alerte et d'évaluation de la situation de la biodiversité. La classification des taxons dans une «liste rouge» permet de déterminer et hiérarchiser leur degré de rareté et de menace, en un lieu donné et à un instant donné. Cet outil aide à l'expertise et à l'évaluation pour les administrations et les gestionnaires d'espaces naturels.

Utile à la décision et faisant office d'alarme, cet inventaire permet en outre de définir des zonages (ZNIEFF, ZICO, etc.), des plans de conservation ou de restauration, des espaces protégés (réserves, APB, espaces naturels sensibles, réserves biologiques, réserves de chasse, etc.) ou des stratégies (créations d'aires protégées - SCAP -, schémas de cohérence écologique, etc.). Enfin, par la définition d'urgences qu'elle implique, la liste rouge joue un rôle de sensibilisation à l'environnement relativement efficace et parlant.

Les pages suivantes présentent les références méthodologiques, les clés de lecture et une note synthétique de la Liste rouge des Oiseaux, Amphibiens, Reptiles et Mammifères de Franche-Comté, autour d'une publication centrale d'une centaine de fiches espèces. Les espèces non menacées (LC) ne sont pas traitées ici.

L'évolution récente des outils d'acquisition et de diffusion de données (bases en ligne, meilleure organisation des réseaux autour de plateformes), les projets d'atlas en cours, les recensements et enquêtes naturalistes, le recul décennal de certaines protocoles régionaux structurants (STOC EPS par exemple), permettront une réactualisation imminente de cette liste rouge. Les variations seront néanmoins marginales et viseront surtout à conforter la référence de cet outil régional.

Le choix d'une publication d'abord numérique a été justifié avant tout par le besoin d'une diffusion à un instant «t» de cette masse de connaissances acquises à destination d'un public large. Elle permet en outre une mise à jour rapide des informations.

Néanmoins, les évolutions fortes de la connaissance citées ci-dessus consolideront d'ici peu notre regard régional afin d'envisager l'édition à moyen terme d'un ouvrage fondamental sur la situation de la faune régionale en ce début de 21^{ème} siècle.

Mise à jour : Octobre 2011



UNION EUROPEENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ



Choucas des tours © Jean-Philippe Paul



La Roche Blanche © Jean-Philippe Paul



Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Notice d'utilisation // Bibliographie principale

Clé de lecture des fiches espèces Liste rouge LPO Franche-Comté et principales sources documentaires ayant permis leur réalisation

Statut

Résumé du statut biologique général (nicheur, migrateur, hivernant, sédentaire...) et indication de rareté + Tableau résumant le niveau de menace national et régional, la protection nationale, l'intérêt communautaire, le caractère déterminant régional, et la priorité d'action régionale.

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux/Habitats	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
NT, VU, EN...	NT, VU, EN.. (critère ...)	oui/chassable	Annexe ...	oui (condition)	1-5

Légende du tableau :

Catégories UICN : nomenclature internationale : <http://www.iucnredlist.org/>

- LC : Least Concern = Préoccupation mineure ou Non menacé
- NT : Near Threatened = Quasi (ou Potentiellement) menacé
- VU : Vulnerable = Vulnérable
- EN : Endangered = En danger
- CR : Critically Endangered = En danger critique ou Au bord de l'extinction
- RE : Regionally Extinct = Eteint sur la zone considérée (France ou Franche-Comté ici)
- DD : Data Deficient = Données insuffisantes

UICN France : catégories Liste rouge nationale

- Amphibiens, Reptiles, Mammifères et Oiseaux : <http://www.uicn.fr/Liste-rouge-France.html>

UICN Franche-Comté : catégories Liste rouge régionale (reprises en picto couleur en haut à gauche de la page)

- Amphibiens, Reptiles, Mammifères et Oiseaux : http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20088

Critères : Les critères A à E (et leurs déclinaisons) servent à attribuer une catégorie Liste rouge à l'espèce évaluée.

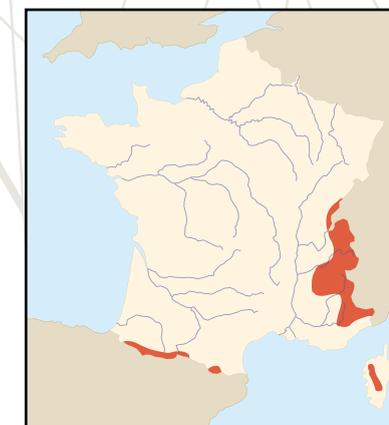
- Ils sont présentés ici à titre informatif, se référer au lien ci-dessus pour connaître les détails de la méthode qui a conduit au choix de la catégorie. Pour information :
- critère A : réduction des effectifs de la population avec déclinaisons A1 à A4 avec subdivisions a) à e) possibles.
- critère B : répartition géographique (occurrence et/ou occupation) : taille ou déclin avec déclinaisons B1 à B2 et subdivisions a) à c) et même (i) à (v) possibles.
- critère C : taille de population faible avec déclin (C1 à C2 avec subdivisions a) à b) et (i) à (ii) possibles.
- critère D : taille de population très réduite (D1 à D2).
- critère E : analyse montrant une probabilité d'extinction à moyen ou long terme (évalué en années ou en nombre de générations). Critère très peu applicable.

Protection nationale :

- Amphibiens & Reptiles : Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. JORF du 18 décembre 2007.
- Mammifères : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. JORF du 10 mai 2007.
- Oiseaux : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. JORF du 5 décembre 2009.

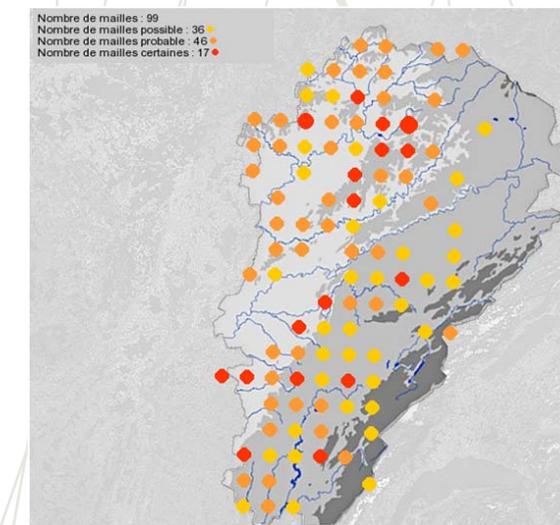


Forêt de Chaux © Jean-Philippe Paul



Répartition de l'espèce en France. Nidification uniquement pour les oiseaux (avec l'autorisation de reproduction de © Nouvel inventaire des oiseaux de France - Delachaux et Niestlé - 2008) - Répartition redessinée par nos soins pour les autres groupes.

Répartition de l'espèce en Franche-Comté. Oiseaux : en période de nidification uniquement et la couleur des cercles indique le code de nidification maximal connu sur la maille 10x10 km (jaune : possible ; orange : probable ; rouge : certain). Autres groupes : toute l'année en présence/absence. Date des données spécifiée.



Nombre de mailles : 99
Nombre de mailles possible : 36
Nombre de mailles probable : 46
Nombre de mailles certaines : 17



Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Notice d'utilisation // Bibliographie principale

Directives Oiseaux/Habitats :

- Amphibiens, Reptiles et Mammifères : Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. 57p.
- Oiseaux : Directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages (version codifiée). 19p.

Déterminant ZNIEFF : http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20088

La méthode prévoit certaines conditions qui sont mentionnées pour information. L'espèce peut alors est déterminante avec : - restriction (altitudinale, biologique - ex. nidification, seuil d'effectif... - ou géographique)

- association (l'espèce doit alors être accompagnée de deux autres espèces de critère homologue = cortège)

ORGFH : catégorie de priorité au titre des ORGFH : Weidmann J.C., Mora F. & Roué S.Y., 2003. *Orientations Régionales de Gestion et de Conservation de la Faune Sauvage et de ses Habitats. Proposition d'une liste d'espèces prioritaires et d'une maquette de fiche-espèce*. GNFC, OPIE, CPEPESC, DIREN Franche-Comté. 72p. in *Orientations Régionales de Gestion et de Conservation de la Faune Sauvage et de ses Habitats*. ONCFS et DIREN Franche-Comté. 74p.+fiches orientations.

Les priorités sont décroissantes de 1 (priorité régionale forte) à 4 et 5 (priorités moindres ou inexistantes).

Répartition et populations

Un paragraphe résume les principales informations de la situation nationale de l'espèce : répartition et effectifs nationaux.

Un second paragraphe détaille la situation régionale de l'espèce en terme de distribution et d'effectifs ainsi que les tendances d'évolution de ces paramètres. La situation est parfois précisée par département, région naturelle ou localité précise. La qualité et les limites de la connaissance sont explicitées. Une mise en perspective avec la situation voisine en Suisse (en général bien connue) est parfois mentionnée.

Habitat et écologie

Un paragraphe présente les grandes lignes des habitats fréquentés par l'espèce en France ou dans la région (en période de nidification pour les oiseaux). Des éléments concernant le régime alimentaire peuvent être précisés. Un graphique de phénologie de présence régionale, automatiquement édité par la base de données Obsnatu est généralement présenté. Il est constitué de l'ensemble des données de la base concernant l'espèce traitée, à la date de mise à jour de la fiche.

Menaces et priorités de conservation

Un paragraphe présente les principales menaces et causes de déclin connues ou potentielles auxquelles l'espèce est exposée, les éventuels exemples régionaux identifiés. Les mesures de conservation, directes ou indirectes, mise en oeuvre actuellement ou à encourager sont résumées.

Rédaction : Signature de l'auteur de la fiche espèce Liste rouge – mise à jour (textes, cartes, graphiques) : Date

Comment citer une fiche espèce Liste rouge :

Auteur. Titre de la fiche espèce [en ligne]. Disponible sur : <URL>. (date de consultation).

Exemple : Lecornu D. *Hypolais ictérine* Hippolais icterina - *Fiche espèce Liste rouge Franche-Comté* [en ligne]. Disponible sur : < <http://files.biolovision.net/franche-comte.lpo.fr/userfiles/publications/FichesespecesLR/HypolasictrineListerougeFC.pdf> > (consulté le 4.08.2011)



Jeune pie-grièche écorcheur © Daniel Bouvot

Rainette verte © Jean-Philippe Paul





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Notice d'utilisation // *Bibliographie principale*

Bibliographie principale

Ouvrages internationaux

BirdLife International (2004) - Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status. Cambridge, UK : BirdLife International. (BirdLife Conservation Series No. 12).

Mitchell-Jones A.J., G. Amori, W. Bogdanowicz, B. Krystufek, P.J.H. Reijnders, F. Spitzenberger, M. Stubbe, J.B.M. Thissen, V. Vohralik & J. Zima (1999) - The Atlas of European Mammals. T & AD Poyser for the Societas Europaea Mammologica. 484 p.

Huntley B., R.E.Green, Y.C. Collingham, S.G. Willis (2007) - A Climatic Atlas of European breeding birds. Durham University, The RSPB and Lynx Ediction, Barcelona. 521p.

Site Web EBCC : <http://www.ebcc.info/index.php?ID=249>

Ouvrages nationaux et des pays voisins, revues

ACEMAV coll., R. Duguet & F. Melki ed. (2003) - Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope. Editions Biotope. Mèze. 480 p.

Dubois P.J., P. Le Maréchal, G. Oliosio et P. Yésou (2008) - Nouvel inventaire des oiseaux de France. Delachaux & Niestlé. 560 p.

Hausser J. et al. (1995) - Mammifères de la Suisse. Répartition, Biologie, Ecologie. Société Suisse de Biologie de la Faune. Commission des Mémoires de l'Académie Suisse des Sciences Naturelles, vol. 103 : 499 p.

Knaus P., R. Graf, J. Guélat, V. Keller, H. Schmid & N. Zbinden (2011) - Atlas historique des oiseaux nicheurs. La répartition des oiseaux nicheurs de Suisse depuis 1950. Station ornithologique suisse. Sempach. 336 p.

Le Louarn H. & Quere J.-P. (2003). - Les rongeurs de France. Faunistique et biologie. 2ème édition revue et augmentée. INRA, 256 p.

Lugon-Moulin N. (2003). Les Musaraignes. Biologie, écologie, répartition en Suisse. Editions Porte-Plumes, Sion : 312 p.

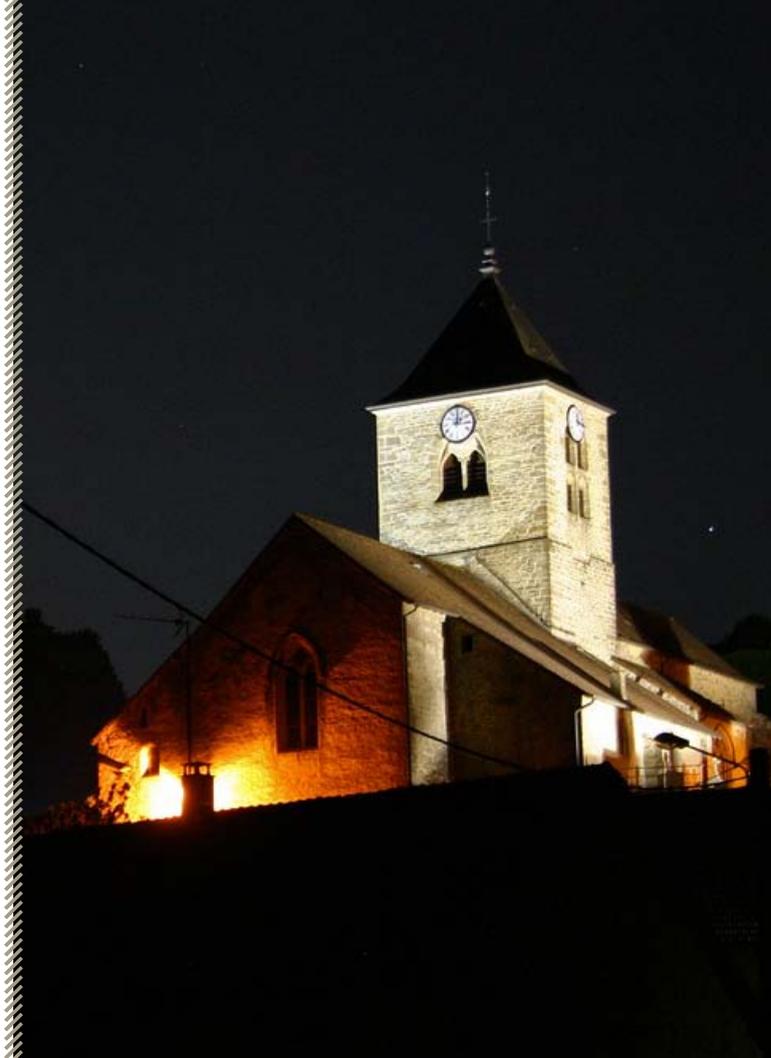
Maumary L., L. Valloton & P. Knaus (2007) - Les oiseaux de Suisse. Station ornithologique suisse, Sempach, et Nos Oiseaux, Montmollin. 848 p.

Meyer A., S. Zumbach, B. Schmidt et J.-C. Monney (2009) - Les Amphibiens et Reptiles de Suisse. Haupt. Berne. 336 p.

Rocamora G. et D. Yeatman-Berthelot (1999) - Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et priorités. Populations, tendances, menaces, conservation. SEOF/LPO, Paris. 560 p.

Thiollay J.-M. & V. Bretagnolle (coord.) (2004) - Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. Delachaux & Niestlé. Paris. 175 p.

Vachet J.-P. & P. Geniez (coords) - Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze. Parthénope. MNHN. Paris. 544 p.



Bâtiment éclairé © Guillaume Petitjean



Vipère aspic © Jean-Philippe Paul



**Liste
rouge**
des **vertébrés**
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Notice d'utilisation // *Bibliographie principale*

Bibliographie principale (suite)

Revue Ornithos : <http://www.lpo.fr/educer-et-sensibiliser/actions-de-sensibilisation/revues/ornithos/revues>

Revue Nos Oiseaux : http://www.nosoiseaux.ch/issue_list.php?m_id=13

Bulletin de la Société herpétologique de France : <http://lashf.fr/bulletin.php>

Site Internet SFEPM : <http://www.sfepm.org/index.htm>

Site Internet SHF : <http://lashf.fr/>

Site Internet Vignature : <http://vignature.mnhn.fr/page/oiseaux>

Site Internet Station ornithologique suisse : <http://www.vogelwarte.ch/startseite-franz.html>

Site Internet Mission Rapaces LPO : <http://rapaces.lpo.fr/>

Ouvrages, revues et rapports régionaux ou départementaux

CORA (2003) - Les Oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes. Cora Editeur. 336p.

Joveniaux A. (coord) (1993) - Atlas des Oiseaux nicheurs du Jura. Groupe Ornithologique du Jura. Lons-le-Saunier. 430 p.

Piotte P. (1984) - Atlas des oiseaux nicheurs de Franche-Comté. GNFC. Région Franche-Comté. 161 p.

LPO Auvergne (2010) - Atlas des Oiseaux nicheurs d'Auvergne. LPO Auvergne. Delachaux & Niestlé. Paris. 575 p.

Michelat D. (coord.) (2003) - Les oiseaux de la montagne jurassienne. Neo Editions. 367 p.

Michelat D., S. Roué & D. Pépin (2005) - Les mammifères de la montagne jurassienne. Neo Editions. 183 p.

Morin C. (2000) - Les mammifères déterminants de Franche-Comté (hors Chiroptères). Essai d'élaboration d'une liste. Analyse des menaces et causes de déclin. GNFC, DIREN Franche-Comté, 70 p.

Pinston H., E. Craney, D. Pépin, M. Montadert & M. Duquet (2000) - Amphibiens et Reptiles de Franche-Comté. Atlas commenté de répartition. GNFC. Conseil régional de Franche-Comté. 116 p.

Thiriet J. & J.-P. Vacher (coord) (2010) - Atlas des Amphibiens et Reptiles d'Alsace. BUFO; Colmar/Strasbourg. 273 p.

Vergon J.-P., E. Craney, H. Pinston & J.-P. Hérold (2005) - Les poissons, amphibiens & reptiles de la montagne jurassienne. Neo Editions. 183 p.

Weidmann J.-C. & C. Morin (2002) - Répartition régionale de 80 espèces d'oiseaux prioritaires. Données 1990-1999. GNFC & le Réseau d'Observation de la Faune vertébrée de Franche-Comté. 116 p.

Revue Falco : http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20054

Bulletin Obsnatu : http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20053

Obnatu la Base : http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=1

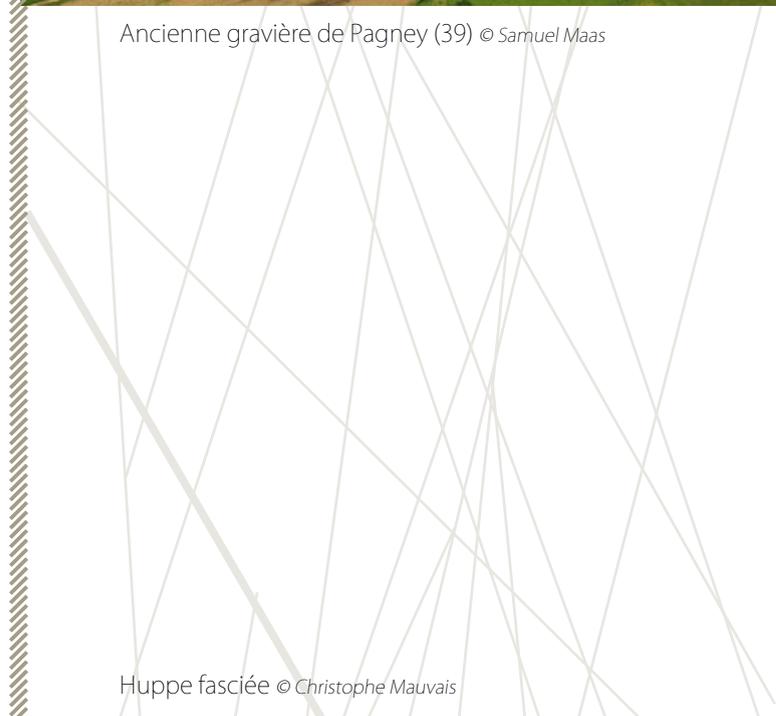
Site Internet DREAL Franche-Comté : <http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/>

Site Internet Région Franche-Comté : <http://www.franche-comte.fr/politiques-regionales/environnement.html>

Mise à jour : juillet 2011



Ancienne gravière de Pagney (39) © Samuel Maas



Huppe fasciée © Christophe Mauvais





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Aigle pomarin // *Aquila pomarina*

Statut

Nicheur très rare, migrateur occasionnel

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
NA	CR (critère D)	oui	Annexe I	oui (nidif)	1

Répartition et populations

L'Aigle pomarin se reproduit principalement du nord-est de l'Allemagne et de l'Estonie jusqu'à la Grèce, et de la Turquie au nord de l'Iran. L'aire d'hivernage s'étend de la Tanzanie au nord de l'Afrique du Sud et du sud du Zaïre au nord de la Namibie. Les estimations de la population varient énormément selon les auteurs et les méthodes d'évaluation. L'Europe accueille environ 7500 couples dont seulement 200 dans l'Union européenne.

Depuis 2004, et très probablement depuis 2003, un couple d'Aigle pomarin niche en Franche-Comté. Il s'agit du seul couple actuellement connu en France. De 2003 à 2010, ce couple a élevé un jeune chaque année (ce qui est normal pour cette espèce), sauf en 2004 où le jeune est mort suite à une vague de mauvais temps peu après sa naissance.

Cette installation fait suite à une augmentation des observations en France depuis la fin des années 1980 et le stationnement d'adultes solitaires dans des milieux favorables, comme en Lorraine de 1996 à 1998 et en Bourgogne où un mâle est revenu chaque année de 1999 à 2006 puis en 2008.

Habitat et écologie

L'Aigle pomarin semble particulièrement apprécier les paysages diversifiés avec une juxtaposition de milieux humides et de prairies qui lui servent de zones de chasse et une forêt où il établit son nid. Le site de nidification en Franche-Comté et les deux sites de stationnement en période de reproduction en Lorraine et en Bourgogne répondent à cette description.

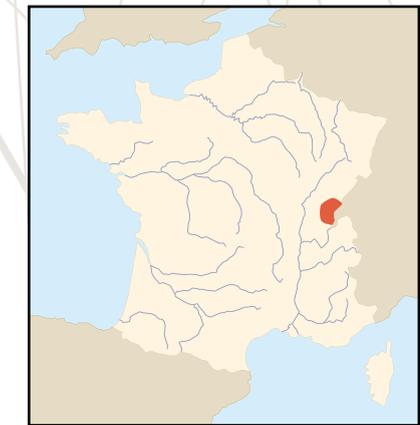
Les adultes du couple franc-comtois sont de retour sur le site de reproduction vers la mi-avril. La ponte est déposée fin avril ou plus généralement dans les premiers jours de mai. L'éclosion a lieu 38 à 41 jours plus tard. Le jeune s'envole vers la mi-août. Les adultes continuent de le nourrir jusque début septembre. Le départ en migration a lieu généralement vers la mi-septembre.

Menaces et priorités de conservation

L'originalité du couple d'Aigle pomarin nicheur en Franche-Comté réside avant tout dans son éloignement par rapport à l'aire de reproduction habituelle de l'espèce. En effet, les nicheurs les plus proches sont situés à environ 700-750 km, dans le nord-est de l'Allemagne, en République tchèque et en Slovénie. De plus, ces populations nicheuses sont en régression et les suivis de migrateurs en Israël ont enregistré une baisse de 25 % des effectifs entre la période 1982-1987 et la période 1988-1995. Il peut paraître paradoxal que l'installation du premier

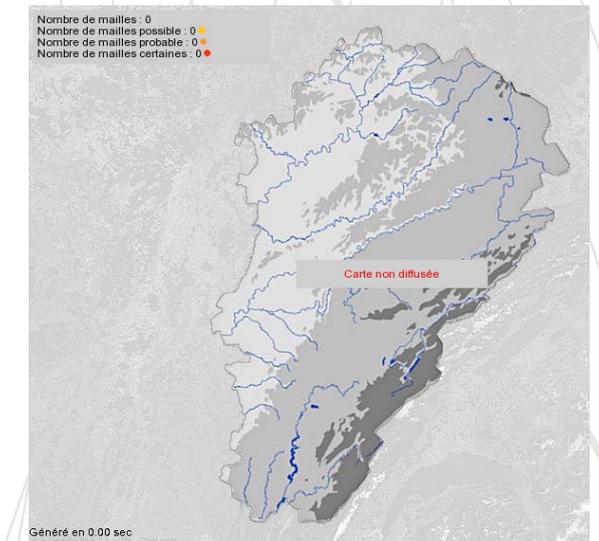


Aigle pomarin © Jean-Philippe Paul



Nidification de l'espèce en France

Répartition de l'Aigle pomarin en Franche-Comté en période de nidification (Carte non diffusée)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Aigle pomarin // *Aquila pomarina*

couple en France intervient dans un contexte peu favorable pour l'espèce dans les pays les plus proches. Cependant, après une diminution importante des populations au cours du XIXe siècle et au début du XXe siècle, les populations sont considérées comme relativement stables sur la période 1970-1990. Une légère augmentation a même été constatée en Bulgarie, Lituanie, Russie et Ukraine, mais la baisse de plus de 20 % des effectifs au cours de la décennie 1990-2000 dans certains pays (comme la Lettonie) où les effectifs sont les plus importants font que l'espèce est donnée comme en déclin modéré à l'échelle de l'Europe, d'où son classement en catégorie « SPEC2 - Espèce à statut européen défavorable dont la majorité de la population est concentrée en Europe ».

Les menaces qui pèsent actuellement sur cette espèce sont la destruction de l'habitat et des sites de nidification, avec des échecs de la reproduction dus à des travaux forestiers, la détérioration des habitats ouverts et notamment des zones humides et des prairies indispensables pour l'alimentation, les tirs et tout autre effet négatif durant les migrations et l'hivernage. Les dérangements en période de reproduction sont également un danger important. La protection de l'Aigle pomarin passe par l'interdiction de tout développement urbain et de toute installation provoquant un changement important de l'habitat dans un rayon de 3 km autour du site de nidification et de la zone principale de chasse des couples nicheurs.

Au niveau local, les campagnes d'empoisonnement des rongeurs à la bromadiolone génèrent une forte inquiétude quant à la survie des aigles. Ces traitements sont en effet réputés pour causer la mort de nombreux prédateurs des campagnols.

Le couple de Franche-Comté se reproduit au sein d'une zone de protection spéciale (ZPS). A l'échelle locale des mesures sont prises pour assurer la tranquillité de ce couple nicheur : protection des arbres porteurs des nids qui ont été occupés depuis 2004, interdiction de travaux forestiers dans un rayon de 500 m autour de l'aire pendant la période de présence des oiseaux, information des personnes visitant le site pour limiter le dérangement aux abords du nid et sur les zones où chassent les adultes, prise en compte des exigences de l'espèce pour les aménagements à effectuer dans les environs du site de nidification et sur le calendrier des travaux...

Le succès de reproduction du couple franc-comtois laisse espérer la découverte d'autres couples dans les prochaines années, d'autant que les jeunes reviennent généralement s'installer non loin du secteur où ils sont nés. Sous réserve qu'ils aient survécu, les jeunes qui ont pris leur envol en 2003 et en 2005 (échec de la reproduction en 2004) sont devenus adultes au printemps 2010.

Rédaction : Dominique Michelat – mise à jour : mars 2011



Aigle pomarin © Jean-Philippe Paul

Zone de chasse © Francis Muller,
Pôle-relais Tourbières/Fédération des Conservatoires d'espaces naturels





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Aigle royal // *Aquila chrysaetos*

Statut

Nicheur disparu mais limitrophe, migrateur et hivernant occasionnel

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	RE	oui	Annexe I	oui	2

Répartition et populations

L'Aigle royal occupe 24 départements français des Pyrénées aux nord des Alpes en passant par le Languedoc, le sud du Massif Central et la Provence. La population est estimée à moins de 450 couples (soit 1500 individus, immatures compris). Il occupe aujourd'hui essentiellement les régions accidentées d'altitude peu fréquentées par l'Homme.

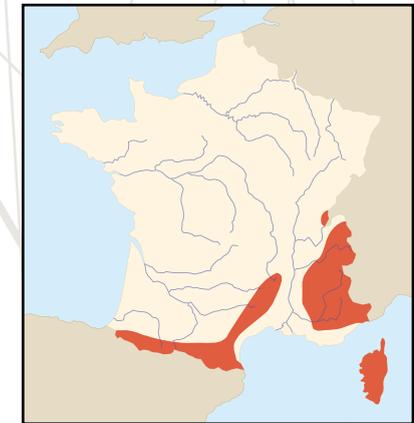
En Franche-Comté, l'Aigle royal était occasionnel depuis sa disparition du massif jurassien en tant que nicheur au 19ème siècle. Il est plus régulier dans le sud de la région depuis son retour dans le Jura rhônalpin (département de l'Ain) où 2 couples nichent désormais dans la Haute Chaîne. Les adultes des couples limitrophes, ainsi que les immatures jurassiens, préalpins ou alpins sont à l'origine des observations désormais annuelles en Franche-Comté. On compte près de 50 observations validées depuis 1973 dont plus de 40 données depuis 1990 (pour 30-40 individus).

Bien que disparu de la région en tant que nicheur au sens strict du fait de l'absence de nid situé sur le territoire administratif de Franche-Comté, l'Aigle royal occupe les marges méridionales du département du Jura en période de reproduction. Durant la période pré-nuptiale 2011 (hiver et début de printemps), la vallée de la Valserine côté franc-comtois a été occupée en permanence pendant 3 mois par le couple nicheur du Pays de Gex et son jeune né en 2010. Ces observations sont le signe que l'espèce fait partie intégrante de l'avifaune résidente de la région. Durant le printemps 2011, ce sont même 3 jeunes oiseaux qui ont été vus ensemble dans les hautes combes jurassiennes avec des comportements territoriaux de bon augure pour les années à venir.

La recrudescence des observations et l'écologie potentiellement opportuniste de ce grand aigle laissent espérer son retour prochain en Franche-Comté.

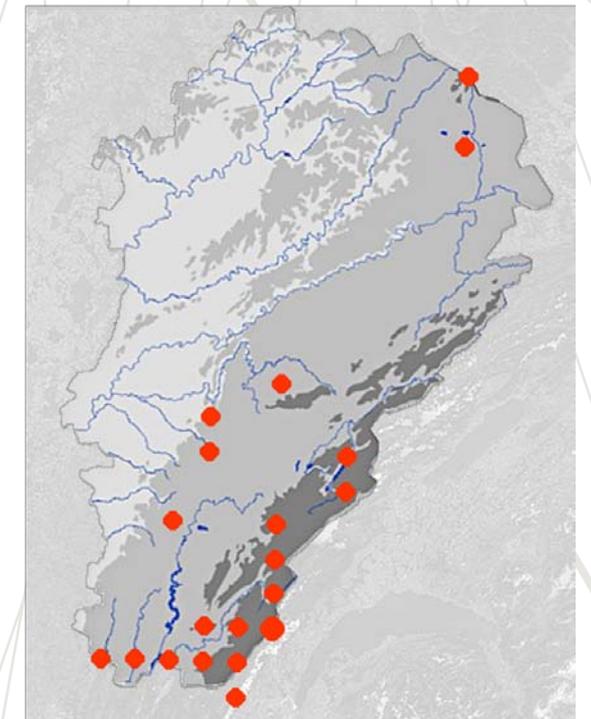


Aigle royal jeune © Thierry Petit



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Observations d'Aigle royal entre 2002 et 2011





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Aigle royal // *Aquila chrysaetos*

Habitat et écologie

L'installation des couples alpins a lieu en général dans des falaises inaccessibles et les nids dans les grands arbres sont rares (de l'ordre de 5% des cas). Pourtant, l'un des deux couples jurassiens (celui du pays de Gex) s'est installé dans un arbre.

Les observations franc-comtoises ont principalement lieu en fin d'hiver (62% entre janvier et mars), période où les jeunes et les immatures sont écartés des zones de nidifications occupées par les adultes territoriaux.

Les proies consommées varient en fonction des ressources et peuvent concerner une large gamme d'animaux (oiseaux, chats, lièvres, renards, ongulés...). Dans le Jura, il a été observé chassant des campagnols et une attaque sur Renard roux (*Vulpes vulpes*) a été notée en février 2011.

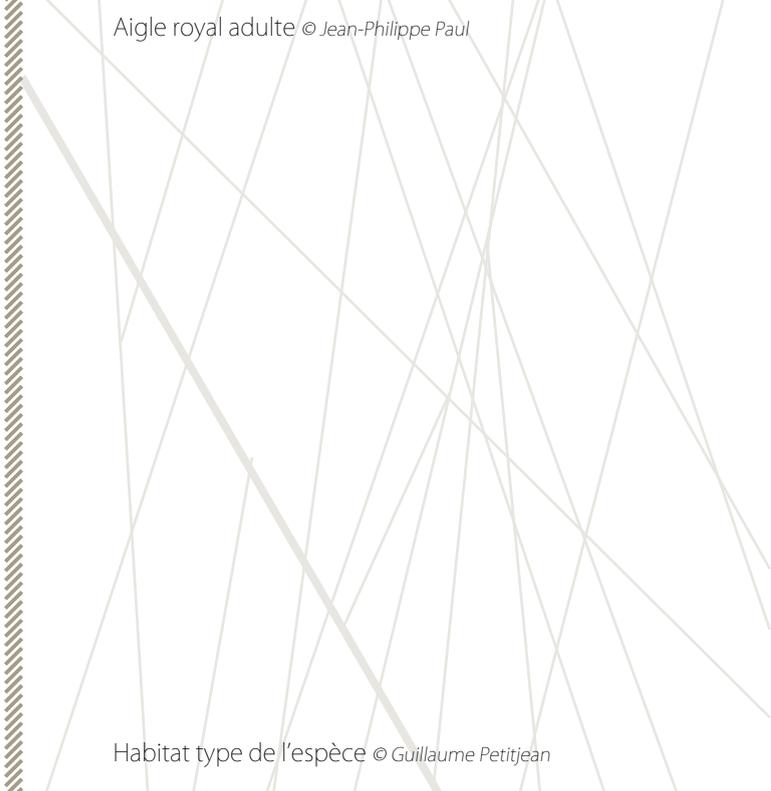
Menaces et priorités de conservation

Comme tous les rapaces, l'Aigle royal est protégé et sa lente recolonisation est probablement liée à cette condition. En plus de la destruction illégale, ce grand rapace peut être victime de collisions avec des câbles divers ainsi que de dérangements significatifs en zone touristique (parapentes par exemple). En cas de retour, le site de nid devra faire l'objet d'une protection et d'une quiétude stricte. Une sensibilisation efficace sur le rôle des grands prédateurs, notion toujours contestée aujourd'hui, devra toujours accompagner la communication autour de cette espèce patrimoniale.

Rédaction : Jean-Philippe Paul - Mise à jour : février 2011



Aigle royal adulte © Jean-Philippe Paul



Habitat type de l'espèce © Guillaume Petitjean





Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Alouette lulu // *Lullula arborea*

Statut

Nicheur et migrateur en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT	oui	Annexe I	oui (nidif)	3

Répartition et populations

L'Alouette lulu, oiseau européen, est largement répandue en France, avec une préférence pour les régions au climat tempéré ou méditerranéen. Une estimation grossière proposait en 2008 une fourchette de 100 000 à 500 000 couples nicheurs, en France.

En Franche-Comté, à partir de 619 observations recueillies entre fin février et début juillet, de 2009 à 2011, l'espèce semble préférer la moitié ouest de la région sans distinction d'altitude. Elle y évite tout de même le grand massif forestier de la forêt de Chauv et les plaines les plus cultivées des basses vallées du Doubs et de la Loue. A l'Est, la conjugaison d'une raréfaction de pelouses sèches, d'une plus forte pluviométrie et d'une couverture forestière des reliefs pourrait expliquer cette répartition. L'Alouette lulu n'est pas notée pendant ces 3 années de référence dans le Territoire de Belfort. Des observations plus anciennes révèlent sa nidification possible sur quelques pelouses de ce département. Sa distribution régionale n'est pas profondément différente de celle proposée dans l'atlas des oiseaux nicheurs de Franche-Comté de 1984. L'Alouette lulu est le plus souvent recherchée donc signalée sur des pelouses sèches calcaires des formations géologiques du massif du Jura. Elle est aussi présente, mais plus ponctuellement dans le piémont vosgien.

Au-delà de 600 m d'altitude l'Alouette lulu n'est notée que dans 42 communes bien que le massif du Jura offre a priori davantage de pelouses sèches favorables. L'espèce semble donc plus rare en altitude même si elle est tout de même notée dans 9 communes à plus de 1000 m d'altitude.

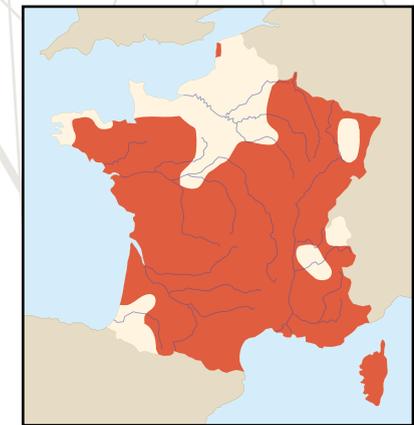
Entre 2009 et 2011, l'Alouette lulu est notée dans 194 communes, en période de reproduction. A partir de ces données, l'effectif nicheur pourrait être compris entre 400 et 800 couples en Franche-Comté. Faute de suivi ancien il est difficile de dégager des évolutions régionales détaillées des effectifs ou de la distribution. Dans 43 communes, l'espèce est signalée à quinze ans d'intervalle ou plus, entre le début des années 90 et la fin des années 2000. Dans quelques zps, des inventaires entre 2006 et 2010 aboutissent aux estimations d'effectifs suivantes : 57 chanteurs sur les pelouses sèches, en périphérie de Vesoul, 12 chanteurs sur les pelouses sèches, en périphérie de Champlitte, 39 couples en Petite Montagne, 5 dans les mille étangs.

Habitat et écologie

L'Alouette lulu niche très tôt (à partir de mi-mars) dans de petites dépressions garnies de brins d'herbe et de brindilles, à proximité des touffes d'herbe. Elle recherche une végétation rase, éparse de moins de 5 cm de haut combinée à des zones nues pour s'alimenter d'invertébrés. L'Alouette lulu est souvent cantonnée près de pistes dessinées par les déplacements du bétail mais aussi les chemins en terre battue ou les vignes. Elle a besoin d'arbres et de buissons épars ou d'autres perchoirs comme une ligne électrique pour se poster et chanter. Elle semble

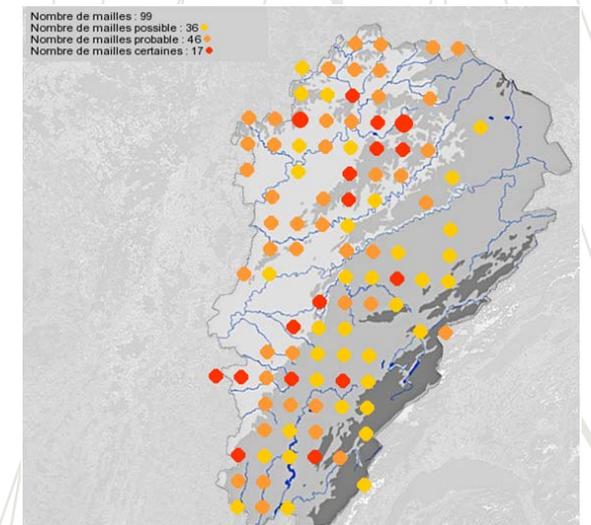


Alouette lulu © Didier Lecornu



Nidification de l'espèce en France © Nouvel inventaire des oiseaux de France Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de l'Alouette lulu en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté

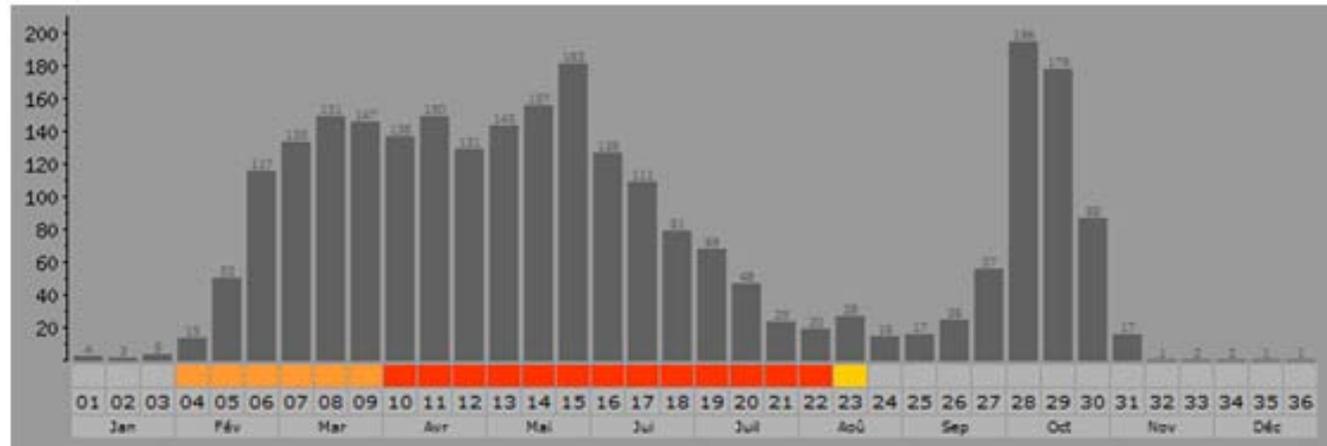


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Alouette lulu // *Lullula arborea*



Phénologie de l'Alouette lulu en Franche-Comté

préférer les vallons et les collines aux terrains plats. La conjugaison de zone rases voir nues et d'arbres dispersés se vérifie aussi dans un autre contexte, en Grande Bretagne, où l'Alouette lulu colonise rapidement les coupes rases et les jeunes plantations avec un sol perturbé. Un sol rapidement drainé semble un autre trait commun aux sites de reproductions en pelouses sèches planes ou non et dans les versants pâturés du piémont vosgien.

Menaces et priorités de conservation

D'après la littérature, la modification des pratiques en particulier l'abandon de pratiques agricoles (pâturage, fauche) ou à l'inverse l'intensification par apport d'engrais conduit à un couvert végétal dense moins favorable à l'Alouette lulu pour la quête de nourriture. L'inventaire conduit en Petite Montagne a d'ailleurs montré l'affinité de cette espèce pour les pelouses et prairies maigres en bon état de conservation. Les mesures de conservation de l'Alouette lulu passent par le maintien de la fauche ou du pâturage pour s'assurer d'une végétation herbacée rase dans un paysage semi-ouvert de pelouses sèches, de vignes ou de prés pâturés bien drainés. Les sites doivent être ponctués ou bordés d'arbres et arbustes avec au pied le maintien d'un ourlet de refus de pâturage et de touffes d'herbes pour la nidification. Les arbres même de taille modeste sont favorables mais le développement de ligneux doit être maîtrisé pour ne pas tendre vers la fermeture du milieu. Les pistes de bétail, les espaces et les chenins en terre battue sont des zones de gagnage utiles.

Rédaction : Thomas Déforêt – mise à jour : mai 2011



Alouette lulu © Thierry Petit

Habitat type de l'Alouette lulu © Laurent Delafolloye





Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté



FRANCHE-COMTE

Bécassine des marais // *Gallinago gallinago*

Statut

Nicheur rare, migrateur, hivernant

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
EN	EN (critère B2a ; D)	-	Annexes II,1 et III,2	oui (nidif)	2 (4 en hiver)

Répartition et populations

En France, depuis l'effondrement des populations nicheuses dans le marais Breton et en Normandie, la Franche-Comté accueille près de 50 % des Bécassines des marais chanteuses et/ou chevrotantes du pays.) « Dans le bassin du Drugeon, des comptages coordonnés par la Communauté de communes Frasne-Drugeon sont réalisés les années paires depuis 1996. Les résultats font état de 38 à 87 individus chanteurs ou chevrotants selon les années avec une moyenne relativement stable autour de 55 chanteurs. Proche géographiquement, la réserve naturelle du lac de Remoray et les environs du lac de Saint-Point (Doubs) accueillent entre 1 à 8 chanteurs. En Haute-Saône, les vallées de la Lanterne et de la Saône ainsi que les abords du lac de Vaivre-et-Montoille hébergent une petite population de 3 à 10 chanteurs, ce qui est non négligeable compte tenu de l'effectif national. La population du département du Jura était de 0-2 couples en 2010 (en vallée de l'Ognon, plus particulièrement sur une ancienne sablière). Dans ce département, l'espèce était mentionnée comme nicheuse possible au début des années 1990 dans la vallée de l'Orbe, dans le prolongement du bassin du Drugeon (commune de Bief-du-Fourg et de Mignovillard) et aux environs de l'étang du Pasquier, mais la base de données de la LPO Franche-Comté ne fait état d'aucune mention de chanteurs ou d'oiseaux chevrotants sur ces secteurs depuis le début des années 2000.

Au niveau national, la population nicheuse de Bécassine des marais a accusé une importante baisse d'effectifs depuis la fin des années 1980 : 200-300 couples en 1985-1989 (39 départements), 200 couples en 1995-1996 (25 départements), 110-160 « chanteurs » en 2004-2010 (14 départements, couverture partielle). La population du marais Breton s'est effondrée au cours des trente dernières années passant de 155 couples en 1986 à 30 couples en 1996 puis à seulement 3 chanteurs en 2008. En dehors de la Franche-Comté, seuls le Limousin, l'Auvergne et les Pays-de-la-Loire accueillent des populations de 10 à 25 « chanteurs », les autres régions (Bourgogne, Normandie, Poitou-Charentes, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais et peut-être Bretagne) ne semblent héberger que quelques chanteurs. Si ces résultats sont confirmés par la prochaine enquête sur les limicoles nicheurs qui se déroulera en 2010, la population franc-comtoise représenterait donc près de la moitié des effectifs nicheurs nationaux.

En Suisse, la Bécassine des marais est en danger d'extinction en tant qu'espèce nicheuse. Seulement 2 à 5 territoires sont recensés pour l'ensemble de ce pays depuis le début des années 2000.

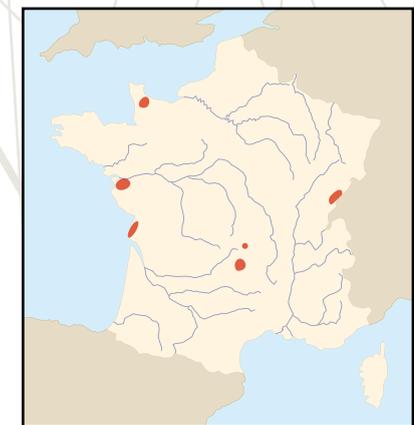
Habitat et écologie

Pour se reproduire, la Bécassine des marais a besoin de zones humides gorgées d'eau. Elle apprécie tout particulièrement les bas marais alcalins où l'eau affleure, mais également les hauts-marais, les prairies très humides et les cariçaies de queue de lac et d'étang.

Le chevrotement et le chant se font entendre à la tombée de la nuit et avant le lever du jour, dès la fin mars et durant tout le mois d'avril. A partir de début mai, l'intensité de ces manifestations tend à décroître sans doute en

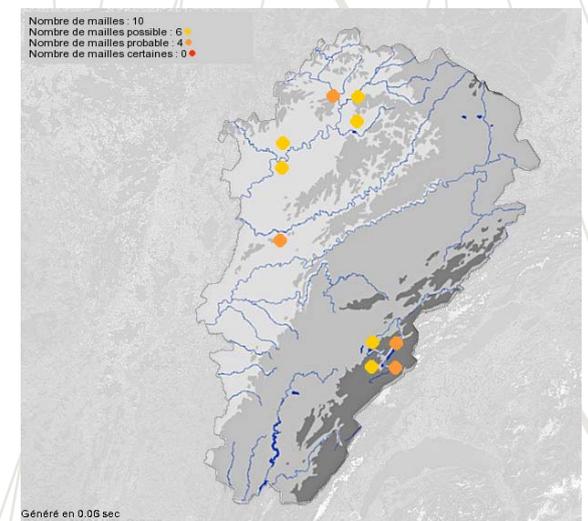


Bécassine des marais © Samuel Maas



Nidification de l'espèce en France © Nouvel inventaire des oiseaux de France Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Bécassine des marais en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)



Généré en 0.05 sec. Gallitach



Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Bécassine des marais // *Gallinago gallinago*

relation avec la ponte puis l'élevage des poussins. Ils peuvent cependant être entendus jusque début juillet. Sous nos latitudes, les pontes sont déposées fin avril - début mai et l'incubation dure une vingtaine de jours. Les jeunes quittent le nid peu après l'éclosion et sont nourris par les adultes pendant quelques jours. Durant cette période, ils sont très sensibles à la prédation, mais également à la sécheresse qui peut les priver de nourriture, d'où l'intérêt de la qualité des milieux humides. Les jeunes sont capables de voler au bout de 5 semaines.

Les premiers rassemblements post-nuptiaux sont décelés dès le mois de juillet. La migration montre un premier pic fin août début septembre et un second fin octobre début novembre. Toutes les zones humides peuvent alors être fréquentées par l'espèce. L'hivernage est régulier mais se déroule principalement à basse altitude, même si quelques individus parviennent à séjourner dans le Haut-Doubs (et probablement le Haut-Jura) durant tout l'hiver. Le retour sur les sites de reproduction se déroule en mars, voire dès février si l'hiver est doux.

Menaces et Conservation

La population nicheuse de Bécassine des marais a accusé une baisse importante dans une grande partie de l'Europe. Ce déclin est mis en relation avec la disparition des habitats de reproduction par suite du drainage des zones humides, des rectifications des cours d'eau, de la mise en culture de prairies humides et des fauches plus précoces qui détruisent les nichées. A ces menaces qui pèsent toujours sur l'espèce s'ajoutent l'aménagement et le morcellement des zones humides, l'embroussaillage et la colonisation par la forêt des prairies humides, mais encore les dérangements par les chiens, les chats et les promeneurs, la prédation par les renards et les corvidés et une pression de chasse très importante, au moins localement.

Durant tout son cycle de vie, et plus particulièrement pour se reproduire, la Bécassine des marais a besoin de zones humides ouvertes avec seulement quelques arbres ou arbustes isolés sur des surfaces d'au moins 10 hectares.

A l'échelle de la Franche-Comté, trois des principaux sites occupés bénéficient de mesures de protection : le bassin du Drugeon est un site Natura 2000 et bénéficie d'un arrêté préfectoral de protection de biotope, l'extrémité du lac de Remoray se trouve dans le périmètre de la réserve naturelle, la zone humide entre les lacs de Saint-Point et de Remoray est incluse dans un site Natura 2000 et le marais situé près de la rocade de Vaivre-et-Montoille bénéficie également d'un arrêté préfectoral de protection de biotope. Sur la sablière de Pagney, la concertation des acteurs locaux a permis l'instauration d'une période de quiétude du 15 janvier au 30 juin, qui ne peut qu'être bénéfique à la Bécassine et aux autres espèces nichant sur ce site.

Dans le bassin du Drugeon et dans la réserve naturelle du lac de Remoray, les travaux de restauration des zones humides menés par les gestionnaires du site (Association des amis de la réserve du lac de Remoray et Communauté de communes Frasne-Drugeon) ont sans doute joué un rôle dans le maintien de ce qui est devenu la plus importante population nationale. Sur ces deux secteurs, des actions de conservation sont menées par les gestionnaires pour maintenir (et si possible développer) la population nicheuse : poursuite des travaux de restauration des milieux humides par bouchage des drains, maintien de l'ouverture des milieux humides par débroussaillage, entretien des marais par fauche tardive ou pâturage extensif pour assurer une certaine hétérogénéité du sol, en veillant toutefois à ne pas mettre en danger les autres espèces présentes.

Compte tenu des incertitudes qui règnent sur ce que deviennent les nicheurs locaux après la période de reproduction (restent-ils sur le secteur ou partent-ils immédiatement en migration ?), il semble nécessaire de prendre des précautions par rapport à la chasse de l'espèce, à commencer par la création de zones de quiétude suffisamment vastes, offrant aux oiseaux à la fois des sites de gagnage et des sites de refuge, sans aucun dérangement. Rappelons pour finir que la Bécassine des marais est protégée en Suisse.

Rédaction : Dominique Michelat – mise à jour : mars 2011



Bécassine des marais © Jean-Claude Desprez

Milieu de nidification © Jean-Claude Desprez





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Bihoreau gris // *Nycticorax nycticorax*

Statut

Nicheur très rare, migrateur rare, hivernant très rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	EN (critère D)	oui	Annexe I	oui (nidif.)	4

Répartition et populations

En France, la population nicheuse de Bihoreau gris est estimée à près de 5000 couples. La majorité des effectifs se situe dans le sud du pays entre la Provence (Camargue), le Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et l'Aquitaine, dans une moindre mesure sur la côte atlantique et en Rhône-Alpes. Ailleurs, il a une distribution très sporadique.

En Franche-Comté, on dispose de 57 données de nidification certaine ou probable entre 1990 et 2010, toutes situées en plaine (altitude moyenne des données : 206 mètres) dans les vallées alluviales riches en ripisylves et eaux calmes : Bresse, vallées du Doubs, de l'Ognon, de la Saône et de la Lanterne. Le bastion régional de l'espèce est la basse vallée du Doubs entre Dole et Petit Noir (Jura). La principale colonie connue, située dans un parc de la ville de Dole, comptait 15-20 nids en 2002, environ 40 en 2006 et au moins une dizaine en 2009. Ailleurs, la nidification est sporadique ou seulement suspectée. La nidification certaine est difficile à détecter car ce héron arboricole peut nicher isolément ou en très petite colonie, parfois même une seule année sans suite. La distance parcourue par les adultes pour se nourrir ainsi que l'erraticisme printanier et estival des immatures âgés d'un an complique la perception de la distribution réelle et des effectifs. Moins de 50 couples se reproduisent probablement en Franche-Comté.

Il est difficile de dégager une tendance et le statut général de l'espèce n'a pas vraiment changé ces 30 dernières années. La région étant en limite d'aire, des fluctuations possiblement importantes peuvent survenir en fonction des conditions d'hivernage et des tendances générales dans l'aire principale méridionale. Notons cependant la tendance à la sédentarisation d'une partie de la population de la région de Dole depuis le début des années 2000, ce qui est remarquable pour notre région continentale.

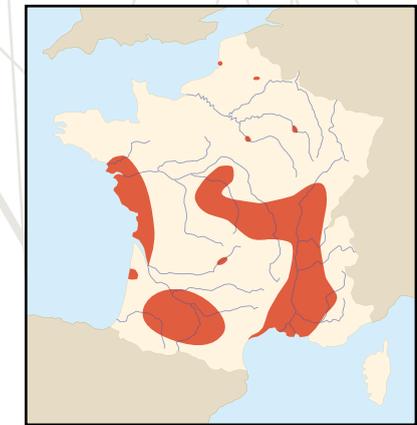
Habitat et écologie

Héron arboricole inféodé aux eaux calmes riches en végétation, le Bihoreau gris reste souvent dans la ripisylve en journée puis prospecte les milieux aquatiques au crépuscule pour se nourrir de poissons et batraciens.

Présent d'avril à août dans notre région, ce petit héron hiverne notamment au sud du Sahara mais quelques individus se sont sédentarisés ces dix dernières années en basse vallée du Doubs en formant un dortoir urbain d'environ une dizaine d'oiseaux à Dole.

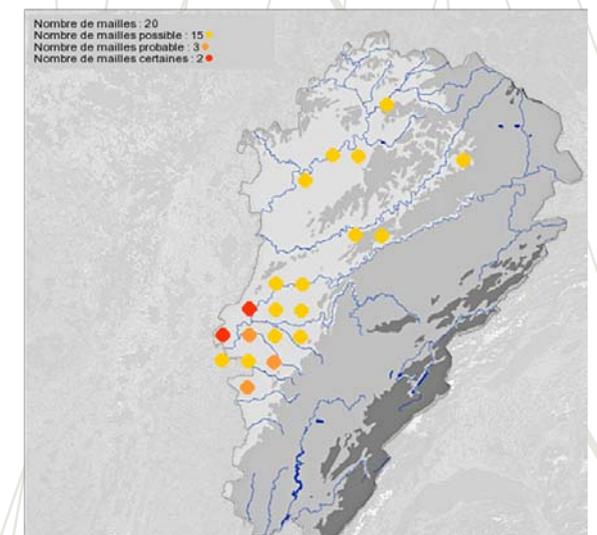


Bihoreau gris adulte - © Daniel Bouvot



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Bihoreau gris en Franche-Comté en période de nidification (2002-2010)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté

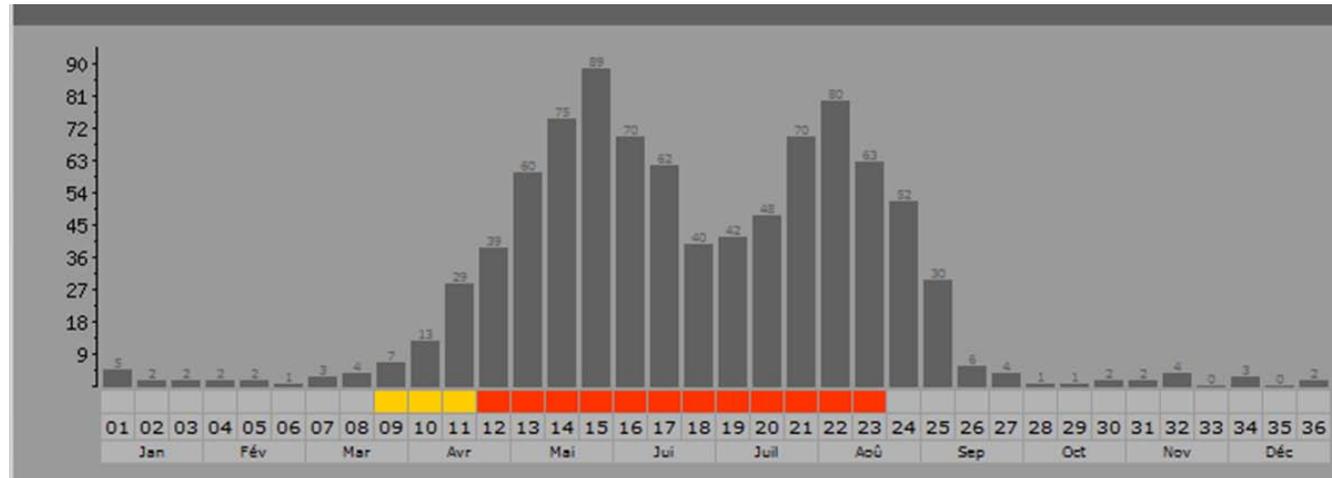


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Bihoreau gris // *Nycticorax nycticorax*



Phénologie du Bihoreau gris en Franche-Comté

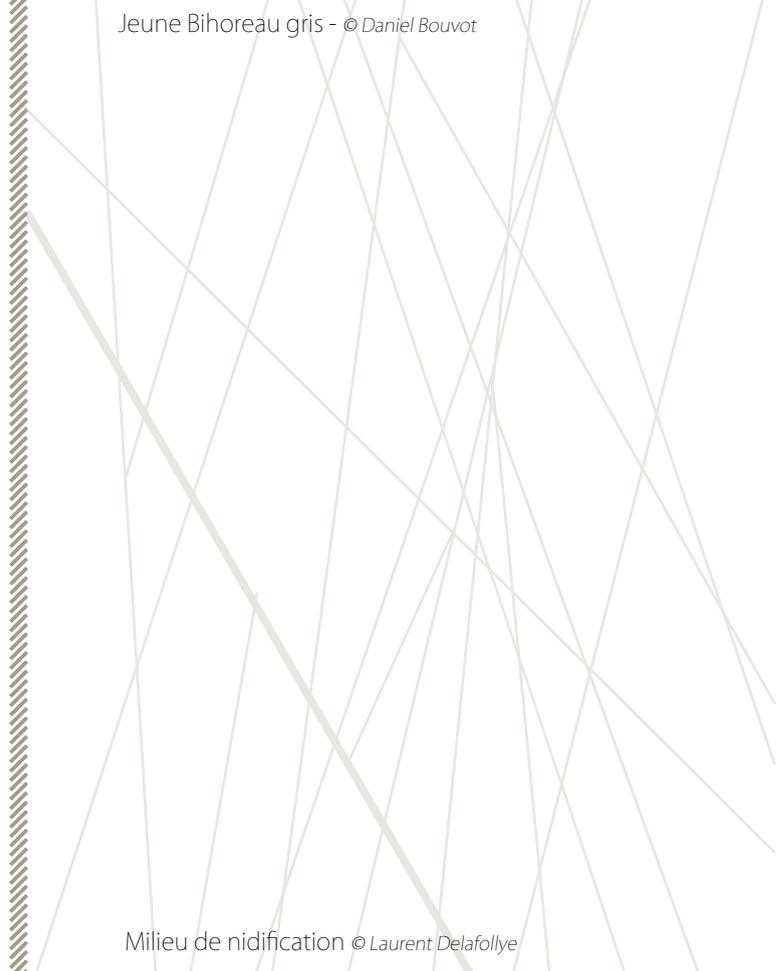
Menaces et priorités de conservation

Au-delà des facteurs globaux difficiles à appréhender à l'échelle régionale (conditions hydrologiques en zone d'hivernage notamment), la situation du Bihoreau gris en France semble satisfaisante après une nette augmentation des effectifs depuis 1975 et la protection des ardéidés. En Franche-Comté, les milieux favorables existent et sont en général inclus dans le réseau Natura 2000 (principales vallées alluviales de plaine). Le degré de menace régional de l'espèce est donc essentiellement lié à sa rareté. La protection et la quiétude des colonies connues restent un élément important pour la conservation de l'espèce comme en témoigne le cas de la principale d'entre elles, à Dole. La création d'un parking détruisant une partie du bosquet occupé par l'espèce a alerté les naturalistes qui ont proposé la création d'un Arrêté de Protection de Biotope sur la partie restante de la colonie. L' APB du « Bosquet des Perrières » a ainsi vu le jour le 29 mai 2009, bénéficiant depuis à un autre héron arboricole très rare en Franche-Comté : l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*).

Rédaction : Jean-Philippe Paul - Mise à jour : avril 2011



Jeune Bihoreau gris - © Daniel Bouvot



Milieu de nidification © Laurent Delafolloye





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Blongios nain // *Ixobrychus minutus*

Statut

Nicheur et migrateur très rare Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
NT	CR (critères C2a(i) ; D)	oui	Annexe I	oui (nidif)	1

Répartition et populations

En France, le Blongios nain est très inégalement réparti et est même absent de beaucoup de régions françaises. Les dernières estimations font état d'environ 500 à 830 couples nicheurs pour notre pays. Les départements ou régions les plus fréquentés sont la Somme, les Bouches-du-Rhône, l'Ain, le Nord-Pas-de-Calais, la Côte d'Or, la Saône-et-Loire, l'Indre, les Landes, le Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon. L'espèce hiverne en Afrique et dans le sous-continent indien.

Une synthèse des connaissances a permis d'évaluer l'effectif nicheur régional à la fin des années 80 à 14-34 couples, puis à 9-25 couples durant la période 1994-1998. Cette baisse numérique se traduit par une désertion de certains sites. Au cours des deux dernières décennies, on a assisté à une désertion quasi systématique des zones alluviales, l'espèce ne se maintenant plus qu'en étangs ou en zones de marais à plus ou moins forte couverture en roseaux.

Aujourd'hui, grâce au « système de veille » mis en place dès 1999, nous savons que le bastion franc-comtois de l'espèce est la Bresse des étangs dans le Jura dont les effectifs, fluctuants selon les années, s'élèvent à une quinzaine de couples, ce qui représente plus de 80 % de la population nicheuse régionale.

Le marais de Vy-le-Ferroux en Haute-Saône accueillait l'espèce récemment mais cela n'a pas encore été confirmé sur la période atlas (2009-2012). Inversement, des sites artificiels peuvent s'avérer favorables quelques années et l'espèce, migratrice, montre des capacités de colonisation (cas de la gravière de Pagny dans le Jura et peut-être celle de Saint-Vit dans le Doubs). Quelques couples pourraient ainsi échapper à la connaissance en s'installant temporairement sur des zones non prospectées spécifiquement (ripisylve, plan d'eau de sablière etc.).

Habitat et écologie

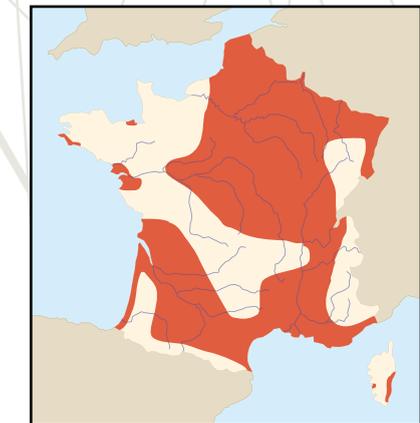
Le Blongios fréquente les roselières des plans d'eau (étangs, gravières), même de taille modeste, les bords de fossés, les marais, les bordures de rivières, etc. On le trouve surtout dans les phragmitaies et les typhaies entrecoupées de saules en densité plus ou moins importante. La présence d'arbres (saules principalement) semble bien être un milieu recherché par l'espèce. Il établit son nid dans une végétation très dense, sur des tiges de roseaux ou dans les saules, les aubépines, les églantiers, les ronciers.

En Franche-Comté, il semble être un habitant quasi exclusif des roselières des plans d'eau (étangs et marais).

L'espèce est surtout présente de mai à août.

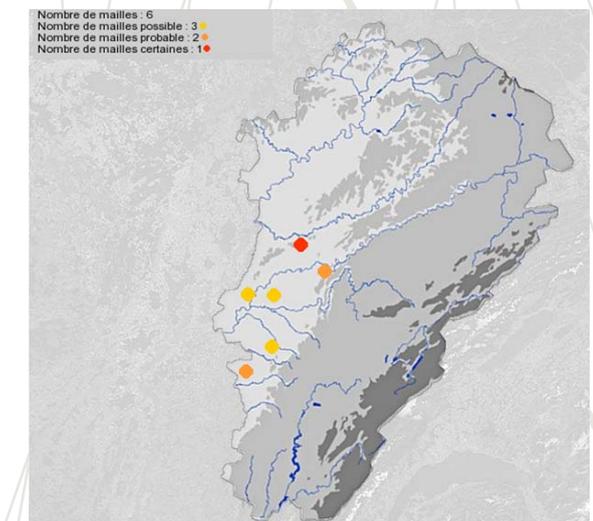


Blongios nain © Daniel Bouvot



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Blongios nain en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

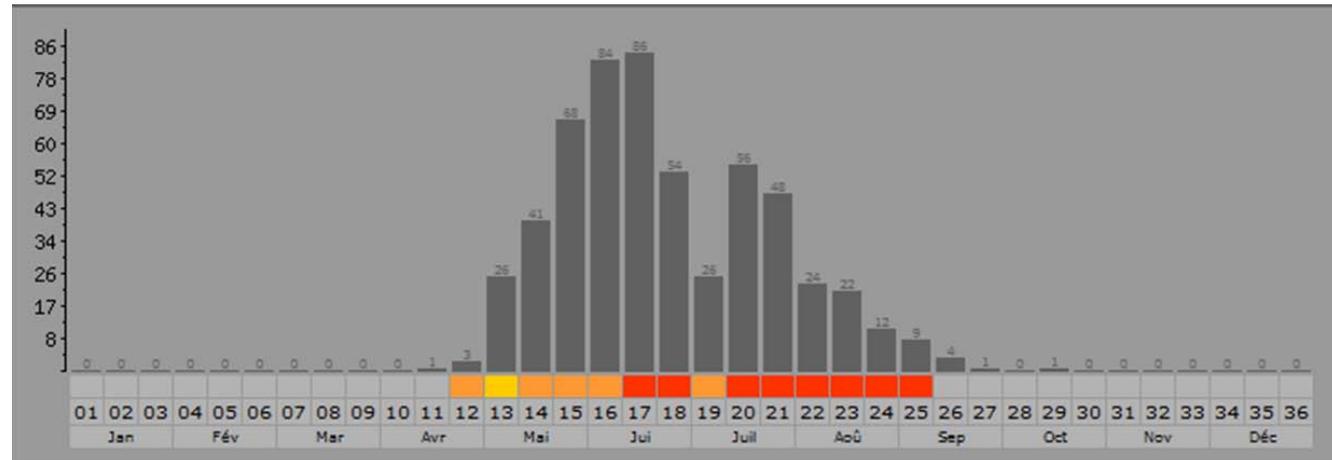


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Blongios nain // *Ixobrychus minutus*



Phénologie du Blongios nain en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

La sécheresse en Afrique sur ses lieux d'hivernage, et particulièrement en Afrique de l'Est, est sans doute la cause principale de la chute spectaculaire des effectifs enregistrée dans les années 70 et 80. Néanmoins, certains facteurs aggravants ont également joué un rôle et continuent toujours de représenter une menace pour le Blongios dans notre pays.

La dégradation voire la disparition des sites de reproduction par l'exploitation commerciale des roseaux, la coupe, les brûlis ou par l'assèchement des phragmitaies mais aussi par le drainage ou la mise en culture des marais causent un préjudice à l'espèce.

Les dérangements liés au tourisme, à la pêche ou à la chasse, ou à la surpopulation de sangliers ou de ragondins peuvent occasionner également des problèmes. La pollution des zones humides, le retournement des herbages et l'intensification de l'agriculture participent également à la baisse des ressources alimentaires.

La restauration de la population régionale de Blongios nain passe par la conservation de marais et roseaux en bon état avec un niveau d'eau suffisant. Une certaine tranquillité est également favorable à l'espèce et on veillera donc à limiter la fréquentation humaine sur les sites principaux. On s'intéressera également à la gestion halieutique des plans d'eau. Trop de poissons trop gros éliminent en effet les petites proies dont se nourrit le Blongios. Enfin, travailler sur la qualité de l'eau sur les bassins versants des plans d'eau permettrait également de réduire les pollutions d'origine agricole. La conservation ou la restauration de ripisylves et phragmitaies alluviales par une gestion forte et à large échelle des parties aval des lits de rivières pourraient permettre un retour de l'espèce dans cet habitat quasi déserté en Franche-Comté.

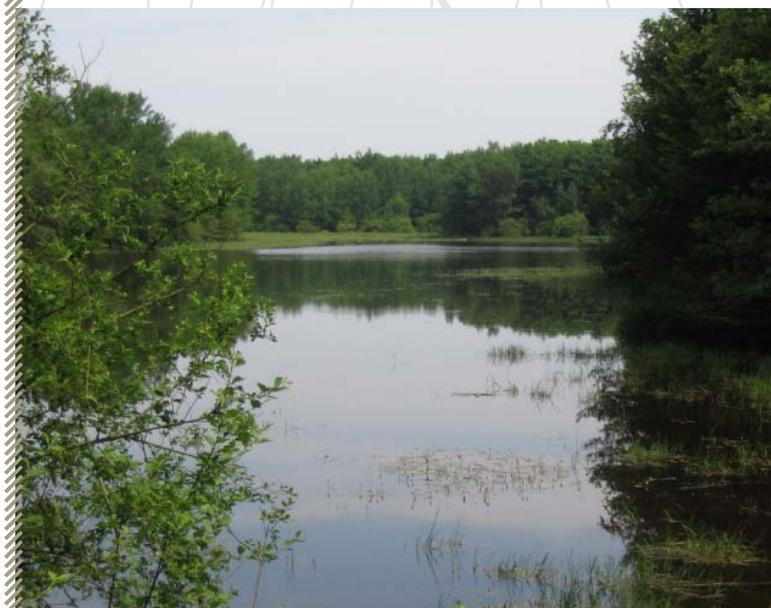
Il serait souhaitable d'étendre les actions de gestion et de protection sur l'ensemble des sites importants où l'espèce niche et d'une manière générale, la mise en place de mesures contractuelles doit être privilégiée pour protéger l'espèce. Sur les sites en ZSC ou ZPS, les contrats Natura 2000 ou les mesures agro-environnementales sont là pour répondre à cet objectif. Enfin, la création de Réserves Naturelles Régionales peut également être intéressante dans la mise en place de mesures de gestion sur des sites abritant le Blongios nain et un cortège paludicole.

Rédaction : Christophe Morin (LPO Franche-Comté) – Mise à jour avril 2011



Blongios nain © Christophe Mauvais

Etang fourni en roseaux, milieu de nidification
© Marc Giroud





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Bouvreuil pivoine // *Pyrrhula pyrrhula*

Statut

Nicheur, migrateur et hivernant en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	DD	oui	-	-	5

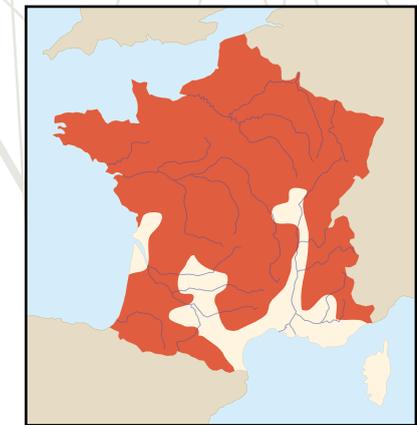
Répartition et populations

Le Bouvreuil pivoine est représenté en France par trois sous-espèces nicheuses : P.p. pyrrhula dans les Alpes, P.p. europaea dans la plus grande partie du pays (sauf les zones de plaine du tiers méridional du pays) et P.p. iberiae dans la chaîne pyrénéenne. Les effectifs nationaux (plus de 500 000 couples ?) sont toujours délicats à estimer pour un passereau très répandu.

En Franche-Comté, le Bouvreuil pivoine est très répandu mais il est plus fréquent en montagne. L'absence ou la grande rareté de ce passereau dans le Bas Jura rejoint une réalité observée dans toute la vallée du Rhône jusqu'au bassin méditerranéen. Sa présence à basse altitude est en revanche moins lacunaire dans la moitié nord de la région (toutes les mailles atlas de Haute-Saône sont occupées). Nous manquons d'éléments pour évaluer la situation régionale de l'espèce et le STOC EPS régional ne permet pas de corroborer le fort déclin national (-45 %) qui a justifié le caractère vulnérable du Bouvreuil pivoine sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France.

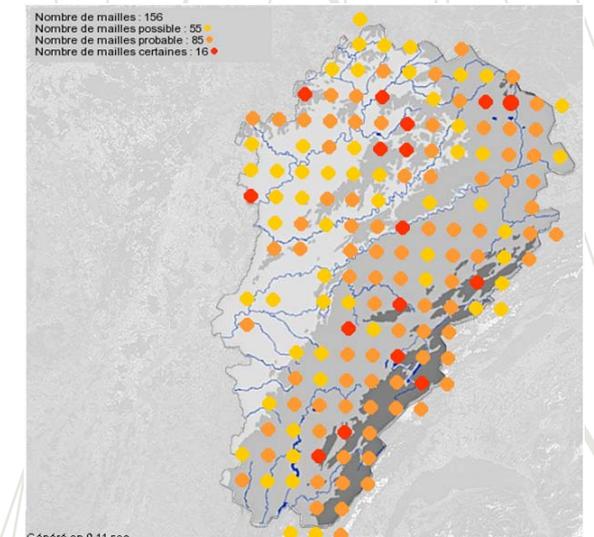


Bouvreuil pivoine © Sabrina Clément



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Bouvreuil pivoine en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012).



Généré en 0.11 sec



Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

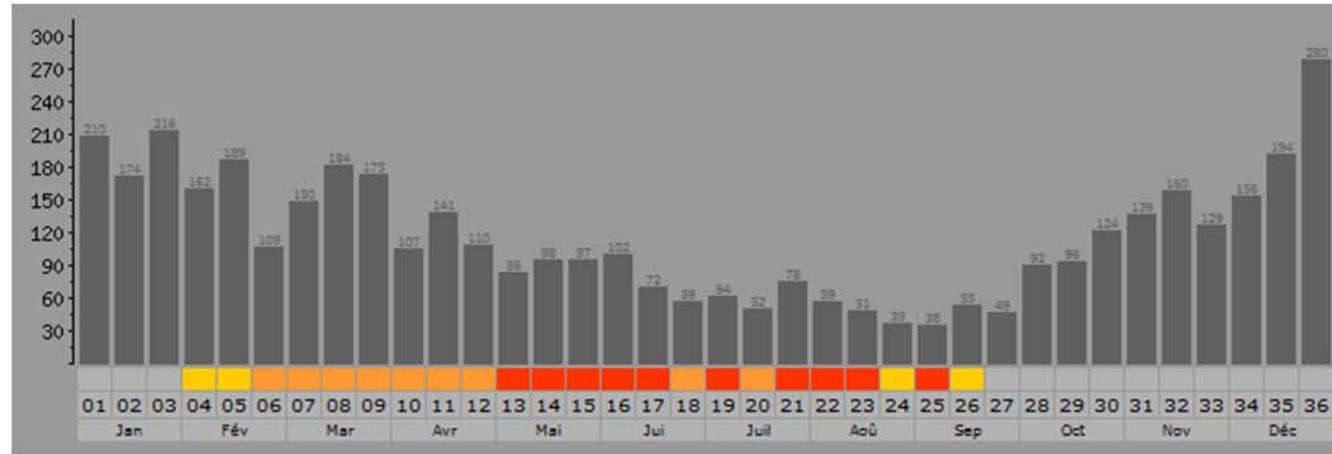


PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Bouvreuil pivoine // *Pyrrhula pyrrhula*



Phénologie du Bouvreuil pivoine en Franche-Comté

Habitat et écologie

Le Bouvreuil pivoine recherche l'abri des conifères pour nicher ainsi qu'un sous-bois ou une lisière étagée mais il occupe parfois en marge de simples haies, parcs et jardins. Son attrait pour les conifères explique sa distribution plus régulière en altitude. L'espèce est visible toute l'année mais le vagabondage, les phénomènes invasifs et l'attrait des postes de nourrissage dans les jardins induisent une recrudescence hivernale des données.

Menaces et priorités de conservation

Les causes du déclin noté dans certaines régions d'Europe (France, Angleterre, Allemagne et localement en Suisse) ne sont pas vraiment connues. A l'heure actuelle, la santé et la diversité structurale et biologique de nos forêts de montagne restent les meilleurs objectifs généraux susceptibles de contribuer à la conservation de ce joyau de l'avifaune régionale.

Rédaction : Jean-Philippe Paul- mise à jour : juin 2011



Bouvreuil pivoine © Jean-Philippe Paul

Habitat type du Bouvreuil pivoine © Christophe Mauvais





Liste rouge
des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Bruant des roseaux // *Emberiza schoeniclus*

Statut

Nicheur, migrateur et hivernant en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	DD	oui	-	Oui (en cortège)	5

Répartition et populations

En France, la sous-espèce nominale niche dans les deux tiers nord du pays au-delà d'une limite reliant les Landes à l'Isère. Entre 100 000 et 300 000 couples sont estimés au niveau national avec des tendances hétérogènes selon les régions : apparitions locales dans les Alpes, adaptation à des milieux agricoles ou encore déclin avérés dans le centre et l'ouest de la France.

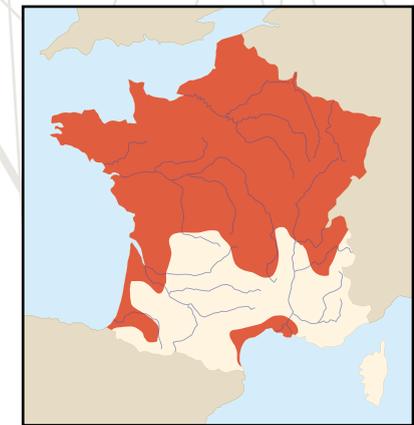
En Franche-Comté, le Bruant des roseaux est répandu à l'exception des zones de plateaux calcaires souvent dépourvus en zones humides. Il présente des populations assez continues à la faveur de vallées alluviales (parfois plus d'un chanteur par 100 mètres) mais semble moins fréquent sur le cours moyen de l'Ognon et du Doubs et il est très rare en vallée de la Loue. Ailleurs il occupe les zones humides de lacs et marais (marais de Saône, dépression du Haut Doubs) et d'étangs (Bresse et Sundgau). On peut le rencontrer en outre sur des zones humides isolées. La carte actuelle semble indiquer une distribution plus lacunaire que celle espérée dans le Bas Jura. Est-ce le reflet d'une réalité liée à la proximité de la limite d'aire méridionale située en Rhône-Alpes ou le fruit d'une sous-prospection ?

Habitat et écologie

Le Bruant des roseaux niche au sol ou bas dans la végétation aux abords des cours d'eau, lacs, étangs et marais. Il fréquente ainsi les phragmitaies, cariçaies, fossés et prairies humides plus ou moins ponctuées de buissons, aussi bien en plaine qu'en altitude. Les adaptations à des milieux agricoles moins humides n'ont pas été documentées en Franche-Comté. Il est présent toute l'année dans la région mais beaucoup moins noté en fin d'été et au cœur de l'hiver. La migration printanière est très marquée en mars-avril, période à laquelle les cantonnements des nicheurs ont lieu.

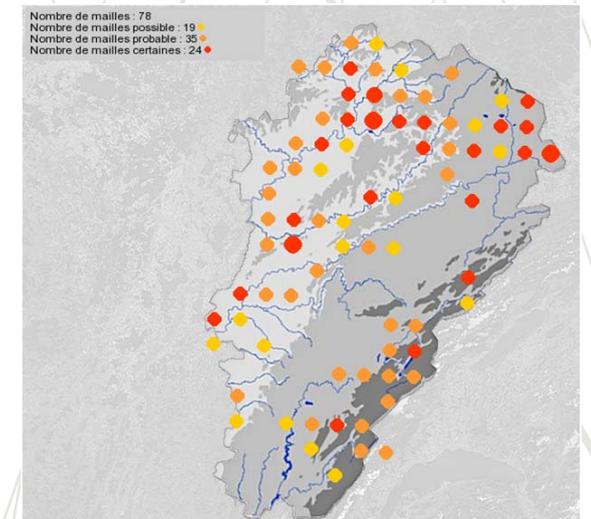


Bruant des roseaux © Christophe Crimmers



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Bruant des roseaux en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012).





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

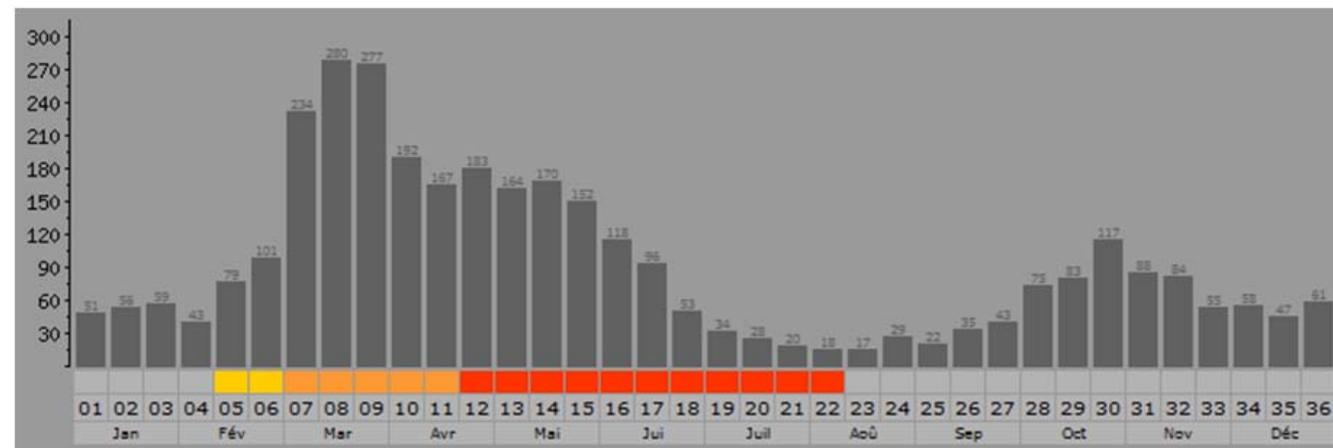


PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Bruant des roseaux // *Emberiza schoeniclus*



Phénologie du Bruant des roseaux en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

Nous n'avons pas d'information sur un éventuel déclin régional mais les évolutions négatives notées dans certains pays d'Europe de l'Ouest dont la France, ainsi que celles bien documentées en Suisse invitent à la vigilance. La conservation générale des zones humides, et notamment des roselières de toute taille, est une condition *sine qua non* au maintien d'un réseau d'habitats favorables à la nidification et au transit (dortoirs notamment) de ce passereau méconnu. Les principales régions naturelles occupées par cette espèce sont largement couvertes par le réseau Natura 2000 (Vallée de la Saône, Lanterne, Basse vallée du Doubs, Bresse, étangs du Territoire de Belfort, Drugeon, Lac de Remoray...). En milieu agricole, la préservation de bandes non fauchées et de fossés humides serait bénéfique aux nicheurs tandis que le maintien de friches et zones incultes pourrait favoriser la survie des migrateurs et hivernants.

Rédaction : Jean-Philippe Paul- mise à jour : juin 2011



Bruant des roseaux © Christophe Mauvais

Habitat type du Bruant des roseaux © Cyrielle Bannwarth





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Bruant fou // *Emberiza cia*

Statut

Nicheur, migrateur et hivernant très rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	EN (critère D)	oui	-	oui (nidif)	4

Répartition et populations

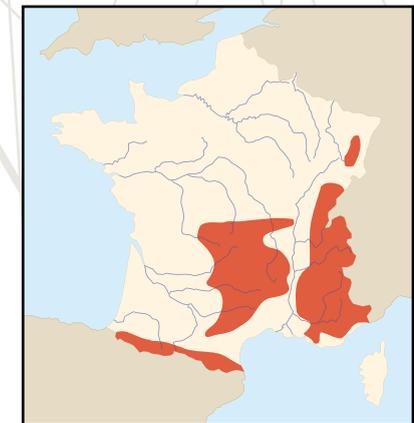
Le Bruant fou occupe tous les massifs montagneux de France (Pyrénées, Alpes et massifs provençaux, Massif Central et annexes, Jura, Vosges). La population nationale, mal évaluée, est estimée à 20 000 – 50 000 couples.

Dans les régions voisines de Franche-Comté, il est notamment présent en Rhône Alpes en continuité du massif jurassien. Sa présence isolée dans les Vosges, où la population est estimée à plus de 500 couples, tranche avec la situation franc-comtoise pourtant plus méridionale où l'espèce est fort rare et par ailleurs absente de la partie vosgienne. En effet, seul le massif jurassien (Doubs et Jura) abrite l'espèce en de rares localités : Haute vallée de la Loue (amont d'Ornans), reculées du Revermont (Seille, Gizia) et zones bien exposées du Haut Jura (régions de Saint-Claude et des Bouchoux). Moins de dix localités abritent l'espèce de manière régulière (en général un ou deux mâles seulement, parfois trois) ces dix dernières années pour une population actuellement estimée par prudence à moins de 50 couples. Réputée montagnarde (rare à basse altitude en Rhône-Alpes), l'espèce niche pourtant de 300 à près de 1 100 mètres d'altitude dans la région. Les stations les plus basses sont situées au pied des reculées et les plus hautes à Septmoncel et aux Bouchoux (Jura).

La tendance d'évolution est délicate à qualifier mais il apparaît que l'augmentation de la pression d'observation des dernières années ne parvient pas à modifier positivement le statut de ce bruant rarissime. Les indices de nidification dans la région de Besançon (Doubs) ou autour de Salins-les-Bains (Jura) manquent désormais depuis bientôt 20 ans. La présence de l'espèce en hiver dans la région de Besançon (jusque tout début avril en 2011 dans un lotissement de Laissey par exemple) indique-t-elle de rares couples isolés encore présents en vallée du Doubs et qui échapperaient à la détection ? Sa présence est probablement sous-estimée dans les forts reliefs des gorges de l'Ain (région de Thoirette). Sur la partie suisse du Jura, l'espèce reste très localisée et sans tendance nette.

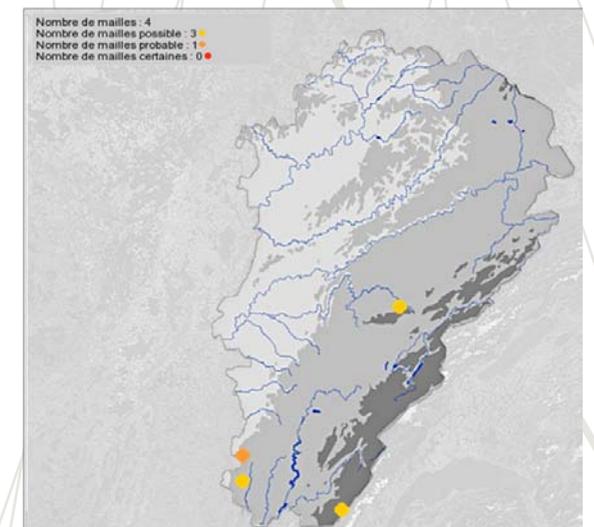


Bruant fou © Jean-Philippe Paul



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Bruant fou en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Bruant fou // *Emberiza cia*

Habitat et écologie

Montagnard et thermophile, c'est le passereau typique des pentes rocailleuses exposées au sud et parsemées de buissons et arbustes, de terre nue et de pelouses. En Franche-Comté, cet habitat est très faiblement représenté au pied des falaises des reculées et de la vallée de la Loue (anciennement de la vallée du Doubs et de la région de Salins-les-Bains). Dans le Haut Jura, le Bruant fou trouve de rares conditions favorables sur certaines corniches (région de Septmoncel par exemple) ou sur les plateaux pâturés ouverts et riches en rocailles, cassures topographiques, lapiaz etc. (région des Bouchoux). La rareté de l'espèce dans le Jura franc-comtois s'explique donc par la nature très forestière des crêtes et pentes, alternant avec des combes fraîches non favorables. Se nourrissant discrètement au sol, possédant un cri très fin et un chant rarement émis dans les zones à faibles densités, le Bruant fou est l'un des oiseaux les plus délicats à rechercher dans la région.

En hiver, il est peu noté sur les sites mêmes de nidification mais il apparaît en d'autres localités, généralement de plaine, en très petit nombre. Il occupe alors des friches, zones de culture, vignoble, jardins et même bords de voie ferrée (cas à Lure durant l'hiver 2010-2011).

Menaces et priorités de conservation

Naturellement rare, l'espèce est menacée en Franche-Comté par le morcellement potentiel des quelques zones occupées, notamment par la fermeture du milieu (déprise agricole, reboisements), et l'urbanisation (constructions de lotissements sur les pentes bien exposées). Les zones de nidification régulière ou passée sont désormais incluses dans les périmètres de politiques environnementales et notamment les Zones de protection spéciale ou les Zones spéciales de conservation au titre des directives Oiseaux et Habitat (Vallée de la Loue et du Doubs, Haute Saône, Haut Jura). L'inconnue climatique à venir peut potentiellement contrer localement les effets négatifs de la fermeture du milieu en favorisant ce bruant thermophile dans des secteurs aujourd'hui non optimaux.

Rédaction : Jean-Philippe Paul - Mise à jour : avril 2011



Bruant fou © Cyril Sénéchal

Côteau calcaire, milieu de nidification © Guillaume Petitjean





Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Busard cendré // *Circus pygargus*

Statut

Nicheur et migrateur rare.

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	CR (critère D)	oui	Annexe I	oui (nidif. régulière)	4

Répartition et populations

La totalité de l'effectif européen (Russie exceptée) de l'espèce était évaluée en 2004 à 9 800 à 15 000 couples au maximum, dont 75 % en France et en Espagne.

En France, la population a souvent été extrapolée à partir de zones d'observation à plus forte densité. L'estimation la plus récente fait état de 4500 couples, dont l'essentiel se concentre sur 3 zones : Centre-Ouest (Vendée et Poitou-Charentes), Centre Sud (Massif Central et Roussillon) et Nord-Est (Champagne-Ardenne, Bourgogne-Franche-Comté). La tendance générale est à la régression avec des variations selon les zones et les pratiques agricoles.

La population Franche-Comté constitue la frange orientale du pôle Nord-Est. A ce titre, elle est un révélateur de la tendance générale, et bien qu'en relation avec les populations du Val de Saône, est particulièrement fragile en raison de sa situation marginale.

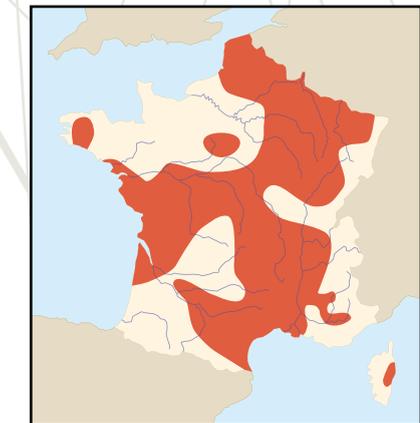
Le busard cendré a été suivi en Franche-Comté dès le début des années 90. En 1993, la population régionale avoisinait 40/50 couples : 23 connus dont 11 suivis en Haute Saône, 15 couples connus dont 7 suivis dans le Jura avec un probable maximum de 20/21. L'espèce était déjà notée absente du Doubs et du Territoire de Belfort. La surveillance des nichées interrompue à partir de 1994, faute de surveillants, a repris en 2002 à l'initiative d'ATHÉNAS ; entretemps l'espèce avait complètement disparu de la Haute-Saône à la fin des années 90 et la population comtoise s'était réduite à 5 couples. L'ensemble des sites satellites ayant été désertés, ce dernier noyau de population de la région s'est concentré dans le nord-Jura, dans la zone du Finage en rive droite du Doubs, seul ensemble de plaine conséquent d'un seul tenant (200km²). Actuellement, la population, toujours circonscrite à cette zone, fait l'objet d'un recensement exhaustif et, avoisine selon les années 13 à 16 couples, dont 75% en moyenne sont reproducteurs. Des nidifications isolées sont toutefois notées de façon régulière dans l'Ouest de la Haute Saône et irrégulière en basse vallée de la Loue, mais l'effectif régional reste inférieur à 20 couples.

Habitat et écologie

Les habitats occupés actuellement sont en Franche-Comté exclusivement des zones de cultures intensives : plaines alluviales du Doubs, de la Loue et de la Saône. Le busard cendré, initialement nicheur en prairie humide, s'est adapté à la modification de ses habitats, et les couverts végétaux uniformes (blé, orge, voire colza) d'une hauteur de 30 à 50 cm début mai exercent sur lui une forte attractivité pour le choix de l'emplacement du nid. Celui-ci sera implanté dans un « trou de végétation » : constitué de brins d'herbes disposés en « galette » grossière, il sera rechargé à l'occasion de chaque sortie de la femelle de mai à juin pour compenser le compostage de la litière. En

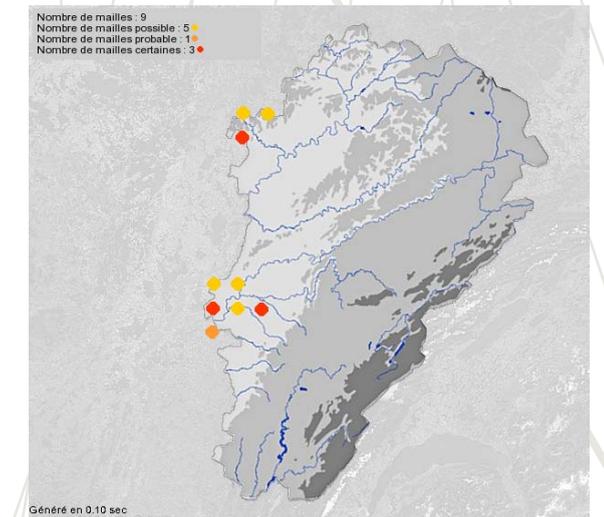


Busard cendré © Christophe Crimmers



Nidification de l'espèce en France © Nouvel inventaire des oiseaux de France Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Busard cendré en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012).



Généré en 0.10 sec



Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Busard cendré // *Circus pygargus*

Franche-Comté, les premiers migrateurs reviennent à partir du 15 avril, mais la ponte est en général déposée aux environs du 10 mai (+5 à 10 jours par rapport au Massif Central). Il n'est pas rare qu'elle soit différée en raison d'une insuffisance de la ressource alimentaire liée aux conditions météorologiques du moment. Les pontes les plus tardives sont souvent celles qui produisent le plus de jeunes à l'envol (>3) pour des raisons inverses (meilleure survie des pulli en raison d'une ressource abondante –acridiens et micromammifères). Les milieux de chasse en mai sont préférentiellement les zones d'interdigie ou les cultures présentant des sols encore majoritairement nus (maïs, colza). Par la suite, de juin à fin juillet, tous les milieux sont exploités pour satisfaire l'insatiable appétit des jeunes : sommet des épis (sauterelles vertes), versants sud des digues, chemins, prés de fauche, pâtures et champs moissonnés. L'éventail de proies s'élargit également avec les coléoptères, les jeunes bergeronnettes printanières (*Motacilla flava*) et alouettes des champs (*Alauda arvensis*), le lézard des souches (*Lacerta agilis*), même si le campagnol des champs (*Microtus arvicola*) domine le régime à 80%. Une prédation de jeune perdrix grise (*Perdix perdix*) a été constatée en 10 années, ainsi qu'un échec de capture de levraut en raison de l'attitude défensive de la mère. Les jeunes s'envolent à l'âge moyen de 35 jours, entre le 5 et le 20 juillet. La dispersion, 15 à 20 jours plus tard, passe par des regroupements en dortoirs temporaires pouvant être constitués de plusieurs fratries et d'adultes. Ces regroupements préludent au départ en migration, entre le 1^{er} et le 15 août pour le gros des effectifs.

Menaces et priorités de conservation

La principale menace pesant sur l'espèce est le machinisme agricole : les jeunes sont majoritairement non volants au moment des moissons et sans intervention de l'homme 30 à 80% d'entre eux sont tués par les moissonneuses batteuses, en fonction de l'assolement, de la météorologie et de la date de moisson en décollant. La répétition d'échecs de reproduction entraîne l'abandon de sites et c'est ainsi qu'entre 1993 et 2002, période sans surveillance, la population comtoise a été divisée par 8 à 10. La localisation des nids (grâce notamment au fameux passage de proie acrobatique) et leur protection physique (carré grillagé ou « cage traîneau »), voire leur déplacement dans une parcelle moissonnée plus tardivement, sont le seul moyen d'assurer l'envol des jeunes. Actuellement, la campagne de conservation menée par l'association ATHENAS avec l'appui des collectivités (Etat, Région de Franche-Comté et Département du Jura) allie protection des nichées, sensibilisation du monde agricole (réunions d'informations, conférences, implication des exploitants dans les opérations de sauvetage), recherche d'alternatives d'assolement pour pérenniser un noyau de population (projet de mise en place de « jachères busard cendré », parcelles de ray-grass devant être implantées au cœur de la zone la plus favorable). Par ailleurs, entre 2003 et 2009, des destructions volontaires de nichées, réalisées de façon récurrente, ont rendu encore plus précaire le statut de l'espèce dans la région. En 2009, un tiers des jeunes est ainsi mort de suites d'actes malveillants. La mise en place d'un dispositif de surveillance en concertation avec les services de l'Etat ainsi qu'une campagne de sensibilisation ciblée en direction des habitants du secteur ont permis en 2010 d'y mettre un terme. L'ensemble des actions menées ont pour l'instant eu pour résultat de stabiliser l'effectif nicheur à 13/16 couples dans le Finage, avec 20 à 40 jeunes à l'envol chaque année, cette variabilité étant liée aux cycles du campagnol des champs et aux aléas météorologiques de la fin du printemps. Enfin entre 2007 et 2010, en lien avec le réseau busard, 118 jeunes ont été marqués dans le cadre d'un programme national piloté par le CNRS de Chizé visant à mieux cerner la dispersion des jeunes et les échanges entre les différents noyaux de la métapopulation et ainsi prioriser les actions de conservation.

Rédaction : Gilles Moyne, Centre ATHENAS – Mise à jour avril 2011



Busard cendré mâle immature © Jean-Philippe Paul

Opération de sauvetage d'une nichée de Busard cendré
© Athenas





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Busard des roseaux // *Circus aeruginosus*

Statut

Nicheur très rare et migrateur en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	EN (critère D)	oui	Annexe I	oui (nidif)	4

Répartition et populations

En France, la population nicheuse de Busard des roseaux est estimée à près de 2000 couples localisés à quelques grandes régions (surtout régions côtières et nord-est du pays).

La Franche-Comté est en marge de la distribution nationale et présente de faibles superficies d'habitats favorables à l'espèce. Si l'espèce était apparemment plus répandue il y a quelques décennies, sa distribution générale n'a guère évolué depuis 30 ans, restreinte aux basses plaines alluviales du Jura et à quelques marais ou étangs sporadiques. On trouve ainsi le Busard des roseaux nicheur régulier sur quelques étangs de Bresse jurassienne et en basse vallée du Doubs. Il est devenu rare ou occasionnel ailleurs (marais de Vy-le-Ferroux en Haute-Saône, étang du Pasquier dans le Jura et bassin du Drugeon dans le Doubs notamment). La population régionale est très faible et correspond à moins de 5 couples connus annuellement pour seulement 2 ou 3 réguliers dans le bas Jura. L'historique de la population régionale est peu documenté mais la population n'excédait pas 10 couples dans le Jura à la fin des années 1980.

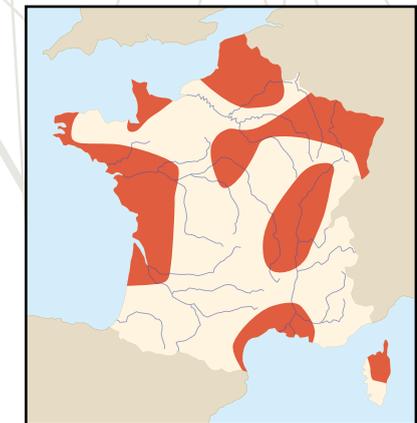
Habitat et écologie

Le Busard des roseaux est inféodé aux zones humides et niche souvent dans les phragmitaies. L'adaptation aux friches et zones cultivées n'a pas encore été constatée en Franche-Comté mais les migrateurs s'attardant dans ces milieux font parfois illusion. Les nicheurs régionaux sont installés en queue d'étang, en marais ou en roselière d'annexe fluviale. En migration (de mars à mai puis d'août à octobre essentiellement), l'espèce s'observe dans tous les milieux ouverts pour chasser. L'importante période de migration et la relative fréquence de l'espèce dans la région à cette période rendent parfois délicate la détection des cantonnements potentiels de nicheurs.

Le régime alimentaire est méconnu dans la région mais l'espèce est en général éclectique et même charognard, ce qui lui permet d'être moins lié que les autres busards aux fluctuations de ses ressources alimentaires.

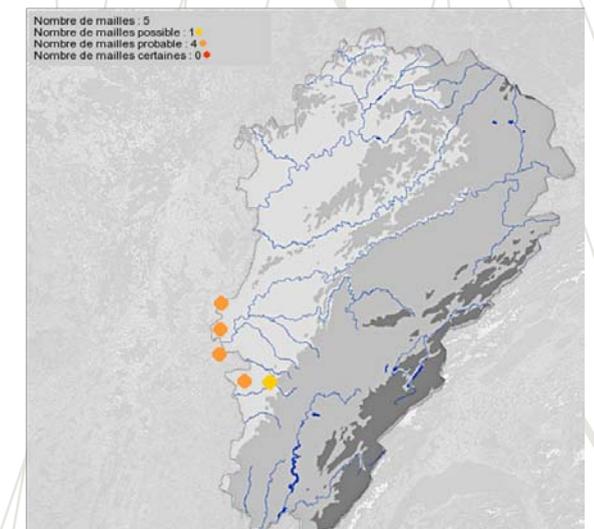


Busard des roseaux femelle © Eric Ferry



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Busard des roseaux en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Busard des roseaux // *Circus aeruginosus*

Menaces et priorités de conservation

Dans la région les Busards des roseaux sont essentiellement au sein des Zones de protection spéciale du réseau Natura 2000 où la problématique et les enjeux naturels liés à son habitat principal - la roselière - sont pris en compte (Bresse jurassienne, Basse vallée du Doubs, vallée de la Saône, Bassin du Drugeon, etc.). La conservation ou la restauration de sites potentiels ou anciennement occupés comme l'étang du Pasquier (Jura) ou le marais de Saulnot (Haute-Saône) pourraient bénéficier localement à l'espèce. La conservation de l'espèce à notre échelle se joue donc essentiellement dans la conservation stricte des zones humides et notamment des phragmitaies importantes et inondées, lieu de nidification d'un important cortège avifaunistique menacé au niveau national.

Rédaction : Jean-Philippe Paul - Mise à jour : avril 2011



Busard des roseaux mâle © Frédéric Maillot

Roselière, milieu de nidification
© Annie Thévenet et Corinne Petitcolin





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Busard Saint-Martin // *Circus cyaneus*

Statut

Nicheur rare, migrateur, hivernant en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	EN (critère C1 ; D)	oui	Annexe I	oui (nidif. milieu naturel, dortoirs hivernaux majeurs)	3

Répartition et populations

En France, la population nicheuse de Busard Saint-Martin est estimée à près de 8000-11000 couples, largement répandus (à l'exception du sud-est et des côtes de la Manche) avec de plus gros effectifs dans un large centre-ouest du pays. La tendance récente de l'espèce a consisté en une progression vers le nord-ouest et une consolidation de ses populations du fait d'une adaptation aux milieux cultivés, parallèlement à une régression de l'espèce dans le quart nord-est.

En Franche-Comté, ce Busard est rare mais opportuniste et potentiellement distribué de la plaine aux plateaux. Alors que moins de cinq nidifications sont effectivement constatées annuellement dans les années 2000, une carte cumulée des indices sur une telle période donne l'illusion d'un rapace relativement répandu. Les plateaux de Haute-Saône et du Doubs étaient traditionnellement occupés dans les années 1990 mais on note ces dernières années un repli sur les basses plaines cultivées jurassiennes bordées de forêts (Val d'Amour, Finage et Bresse). Les effectifs sont finalement très faibles et possiblement fluctuants, estimés à moins de 15 couples. Une tendance très récente au déclin (que la pression d'observation ne parvient pas à masquer) fait suite à des périodes semble-t-il fluctuantes. Ce déclin s'inscrit dans un contexte plus élargi au quart nord-est de la France sachant que notre région est en marge de l'aire principale.

Nous n'avons pas d'information sur le caractère sédentaire des rares nicheurs régionaux mais notre région accueille des dizaines d'oiseaux nordiques en hiver. La conjonction d'un enneigement faible et de pullulations de campagnols peut impliquer de forts afflux hivernaux comme en décembre 2002 dans le bassin du Drugeon avec 128 individus. Depuis quelques années, les populations hivernantes sont estimées sur l'ensemble de la région par des recherches simultanées aux dortoirs. En décembre 2007, 171-175 individus ont été dénombrés (pour une estimation d'au moins 200 individus).

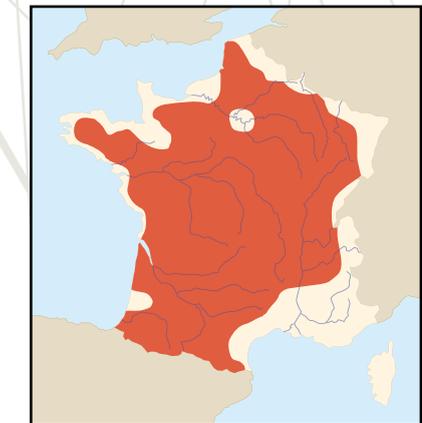
Habitat et écologie

Le Busard Saint-Martin est aujourd'hui un rapace des milieux agricoles de plaines et plateaux dans la plupart des régions de France. En Franche-Comté comme dans quelques régions du nord-est, il est singulièrement peu connu en tant que nicheur dans les champs cultivés où il chasse, mais plutôt comme un occupant opportuniste et temporaire de certains stades pré-forestiers (parcelles en régénération principalement). Il a par ailleurs niché en milieu naturel (marais, tourbières) dans le Haut-Doubs.

Le régime alimentaire est surtout constitué de Campagnols et de Passereaux sans que cela ait été étudié précisément dans la région.

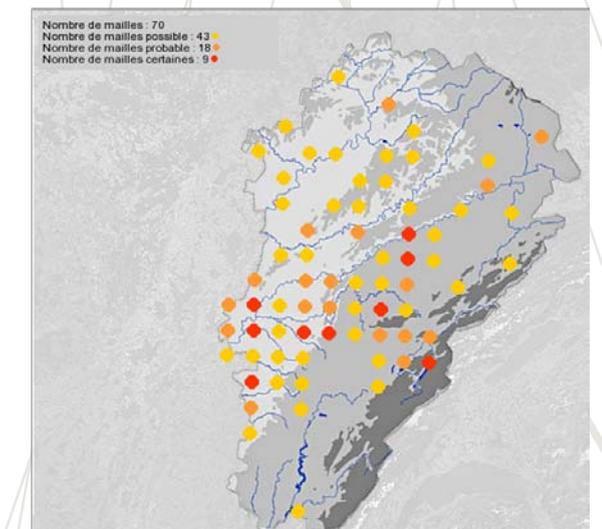


Busard Saint-Martin femelle © Samuel Maas



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Busard Saint-Martin en Franche-Comté en période de nidification (2002-2010)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



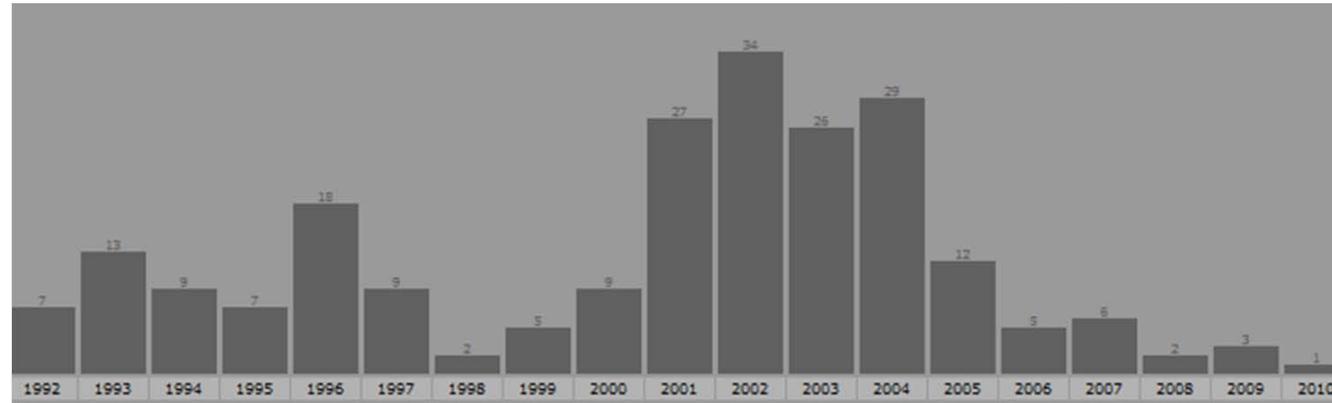
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Busard Saint-Martin // *Circus cyaneus*



Phénologie du Busard Saint-Martin en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

Le nid du Busard Saint-Martin étant localisé au sol dans des milieux susceptibles de subir une activité humaine perturbante (travaux forestiers, fauches, moissons), et à l'instar d'autres espèces menacées nichant au sol, la protection effective des nichées en concertation avec les forestiers ou agriculteurs reste d'une importance fondamentale. Ceci implique un suivi fin des couples nicheurs et une intervention à temps, ce qui n'est pas toujours évident. Le Busard Saint-Martin est potentiellement soumis dans la région à des menaces de destruction directe volontaires (avérées pour le Busard cendré). Plus largement, ce rapace consommateur de Campagnols est potentiellement en première ligne pour subir des effets toxiques indirects des traitements aux anticoagulants comme la bromadiolone contre ses proies principales. Cette problématique presque endémique est à analyser pour expliquer possiblement la singularité du déclin régional de l'espèce dans un contexte national plus favorable, rejoignant d'ailleurs d'autres situations similaires dans l'avifaune comtoise (hivernage disparu du Milan royal, effondrement de la Pie-grièche grise accéléré).

Rédaction : Jean-Philippe Paul & Emmanuel Cretin – mise à jour : avril 2011



Busard Saint-Martin mâle © Samuel Maas



Habitat type du busard Saint-Martin © Guillaume Petitjean





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Butor étoilé // *Botaurus stellaris*

Statut

Migrateur et hivernant rare

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	RE	oui	Annexe I	oui (nidif. ou hiver. régulier)	3

Répartition et populations

En France, le Butor étoilé occupe essentiellement le littoral méditerranéen (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur), la Loire-Atlantique et la Haute Normandie. Secondairement, il niche en Picardie, Flandre-Artois, ainsi que dans le nord-est du pays. La population nationale compte moins de 350 couples en 2008, ce qui confirme le constat d'un déclin continu de l'espèce et d'une concentration sur les très grandes zones de roselières françaises au détriment des sites secondaires, isolés et en général continentaux. L'espèce n'aurait semble-t-il jamais niché de manière certaine en Suisse voisine.

En Franche-Comté, l'espèce ne niche plus depuis plusieurs décennies, probablement depuis les années 1960 où plusieurs couples étaient signalés dans les roseaux des bras morts du Doubs à Petit-Noir (Jura). Dans l'atlas régional de 1984 et l'atlas départemental du Jura de 1993, l'espèce n'est pas considérée comme nicheuse. Dans la période récente, le Butor a chanté en mai 1990 à Petit-Noir et en mai 1996 à Breurey-lès-Faverney (Haute-Saône). Quelques mentions peu documentées ou non validées concernent les mois d'été en Bresse ou dans la région de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône). Une apparente recrudescence des données hivernales dans les années 1990-2000 contraste avec la détérioration du statut de l'espèce en période de nidification. Le statut de conservation actuel de l'espèce, et notamment sa disparition dans les départements limitrophes de la région, ne permet guère d'espérer la reproduction du Butor en Franche-Comté à moyen terme.

Habitat et écologie

Le Butor étoilé est inféodé aux grandes zones d'eau douce de plaine envahies d'hélophytes et notamment les vastes roselières où il se dissimule pour nicher et se nourrir. Les sites favorables s'étendent sur plusieurs dizaines d'hectares et doivent présenter des niveaux d'eau assez stables. En ce sens, l'habitat type est naturellement limité dans notre région. En hiver, les exigences sont moins strictes et les plus belles roselières de la région abritent régulièrement quelques individus (bords du lac Saint-Point dans le Doubs, Bresse jurassienne, basse vallée du Doubs, gravières et étangs). Certaines années, comme en 2003 et 2004 par exemple, on observe des afflux hivernaux à relier probablement aux conditions climatiques.

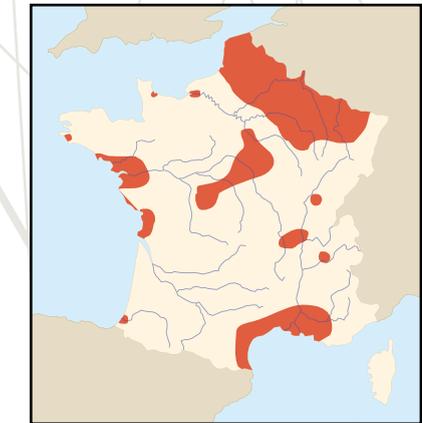
Menaces et priorités de conservation

La gestion et la restauration des plus grandes roselières de la région en zone d'étangs (Bresse jurassienne ou étangs isolés), en bordure de lacs (Haut Doubs par exemple) ou en zone alluviale (basse vallée du Doubs) ne pourrait être que favorable à tout un cortège paludicole dont le Butor étoilé. Si la région n'accueille plus de nicheurs, elle peut participer à la conservation de l'espèce en abritant quelques individus en transit ou en hivernage. La plupart des zones potentielles ou régulièrement occupées sont incluses dans le réseau des zones de protection spéciales (Natura 2000).

Rédaction : Jean-Philippe Paul - Mise à jour : mai 2011

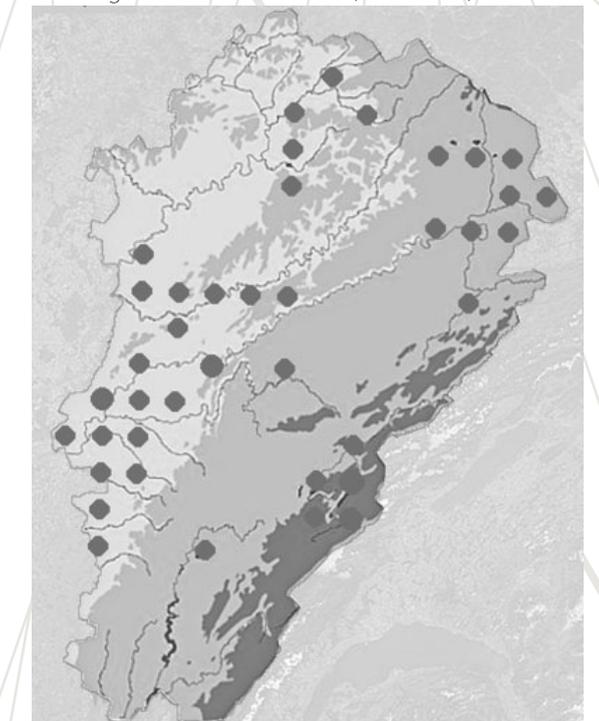


Butor étoilé © Laurent Déforêt



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Observations de Butor étoilé en migration et hivernage en Franche-Comté (2002-2011)





Liste rouge
des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Caille des blés // *Coturnix coturnix*

Statut

Nicheur et migrateur en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	DD	Chassable	Annexe II,2	-	4

Répartition et populations

En France, la Caille des blés est présente partout, à l'exception des massifs forestiers, des régions de bocages pâturés et des zones viticoles, mais ses plus fortes implantations sont situées dans un grand quart sud-ouest. Si la distribution de la Caille en France est assez bien connue, les effectifs le sont moins. La population nationale est très fluctuante et se situerait entre 50 000 et 200 000 (400 000 ?) couples selon les années. L'espèce semble avoir subi plusieurs phases de déclin et de remontée des effectifs dans le passé. Pas complètement expliqué, le caractère très variable des effectifs nationaux dépend au moins en partie de la gestion cynégétique de l'espèce en Afrique du nord, permettant ou non la remontée d'oiseaux au printemps en France après une première nidification sur l'autre rive de la Méditerranée.

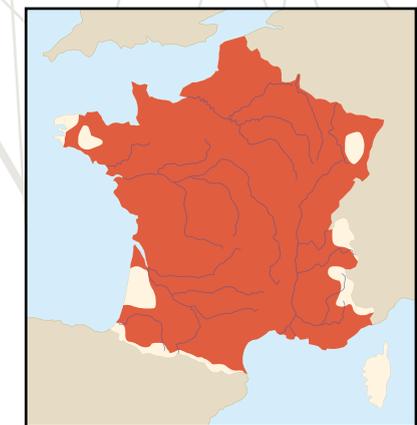
L'espèce est répartie sur l'ensemble de la Franche-Comté, de la plaine jusqu'aux plateaux des Bouchoux et de Bellecombe, à plus de 1 100 mètres d'altitude. Les oiseaux ne se répartissent pas de manière homogène, mais tendent souvent à former de petites colonies lâches en période de reproduction. Peu d'observations sont réalisées dans les zones de plateaux, en particulier dans le sud du Jura et sur les plateaux du Doubs. L'ensemble des habitats favorables doit être occupé, mais les fluctuations dont l'espèce est coutumière compliquent l'évaluation de son statut. De plus, peu d'études ont été menées en Franche-Comté sur la Caille des blés et les données chiffrées font défaut pour estimer l'effectif régional et mesurer l'évolution des populations. A l'échelle régionale, près de 300 communes (16%) ont accueilli au moins un chanteur durant au moins une saison ces 10 dernières années.

Habitat et écologie

La Caille des blés vit aussi bien en plaine qu'en montagne, dans des milieux ouverts où la végétation herbacée est assez haute, et marque une préférence pour les grandes étendues et pour une certaine humidité du sol. On la trouve essentiellement dans les prairies, les champs de céréales et de trèfle, mais aussi dans les landes ouvertes et les friches non arbustives où elle se fait surtout remarquer par son chant. La caille se nourrit essentiellement de petites graines, sauf pendant la période de reproduction où les insectes constituent les deux tiers de l'alimentation des femelles et l'intégralité de celle des jeunes dans leur première semaine. La femelle pond à terre une dizaine d'œufs. Deux populations de ce gallinacé migrateur cohabitent sur notre territoire : les longs-migrants, peu fertiles, se reproduisant tardivement (mai) à des latitudes élevées et hivernant au Sahel, et les courts-migrants, plus fertiles et plus précoces, nichant au Maghreb (mars) puis en Europe du Sud (juin-juillet) et retournant hiverner au Maghreb.

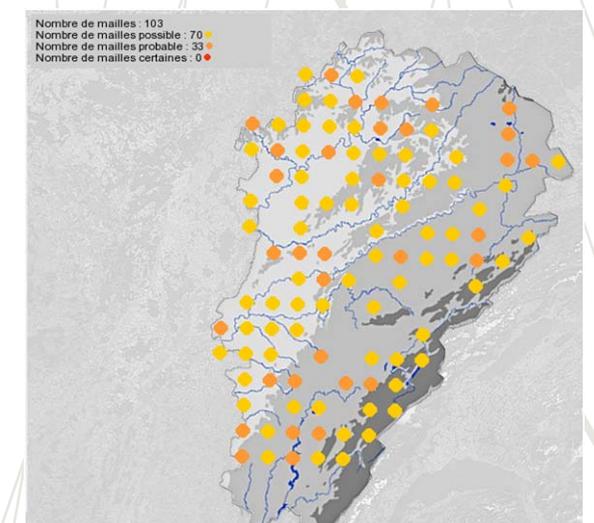


Caille des blés © Rémi Rufier



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Caille des blés en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté

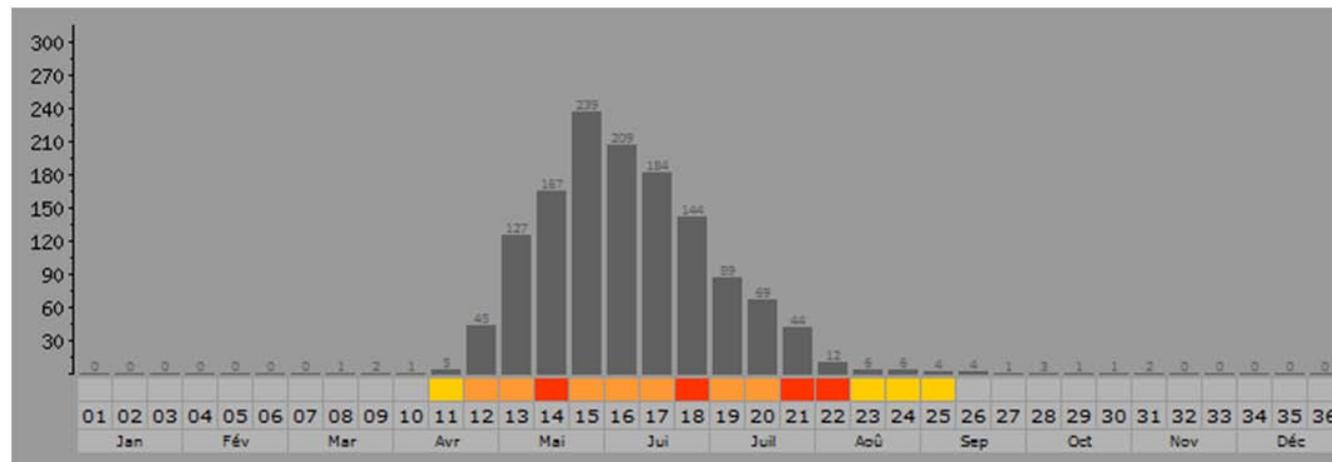


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Caille des blés // *Coturnix coturnix*



Phénologie de la Caille des blés en Franche-Comté

La limite d'aire de ces deux populations passerait approximativement par le centre de la France, des Pays de Loire à la Provence.

La Caille des blés montre une phénologie très nette en Franche-Comté où elle est présente surtout de la dernière décennie d'avril à mi-août. De septembre à novembre, les rares observations peuvent concerner des migrateurs ou des oiseaux issus de lâchers cynégétiques.

Menaces et priorités de conservation

Il est important de distinguer les deux populations qui se côtoient sur notre territoire. En effet, tout semble indiquer que les longs-migrants sont en déclin rapide, alors que les courts-migrants paraissent plus stables. Les longs-migrants ont vu leurs quartiers d'hivernage sahéliers subir de profondes modifications, une pression de chasse importante, et des modifications fortes de leurs habitats de reproduction en Europe.

Comme tout un cortège nichant au sol dans les milieux agricoles, la Caille des blés subit les modifications des pratiques agricoles (mécanisation, fauches précoces, pesticides etc.). Au-delà des problématiques cynégétiques et extrarégionales, les mesures locales de conservation passent donc par une adaptation synergique des pratiques agricoles aux enjeux de la biodiversité : créations de jachères, recul des dates de fauches (centrifuges), créations de bandes refuges, diminution de l'utilisation de produits chimiques, etc. L'espèce occupant la nature dite « ordinaire » sur l'ensemble du territoire régional, elle n'est pas particulièrement favorisée par le réseau actuel des aires protégées. Les actions agro-environnementales mises en place en faveur du cortège faunistique ou floristique d'intérêt communautaire dans le réseau Natura 2000 peuvent çà-et-là bénéficier à la Caille des blés.

Rédaction : Caroline Mangin et Jean-Philippe Paul – mise à jour : mai 2011



Caille des blés © Rémi Rufer

Habitat type de la Caille des blés © Guillaume Petitjean





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Canard chipeau // *Anas strepera*

Statut

Nicheur très rare, migrateur et hivernant en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	CR (critères B2a ; D)	chassable	Annexe II, 1	oui (nidif)	1 (2 en hiver)

Répartition et populations

Cette espèce présente une répartition par îlots dans les zones humides de France, pour environ 900 à 1000 couples. Les principaux bastions sont les régions d'étangs (Dombes, Brenne, Forez, Lorraine) et de marais (de la Brière à l'estuaire de la Gironde). En Suisse toute proche 3-10 couples se reproduisent annuellement. Après une forte régression dans les années 1980, il bénéficie actuellement d'une dynamique favorable s'inscrivant dans un contexte plus vaste favorable aux oiseaux d'eau.

En Franche-Comté, l'espèce se reproduit de manière certaine depuis 1975 date à laquelle la première nichée est observée à l'étang Seigneur de Champrougier (Jura). Depuis cette date, le nombre de preuves de reproduction est faible. L'atlas départemental du Jura (1993) ne mentionne aucun cas de reproduction formel. Il faut attendre le début des années 2000 pour que la reproduction soit à nouveau prouvée en Bresse du Jura. Cette région biogéographique héberge l'essentiel de la population franc-comtoise actuellement connue et forte de moins de 10 couples.

Bien que faible, la population jurassienne semble en progrès avec la colonisation de nouveaux étangs. On note une concordance géographique entre les zones de migration et hivernage et celles de reproduction. Cela permet de constater que quelques zones pourraient être favorables à l'espèce : Bassin du Dugeon (Doubs), moyenne vallée de l'Ognon (Jura) (1-2 couples sans certitude), retenue de Blye (Jura), dépression sous-vosgienne et trouée de Belfort (Haute-Saône et Territoire de Belfort).

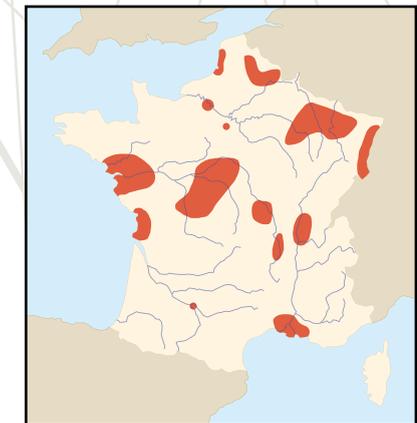
Habitat et écologie

En Franche-Comté l'espèce fréquente pour sa reproduction exclusivement des plans d'eau à la végétation riveraine particulièrement diversifiée. Il marque une certaine préférence pour l'alternance de roselières hautes (phragmitaie ou typhaie) et cariçaies. Un contexte « ouvert » (prairies ou cultures) semble également nécessaire pour l'établissement du nid. Enfin, il semble en mesure de coloniser des plans d'eau forestiers pour peu qu'ils soient richement végétalisés. En hiver, sa prédilection va aux étangs et retenues entourés de prairies.

L'espèce s'observe préférentiellement en migration, l'hivernage n'étant que minoritaire et concernant principalement des sites de plaines (par exemple 109 oiseaux en janvier 2008). Le passage est maximal en mars et novembre. Les observations au-delà du 15 avril doivent être considérées avec prudence car elles peuvent concerner aussi bien des migrateurs attardés que des couples potentiels à la recherche d'un site favorable. L'observation au-delà du 15 avril de poursuites aériennes doit en conséquence être considérée comme un bon indice de reproduction.

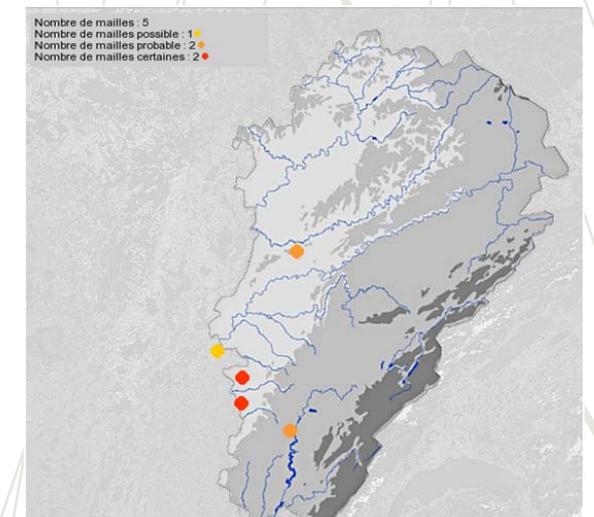


Couple de Canards chipeaux © Cyril Sénéchal



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Canard chipeau en Franche-Comté en période de reproduction (Atlas 2009-2012)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

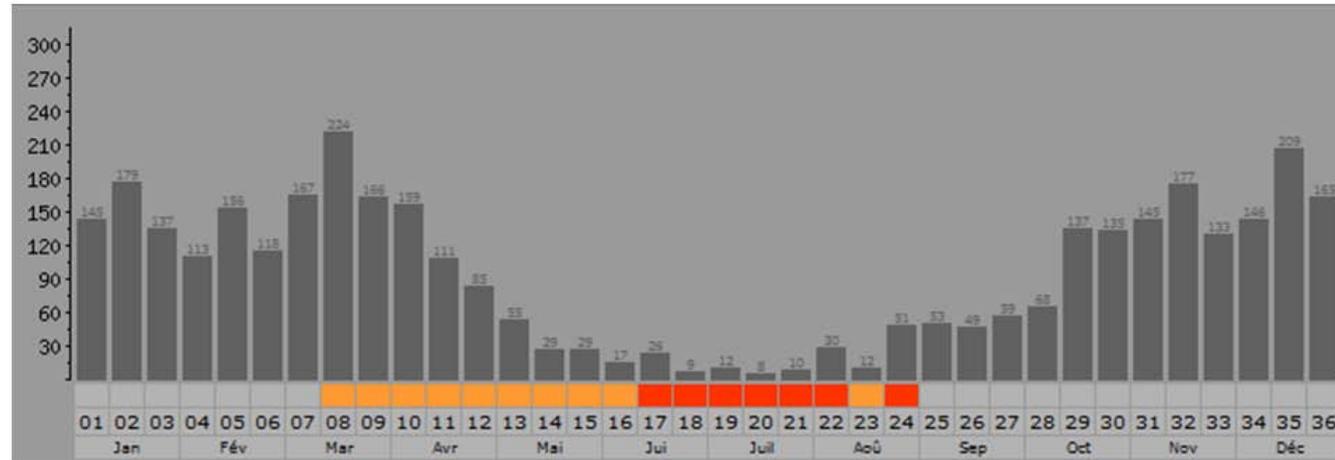


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Canard chipeau // *Anas strepera*



Phénologie du Canard chipeau en Franche-Comté

Les premiers mouvements ne concernant pas des reproducteurs peuvent être observés dès la mi-juillet. La période critique de recherche de l'espèce couvre donc du 15 avril au 15 juillet. L'installation de l'espèce est tardive à l'instar des anatidés plongeurs et peut intervenir jusque fin juin.

Menaces et priorités de conservation

En Franche-Comté, l'espèce est pour l'instant probablement limitée par la disponibilité de sites favorables à la reproduction. Les principales menaces identifiées pouvant affecter l'espèce sont :

- Faucardage de la végétation riveraine pouvant détruire des nids,
- Fauche des prairies entourant les sites de reproduction en période d'incubation,
- Chasse pouvant affecter les nichés tardives non volantes en plus du dérangement,
- Modification de l'exploitation des étangs (tourisme, pisciculture plus intensive...),
- Prédation.

La mise en œuvre de fauches tardives autour des étangs occupés, ainsi qu'une empreinte humaine sur la flore riveraine moins importante (faucardage moins traumatique pour les roselières par exemple) permettrait d'assurer un meilleur succès de reproduction. En 2009, plusieurs sites occupés par l'espèce ne sont pas intégrés au réseau Natura 2000, mais identifiés comme ZNIEFF de type I. En l'état l'espèce est avant tout tributaire du maintien d'une exploitation piscicole extensive des étangs seule garante du maintien de l'espèce.

Rédaction : Marc Giroud – mise à jour : mai 2011



Canard chipeau mâle © Guillaume Wolff

Milieu de nidification © Sandra Bommé et Christophe Morin





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Chevalier guignette // *Actitis hypoleucos*

Statut

Nicheur très rare, migrateur, hivernant occasionnel en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	EN (critère D)	oui	-	oui (nidif)	4

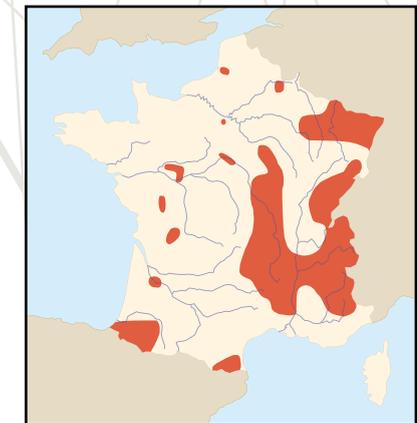
Répartition et populations

Le Chevalier guignette est connu pour être un migrateur commun et répandu, mais il est nettement plus rare en tant que nicheur. Il se reproduit surtout dans le tiers est du pays, en montagne ou moyenne montagne, ainsi que dans les Pyrénées et quelques points sporadiques de la Charente jusqu'au Nord. La population nationale est évaluée à un maximum de 1000 couples.

En Franche-Comté, le Guignette a toujours été considéré comme rare dans la période récente. Si l'atlas régional de 1984 ne mentionnait que de rares cas de nidification, l'atlas départemental du Jura évoquait quant à lui une population de moins de 10 couples répartis sur les vallées de l'Ain, de la Bienne et du Doubs surtout. Sur la dernière décennie, les preuves de sa nidification sont rares et concentrées en vallée du Doubs, entre Osselle (Doubs), Champdivers et Petit-Noir (Jura). Un indice probable a été noté sur la Saône et un possible sur l'Ognon. Le flux de migrateurs en milieu favorable en avril-mai complique la perception des données et l'interprétation qu'un observateur peut en faire. Aussi retenons-nous essentiellement les indices forts pour cerner prudemment le statut de ce limicole. Aucune donnée récente de nidification ne nous vient de la rivière d'Ain, indiquant un manque de prospection ou une réelle disparition. La population régionale est prudemment évaluée à une dizaine de couples avec moins d'une nidification certaine constatée par an en moyenne.

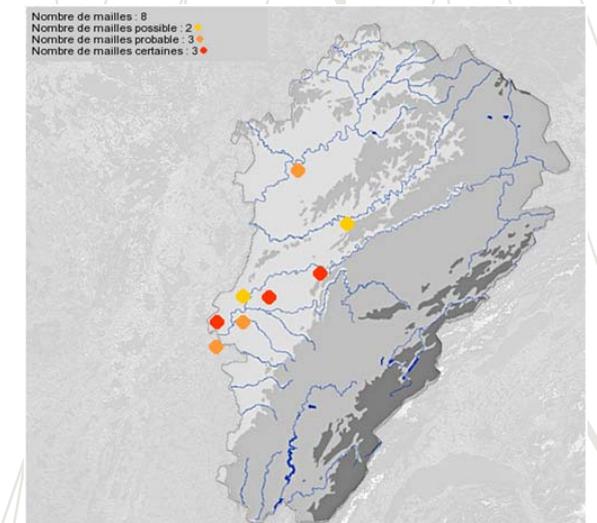


Chevalier guignette © Daniel Bouvot



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Chevalier guignette en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté

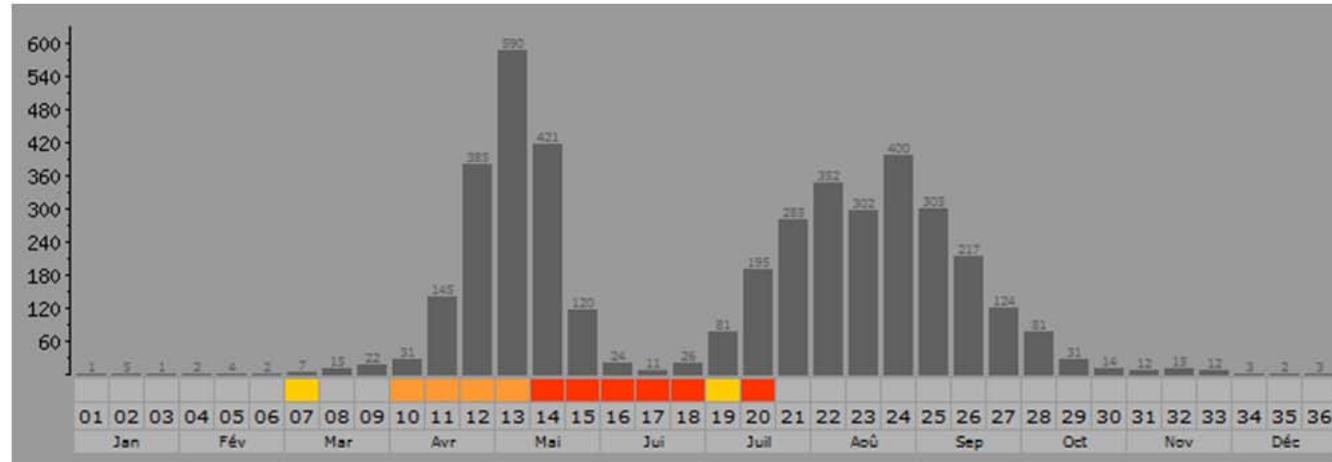


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Chevalier guignette // *Actitis hypoleucos*



Phénologie du Chevalier guignette en Franche-Comté

Habitat et écologie

Connu pour nicher surtout sur le bord caillouteux des cours d'eau torrentueux, le Chevalier guignette a niché en Franche-Comté sur les grèves de basse vallée du Doubs et au bord de la gravière d'Osselle. Une végétation clairsemée et pionnière lui permet de pondre et d'élever ses jeunes à l'abri des prédateurs tout en se nourrissant sur un sol relativement nu. Les poussins observés en Franche-Comté l'ont été autour du 10 juin. Notons que l'hivernage (d'au moins un oiseau) sur les sites de nidification a été régulièrement noté durant l'hiver qui a suivi ou précédé une reproduction.

Menaces et priorités de conservation

Le Chevalier guignette et le cortège des grèves naturelles – Petit Gravetot (*Charadrius dubius*), Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*), Oedicnèm criard (*Burhinus oedicnemus*) etc.) – ont de plus en plus de difficulté pour trouver des profils de berges et îlots adaptés, dessinés par la dynamique fluviale et épargnés par la fréquentation humaine. Les succès de reproduction dans la région ont ainsi eu lieu soit sur les plus vastes îlots de basse vallée du Doubs, soit sur des berges peu accessibles ou interdites au public (chantier d'extraction...). Les mesures de type Arrêté de protection de Biotope en vigueur sur la partie Saône et Loire de la rivière Doubs n'existent pas en Franche-Comté. De telles restrictions d'accès (en vigueur également en Suisse) seraient nécessaires sur les berges fréquentées du Doubs, de l'Ain et de la Loue notamment, mais à la condition que les habitats pionniers soient rajeunis naturellement par les crues et une dynamique du cours d'eau restaurée ou artificiellement par la gestion.

Rédaction : Jean-Philippe Paul- mise à jour : mai 2011



Chevalier guignette © Frédéric Maillot

Milieu de nidification du Chevalier guignette
© Jean-Philippe Paul





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Chevêche d'Athéna // *Athene noctua*

Statut

Nicheur sédentaire en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	EN (critères C1 ; D1)	oui	-	oui (en cortège)	2

Répartition et populations

En France, la Chouette chevêche est présente sur l'ensemble du territoire à l'exception des massifs montagneux. Sa limite altitudinale varie selon les massifs entre 1000 et 1400 m d'altitude. En Franche-Comté, les résultats d'enquêtes menées en 2008 et 2009 à échelle régionale confirment la rareté de la Chevêche au dessus de 400m d'altitude. Dans la montagne jurassienne (au-dessus de 750m), la Chevêche était historiquement un nicheur très rare qui aurait complètement disparu il y a une trentaine d'années.

Un secteur d'environ 1000 km² en Haute-Saône est suivi régulièrement (tous les 5-6 ans) depuis 1995. Des enquêtes spécifiques fondées sur une méthodologie nationale standardisée (repassé) s'organisent à partir de 2008 dans le Territoire de Belfort, sur le premier plateau aux environs de Besançon, dans le canton d'Audeux, dans le Val d'Amour, en basse vallée de l'Ognon, dans la région Doloise, en Petite Montagne... Ces prospections ont mobilisé une quarantaine d'observateurs.

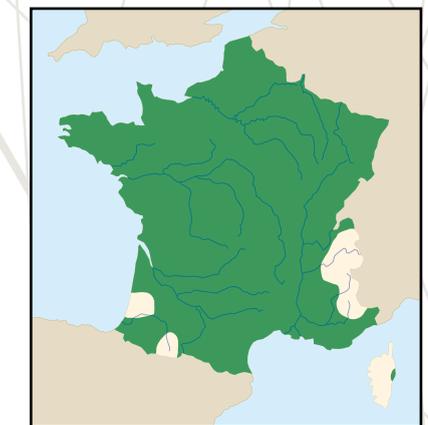
Les résultats de l'ensemble des données indiquent que la Chevêche est connue sur 169 communes de Franche-Comté soit 9% des communes régionales et 13% des communes de moins de 400m d'altitude.

Les enquêtes spécifiques menées en région permettent de donner des informations bien documentées localement :

- Un peu plus de 100 villages ont été prospectés en 1995, 2000 et 2006 au nord de Vesoul (Haute-Saône). 63 mâles chanteurs sont dénombrés en 1995 avec un taux d'occupation des villages de 50%. En 2000 puis en 2006, 50 chanteurs ont été détectés mais le taux d'occupation est passé à 38% en 2000 puis à 33% en 2006, ce qui est statistiquement significativement inférieur au taux de 1995. Les populations semblent donc se concentrer en quelques noyaux, comme observé en Suisse par exemple. Une nouvelle enquête a été réalisée sur le même secteur en 2010/2011 mais les résultats ne sont pas encore analysés.
- De 2008 à 2011, les enquêtes réalisées dans la région biontine ont permis de montrer l'extrême rareté de la Chevêche. Sa forte régression en secteur périurbain était déjà renseignée dans les années 90 (baisse de 70% des effectifs entre 1987 et 1996). Elle n'est actuellement encore présente qu'à Noironte, Audeux et Rancenay.
- Sur le secteur d'Audeux, 32% des 28 communes prospectées en 2008 et 2009 abritaient la Chevêche. Onze chanteurs ont ainsi été contactés sur 9 communes.
- Les prospections quasi-exhaustives conduites entre 2007 et 2009 sur le territoire de Belfort et ses marges en Haute-Saône et dans le Doubs mettent en évidence la présence de la Chevêche d'Athéna sur 21 communes des 85 prospectées, soit le quart des communes visitées (19 sur 79 dans le Territoire de Belfort, 1 sur 8 en Haute-Saône et 1 prospectée et occupée dans le Doubs). Sur l'ensemble du Territoire de Belfort, seules 19 communes n'ont pas fait l'objet d'inventaire du fait de milieux a priori défavorables ou de manque de bénévoles.

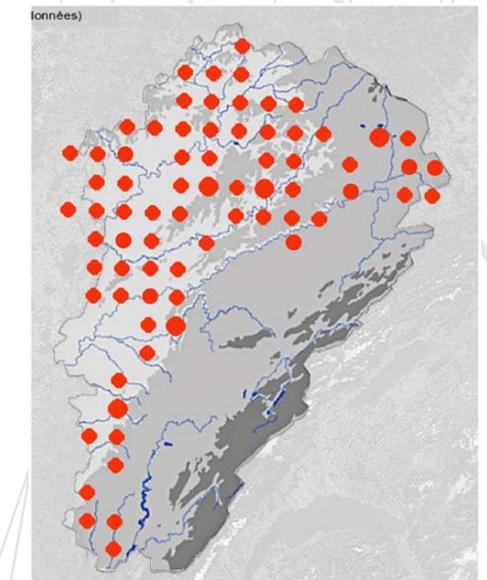


Chevêche d'Athéna © Jean-Philippe Paul



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Chevêche d'Athéna en Franche-Comté (2008-2011)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Chevêche d'Athéna // *Athene noctua*

- En Petite-Montagne, l'espèce s'observe jusqu'à 500 m d'altitude (un peu plus haut en altitude que la moyenne régionale). Suite à la prospection de 83 villages et hameaux en 2009 et 2010, la population de Chevêches d'Athéna de Petite Montagne est estimée à plus ou moins 17 couples. Ceux-ci occupent 15 bourgs, soit une occupation de seulement 18% des hameaux prospectés. L'espèce y était manifestement plus largement distribuée par le passé et a disparu de plusieurs secteurs tels que le plateau de Sarroigna, le plateau d'Aromas et le sud de la vallée du Suran.
- Dans la région doloise, les prospections ont mis en évidence l'occupation de la Chevêche dans 5 communes.
- Enfin, dans le Val d'Amour, 6 communes sur 13 prospectées accueillent l'espèce, soit 46% des communes visitées.

Habitat et écologie

La chevêche se rencontre dans des habitats très variés (prairies avec des saules têtards, vergers, périphérie des villages, etc.). Elle est absente des forêts et autres boisements denses.

Les sites utilisés pour la nidification sont très variables selon les contextes régionaux ou locaux. Selon le couvert végétal arbustif et sa structure, selon la disponibilité en bâtiments permettant son installation, la Chevêche d'Athéna utilise de vieux arbres creux, les anfractuosités de murs, les pierriers, murets, cavités de falaises, etc. En Franche-Comté, elle niche majoritairement dans les bâtiments.

La disponibilité en sites de nidification étant globalement en régression, les nichoirs installés à son intention trouvent leur utilité dans certains territoires.

La ponte intervient généralement entre début avril et mi-mai. Le nombre moyen de jeunes à l'envol oscille entre 2 à 4 en fonction des disparités régionales et/ou annuelles.

La Chevêche d'Athéna capture principalement des proies au sol. Son régime alimentaire se compose essentiellement de campagnols et d'insectes. Il varie en fonction des milieux fréquentés et des disponibilités alimentaires.

La mosaïque paysagère dans laquelle elle évolue et les modes de gestion qui y sont pratiqués sont déterminants pour la Chouette chevêche. Ainsi, l'alternance de végétations différentes, offrant des zones de végétation haute permettant aux proies de se reproduire et de végétation basse favorisant son activité de chasse, ainsi que la multiplication des perchoirs et des cavités, apparaît comme particulièrement favorable à l'espèce.



Chevêche d'Athéna © Marie-Pierre Voisin

Habitat type de la Chevêche d'Athéna © Guillaume Petitjean





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Chevêche d'Athéna // *Athene noctua*

Menaces et priorités de conservation

Les menaces portant sur l'espèce sont majoritairement liées à la destruction de son habitat : destruction des vergers (notamment dues aux extensions urbaines), retournement des prairies, perte de cavités favorables à la nidification, etc. L'espèce est également sensible aux mauvaises conditions météorologiques, pouvant en particulier fortement conditionner la survie des jeunes. Localement, plusieurs facteurs peuvent également impacter les populations : l'utilisation de biocides, la prédation, les collisions routières, la noyade dans les abreuvoirs, le piégeage dans les conduits de cheminées ou poteaux téléphoniques, etc.

La Chevêche d'Athéna a fait l'objet d'une tentative de Plan National d'Actions. Comme mentionné ci-dessus, en Franche-Comté, ce dernier a été décliné par une campagne large d'enquêtes afin de mieux connaître le statut de l'espèce, poursuivie actuellement en certains lieux. De nombreuses animations sur la chouette aux yeux d'or ont été réalisées et sont réitérées d'une année sur l'autre. Elles ont pour but la sensibilisation du public et la mise en œuvre d'actions de conservation (animations locales, Nuits de la chouette, construction et pose de nichoirs). Un Refuge LPO né pour partie de la présence de la Chevêche a été créé à la Saline Royale d'Arc-et-Senans avec le Conseil général du Doubs. Par ailleurs, plusieurs projets de création de vergers associés à la pose de nichoirs ont vu le jour en Haute-Saône par le Syndicat Intercommunal du Pays de Saulx (2 années consécutives) et par la LPO Franche-Comté sur le secteur d'Audeux. La mise en œuvre de ces projets a fait l'objet de financements de Réseau Ferré de France au titre des mesures supplémentaires de la LGV Rhin-Rhône. Enfin, le laboratoire Chrono-Environnement de l'Université de Franche-Comté s'intéresse également à l'espèce en tant que sujet de recherche, notamment pour essayer de déterminer l'importance relative de différents paramètres (changements paysagers, régime alimentaire, pollution) sur le déclin des populations.

Rédaction : Cyrielle Bannwarth, Renaud Scheifler & Anne-Laure Parmentier – mise à jour : mai 2011



Chevêche d'Athéna © Jean-Philippe Paul

Pose d'un nichoir à Chevêche d'Athéna © Véronique Voisin





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Chevêchette d'Europe // *Glaucidium passerinum*

Statut

Nicheur sédentaire rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	NT (critère D)	oui	Annexe I	oui (cortège)	3

Répartition et populations

Le plus petit rapace nocturne d'Europe habite surtout les forêts boréales et de montagne. En France, elle est connue de longue date des Alpes et du Jura, à plus de 1000 m d'altitude, mais une population a été découverte au début des années 2000 dans les Vosges et en 2007 dans le Massif central.

Parallèlement à ces découvertes récentes, les connaissances de son aire de répartition ont également progressé en Franche-Comté au cours des vingt dernières années. Jusqu'à la fin des années 1980, l'espèce était connue des forêts de la Haute-Chaîne dans le département du Jura et à l'extrémité sud du Doubs (forêt du Massacre, massifs du Risoux et du Risol - Mont d'Or). Sa présence dans le nord du Jura suisse laissait cependant espérer une répartition plus vaste dans le Massif jurassien français qu'aucune donnée fiable ne venait cependant corroborer. Il faut dire que l'espèce est très discrète et peut facilement passer inaperçue. Cependant, elle est observée à la fin des années 1980 dans le massif des Grandvaux et la forêt du Prince, puis au début des années 1990 au-dessus de Jougne et au début des années 2000 le long de la Haute-Chaîne jusqu'au-dessus de Morteau. Toujours au début des années 2000, la Chevêchette est également découverte dans des forêts de résineux du second plateau à 800 m d'altitude, dans les départements du Jura et du Doubs. Les connaissances concernant son aire de répartition continuent de progresser avec l'observation de deux individus dans la vallée du Dessoubre (Doubs), à 650 mètres d'altitude en 2009.

Des recherches spécifiques conduites en 2001 dans le cadre de l'étude des ZICO ont permis d'estimer la population nicheuse du Risol - Mont d'Or (Doubs et Jura) à 15-25 couples contre 10-14 couples en 2010.

Habitat et écologie

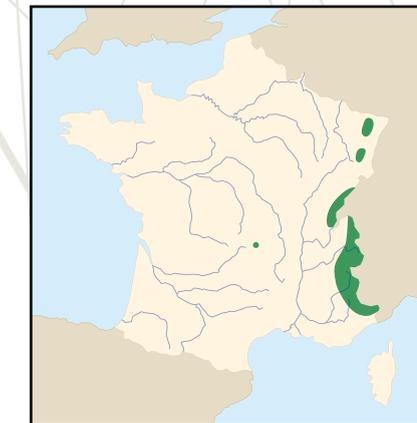
Dans le massif du Jura, la Chevêchette habite les vieilles forêts de conifères mêlées de feuillus, principalement au-dessus de 1000 m d'altitude, mais les découvertes récentes attestent de sa présence dans les forêts froides à 800 mètres d'altitude, et même à 650-700 mètres seulement dans la vallée du Dessoubre. Dans ces secteurs, elle apprécie particulièrement les forêts claires riches en végétation au sol, les abords des clairières ou de chablis.

Le chant du mâle peut être entendu tous les mois de l'année, mais on note un regain d'activité d'une part à l'automne, de septembre à novembre, lors de l'établissement des territoires et d'autre part de février à mai lors de la parade. En Franche-Comté, les preuves de reproduction sont peu nombreuses. Des accouplements ont été observés entre début mars et début avril, l'éclosion début mai, des nourrissages courant mai et juin et des familles sorties du nid, mais encore groupées, entre la mi-juin et début août.

La Chevêchette utilise des cavités de Pic épeiche (ou de Pic tridactyle) pour nicher, mais aussi pour y stocker de la nourriture. Ponctuellement, elle peut occuper des nichoirs.

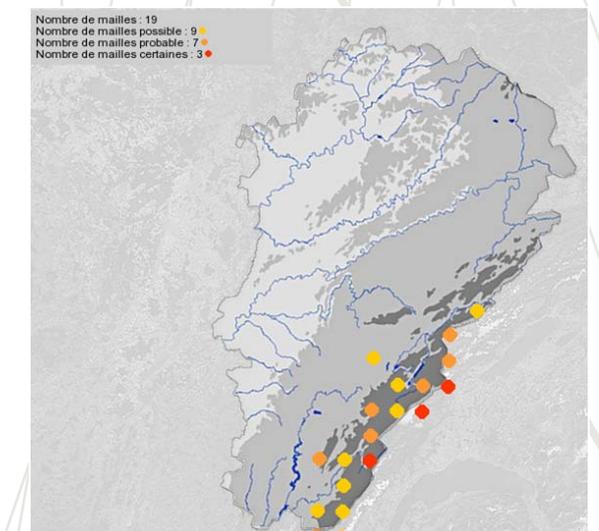


Chevêchette d'Europe © Samuel Maas



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Chevêchette d'Europe en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

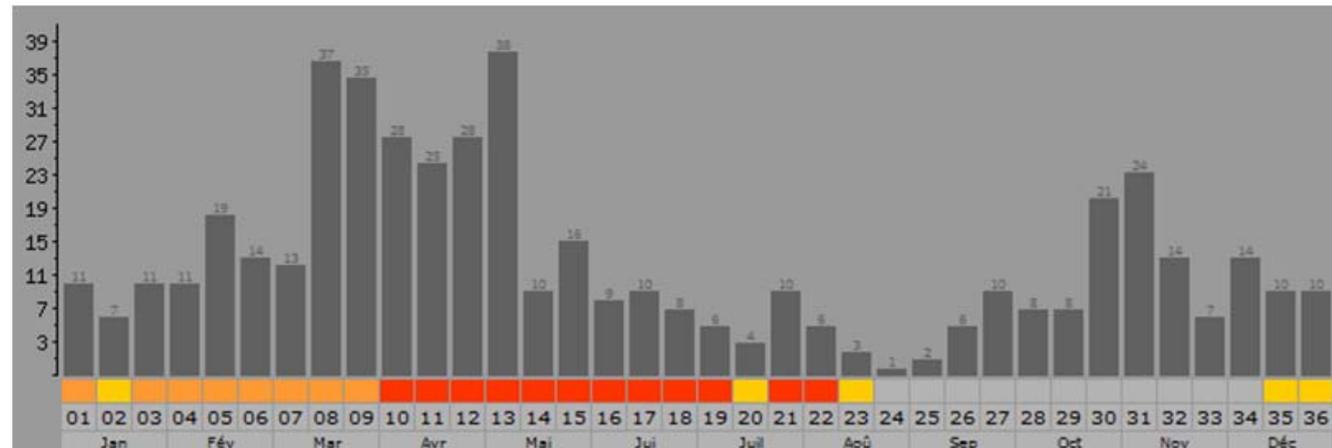


PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Chevêchette d'Europe // *Glaucidium passerinum*



Phénologie de la Chevêchette d'Europe en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

Bien qu'il soit très difficile de donner une estimation de la population régionale, la Franche-Comté héberge une population importante à l'échelle nationale, ce qui lui confère un niveau de responsabilité élevé.

L'avenir de l'espèce est lié avant tout à la pratique des conduites sylvicoles. Dans la partie sud de la Haute-Chaîne (département du Jura et sud du département du Doubs), l'espèce bénéficie des mesures de gestion menées pour la sauvegarde du Grand Tétrás ainsi que des arrêtés préfectoraux de protection de biotope pour le Tétráonidé dans le département du Jura (encadrement de la pénétration des massifs notamment en hiver). Ailleurs, toutes les mesures de gestion forestière visant à maintenir la diversité, la création d'îlots de sénescence et la conservation des arbres à cavités lui sont favorables. Il convient également de maintenir une continuité entre les grands massifs forestiers afin de permettre la colonisation et la recolonisation des milieux favorables. Les suivis menés dans l'ouest du Jura vaudois et dans le Jura neuchâtelois (Suisse) ont montré que le nombre de mâles chanteurs fluctuent énormément en fonction des ressources qui influent sur le succès reproducteur et la survie en hiver.

Les milieux fréquentés par la Chevêchette sont soumis à une pression touristique de plus en plus importante, notamment en raison du développement des activités de plein air comme le ski de fond, la raquette et le VTT. L'espèce semble peu sensible au dérangement anthropique pourtant croissant sur les milieux qu'elle occupe (ski de fond, raquette, VTT), mais il convient cependant d'être très vigilant sur le dérangement causé par la pratique de la repasse par les naturalistes.

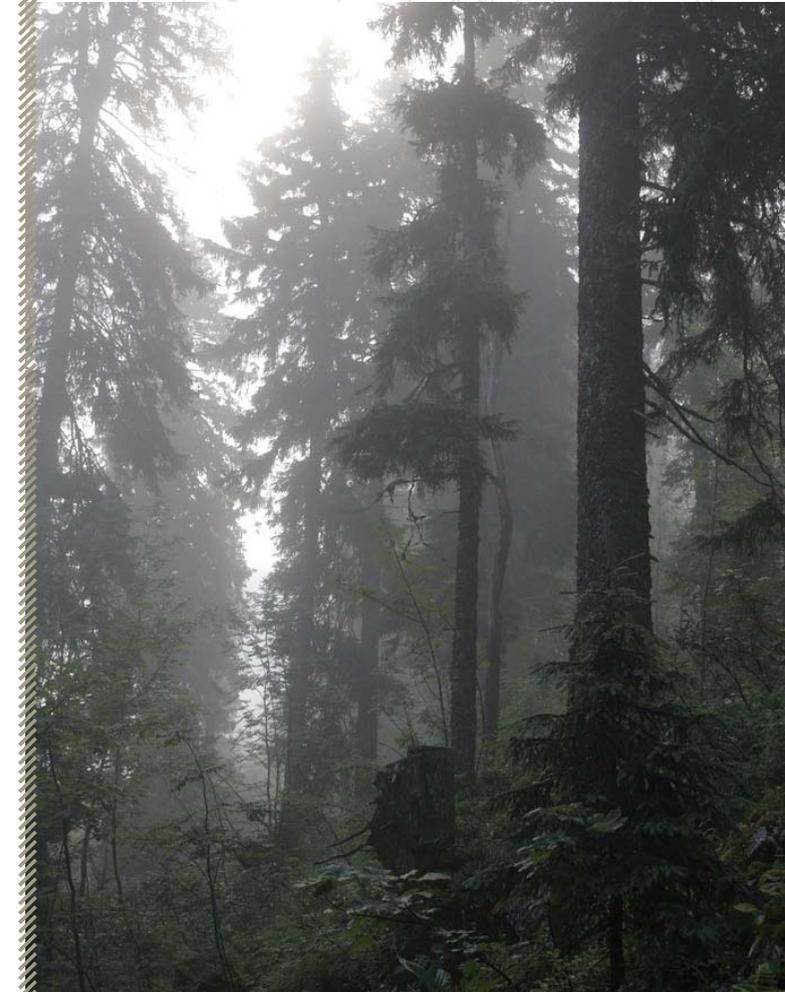
Reste ensuite la question de connaître l'impact qu'aura, à long terme, le réchauffement climatique sur la composition de nos forêts et donc sur les populations d'oiseaux à affinité septentrionale. La Chevêchette doit bénéficier d'une faible pression de prédation et une faible compétition alimentaire. En cela, la progression en altitude de la Chouette hulotte pourrait se traduire ponctuellement par une baisse des effectifs.

Rédaction : Dominique Michelat – mise à jour : mai 2011



Chevêchette d'Europe © Dominique Michelat

Habitat type de la Chevêchette d'Europe © Jean-Christophe Weidmann





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Choucas des tours // *Corvus monedula*

Statut

Nicheur, migrateur et hivernant en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	DD	oui	Annexe II,2	-	5

Répartition et populations

En France, la sous-espèce *spermologus* niche dans tout le pays à l'exception de l'angle sud-ouest et des sommets alpins. La population nationale est estimée à 100 000 – 300 000 couples. Si quelques régions ont connu l'expansion de l'espèce au cours du 20ème siècle, quelques déclin locaux pourraient corroborer l'indicateur STOC EPS à long terme (- 19 % depuis 1989), lui-même inversé sur la période récente (+ 39 % depuis 2001).

En Franche-Comté, le Choucas des tours niche de la plaine jusqu'aux bordures des premiers plateaux. Il évite largement l'altitude (voir graphique) mais atteignait plus de 800 mètres en un lieu isolé rupestre de haute vallée de la Loue jusqu'en 2006 au moins. La carte Atlas montre quelques lacunes (notamment dans le bas Jura) sans qu'il soit possible pour l'heure de privilégier l'explication d'un défaut de prospection plutôt que celle d'un reflet de la réalité. La population régionale, probablement forte de plusieurs centaines ou milliers de couples, reste méconnue et peu suivie. Les données concernent en général quelques individus mais de belles colonies de plusieurs dizaines de couples sont connues, par exemple dans le Doubs à Quingey (Doubs), Orgelet (Jura), Favorney (Haute-Saône), etc.

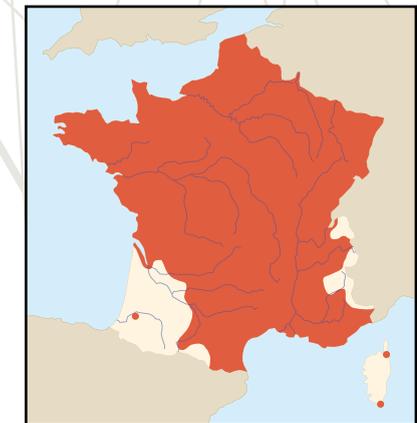
Habitat et écologie

Le Choucas des tours est un corvidé cavernicole qui occupe les milieux naturels (falaises et vieux arbres) comme les bâtiments des villages et des villes. Nous ne connaissons pas la part des effectifs dans les différents types d'habitats mais les colonies arboricoles sont vraisemblablement minoritaires. Le régime varié du Choucas des tours inclut notamment une part de gros insectes recherchés au sol.

L'espèce est bien notée lors de la reproduction de mars à juin puis en hiver lors de rassemblements mixtes (incluant des migrateurs et hivernants en transit) avec d'autres corvidés. La désertion des colonies et la discrétion de l'espèce au cœur de l'été est frappante sur le graphique de phénologie.

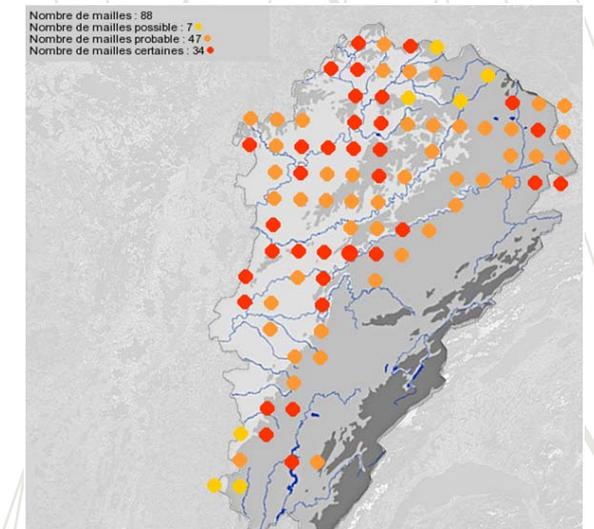


Choucas des tours © Cyril Sénéchal



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Choucas des tours en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012).





Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté

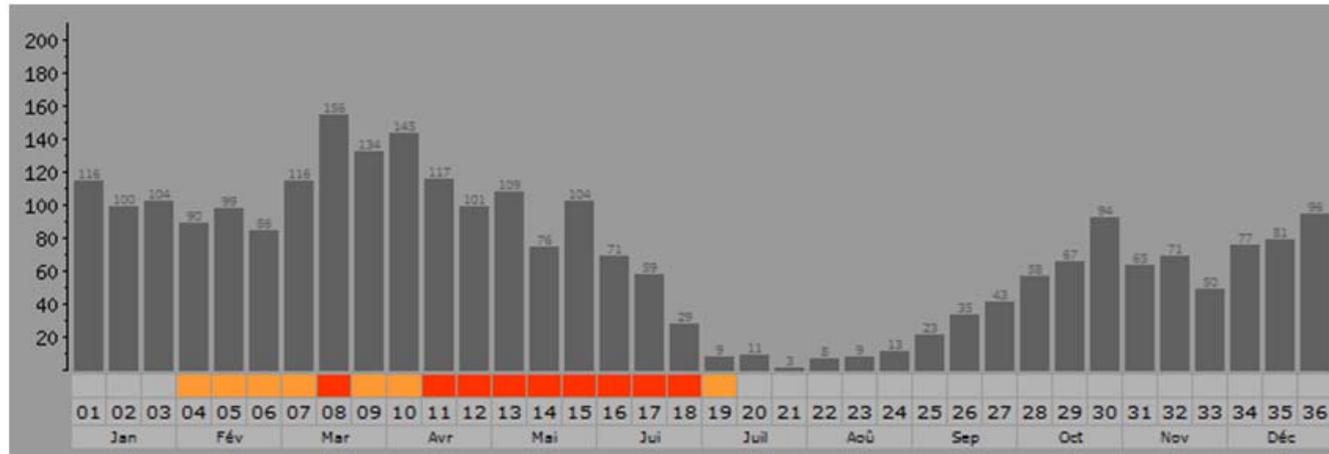


PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

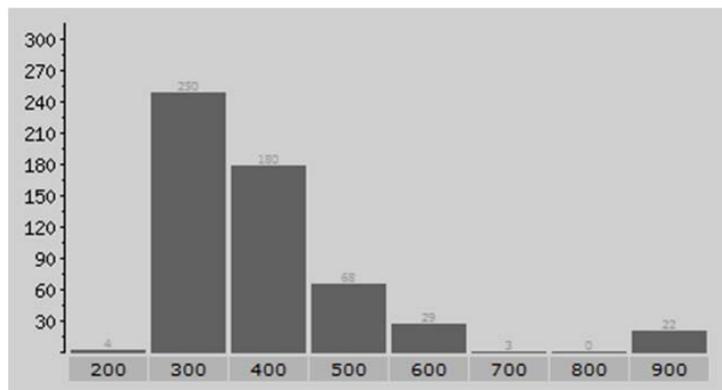
Choucas des tours // *Corvus monedula*



Phénologie du Choucas des tours en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

Les déclinés notés sont en général imputables à la destruction de sites de nidification : abattage de vieux arbres d'ornements pour raison sécuritaire, rénovation de bâtiments. A plus long terme et de manière moins ostensible, la diminution des ressources alimentaires (gros insectes) liée à l'intensification de l'agriculture et au traitement des espaces verts des sites urbains peut éroder les populations de ce corvidé. A l'échelle régionale, le suivi et la



Répartition altitudinale du Choucas des tours en période de reproduction en Franche-Comté

conservation des plus belles colonies connues pourrait être une démarche utile. La sensibilisation des municipalités et des propriétaires de vieux bâtiments à la conservation des cavités pourrait être bénéfique à tout un cortège cavernicole. Les exemples de Refuges LPO comme ceux de Besançon (avec la ville) ou de la Saline royale d'Arc-et-Senans (avec le Conseil général du Doubs) vont dans ce sens. La conservation d'un Corvidé ne paraît pas évidente en France pour le public et les gestionnaires alors que le Choucas fait partie des espèces prioritaires pour la conservation en Suisse où il est en catégorie vulnérable sur la liste rouge.

Rédaction : Jean-Philippe Paul- mise à jour : juin 2011



Choucas des tours © Frédéric Maillot

Habitat type du Choucas des tours © Guillaume Petitjean





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Cigogne blanche // *Ciconia ciconia*

Statut

Nicheur très rare, migrateur, hivernant très rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	VU (critère D)	oui	Annexe I	oui (nidif.)	2

Répartition et populations

En France, la Cigogne blanche nichait traditionnellement dans les régions du nord-est. L'effectif alsacien (177 couples en 1947) a subi un déclin rapide à partir de 1961 et atteignant le seuil d'extinction en 1974, avec 9 couples seulement. Grâce aux actions de renforcement réalisées en Alsace-Lorraine et surtout à la dynamique naturelle de l'espèce, 138 couples nichaient de nouveau en 1990 et 414 en 2007. Cette progression spectaculaire se caractérise par l'évolution simultanée de la « population originelle alsacienne » et d'une population « colonisatrice », essentiellement sur la façade atlantique. D'après le *Nouvel inventaire des oiseaux de France* (2008), la population française comptait 1 374 couples en 2007. La Cigogne blanche niche principalement en Alsace (414 couples en 2007) et sur la façade atlantique : Aquitaine (230 en 2005, dont 141 en Gironde), Charente-Maritime (223 nids en 2007), Pays de la Loire (103 nids en 2007) et Normandie (119 en 2007). L'espèce se reproduit également en Dombes (58 couples en 2006) et en plus petit nombre sur le reste du territoire.

La Cigogne blanche a niché pour la première fois en Franche-Comté en 1991 (commune de Cenans, en Haute-Saône). En 2009, 7 couples se sont reproduits dans la région : un en Haute-Saône, et six dans le Territoire de Belfort. Depuis quelques années, selon les tentatives plus ou moins abouties ou temporaires, on compte en général plus de 5 couples dont la plupart dans le Territoire de Belfort. Dans le Jura, un à deux couples en moyenne tentent de s'installer annuellement (Dole, Combe d'Ain, région de Champagnole). En Haute-Saône, le site historique de Cenans peut être renforcé par des tentatives ponctuelles (secteur de Vesoul en 2011). Dans le Doubs, la Cigogne blanche ne niche toujours pas.

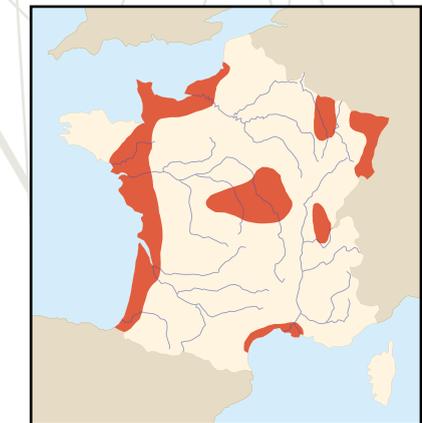
Habitat et écologie

La Cigogne blanche fréquente des zones souvent caractérisées par une mosaïque de milieux (prairies naturelles, marais doux à saumâtres, cultures, zones bocagères) dont la végétation n'est pas trop haute. Le mode d'exploitation extensif de ces zones favorables apparaît indispensable à leur fréquentation. La Cigogne blanche se nourrit essentiellement de vers de terre, de petits rongeurs, d'amphibiens, de poissons, de petits reptiles, d'insectes (odonates, orthoptères mais surtout coléoptères aquatiques capturés dans les mares des prairies), etc.

En Franche-Comté, des cigognes peuvent être observées toute l'année, mais elles sont cependant rares en hiver (en général des nicheurs hivernant dans le secteur du nid). Les cigognes qui ont réalisé leur migration arrivent en Franche-Comté dès le début du mois de février et se cantonnent au mois de mars. Elles quittent la région à la fin de l'été. Après avoir construit un nid d'un diamètre d'un mètre vingt environ, la femelle y pond de deux à six œufs. Sans attendre la fin de la ponte, les parents se relaient pour couvrir.

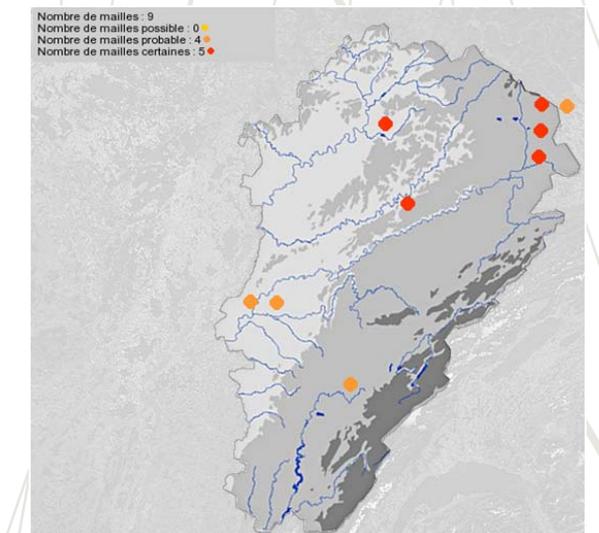


Cigogne blanche © Cyril Sénéchal



Nidification de l'espèce en France
© *Nouvel inventaire des oiseaux de France*
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Cigogne blanche en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

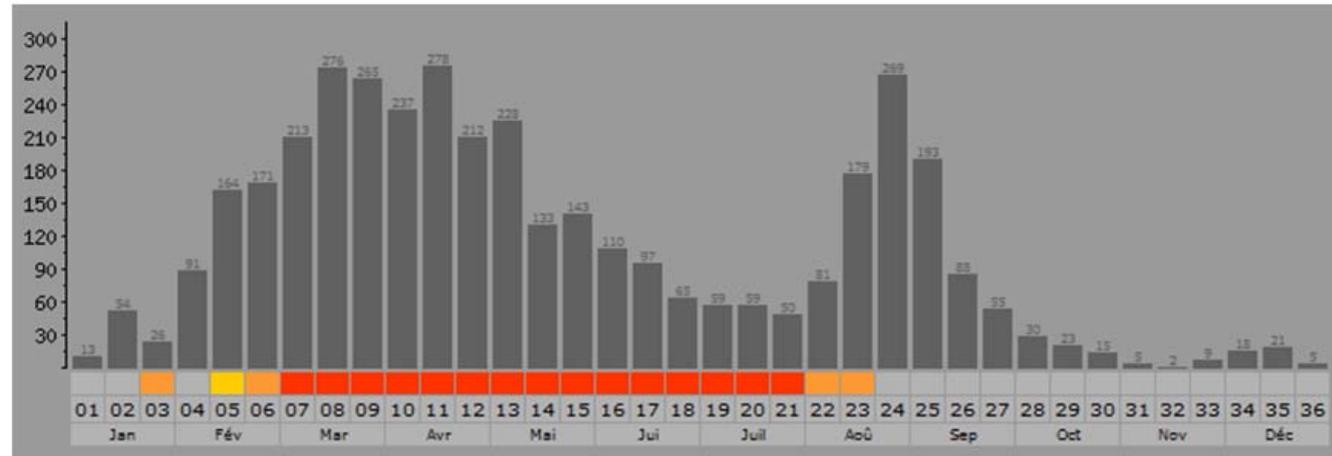


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Cigogne blanche // *Ciconia ciconia*



Phénologie de la Cigogne blanche en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

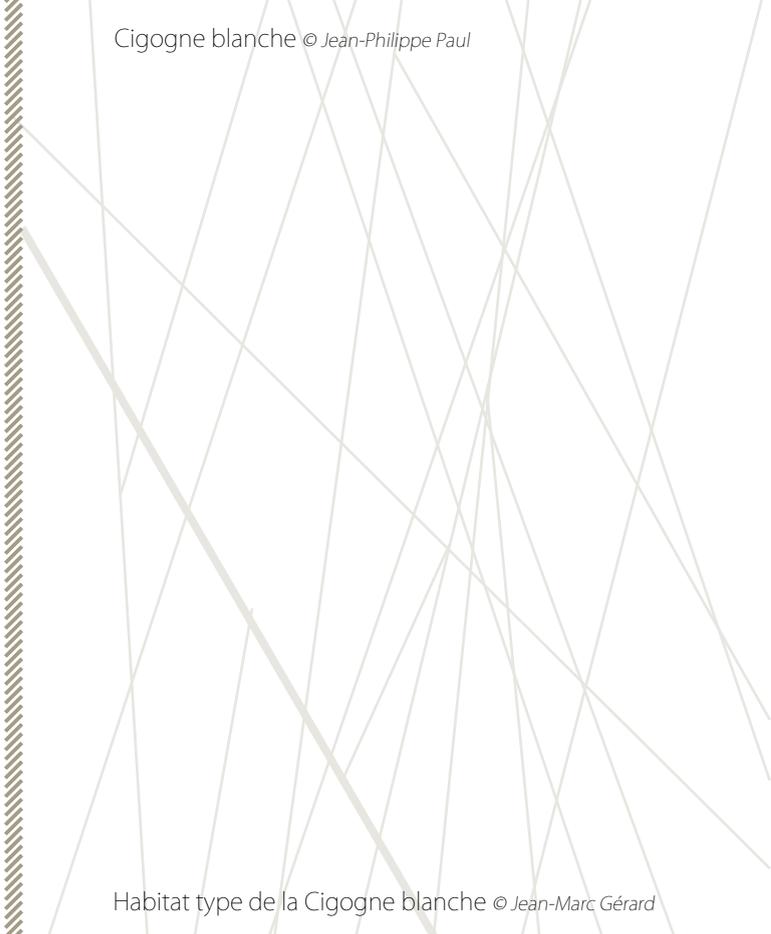
La Cigogne blanche est l'une des espèces européennes qui a subi un des déclinés les plus rapides au 20^{ème} siècle. Bien que son statut se soit sensiblement amélioré en France, l'espèce reste menacée par la disparition ou la dégradation des lieux d'alimentation et de reproduction, les collisions, les électrocutions par les lignes moyenne ou haute tension et les conditions dans les quartiers d'hiver en Afrique.

En Franche-Comté, la Cigogne blanche est menacée par l'intensification agricole, qui se traduit par des surfaces cultivées de plus en plus importantes, au détriment des prairies humides sur lesquelles elle chasse. Les causes d'échec de la reproduction (échouée 3 années de suite sur la commune de Charmois) pourraient être précisées par des investigations toxicologiques. L'espèce bénéficie de la pose de plateformes de nidification (à Bannans dans le Doubs, à Marigny et Châtillon, Orgelet ou au Pasquier dans le Jura, à Arc-lès-Gray, à Montigny-lès-Vesoul en Haute-Saône, etc.), parfois dans l'espoir de détourner ou déplacer les sites de nid des pylônes électriques problématiques ou dangereux. Ces opérations doivent être cadrées au maximum et réalisées dans des conditions optimales (calendrier notamment) par des acteurs complémentaires et compétents pour éviter l'échec de la reproduction. L'espèce fait ainsi l'objet d'un suivi tout particulier dans le cadre des projets synergiques de réflexions sur les collisions/électrocutions sur les lignes aériennes électriques. Le Centre ATHENAS, la CPEPESC Franche-Comté et la LPO Franche-Comté sont investis à leur niveau dans cette problématique avec ERDF et surtout sa filiale RTE (Réseau de Transport d'Électricité) exploitants principaux du réseau électrique régional.

Rédaction : Caroline Mangin et Jean-Michel Gatefait – mise à jour : mai 2011



Cigogne blanche © Jean-Philippe Paul



Habitat type de la Cigogne blanche © Jean-Marc Gérard





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Cigogne noire // *Ciconia nigra*

Statut

Nicheur ancien et suspecté, migrateur, hivernant occasionnel en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
EN	DD	oui	Annexe I	Oui (nidif.)	1

Répartition et populations

En France, la population de cette espèce emblématique est tantôt bien suivie tantôt soumise à une certaine confidentialité. Ceci ajouté aux cas de nidification occasionnels ou suspectés et non confirmés conduit à une fourchette assez large de 20-40 couples répartis entre le nord-est de la France (notamment Champagne-Ardenne, Lorraine et Bourgogne) et l'Anjou. La tendance générale serait à l'accroissement constant mais très lent en France comme dans la plupart des pays d'Europe. Néanmoins, cette espèce reste rare partout et la situation peut localement être moins positive.

En Franche-Comté, la Cigogne noire est un migrateur assez fréquent observé un peu partout en très petit nombre. En revanche, concernant les indices de nidification, son statut se situe entre le mythe et la réalité. Bien que l'espèce ait fait son retour en France en tant que nicheur au milieu des années 1970 par notre région (secteur de Poligny), aucun nid n'y a été découvert depuis. Seul un fort indice a été obtenu en 1996 en Bresse avec l'observation d'un jeune fraîchement volant fin juin au bord d'un étang. Cette observation prend tout son sens car elle avait été précédée et suivie de cas d'hivernage dans le même secteur. Depuis, la Cigogne noire est redevenue un mythe entretenu à juste titre par les observations répétées en des lieux favorables (surtout en Forêt de Chaux dans le Jura et dans le nord de la Haute-Saône/Territoire de Belfort) et/ou par les rares observations estivales du mois de juin (3,25 % des observations). La population actuelle est donc inconnue mais un couple (voire davantage) peut nicher à l'insu des observateurs, au moins occasionnellement, d'autant que notre région favorable et géographiquement voisine des départements occupés. Les potentialités d'installation sont en outre augmentées par l'accroissement du nombre de migrateurs survolant notre région, comme cela a pu être observé dans d'autres régions (cols pyrénéens, Rhône-Alpes). La moyenne du nombre de données par an est passée de 28 sur la décennie 1991-2000 à 84 sur la décennie 2001-2010.

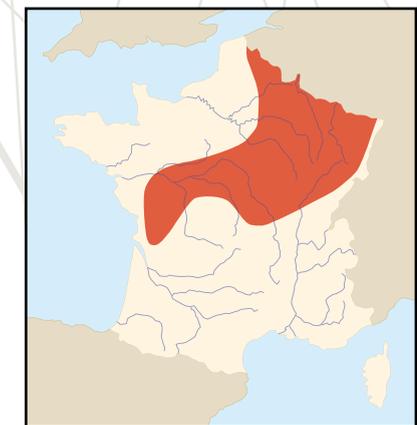
Habitat et écologie

La Cigogne noire niche de façon isolée au cœur de vastes forêts mûres de plaine. Elle s'installe beaucoup plus rarement dans des massifs modestes ou en bocage. L'espèce choisit généralement la branche latérale d'un gros chêne pour installer son nid imposant. Les secteurs de gagnage, pouvant se situer à 10 km du site de nid, voire davantage, sont constitués de petites rivières, ruisseaux, fossés et étangs forestiers ou prairiaux.

Migratrice, la Cigogne noire est observée surtout de mars à mai (pic printanier mi-mars) et en août-septembre. Les données estivales sont rares et peuvent concerner des erratiques comme des nicheurs méconnus. Les données hivernales, occasionnelles, pourraient évoquer la sédentarité d'oiseaux nicheurs. L'arc jurassien semble présenter la particularité d'un passage prénuptial au moins aussi important que le passage postnuptial alors que ce dernier est en général nettement supérieur ailleurs en France.

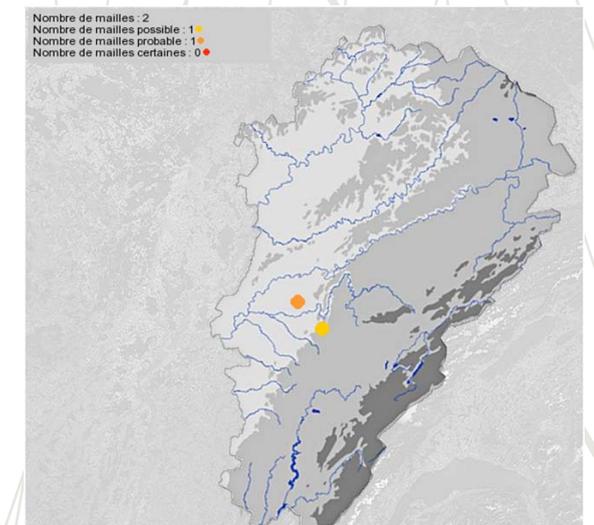


Cigogne noire © Daniel Bouvot



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Cigogne noire en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012).





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

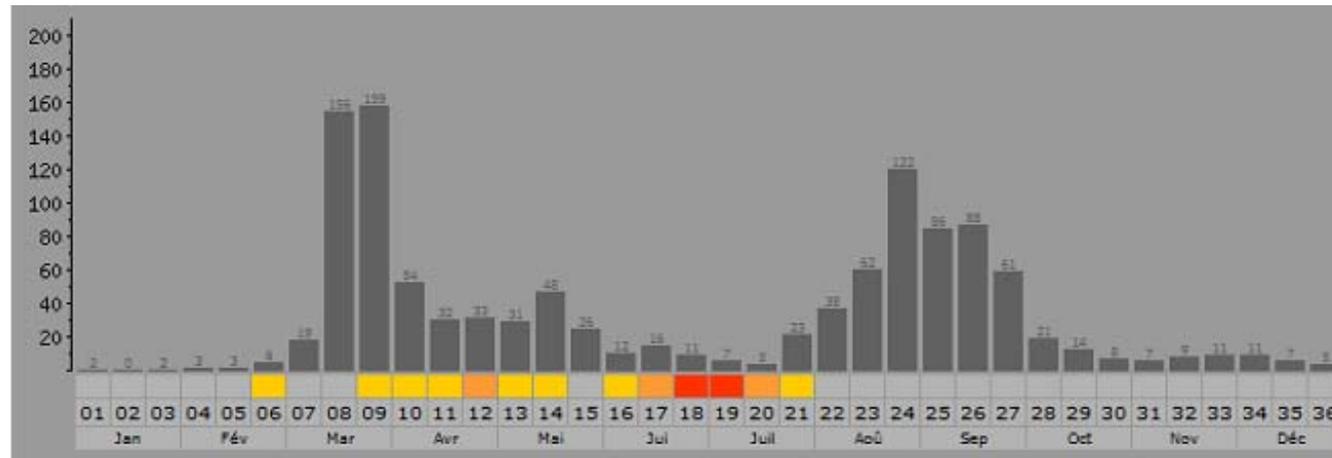


PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Cigogne noire // *Ciconia nigra*



Phénologie de la Cigogne noire en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

La grande rareté de l'espèce explique sa vulnérabilité à toute échelle. Une gestion forestière qui évite d'abaisser l'âge d'exploitation joue un rôle important dans les potentialités de reconquête de l'espèce. De même une quiétude absolue et une préservation de la structure paysagère aux abords du nid devront accompagner la découverte éventuelle d'un nid franc-comtois.

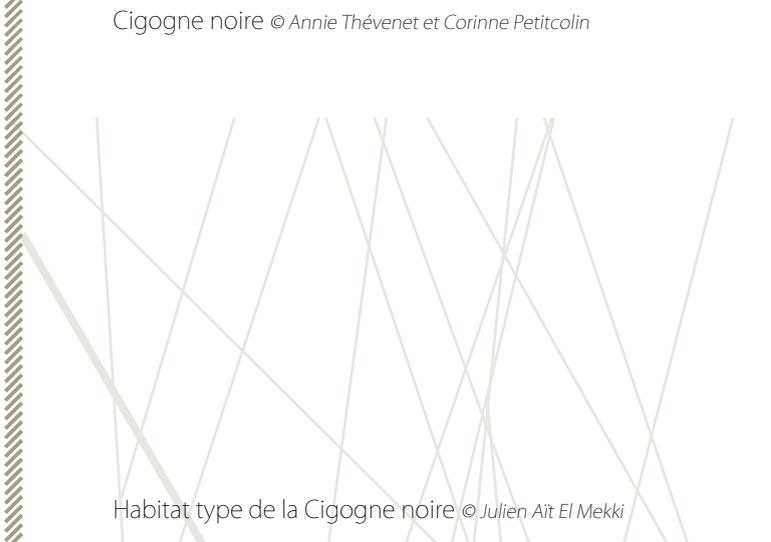
Concernant les zones de gagnage, la diversité et la conservation des petites zones humides (ruisseaux, mares, prairies etc.) sont des facteurs essentiels à la qualité générale d'un habitat accueillant pour la Cigogne noire. Enfin, tout risque de collision ou d'électrocution doit être évité dans un rayon de 15 km autour du site de nid et 1,5 km de part et d'autre des ruisseaux utilisés pour l'alimentation des nicheurs.

L'Office national des Forêts et la LPO Franche-Comté assurent un échange d'informations effectif, parfois très localement, ce qui permet une veille intéressante sur les observations (notamment intraforestières).

Rédaction : Jean-Philippe Paul- mise à jour : juin 2011



Cigogne noire © Annie Thévenet et Corinne Petitcolin



Habitat type de la Cigogne noire © Julien Ait El Mekki





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Cincle plongeur // *Cinclus cinclus*

Statut

Nicheur sédentaire en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	DD	oui	-	oui (< 400 d'alt.)	4

Répartition et populations

En France, on le retrouve au Sud-est d'une ligne Bayonne – Mézières et abonde localement dans les massifs montagneux, comme en Auvergne où sa densité peut atteindre 19,6 couples pour 10 kilomètres de rivière. La population française est estimée à environ 10000 - 50000 couples et la population Suisse voisine est estimée entre 3000 et 5000 couples.

En Franche-Comté, le Cincle plongeur est présent dans les zones de relief, jusqu'à 1065 mètres d'altitude. Sa population est estimée à 950 - 1850 couples après une étude spécifique en 2011 visant à mieux connaître la situation régionale. Dans le département du Doubs on retrouve le plus gros des effectifs sur le Lison, la Loue, le Dessoubre et le Doubs. Dans le Territoire de Belfort, l'espèce est notamment présente sur la Savoureuse en amont de Belfort, le Rhôme, la Rosemontoise et l'Allan. Dans le Jura, l'espèce est notée principalement sur l'Ain en amont du barrage de Vouglans, la Valouse, et la Saine mais est également présente sur beaucoup d'autres rivières. En Haute-Saône, peu de données existent à l'exception de la Semouse, du Rahin et de l'Ognon en amont de Mélisey. Le cincle plongeur est absent des basses vallées de la Loue, du Doubs et de l'Ognon ainsi que de la Bresse comtoise et de la vallée de la Saône. Le sud du Jura, notamment sur les affluents de la Bienne, ainsi que la dépression sous vosgienne, souffrent sans doute d'un manque de prospection.

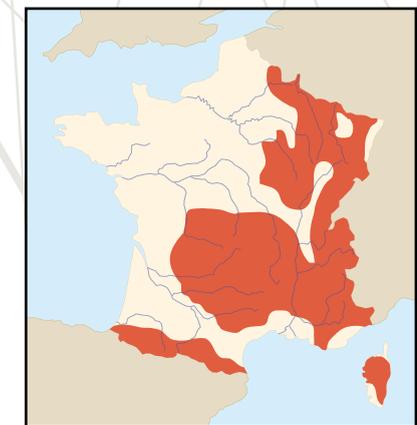
Habitat et écologie

Le cincle plongeur fréquente les cours d'eau limpide à forte granulométrie, dont la déclivité importante favorise l'oxygénation de l'eau avec si possible des seuils et des cascades. Il se nourrit principalement de macro-invertébrés aquatiques tels que les larves de trichoptères ou de plécoptères et plus occasionnellement d'amphipodes ou d'alevins. Pour capturer ses proies, il nage et marche sous l'eau, c'est d'ailleurs le seul passereau capable de telles prouesses. En dehors de courtes phases de dispersion, excédant rarement 100 km (du moins en Europe occidentale), il ne vit qu'à proximité immédiate de l'eau. On l'aperçoit souvent voler en suivant les courbes de la rivière, n'hésitant pas à se laisser tomber dans l'eau, lorsqu'il se sent menacé. Son attirance pour l'élément liquide ne s'arrête pas là puisqu'il construit toujours son nid à l'aplomb de l'eau, sur un muret, une berge ou un pont, présentant des anfractuosités.

Le Cincle plongeur est fidèle à son site de nidification qu'il réutilise souvent plusieurs années, notamment dans le cas des nids présents sur des constructions anthropiques. En période de reproduction, son territoire est compris entre 200 et 2100 m de cours d'eau, selon la qualité de celui-ci. Les couples se forment dès le mois de janvier ou février et les pontes les plus précoces ont lieux fin février.

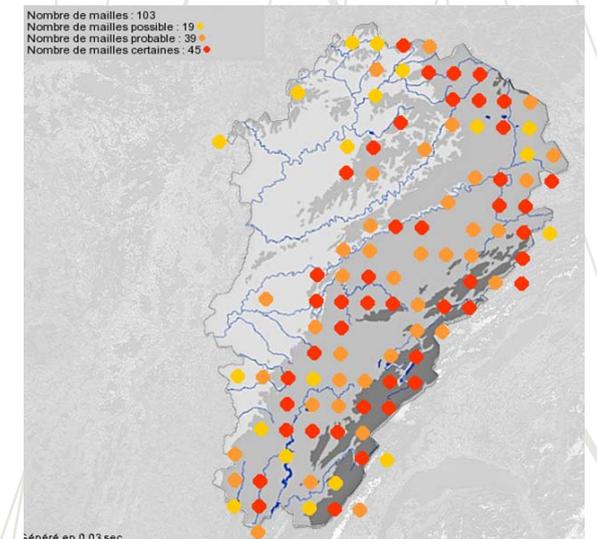


Cincle plongeur © Christophe Crimmers



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Cincle plongeur en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012).





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Cincle plongeur // *Cinclus cinclus*

Il s'agit d'une espèce sédentaire qui migre occasionnellement en hiver, lorsque la surface des cours d'eau gèle. C'est notamment le cas à haute altitude et très probablement dans certaines combes froides du massif jurassien, bien qu'aucune donnée ne permet de l'affirmer. Au mois de juillet, les observations de cincles se font plus rares du fait de la mue des adultes et de la dispersion des jeunes de l'année.

Menaces et priorités de conservation

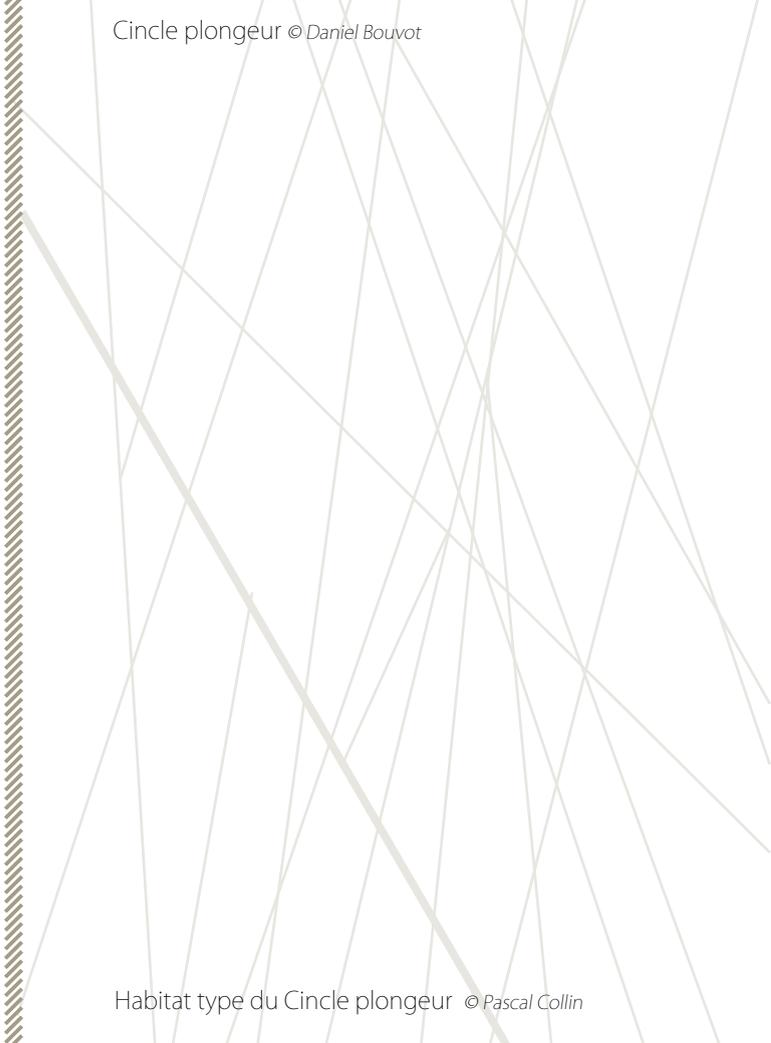
À l'échelle régionale, le Cincle plongeur ne semble pas menacé mais les données sont insuffisantes pour se prononcer sur les tendances des effectifs de l'espèce. Étant une espèce très spécialiste, elle est potentiellement sensible aux modifications importantes de son milieu, au recalibrage des rivières et au défrichage excessif des berges. La suppression des ponts, des barrages et des vannages en pierre, souvent remplacés par du béton, sont également des facteurs importants à prendre en compte dans la disparition des sites de nidification. Des aménagements simples comme la pose de nichoirs semblent être un moyen efficace de pallier le manque de cavités.

Le cincle plongeur peut également être affecté par des variations importantes du niveau de l'eau. Les crues naturelles, ou dues à la vidange de réservoirs, peuvent entraîner la dérive vers l'aval des invertébrés aquatiques, diminuant ainsi la ressource alimentaire. Si ces événements surviennent en période de reproduction, il est possible que les nids soient emportés, causant la perte des nichées. En été au contraire, les pompages en eau peuvent provoquer une baisse du niveau des rivières, allant parfois jusqu'à l'assèchement total ou partielle d'un cours d'eau. Avec la diminution du débit, associé à l'augmentation de la température, il est possible d'observer un phénomène d'eutrophisation du milieu, comme ce fut le cas en 2010 dans la vallée de la Loue avec un risque fort en 2011 également. La période estivale connaît également une augmentation importante de la pression anthropique du fait des loisirs de plein air tels que la pêche ou le canoë.

Rédaction : Florent Spinnler – mise à jour : avril 2011



Cincle plongeur © Daniel Bouvot



Habitat type du Cincle plongeur © Pascal Collin





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



avec le Fonds Européen de Développement Régional



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Circaète Jean-le-Blanc // *Circaetus gallicus*

Statut

Nicheur très rare, migrateur ou estivant rare

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	CR	oui	Annexes I	oui	2

Répartition et populations

Le Circaète Jean-le-Blanc occupe aujourd'hui une grande moitié méridionale du pays, au sud d'une ligne reliant la Vendée, le Loiret et le Jura, avec une concentration de ses effectifs dans un grand quart sud-est. La Normandie et le nord-est de la France ont été abandonnés entre le 19ème et le début du 20ème siècle. Dans les régions voisines de la Franche-Comté, l'espèce a disparu d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne. En Suisse, elle est notée chaque année en été, notamment sur les adrets valaisans, mais n'y niche pas. Ce sont les populations de Rhône-Alpes et de Bourgogne qui sont en contact avec les rares nicheurs franc-comtois.

En Franche-Comté, le Circaète a probablement niché en Haute-Saône avant 1950 et dans le Doubs avant 1970. Il est aujourd'hui confiné en tant que nicheur aux marges méridionales du Jura (Petite Montagne et Haut Jura) avec des incursions irrégulières et à préciser plus au nord (bordure jurassienne jusque dans le Doubs). Les années 2000 ont vu s'accroître le nombre de données d'estivants et d'immatures erratiques dans une moitié sud de la région. Les raisons et les conséquences de ce regain d'observations au nord de sa limite de répartition sont à préciser. Il est possible que des cantonnements aient lieu suite à ce phénomène, à l'exemple du couple qui a séjourné d'avril à août 2010 entre moyenne vallée de la Loue et Forêt de Chaux (Doubs/Jura).

A l'heure actuelle, moins de cinq couples sont connus annuellement et la reproduction n'a effectivement été notée qu'en 2009 (envol d'un jeune en vallée de la Valouse, en Petite Montagne du Jura).

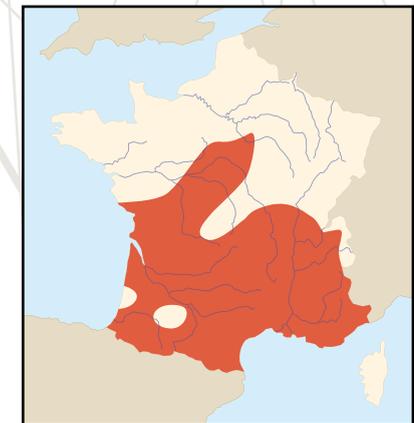
Habitat et écologie

Le Circaète Jean-le-Blanc est un migrateur quittant nos contrées en septembre pour l'Afrique sahélienne et revient fin mars sur les sites de nidification. Il occupe alors les paysages composés de vastes territoires ouverts ou semi-ouverts riches en reptiles, de massifs forestiers calmes pour le site de nid et d'un relief favorisant les ascendances thermiques et les expositions favorables aux microclimats chauds. Les faibles densités dans notre région en limite d'aire semblent induire des tailles de territoires importantes, pouvant atteindre 100 km².

Spécialiste, le Circaète consomme des Reptiles et notamment des serpents. On estime qu'il faut 700 serpents pour nourrir un couple et son jeune entre mars et septembre, ce qui illustre l'importance de cette ressource alimentaire et surtout la qualité des habitats à reptiles. Facteur limitant, cette ressource explique le faible taux de reproduction de l'espèce (un seul œuf pondu pour un succès faible souvent de 0,5 jeune à l'envol par couple).

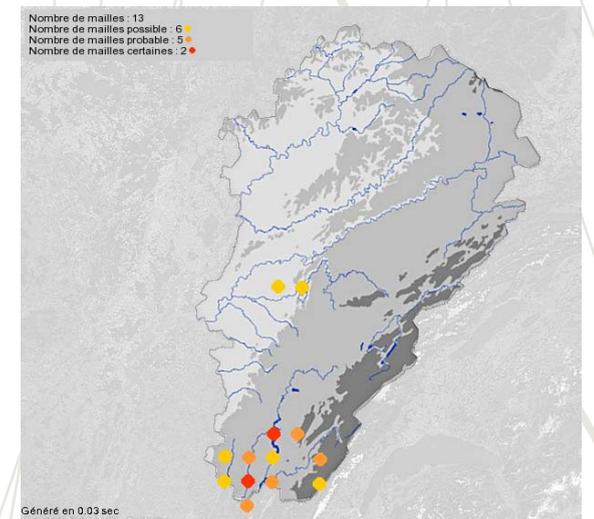


Circaète Jean-le-Blanc © Jean-Philippe Paul



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Circaète Jean-le-Blanc en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)



Généré en 0.03 sec
© Callisto



**Liste
rouge**
des **vertébrés**
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Circaète Jean-le-Blanc // *Circaetus gallicus*

Menaces et Conservation

Comme tous les rapaces, le Circaète Jean-le-Blanc est protégé et sa possible recolonisation sera probablement liée à cette condition. Ce grand rapace peut être victime de collisions avec des câbles du réseau électrique et subir des dérangements significatifs par les sports de vol libre sur les versants où il chasse (parapentes par exemple). Sur les sites de reproduction, l'arbre porteur du nid devra faire l'objet d'une protection et d'une quiétude stricte en partenariat avec les gestionnaires forestiers. La qualité des habitats naturels abritant sa principale ressource alimentaire (les Reptiles) est un élément essentiel à la conservation du Circaète. Les actions à large échelle influant sur la qualité des paysages, comme le réseau Natura 2000 ou le futur Schéma régional de cohérence écologique, sont à même d'apporter des solutions durables à la préservation de cette espèce qui peut alors être indicatrice du succès de ces politiques. En limite d'aire, la Franche-Comté peut en outre jouer un rôle prioritaire dans la recolonisation vers le nord de cette espèce.

Rédaction : Jean-Philippe Paul – mise à jour : février 2011



Circaète Jean-le-Blanc © Jean-Philippe Paul

Zone de chasse © Laurent Delafolloye





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Courlis cendré // *Numenius arquata*

Statut

Nicheur et migrateur peu commun en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	EN (critère D1)	-	-	oui (nidif)	2

Répartition et populations

Le Courlis cendré est assez largement réparti mais peu commun en France à l'exception de la région méditerranéenne et du Nord-Pas-de-Calais. Il se reproduit néanmoins surtout dans l'Est, le Nord-Est et la Bretagne. La population nationale est proche de 1500 couples dont plus de la moitié de la vallée de la Saône à la vallée du Rhin. Le statut vulnérable de ce grand limicole est argumenté par un net déclin récent qui fait suite à une période florissante pour l'espèce au milieu du 20ème siècle.

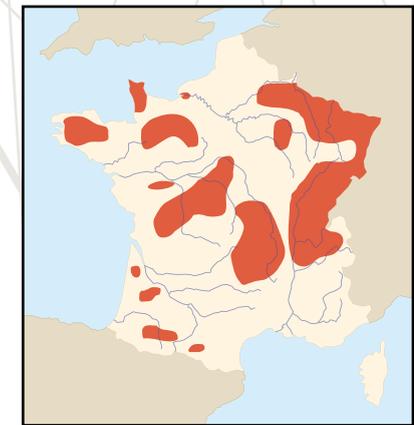
En Franche-Comté, l'espèce est répandue dans la plupart des vallées alluviales de plaine ainsi que dans les grandes prairies humides d'altitude depuis sa colonisation de la région au milieu du 20ème siècle. Une évaluation récente qui compile les résultats d'études ornithologiques du réseau Natura 2000 et ceux de l'enquête sur les limicoles nicheurs en 2010 permet d'annoncer une population régionale de 120-134 couples nicheurs, soit 8-9% de la population française. Les effectifs se répartissent comme suit : 22-25 couples dans le Doubs (essentiellement dans le Bassin du Dugeon), 31-35 couples dans le Jura (vallées alluviales du Bas Jura de la vallée du Doubs à la Vallière en passant par la Bresse jurassienne), 62-69 couples en Haute-Saône (vallée de la Saône et ses affluents), Territoire de Belfort (5 couples).

L'évolution des effectifs régionaux marque un recul net sur la période récente. La longévité des adultes et leur fidélité aux sites de reproduction tend à atténuer localement la perception d'un déclin pourtant bien réel. La diminution calculée sur la base des deux enquêtes sur les limicoles nicheurs (1996 et 2010) est estimée à plus de 25% en 15 ans sur l'ensemble de la région. Elle est comparable et fiable dans le Doubs (22%) et en Haute-Saône (24%). Elle est plus spectaculaire dans le Jura (90%) mais imputable en partie au moins à une possible surestimation des effectifs au début des années 1990 dans l'atlas départemental (300 couples contre 10 fois moins aujourd'hui). L'espèce est toujours aussi rare dans le Territoire de Belfort.

La distribution a surtout évolué dans le Jura où l'espèce a quasiment disparu des plateaux (vallées de l'Angillon, de l'Ain, de la Thoreigne, de la Valouse et du Suran) et elle s'est contractée en plaine (vallées de l'Ognon, du Doubs, de l'Orain, de la Brenne et de la Seille notamment) avec un abandon de la vallée de la Loue. Le Courlis cendré est ainsi l'une des espèces qui a le plus décliné dans le département du Jura ces vingt dernières années. Il est en outre en fort déclin en Alsace et sur le point de disparaître de Suisse.

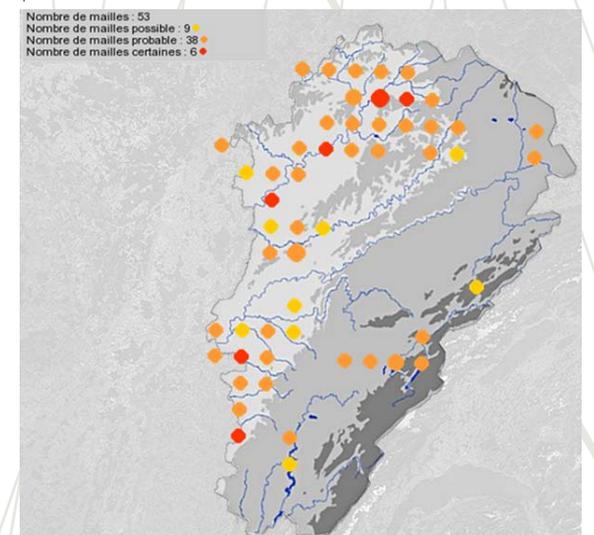


Courlis cendré © Christophe Mauvais



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Courlis cendré en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Courlis cendré // *Numenius arquata*

Habitat et écologie

Le Courlis cendré anime de ces cris flûtés les grandes prairies humides, les prairies de fauche et les abords immédiats des zones humides (marais, tourbières). Limité par la fermeture du milieu et par le morcellement des cultures, il présente ses plus belles populations régionales dans la vallée de la Saône (Haute-Saône), le bassin du Drugeon (Doubs) et la vallée de la Vallière (Jura). Les couples s'installent aussitôt arrivés de migration entre mi-février et mi-mars. En juin, la plupart des couples ont achevé leur tentative de nidification et l'espèce disparaît discrètement de la région au milieu de l'été. De rares mentions hivernales traduisent le plus souvent des mouvements liés à des vagues de froid sur le littoral.

Menaces et priorités de conservation

Le Courlis cendré est le représentant emblématique des oiseaux nichant au sol dans les grandes prairies franc-comtoises, ambassadeur du cortège de passereaux, d'insectes et de fleurs qui s'épanouit avant les fauches. L'évolution négative des effectifs de cette espèce patrimoniale traduit un réel manque de succès de reproduction. L'avancée irréfutable des dates de fauche à grande échelle, la mécanisation brutale et généralisée des activités agricoles à partir des années 1970 ainsi qu'une prédation probablement plus importante induite par les activités humaines sont autant de facteurs qui ont accompagné de façon dramatique la réduction de la superficie et de la qualité des prairies au profit de la culture de maïs et de « champs de pissenlits » notamment. La quasi-totalité des populations régionales se situe dans le réseau Natura 2000, à l'exception notable des vallées de l'Ognon et de la Vallière. De véritables mesures agroenvironnementales à large échelle et à long terme auraient de bonnes potentialités de réussite pour la sauvegarde de cette espèce fidèle et longévive. Force est de constater que le déclin du Courlis cendré pointe les insuffisances des mesures prises dans les milieux prairiaux, réduisant à beaucoup de désillusions les actions tentées localement en partenariat avec les agriculteurs ou dans les zones protégées. Pourtant, seules la poursuite et l'accélération de ces mesures contractuelles ou réglementaires pourront stabiliser la tendance observée pour le Courlis cendré et le cortège associé. Sans cela, il est assurément vain de focaliser sur les mesures visant à limiter les prédateurs. Avec près de 10% des effectifs nationaux, un statut de conservation défavorable, un cortège d'espèces patrimoniales associé et des leviers d'actions identifiés, le Courlis cendré est une forte priorité de conservation dans l'avifaune régionale.

Rédaction : Jean-Philippe Paul- mise à jour : avril 2011



Courlis cendré © Frédéric Maillot

Habitat type de l'espèce © Laurent Delafolloye





Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Engoulevent d'Europe // *Caprimulgus europaeus*



Engoulevent d'Europe © Cyril Sénéchal

Statut

Nicheur et migrateur rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	VU (critère D1)	oui	Annexe I	oui (nidif)	3

Répartition et populations

L'Engoulevent d'Europe est répandu dans l'ensemble de la France mais il est moins commun dans le tiers nord. Sa population, difficile à estimer à une telle échelle, serait de 50 000 – 100 000 couples.

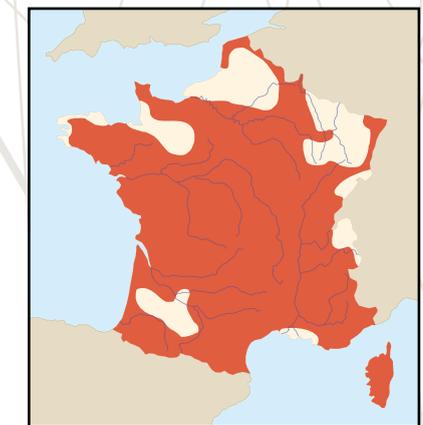
En Franche-Comté, l'Engoulevent d'Europe présente une distribution singulière constituée de deux bastions principaux et de quelques stations isolées.

Une population se trouve sur les plateaux et pelouses calcaires du centre de la Haute-Saône, de la région de Vesoul au nord (une douzaine de communes pour près de 30 chanteurs recensés en 2006) jusqu'aux monts de Gy au sud (2 communes pour moins de 5 chanteurs connus). Ailleurs dans ce département, l'espèce est ponctuellement présente à Champlitte et peut passer inaperçue en quelques stations isolées. A l'heure actuelle, la population de Haute-Saône peut être prudemment estimée à une cinquantaine de couples.

Une seconde population se trouve dans un contexte différent en Petite Montagne du Jura. L'espèce y occupe les pelouses et coteaux buissonneux dominant les vallées de l'Ain et de la Valouse, dans une moindre mesure le Suran et la Balme d'Epy. Les effectifs sont concentrés dans la partie méridionale de la Petite Montagne auquel s'ajoute un noyau important excentré sur le plateau d'En Sapey à Meussia et Coyron. La population du Jura méridional est estimée à au moins 60 couples (dont 47-48 chanteurs recensés en 2006 sur la seule Zone de protection spéciale Petite Montagne du Jura).

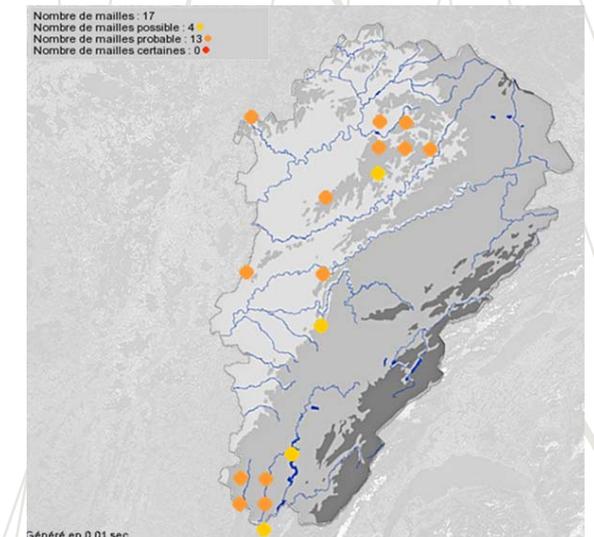
Ailleurs, l'espèce est rare et localisée, parfois opportuniste et irrégulière : Massif de la Serre, coteaux de Salins-les-Bains (Jura), Côte de Quingey (Doubs), terrain militaire du Territoire de Belfort, etc.

La population régionale peut être prudemment estimée à environ 150 couples à l'heure actuelle. La tendance générale est délicate à évaluer par manque de suivis anciens mais il semble que l'espèce ait au moins abandonné les stations d'altitude qu'il occupait jusque dans les années 1960 (tourbières de la montagne jurassienne notamment) ainsi que quelques corniches ou coupes forestières de vallée de la Loue et de la partie centrale du Revermont (région de Lons-le-Saunier). L'atlas régional des oiseaux nicheurs de 1984 n'évoquait pas la présence de l'espèce en Petite Montagne (méconnaissance ?) mais proposait une répartition plus étendue sur les plateaux du Doubs notamment. Plus tard (1993), l'atlas départemental du Jura ne mentionnait pas l'espèce au nord de Lons-le-Saunier. Au final, l'évolution des connaissances mêlée à l'évolution de l'espèce donne une vision assez complexe de la situation. L'Engoulevent peut en outre encore aujourd'hui passer inaperçu de façon isolée dans une coupe forestière ou sur une corniche du Revermont.



Nidification de l'espèce en France © Nouvel inventaire des oiseaux de France Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de l'Engoulevent d'Europe en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)



Généré en 0.01 sec



Liste rouge

des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



avec le Fonds Européen
de Développement Régional



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Engoulevent d'Europe // *Caprimulgus europaeus*

Habitat et écologie

En Franche-Comté, l'Engoulevent recherche ses exigences thermophiles dans des situations locales particulières à faible pluviométrie ou des microclimats à bonne exposition et sol drainant. Les coteaux, corniches ou plateaux calcaires ensoleillés en déprise agricole, souvent transitionnels entre une relique de pelouse à genévriers et une forêt riche en Pins et en Buis, sont l'habitat majoritaire dans la région. Les coupes forestières sont occupées occasionnellement. L'originalité de la population de Petite Montagne, par rapport à celle de Haute-Saône, tient dans l'altitude moyenne de la zone et dans la pluviométrie associée. Cette population jurassienne se tient entre 370 et 670 mètres d'altitude (moyenne 545 m) contre 300-400 mètres en Haute-Saône. La pluviométrie annuelle d'environ 1300-1600 mm en Petite Montagne est plus d'une fois et demie supérieure à celle arrosant les plateaux centraux de Haute-Saône.

L'espèce arrive de migration tout début mai (occasionnellement fin avril) mais son chant territorial caractéristique est surtout émis à partir du milieu de ce mois jusqu'en juillet. Nichant de façon cryptique à même le sol, l'espèce offre rarement des indices certains de nidification. Papillons de nuit et Coléoptères représentent l'essentiel de son régime alimentaire.

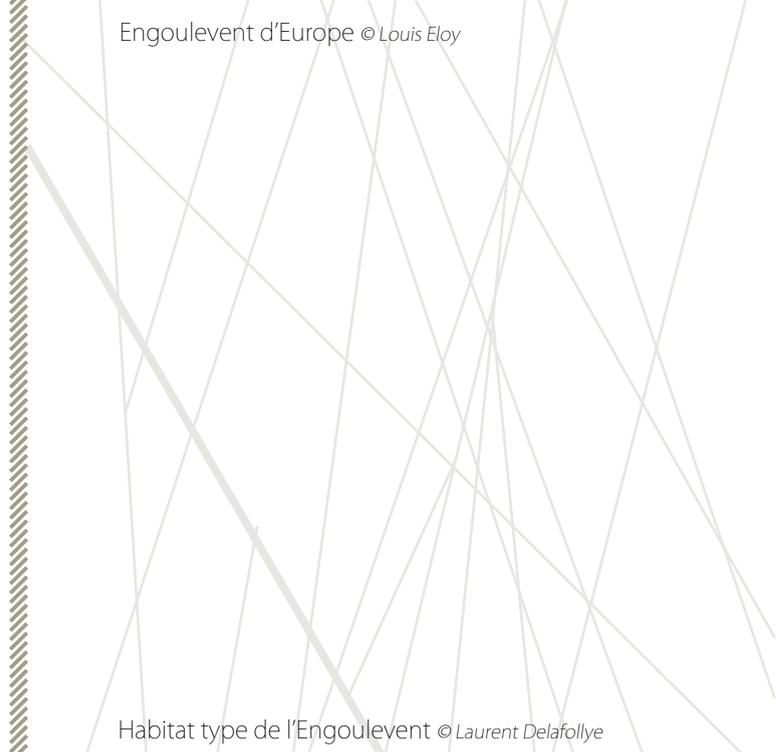
Menaces et priorités de conservation

Le quart nord-est de la France est peu peuplé par cette espèce en déclin et la Franche-Comté se trouve en marge de l'aire principale. L'espèce a perdu 20 % de sa répartition en 30 ans en Rhône-Alpes et 30 % en 20 ans en Suisse voisine. L'Engoulevent utilise des habitats morcelés dans notre région et non de grands ensembles de landes ou de maquis. Ceci fragilise les populations (isolées de fait) et rend la gestion lourde et souvent ponctuelle (une action importante peut ne concerner que quelques couples par exemple). A l'heure actuelle, près des trois quarts de la population régionale de cette espèce d'intérêt communautaire se trouve au sein du réseau Natura 2000 et des Zones de protection spéciale de Petite Montagne du Jura, du Massif de la Serre, des pelouses de la région vésulienne et de la vallée de la Colombine. La gestion conservatoire des pelouses et des milieux forestiers attenants, via les documents d'objectifs de ce réseau Natura 2000 régional, constitue une action synergique à large échelle adaptée à la conservation de l'Engoulevent d'Europe, de ses proies et des espèces associées.

Rédaction : Jean-Philippe Paul- mise à jour : avril 2011



Engoulevent d'Europe © Louis Eloy



Habitat type de l'Engoulevent © Laurent Delafollye





Liste rouge
des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Faucon pèlerin // *Falco peregrinus*

Statut

Nicheur, migrateur et hivernant en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	VU	oui	Annexe I	oui (nidif.)	2

Répartition et populations

En France, le Faucon pèlerin occupe surtout la moitié sud-est de la France, et notamment les massifs montagneux sous une diagonale reliant la Lorraine et l'Aquitaine, ainsi qu'une partie des côtes bretonnes et de la Manche. La population nationale est évaluée en 2002 à 1250 couples dont la plus grande part est localisée en Rhône-Alpes, Franche-Comté, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Midi-Pyrénées. La tendance récente est à une recolonisation générale amorcée depuis les années 1980 et faisant suite à une période sombre pour l'espèce au milieu du 20ème siècle. Ainsi, la population nationale a été multipliée par dix en quarante ans.

En Franche-Comté, le Faucon pèlerin est emblématique et fait l'objet de suivis fins depuis plusieurs décennies par diverses associations locales, départementales ou régionales. Il occupe essentiellement le massif jurassien de la bordure jurassienne à la Haute Chaine en passant par les reculées, ainsi que le massif vosgien. Ailleurs il est très sporadique et davantage en milieu artificiel. La population régionale avoisine les 120-140 couples dont 110-130 dans le Doubs et le Jura. La Franche-Comté abrite ainsi près de 10% de la population nationale.

Certains indicateurs marquent une stabilisation (nombre de couples adultes), d'autres une légère régression (couples cantonnés) alors que le nombre de jeunes à l'envol a été excellent en 2010 et 2011 d'après le bilan du « Groupe Pèlerin ».

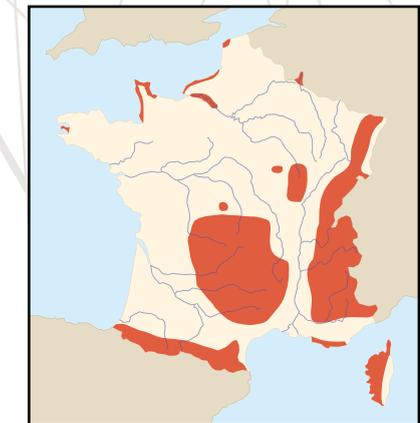
Habitat et écologie

Le Faucon pèlerin est typiquement rupestre. La grande majorité des sites occupés sont des falaises naturelles dont la taille et le contexte sont très variables. Secondairement il occupe les falaises artificielles de carrières et encore plus marginalement les bâtiments (châteaux, silos, etc.). Spécialiste de la chasse oiseaux en vol, l'habitat environnant le site de nidification peut être de nature diverse, pour autant qu'il assure une bonne densité d'espèces proies. C'est en général le cas en milieu forestier, bocager et même urbain.

L'espèce est présente toute l'année, des individus d'origine extrarégionale passent en migration ou hivernent possiblement. En période hivernale, des oiseaux sont vus en plaine ou aux abords de zones humides, ce qui confère à l'espèce une distribution régionale plus large. L'espèce est surtout observée lors du suivi de la reproduction, entre février-mars et mai.

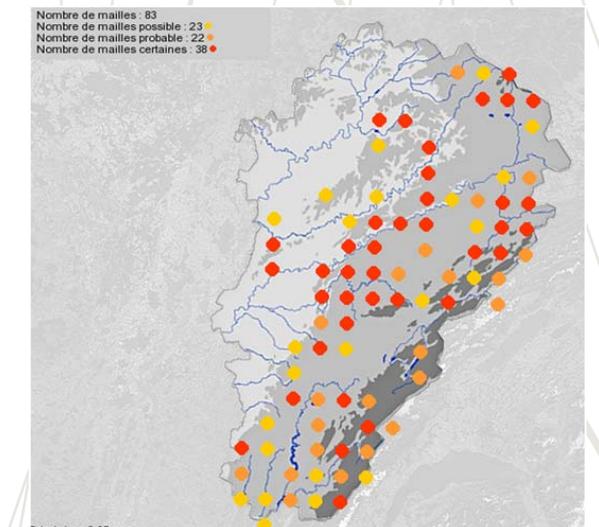


Faucon pèlerin © Jean-Philippe Paul



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Faucon pèlerin en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)



Généré en 0.02 sec



Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

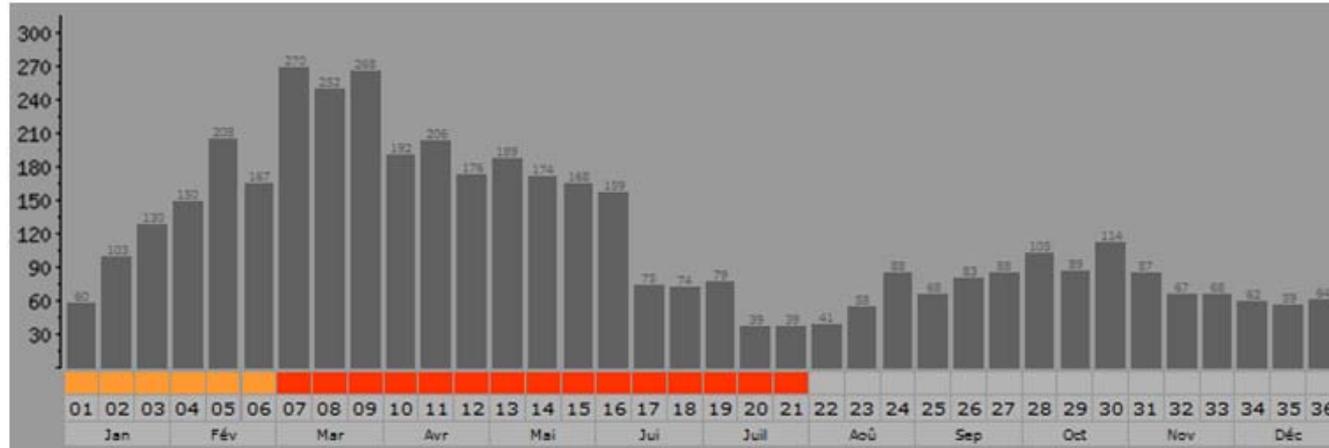


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Faucon pèlerin // *Falco peregrinus*



Phénologie du Faucon pèlerin en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

Les menaces historiques pesant sur l'espèce ont majoritairement été enrayerées par la législation qui a découlé du militantisme associatif. Ainsi l'espèce est strictement protégée et l'utilisation du DDT (pesticide organochloré) interdite. Au-delà de la loi, les dangers subsistent néanmoins : pesticides, tirs, désairage, etc. Des facteurs de dérangement comme les activités récréatives en milieu rupestre (escalade, via ferrata, vol à voile) sont en plein essor de même que la cohabitation des prédateurs ornithophages avec les passionnés de colombophilie pourrait être plus sereine. Enfin, des causes naturelles comme le retour du Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) sont connues et étudiées de près.

Aussi, la veille sur les dérives d'utilisation de produits chimiques autorisés ou sur l'emploi de substances interdites doit être accentuée car des indicateurs montrent que cette menace ne faiblit pas (le Milan royal *Milvus milvus* est touché de plein fouet à toute échelle dont l'échelle régionale).

L'expertise doit rester au service d'une définition pertinente d'Arrêtés de protection de biotopes (APB) par l'administration. Cet outil bénéficie par ailleurs à tout le cortège d'oiseaux rupestres.

Enfin la sensibilisation du public doit être adaptée à l'évolution de l'espèce en milieu artificiel, notamment urbain.

Rédaction : Jean-Philippe Paul- mise à jour : juin 2011



Faucon pèlerin © Jean-Philippe Paul

Habitat type du Faucon pèlerin © Guillaume Petitjean





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Fuligule morillon // *Aythya fuligula*

Statut

Nicheur rare, migrateur et hivernant en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT	chassable	Annexes II,1 et III,2	oui (nidif. et hiver. > 200 ind.)	3

Répartition et populations

En France, le Fuligule morillon est un nicheur peu commun réparti sporadiquement dans la moitié nord de la France (Alsace, Lorraine, Franche-Comté, Sologne, Brenne, Ile-de-France, Mayenne, Nord-Pas-de-Calais) et occasionnellement ailleurs. La population nationale ne dépasse pas 1500 couples.

Lors de la publication de l'atlas régional des oiseaux nicheurs de Franche-Comté (1984), l'espèce s'installait à peine à la limite de notre région (niche dès 1978 en vallée de l'Orbe dans le canton de Vaud en Suisse). Il était alors attendu nicheur sur la base d'observations estivales dans le bassin du Drugeon et en Bresse du nord mais il n'était pas connu du Territoire de Belfort. Plus tard, l'atlas départemental des oiseaux nicheurs du Jura (1993) signale « quelques couples » sur le lac des Rousses et la haute vallée de l'Ain notamment. Le Fuligule morillon est donc une espèce d'acquisition récente (environ 25 ans) dans la région.

Depuis, ce canard plongeur a progressé et occupe trois entités principales : les étangs du Territoire de Belfort, le bassin du Drugeon et les lacs et zones humides entre la vallée de l'Ain et le Haut Jura. Il peut nicher ou estiver ponctuellement ailleurs : Bresse, étangs isolés de Haute-Saône, gravières, etc. La population estimée en 2010 lors de l'enquête Anatidés nicheurs de Franche-Comté se répartit comme suit : 20-22 couples dans le Doubs, 21 couples dans le Jura et 20 couples dans le Territoire de Belfort. Avec près de 61-63 couples, la population régionale serait stable ou en lente progression à confirmer.

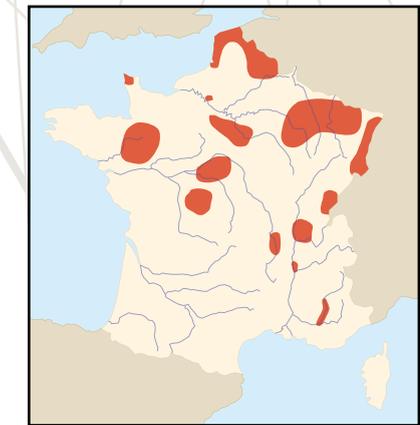
Habitat et écologie

Le Fuligule morillon niche dans la végétation dense qui borde certains lacs, étangs, rivières ou marais, en plaine comme en altitude. Dans ces milieux, il se nourrit essentiellement de mollusques, d'invertébrés et végétaux aquatiques, de petits poissons et de crustacés.

Il niche tardivement et la ponte unique intervient souvent seulement à partir de début juin. La nichée la plus hâtive a été notée un 13 juin à Grosnagny (Territoire de Belfort). Ainsi, il est possible d'observer des familles jusqu'au début de l'automne (dernières notées aux environs du 10 septembre en Franche-Comté).

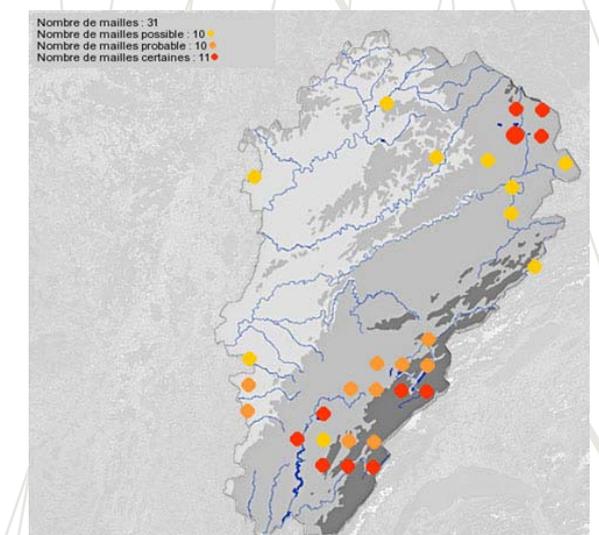


Couple de Fuligules morillons © Thierry Petit



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Fuligule morillon en Franche-Comté en période de nidification (atlas 2009-2012)





Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté

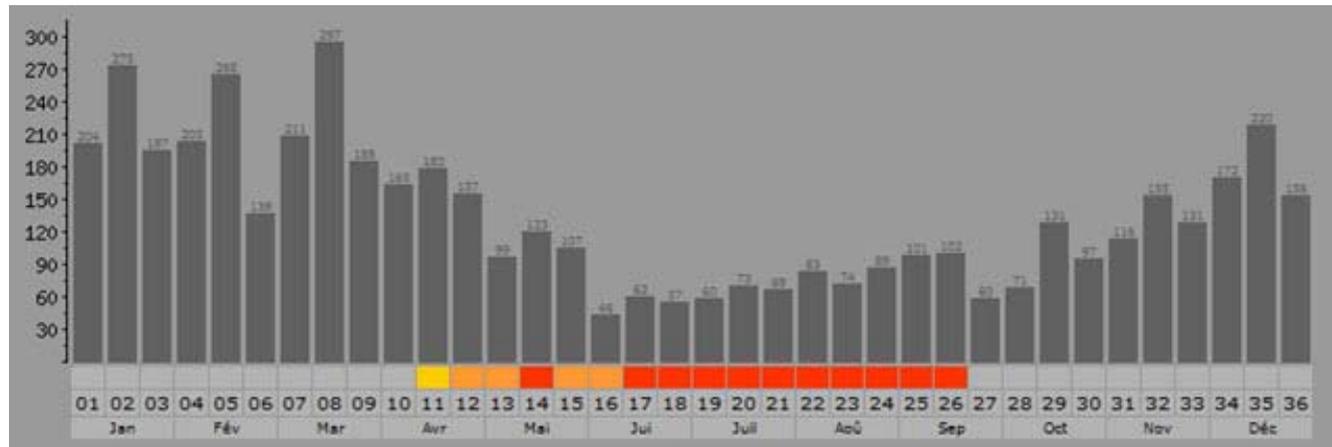


PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Fuligule morillon // *Aythya fuligula*



Phénologie du Fuligule morillon en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

La conservation du Fuligule morillon passe par la conservation des ceintures végétales des zones humides de la région, en plaine comme en altitude. Sa dynamique de population européenne et l'importance internationale des effectifs en transit et en hivernage en Suisse, Alsace et Rhône-Alpes voisines semblent des éléments cruciaux dont dépendent probablement l'avenir de cette espèce fraîchement arrivée dans la région. Parmi les menaces directes et locales, notons que la phénologie tardive de l'espèce la rend vulnérable lorsque des nichées sont encore non volantes à l'ouverture générale de la chasse.

A ce jour, la vallée du Drugeon et le lac de Remoray (Doubs) sont les principales zones protégées qui abritent l'espèce. Dans le Territoire de Belfort, en Combe d'Ain ou dans le Haut Jura, l'espèce niche en dehors des zones de protection spéciale.

Rédaction : Jean-Philippe Paul – mise à jour : mai 2011



Famille de Fuligules morillons dans le Territoire de Belfort © Elise Lepage

Site de nidification du Fuligule morillon dans le Jura © Guillaume Petitjean





Liste rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Fuligule milouin // *Aythya ferina*

Statut

Nicheur rare, migrateur et hivernant en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	VU (critère D)	Chasse	Annexes II,1 et III,2	oui (nidif. et hiver. >200 ind.)	4

Répartition et populations

En France, le Fuligule milouin niche surtout dans les régions d'étangs d'une large moitié nord du pays : Dombes, Forez, Brenne, etc. La population actuelle est estimée à moins de 3500 couples après des déclinés avérés localement (Bretagne, Dombes et Alsace par exemple).

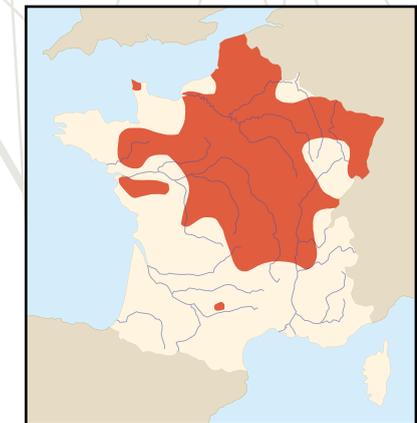
En Franche-Comté, le Fuligule milouin occupe deux pôles principaux : la dépression du Haut-Doubs et la Bresse jurassienne. Dans le Haut-Doubs, il niche depuis une vingtaine d'années au bord des lacs de Remoray et Saint-Point. Il était noté nicheur dans la partie jurassienne du Dugeon dans l'atlas des oiseaux nicheurs du Jura en 1993. Dans cet ouvrage, la population bressane (Jura) est évoquée avec une estimation d'une cinquantaine de couples à la fin des années 1980. Ailleurs l'espèce peut nicher isolément et occasionnellement. L'enquête Anatidés nicheurs de 2010 donne la situation suivante : au moins 16-18 couples dans le Doubs (probablement plus de 20), 20-23 couples dans le Jura, absent ou à confirmer ailleurs. Avec près d'une cinquantaine de couples en Franche-Comté, la tendance est délicate à évaluer du fait de deux événements contraires : une apparition assez récente dans le Haut-Doubs et une possible régression depuis 30 ans en Bresse (parallèle au déclin en Dombes). Le suivi des nichées (femelles suivies) est un élément d'appréciation de la population mais il sous-estime probablement la réalité dans les zones peu accessibles (vastes zones humides ou régions à grand nombre d'étangs). En effet, la discrétion des oiseaux et le faible taux de réussite de la reproduction sont deux facteurs compliquant à souhait l'évaluation des effectifs de ce canard.

Habitat et écologie

Le Fuligule milouin niche sur les rives des lacs et étangs ceinturés de végétation (phragmites, laïches) ou bordés d'un marais. Il se nourrit de mollusques, d'invertébrés et de végétation aquatique en plongeant quelques secondes sous l'eau. Ce canard se reproduit généralement tardivement et les premières familles sont en général notées début juin dans la région.

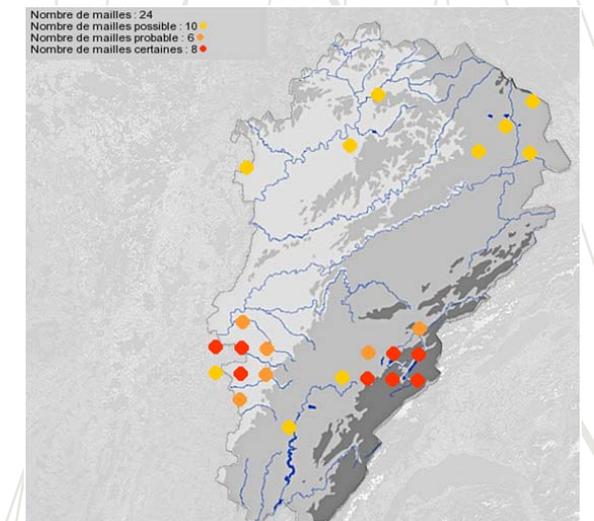


Fuligule milouin © Daniel Bouvot



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Fuligule milouin en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



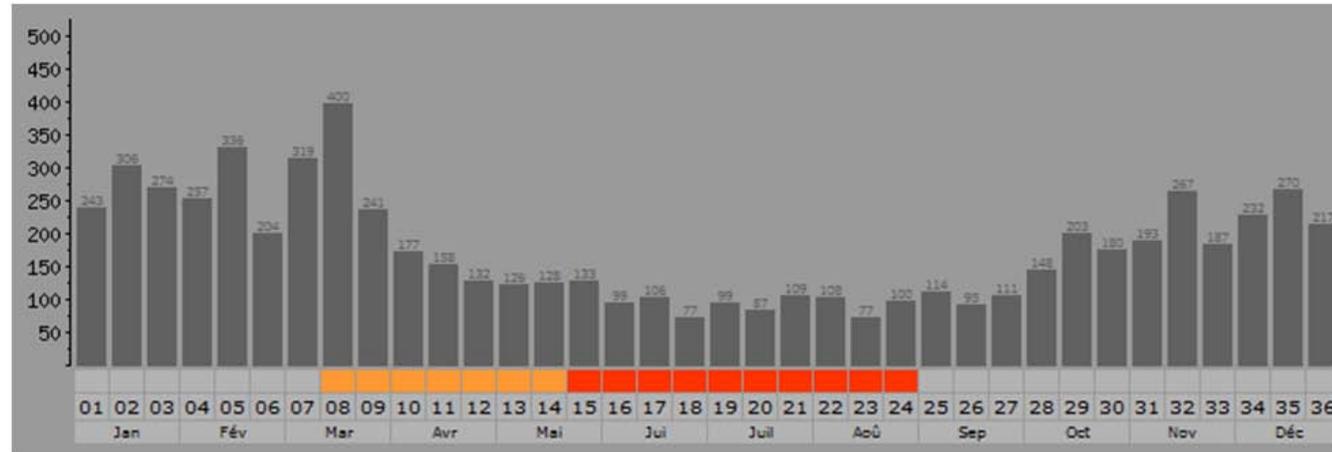
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Fuligule milouin // *Aythya ferina*



Phénologie du Fuligule milouin en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

L'avifaune de Bresse jurassienne semble suivre en partie les évolutions de celle de la Dombes voisine. Aussi le fort déclin qui a touché le Fuligule milouin dans les années 1970 – 1980 en Dombes invite à une prudence objective concernant le statut de l'espèce dans le Jura, d'autant que la Bresse comtoise ne semble accueillir que la moitié des effectifs annoncés à la fin des années 1980. La conservation du Milouin passe par la conservation des ceintures végétales des zones humides de la région, en plaine comme en altitude. Sa dynamique de population européenne et l'importance internationale des effectifs en transit et en hivernage en Suisse, Alsace et Rhône-Alpes voisines semblent des éléments cruciaux pour l'avenir de cette espèce dans la région.

Rédaction : Jean-Philippe Paul – mise à jour : juin 2011



Fuligule milouin © Jean-Claude Desprez

Habitat type du Fuligule milouin © Marc Giroud





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Gélinotte des bois // *Bonasa bonasia*

Statut

Nicheur, sédentaire en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	VU (C1)	non	Annexe I, II.2	oui (< 700 m d'alt. ou en cortège)	3

Répartition et populations

En France, La Gélinotte occupait il y a 40 ans le tiers Nord-Est du Pays, des Ardennes aux Alpes, avec une petite population relique dans le massif central et une présence incertaine dans les Pyrénées. Après une régression marquée aux marges de l'aire et à basse altitude, elle ne se trouve plus régulièrement que dans les massifs montagneux des Vosges, du Jura, des Alpes (au sud jusqu'au Verdon), et subsiste encore dans les Ardennes. Elle n'a pas été observée ces 10 dernières années dans le Massif central, ni dans les Pyrénées.

En Franche-Comté, elle était autrefois présente dans tous les secteurs fortement boisés des plateaux de Haute-Saône et forêts riveraines de la Saône, aux plus hauts sommets du Jura et des Vosges. Son aire s'est fortement rétractée et elle n'est plus maintenant répandue qu'à partir de 1000 m d'altitude dans le massif Jurassien avec localement encore des densités assez élevées (4-5 couples / 100 ha) dans les grands massifs comme la Haute Joux ou le Risol. Dans les Vosges Saônoise, son statut est mal connu mais il est certain que l'espèce est maintenant rare partout. Une présence occasionnelle est encore possible aux marges des plateaux du Doubs ou ceux de Haute-Saône, sans qu'on sache si de véritables populations viables existent encore. L'estimation des effectifs de Gélinotte est pratiquement impossible à réaliser pour cette espèce extrêmement discrète, souvent rare et localisée. Au vu de l'extension actuelle des zones encore régulièrement habitées, l'effectif franc-comtois doit dépasser les 1000 individus.

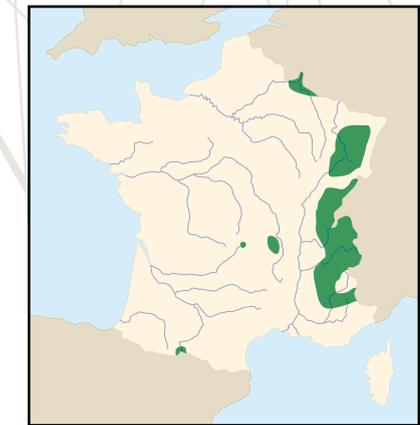
Habitat et écologie

La Gélinotte occupe théoriquement tous les types de boisements, quelque soit l'altitude et l'exposition tant que trois caractéristiques fondamentales sont satisfaites : la présence d'essences feuillues utilisées comme alimentation hivernale, un encombrement important des strates basses entre 1 et 7 m de hauteur lui permettant d'échapper aux prédateurs et la présence d'une strate herbacée développée, au moins par place, pour permettre l'élevage des nichées. L'habitat idéal se caractérise ainsi par une structure horizontale en mosaïque fine où se côtoie sur quelques hectares des zones fermées et d'autres plus ouvertes. A l'opposé, les hautes futaies équiennes sont délaissées.

Ces caractéristiques dépendent beaucoup du mode de gestion présent et passé, et de la productivité des stations, les zones peu productives du fait de l'altitude ou du type de sol étant les plus susceptibles de permettre l'installation d'une structure favorable. Ceci explique pour partie, le repli de l'espèce en altitude où dans des habitats marginaux comme les forêts humides ou à l'opposé les corniches calcaires xériques qui présentent spontanément des structures favorables.

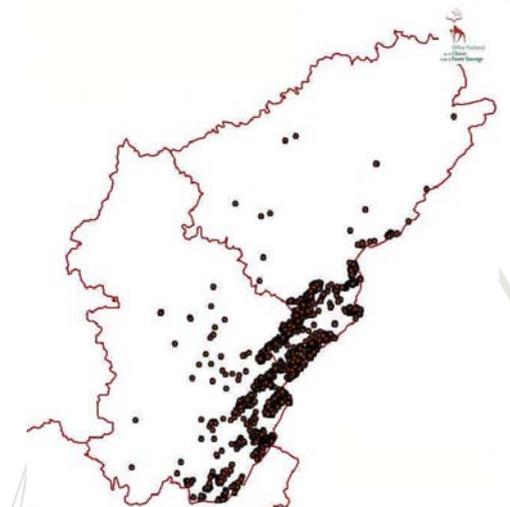


Gélinotte des bois © Serge Montagnon



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Observations de Gélinotte des bois dans le Doubs et le Jura - Données : ONCFS/2000-2011





Liste rouge

des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Gélinotte des bois // *Bonasa bonasia*

La Gélinotte est une espèce monogame vivant en couple presque toute l'année sauf pendant la période de couvainon et d'élevage dont la responsabilité incombe uniquement à la femelle. Le domaine vital est restreint à 10-40 ha dans lequel la Gélinotte doit pouvoir subvenir à des besoins fluctuant au cours des saisons. En hiver, le régime alimentaire est spécialisé sur les bourgeons/chatons de nombreuses essences feuillues (noisetiers, aubépines, sorbiers...) ; en été, elle se nourrit au sol d'une grande diversité de plantes herbacées ou sous-arbustives.

Menaces et priorités de conservation

Bien qu'encore relativement répandue, la Gélinotte est l'espèce de tétraonidés dont la distribution a le plus régressée au cours des 30 dernières années en France mais aussi dans certains secteurs d'Europe centrale. A basse altitude dans le domaine feuillu, la régression semble liée à la disparition du régime du taillis qui lui convenait parfaitement alors que la futaie n'offre pas assez d'abris nécessaire à une bonne survie des adultes. En montagne, le régime de la futaie régulière stricte avec nettoyage des plantations conduisant à l'élimination des essences compagnes a fortement dégradé ses conditions de vie mais ce cas de figure est peu répandu dans les forêts résineuses d'altitude jurassienne où la futaie jardinée domine. Actuellement, la gestion forestière pratiquée en forêts publiques au dessus de 1000 m d'altitude dans le Jura est globalement favorable à l'espèce avec l'abandon des nettoyements systématiques autrefois pratiqués. Cependant, certaines régressions locales semblent indépendantes des variations de la qualité de l'habitat et suggèrent l'intervention de phénomènes démographiques qui échappent grandement à notre compréhension.

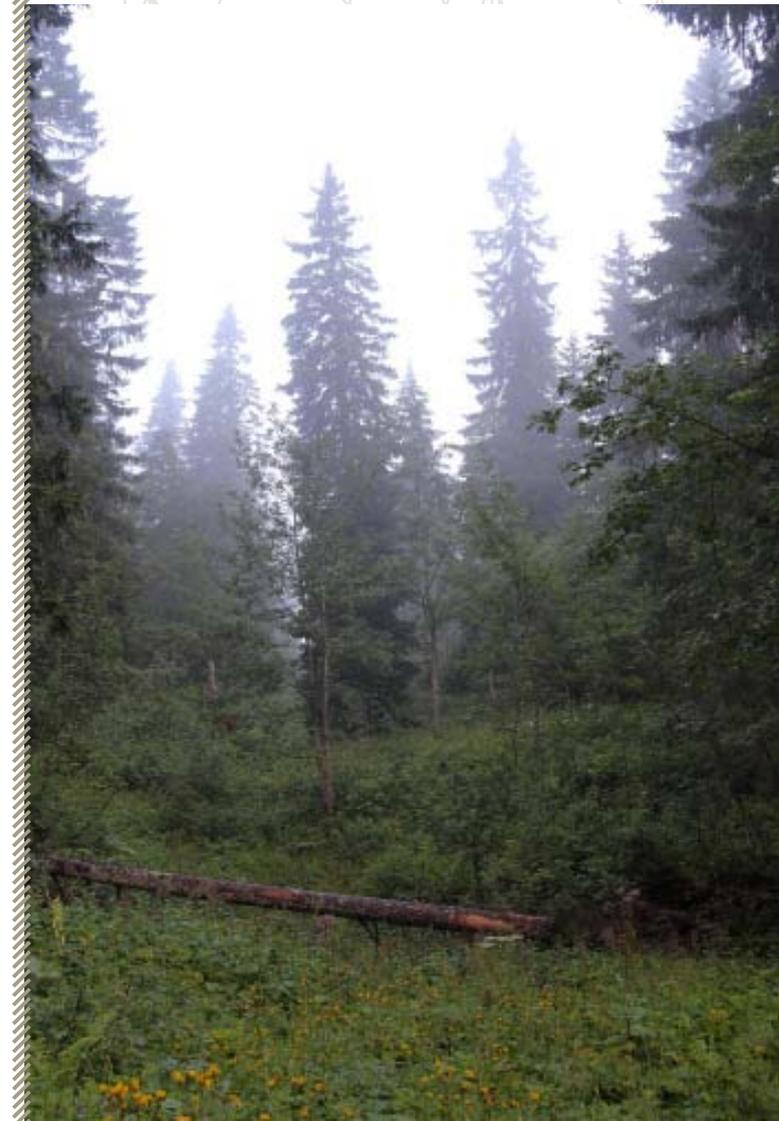
La Gélinotte est vulnérable à la fragmentation des boisements du fait de sa faible aptitude à traverser les milieux ouverts, de plus les faibles distances parcourus par les juvéniles lors de leur dispersion limitent les possibilités de recolonisation des bons habitats désertés. Contrairement au Grand tétras, la Gélinotte est peu sensible aux dérangements touristiques en période hivernale et l'espèce se maintien dans les domaines skiabiles. Comme tous les oiseaux nichant au sol, elle reste cependant vulnérable à la divagation des chiens et à une fréquentation intensive en période de couvainon.

Rédaction : Marc Montadert – mise à jour : juin 2011



Gélinotte des bois © Serge Montagnon

Habitat type de la Gélinotte des bois © Jean-Christophe Weidmann





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Gobemouche à collier // *Ficedula albicollis*

Statut

Nicheur et migrateur rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT (critère D1)	oui	Annexe I	oui (nidif)	4

Répartition et populations

En France, le Gobemouche à collier occupe de manière hétérogène l'extrême nord-est du pays, principalement la Lorraine et les marges des régions Champagne-Ardenne, Alsace et Franche-Comté. La population nationale est estimée à plus de 5000 couples dont la majorité en Lorraine (surtout la Moselle).

En Franche-Comté, le Gobemouche à collier est en limite sud-occidentale de son aire de distribution mondiale. La population régionale n'a jamais été totalement évaluée mais elle compte probablement plusieurs dizaines de couples répartis dans une zone d'environ 800 km² au nord de la Haute-Saône, comprise approximativement entre les communes de Lure, Saint-Loup-sur-Semouse, Passavant-la-Rochère et Vernois-sur-Mance. L'espèce est recherchée chaque printemps par quelques observateurs dans les zones favorables et aux marges de la distribution connue, mais aucune étude régionale fine n'existe. En 2005, une étude menée dans le cadre d'un état initial pour le site Natura 2000 Vallée de la Lanterne a permis de quantifier quelques populations locales (14-19 chanteurs au sud de Luxeuil-les-Bains) ainsi que des estimations de densités (0,4 – 1,0 couple / 10 ha en vieux peuplement de chêne ; 2,2 -3,2 couple / 10 ha en coupe de régénération).

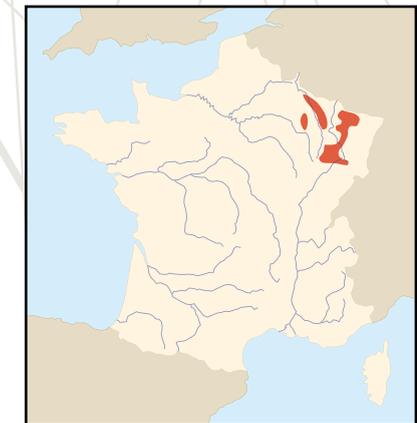
Si la tendance est mal connue, la découverte régulière et récente de localités occupées, en marge méridionale de l'aire connue dans les années 1990, tendrait à privilégier l'hypothèse d'une stabilité ou d'une possible progression, plutôt que celle d'un déclin. Citons à ce titre les découvertes de l'espèce vers Lure (2005), Faverney (2009) et Vernois-sur-Mance (2011). Il reste néanmoins une inconnue plus à l'est, au pied des Vosges et dans les Mille Etangs, où l'espèce a pu être signalée il y a un demi-siècle mais non confirmée depuis.

Habitat et écologie

La reproduction du Gobemouche à collier est conditionnée par un peuplement de chênes (*Quercus sp.*) qui soit suffisamment clair avec un sous étage peu important voire absent, ainsi que par la présence de gros arbres dans lesquels il trouvera les cavités indispensables à sa nidification. En Franche-Comté, il présente donc une prédilection pour les coupes en régénération avec les semenciers de chênes sur pied, habitat considéré comme typique dans le Nord-Est de la France. Un étude de 2005 montre que autour de Luxeuil, 60% des Gobemouche à collier préfèrent le premier stade d'évolution de ces coupes (ensemencement) alors que 27% sont cantonnés dans les coupes au stade d'évolution secondaire et enfin seulement 13% occupent de stade pré-définitif d'évolution de la coupe devenue moins favorable. L'espèce occupe aussi les chênaies à molinie ou à crin végétal naturellement plus claires dans un milieu hydromorphe plus contraignant, des habitats en marges de coupes comme un vallon d'Aulnes glutineux, ou des associations de Chênes avec le Hêtre, le Charme, le Frêne ou le Bouleau.

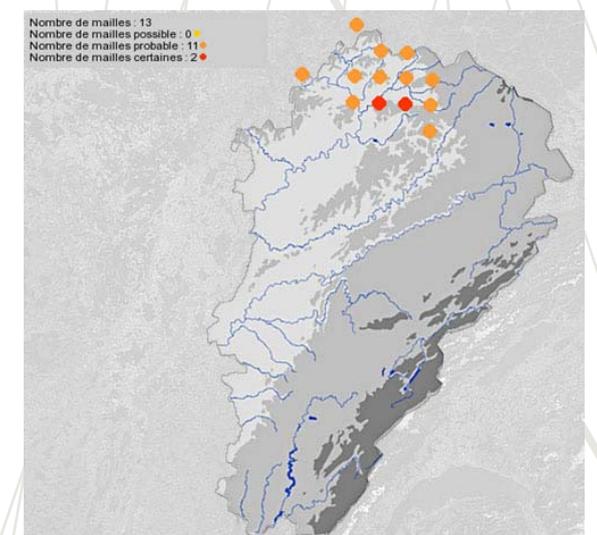


Gobemouche à collier © Jean-Philippe Paul



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Gobemouche à collier en Franche-Comté en période de nidification (2002-2011)





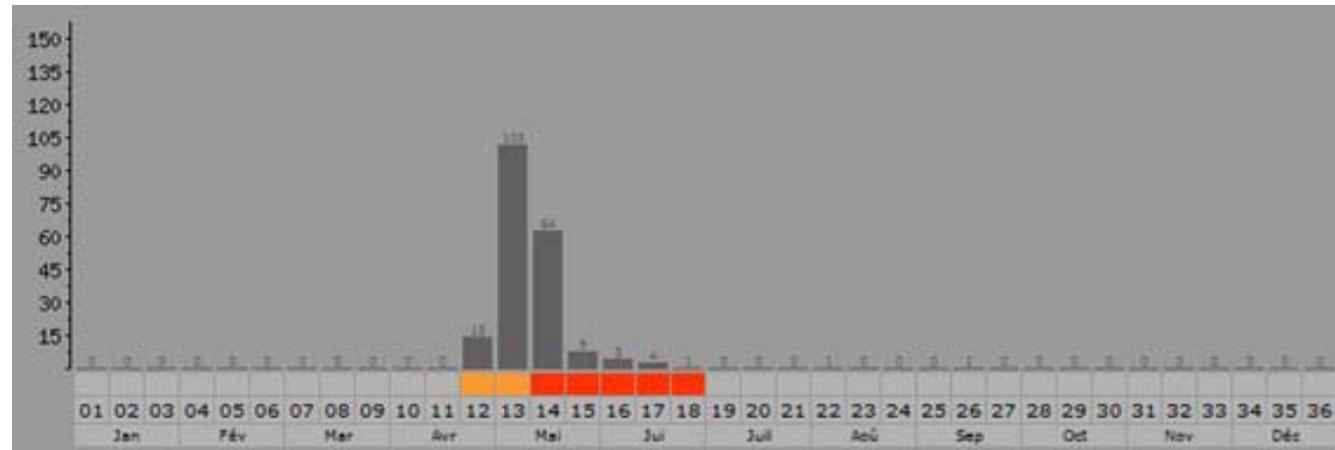
Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Gobemouche à collier // *Ficedula albicollis*

Ce migrateur présente une des phénologies les plus étroites de l'avifaune régionale, notamment du fait de sa grande discrétion peu après son arrivée. Il est ainsi détecté durant deux mois, de fin avril à fin juin.



Phénologie du Gobemouche à collier en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

Le caractère artificiel et transitoire des coupes de régénération rend le Gobemouche à collier vulnérable, surtout en limite d'aire de répartition. Ainsi, la conservation de cette espèce emblématique des forêts du Nord Franche-Comté est directement liée à sa prise en compte dans les aménagements forestiers. La gestion des peuplements doit être réalisée à l'échelle des principaux massifs forestiers abritant l'espèce afin d'assurer la présence de surfaces suffisantes d'habitats favorables. Même si ce n'est pas le seul milieu forestier fréquenté, la chênaie en régénération apparaît bien comme la structure forestière la plus favorable à condition que le taillis en sous étage soit faiblement présent. Le rôle du chêne jouant un rôle important dans son habitat, il est important de veiller à ce qu'une proportion de chênes de diamètres supérieur à 50cm soit maintenue. Afin d'assurer cette ressource en peuplements riches en gros chênes, il serait opportun d'augmenter dans la mesure du possible l'âge d'exploitabilité et allonger la durée des coupes de régénération de chêne au stade « ensemencement » préféré par le Gobemouche à collier. La délimitation d'îlots de vieillissement va dans ce sens. Lorsque l'on étend le cycle sylvicole d'une chênaie à 250-275 ans on permet le développement de vieilles futaies où le bois mort commence à s'accumuler, où le nombre de cavités augmente, où la forêt retrouve une certaine naturalité. A l'avenir, le rôle de la chênaie claire à molinie ou crin végétal devra être précisé et valorisé pour la conservation de cette espèce en Franche-Comté.

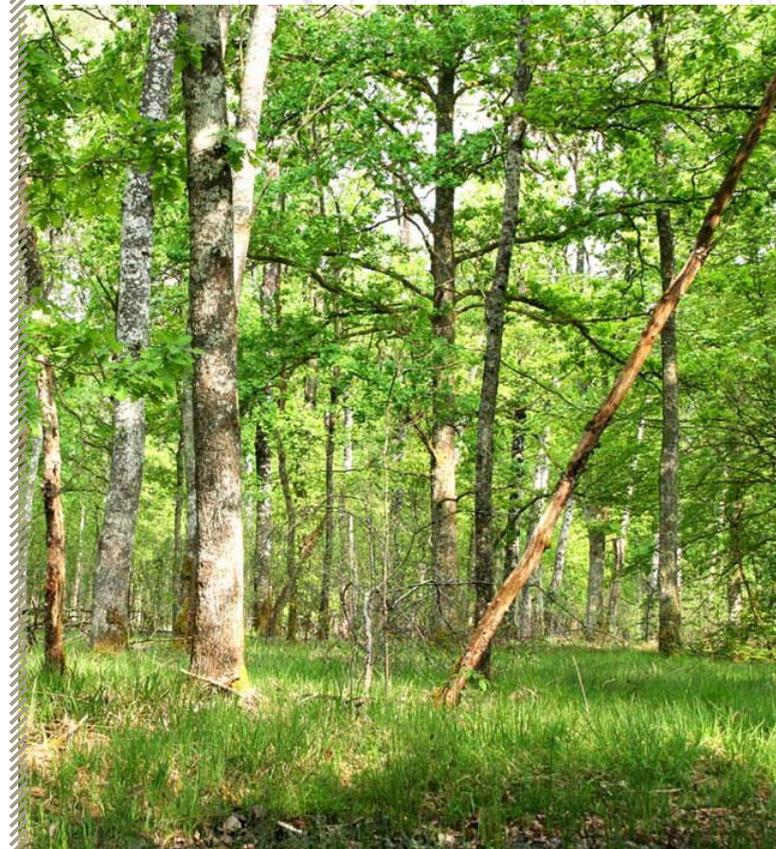
Parmi, les actions engagées ces dernières années, citons la création en 2006 de deux ZNIEFF sur les secteurs en chênaie claire a priori plus stable qu'une coupe de régénération. Localement, la conservation d'arbres en faveur de la biodiversité a été initiée ainsi que la sensibilisation locale des communes et des forestiers. Ces actions ont trouvé un écho dans des conventions passées ou en projet entre associations (LPO Franche-Comté) et Office National des Forêts.

Rédaction : Jean-Philippe Paul et Philippe Legay – mise à jour : mai 2011



Gobemouche à collier © Laurent Déforêt

Habitat naturel du Gobemouche à collier © Jean-Philippe Paul





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Goéland leucophée // *Larus michahellis*

Statut

Nicheur, migrateur et hivernant rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT (critère D)	oui	-	-	4

Répartition et populations

Le Goéland leucophée niche en colonies sur les côtes rocheuses ou sableuses du littoral méditerranéen, en Corse et dans le bassin du Rhône, ainsi que le long du Rhin et localement sur la façade atlantique (des Landes jusqu'au Morbihan) et dans la vallée de la Garonne.

Depuis une cinquantaine d'années, l'espèce connaît une véritable explosion démographique, notamment en France méditerranéenne. La population nicheuse nationale est ainsi passée de quelques couples en 1920 à près de 42 000 couples en 1997-2001. L'espèce fait l'objet de mesures de limitation en Camargue et dans l'Hérault.

Dans ce contexte, l'observation jadis exceptionnelle de grands goélands et notamment du Goéland leucophée en Franche-Comté est devenue régulière à toute saison. Située à la tête du bassin du Rhône, notre région a été colonisée au milieu des années 1980 d'abord par quelques cas de nidification sur les retenues de la vallée de l'Ain (Blye, Vouglans). Le nombre de couple nicheurs reste faible mais progresse lentement avec une expansion géographique et une occupation « pas à pas » des quelques plans d'eau favorables de la région. Ainsi, l'enquête sur les oiseaux marins nicheurs en Franche-Comté en 2010 révèle l'occupation des 4 départements régionaux pour une population nicheuse estimée à 9-13 couples : 7 dans le Doubs, au moins 4 dans le Jura (sous-estimation probable sur Vouglans), un en Haute-Saône et un dans le Territoire de Belfort. Des adultes, parfois en couple, errent au printemps sur le réseau hydrographique régional ainsi que sur des petits plans d'eau (sablères notamment) et montrent ainsi le potentiel et la continuité du processus de colonisation.

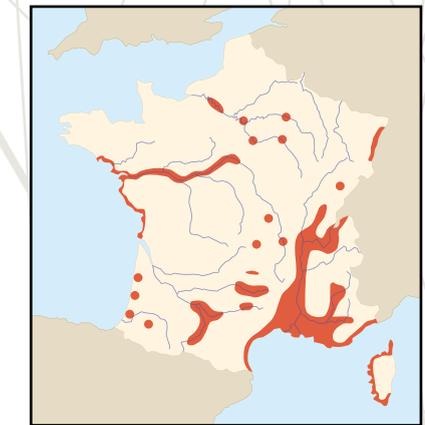
Habitat et écologie

Profondément opportuniste, le Goéland leucophée niche parfois de façon isolée, mais de préférence en colonie sur tout support isolé durablement de la prédation : îles et îlots marins, falaises côtières, îlots des lagunes, des étangs, des lacs et des salins, le long des cours d'eau ou encore dans les zones industrielles. Le Goéland leucophée a également su s'adapter aux activités humaines et on le retrouve jusque dans les centres urbains, où il tente de nicher sur les monuments. En Franche-Comté, l'habitat du Goéland leucophée se restreint aux plus grands plans d'eau (retenues, lacs, étangs, gravières).

Au terme de bruyantes parades, les adultes construisent, peu avant la ponte, un nid grossier composé de quelques branchettes et d'herbes sèches. La seule ponte annuelle de cette espèce a lieu de fin mars à juin. Les couples installés sont généralement sédentaires et sont localement rejoints par des individus ou groupes erratiques, migrateurs ou hivernants. Les goélands exploitent une large gamme de ressources et de méthodes de chasse. Dans la région, ils glanent les poissons morts ou rejetés par les pêcheurs mais des cas de prédation d'autres oiseaux (nids, jeunes notamment) existent. Très abondant sur les grosses décharges d'ordures ménagères dans d'autres régions, il se trouve limité en Franche-Comté par cette ressource peu disponible.

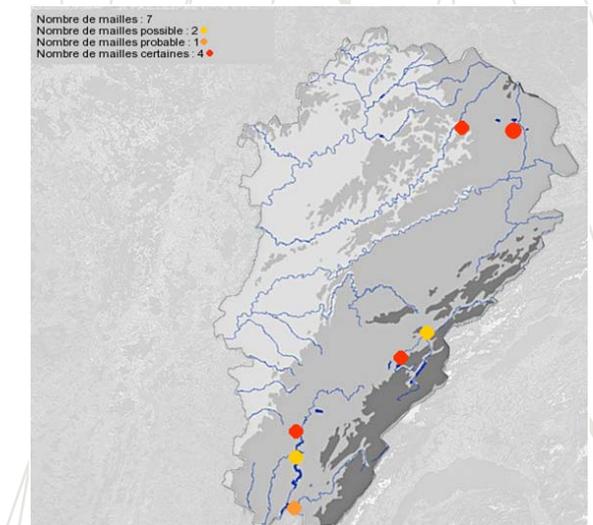


Goéland leucophée © Jean-Marc Gérard



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Goéland leucophée en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté

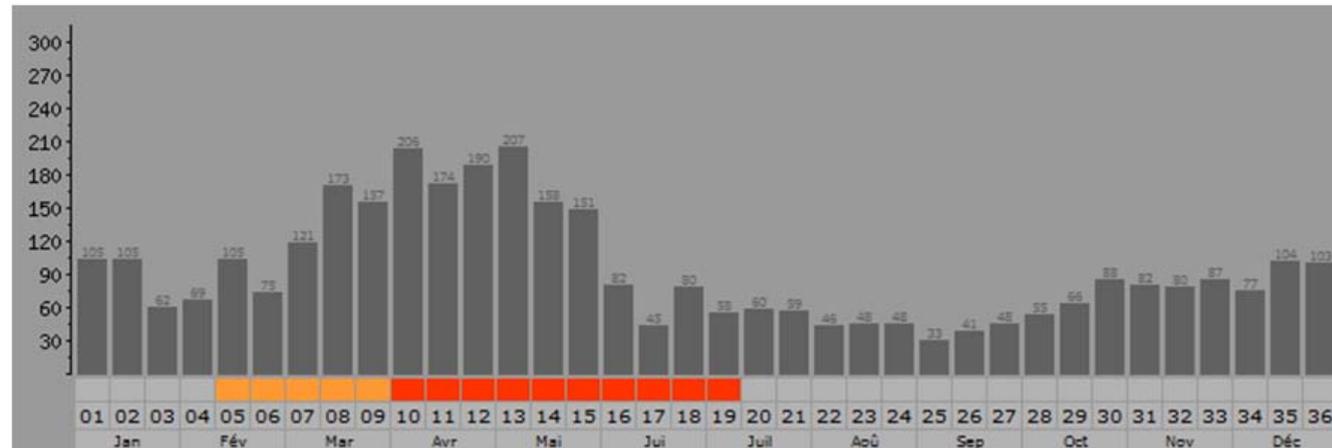


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Goéland leucophée // *Larus michahellis*



Phénologie du Goéland leucophée en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

Avec une population en expansion, le statut de conservation du Goéland leucophée est favorable en France, favorisé par la pêche professionnelle et les décharges d'ordures ménagères. Les nuisances (sonores, sanitaires, écologiques) de l'espèce lui confère un statut particulier et controversé conduisant localement à des destructions ou stérilisations encadrées.

En Franche-Comté, le Goéland leucophée est encore rare (d'où son statut en liste rouge) et probablement assez limité naturellement dans son expansion. Néanmoins, la permanence de sa présence sur des sites restreints ainsi que la croissance des observations de migrateurs et erratiques sur les zones humides régionales mérite une attention et une évaluation à terme. Ce nouveau prédateur efficace pourrait en effet avoir un impact cumulatif local sur des enjeux naturels forts (anatidés, limicoles, sternidés ou rallidés nicheurs).

Rédaction : Caroline Mangin et Jean-Philippe Paul – mise à jour : mai 2011



Goéland leucophée © Jean-Philippe Paul



Habitat type du Goéland leucophée © Guillaume Petitjean





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Gorgebleue à miroir // *Luscinia svecica*

Statut

Nicheur et migrateur rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT (critère D1)	oui	Annexe I	oui (nidif)	5

Répartition et populations

En France, la Gorgebleue à miroir est représentée par deux sous-espèces dont *cyaneula*, présente sporadiquement au nord-est d'une ligne rejoignant la Seine-Maritime à l'Isère ; le nord de la France et le haut bassin du Rhône étant les secteurs principaux de nidification. Ailleurs dans cette zone, elle peut coloniser temporairement des sites isolés. Au total, moins de 5000 couples de cette sous-espèce nicheraient dans le pays.

En Franche-Comté, la Gorgebleue est connue historiquement des zones humides du bas Jura et réjouit des générations d'ornithologues de sa présence emblématique sur les grèves du Doubs entre Dole et la Saône-et-Loire. Sa distribution évolue peu mais peut s'élargir certaines années par la colonisation temporaire de sites marginaux : étangs de Bresse (Fontainebrux, Saint-Baraing), gravières (Desnes) ou bord de Loue (Belmont, Chamblay). Parfois, des stationnements de migrateurs encore plus excentrés pourraient se cantonner à l'insu des observateurs (vallée de l'Ognon, étangs du Territoire de Belfort). La population régionale doit osciller autour d'une centaine de couples, comme supposé dans l'atlas des oiseaux nicheurs du Jura en 1993 puis lors d'une étude sur la ZICO Basse vallée du Doubs en 2002. Aucune tendance ne peut être avancée à ce jour.

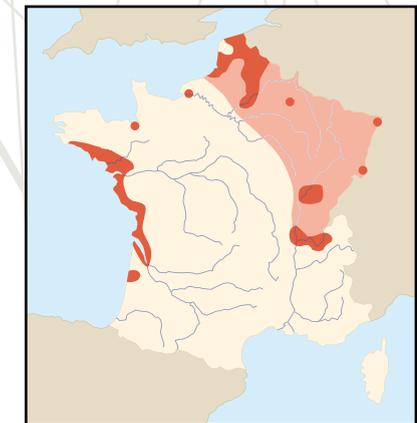
Habitat et écologie

L'habitat naturel typique de la sous-espèce *cyaneula* dans la région est la grève naturelle de rivière dont la végétation rajeunie par les crues est constituée de jeunes pousses de saules (*Salix sp.*) et d'une végétation pionnière clairsemée au sol. Plus en retrait du lit mineur, on la trouve dans les annexes et bras morts riches en roselières et buissons, parfois en bordure d'un étang proche ou encore en bordure de grandes cultures (Colza notamment).

Ce petit Turdidé est majoritairement insectivore en période de reproduction, agrémentant son régime d'autres petits invertébrés et de graines. Migratrice, elle est présente essentiellement de mi-mars à septembre. Des migrateurs sont notés en dehors des sites de nidification aux deux passages.

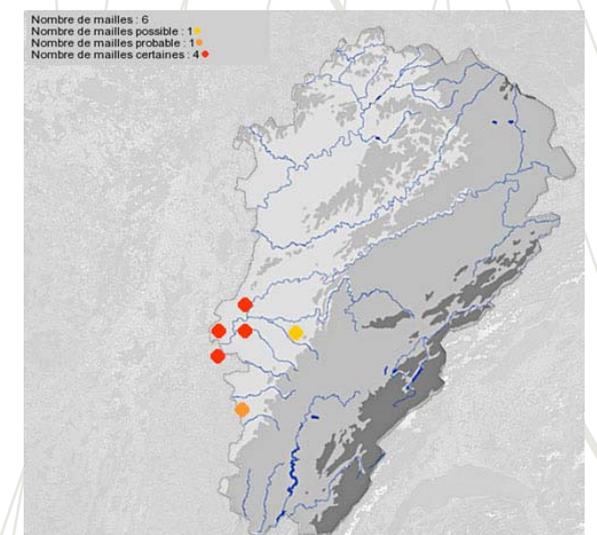


Gorgebleue à miroir © Alfred Naal



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Gorgebleue à miroir en Franche-Comté en période de nidification (2002-2011)





Liste rouge
des **vertébrés**
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Grand tétras // *Tetrao urogallus*

Statut

Nicheur rare et sédentaire en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	CR (Critères A2b)	oui	Annexe I, II.2 et III.2	oui	3

Répartition et populations

En France, la population nicheuse de Grand-tétras est estimée à environ 4500 individus, la majeure partie dans les Pyrénées (4000 ind.), le Jura (330 ind.) et les Vosges (200 ind.). Une population réintroduite d'une trentaine d'individus semble se maintenir en Lozère. L'espèce a disparue dans les années 2000 des Alpes du Nord. Elle décline depuis les années cinquante, notamment dans les Vosges et dans le Jura où les populations périphériques de basses altitudes ont disparu et les effectifs des noyaux principaux, beaucoup diminué. Plus récemment, on a constaté partout un très fort déclin entre 1995 et 2003, suivi d'une remontée significative qui reste toutefois insuffisante pour recouvrer les effectifs perdus.

En Franche-Comté, l'espèce occupe principalement le Jura et plus marginalement les Vosges comtoises qui forme l'extrémité Sud de la population Vosgienne. La population jurassienne est présente dans trois départements (Doubs, Jura, Ain) et deux cantons suisses (Vaud principalement) pour un effectif minimal total d'environ 500 individus. Dans le massif jurassien comtois, le Grand tétras occupe la plupart des grands massifs forestiers au dessus de 1000 m d'altitude, de Pontarlier au Nord à la Pesse au Sud. L'aire occupée couvre environ 14 600 ha (estimation 2010) avec comme noyau principal l'ensemble forestier qui s'étend du Mont d'Or au Risoux. Des populations significatives subsistent aussi dans les massifs de Jougne, du Mont Noir et de la Joux Devant, de la Haute Joux – Mignovillard, de Ban-Arobiers et du Massacre. Ailleurs, les populations sont reliques (moins de 10 individus) et fortement menacées dans les marges Ouest et Sud de l'aire (Chaux du Dombief, Viry). Du fait du déclin ou de la disparition des populations européennes les plus proches (Vosges, Forêt Noire, Alpes suisses et savoyardes), la population jurassienne forme maintenant une entité démographiquement et génétiquement isolée.

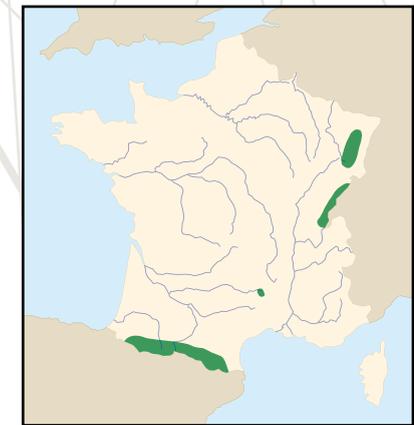
Habitat et écologie

Le Grand tétras habite les forêts de l'étage montagnard et subalpin. Dans le Jura et les Vosges, ce sont typiquement, les hêtraies-sapinières, pessières à doradilles et hêtraies à érables. Plus localement, les pinèdes à crochets (crêt de la neige), et les tourbières (Vosges). Les habitats favorables doivent répondre à trois exigences fondamentales : être de grandes superficies (un individu occupe annuellement 50 à 200 ha), présenter une structure claire permettant les déplacements de l'oiseau et surtout le développement des strates herbacées et myrtille, être suffisamment tranquille notamment en période d'hivernage et de reproduction. Ces exigences expliquent grandement le cantonnement de l'espèce aux plus grands massifs d'altitude où la rudesse du climat et les sols peu productifs facilitent le maintien de structures forestières adéquates.

Le cycle biologique se caractérise par un changement saisonnier marqué entre le mode de vie hivernal essentiellement arboricole où les aiguilles de résineux (sapin ou pin mais rarement épicéa) constituent le fond de

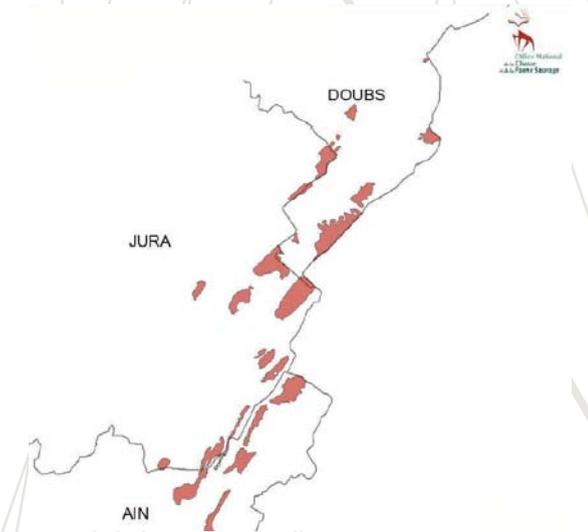


Grand tétras © Bernard Dupont



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Aire de répartition du Grand tétras dans le Jura en 2010 - Données ONCFS





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



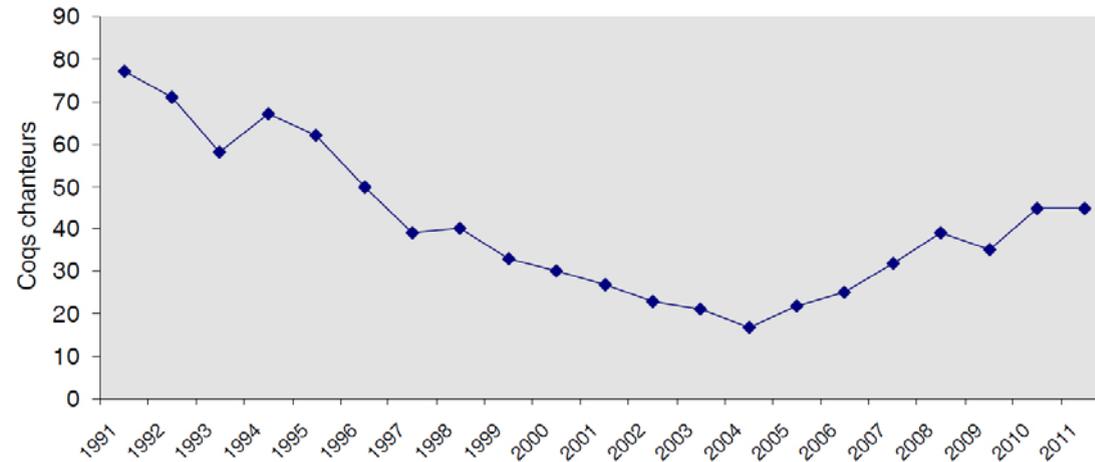
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Grand tétras // *Tetrao urogallus*



Variations des effectifs de coqs chanteurs sur 17 places de chants du Doubs et du Jura entre 1991 et 2011.

l'alimentation, et la période estivale qui se passe au sol où les adultes se nourrissent principalement de myrtilles et de pousses, feuilles, fleurs ou baies d'une grande diversité de plantes herbacées et sous arbustives. Ces strates basses sont aussi indispensables à l'élevage des nichées pour leur abondance en insectes qui constituent la nourriture des poussins dans leur premier mois de vie.

Menaces et priorités de conservation

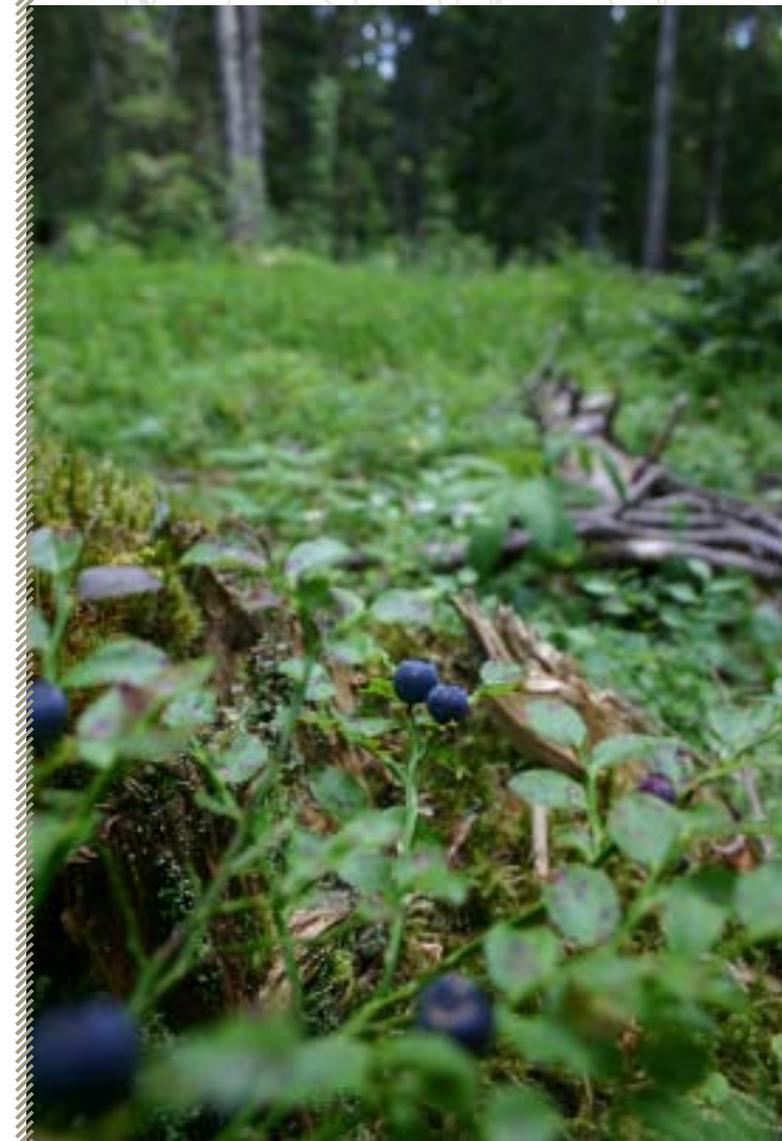
Le Grand tétras est menacé sur l'ensemble de son aire de distribution ouest européenne. Selon les régions, les massifs ou les périodes, différents facteurs défavorables peuvent intervenir. Le déboisement et la chasse intensive ont été des facteurs historiques importants de la régression aux XVIII^e et XIX^e siècles. Les déclin des 50 dernières années sont souvent attribués à la densification de la structure forestière due à la disparition de certains usages (pâturage en forêt), à l'intensification des récoltes de bois (qui augmentent la proportion de stades jeunes à forte densité de tiges) ou au contraire plus localement au vieillissement du boisement (qui conduit à un couvert trop dense de la futaie empêchant le développement de la strate herbacée). Par chance, les boisements d'altitude de Franche-Comté ne sont pas ou peu concernés par une sylviculture régulière intensive où les peuplements mono spécifiques sont régénérés artificiellement par grandes surfaces. Ce type de gestion appliquée notamment dans les Vosges moyennes et du Nord, a éliminé de grandes superficies d'habitats favorables. En Franche-Comté, le traitement forestier employé est généralement le jardinage qui évite ces problèmes de coupes rases, sans toutefois être le garant du maintien de structures idéales. Avec le développement des activités de loisirs, le dérangement est devenu depuis une trentaine d'années un autre problème important, l'espèce se montrant incapable d'adapter son comportement à ces nouveaux usages. Les zones les plus dérangées (stations de ski de descente) voient disparaître l'espèce et même un dérangement moins intense (ski de fond, raquettes) a des effets sur le comportement et la physiologie (stress) qui impactent les populations locales. La mise en place de réglementation spécifique dans les zones sensibles et une concertation sur la création de nouvelles infrastructures sont indispensables si l'on veut espérer contenir ce facteur limitant. Outre les effets directs des activités humaines, le Grand tétras est aussi vulnérable aux changements climatiques et à une augmentation des prédateurs généralistes en forêt (renard, mustélidés, corvidés) qui diminue fortement le succès reproducteur.

Rédaction : Marc Montadert – mise à jour : juin 2011



Indice de présence du Grand tétras © Guillaume Petitjean

Habitat type du Grand tétras © Guillaume Petitjean





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Grand-duc d'Europe // *Bubo bubo*

Statut

Nicheur, erratique et hivernant en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	VU (critère D1)	oui	Annexe I	oui (nidif.)	2

Répartition et populations

En France, le Grand-duc d'Europe est surtout présent dans le quart sud-est, le Massif Central, les Pyrénées, le Jura, les Vosges et les Ardennes. Sa population est estimée à près de 1500 couples dans les années 2000. Il y a un siècle, sa distribution était nettement plus large et ses effectifs probablement plus importants en France. Dans les zones en limite d'aire de répartition, la situation s'est dégradée fortement jusque dans les années 1970, période sombre pour les rapaces. Depuis, l'espèce progresse géographiquement ainsi qu'en densité.

En Franche-Comté, le Grand-duc est noté dans l'ensemble de l'arc jurassien où il occupe les vallées, reculées, plateaux et monts. Occasionnellement, il est noté hors de ce contexte, comme récemment en Haute-Saône. L'espèce marque un retour notable depuis une vingtaine d'années, consécutivement au succès des différentes réintroductions qui ont été effectuées dans les pays limitrophes. Ainsi, plus de 160 Grands-ducs ont été relâchés dans la partie occidentale de la Suisse entre 1972 et 1986. Très rare il y a 20 ans (environ 5 couples en 1990 dans le département du Jura par exemple), le Grand-duc d'Europe présente probablement une population régionale avoisinant 40-50 couples. Néanmoins, certains sites sont méconnus, d'autres abandonnés ou occupés temporairement par des individus erratiques ou immatures, compliquant ainsi le suivi. Finalement un manque d'animation régionale participative du suivi de cette espèce discrète confère au plus grand rapace nocturne un statut encore insuffisamment clair en région.

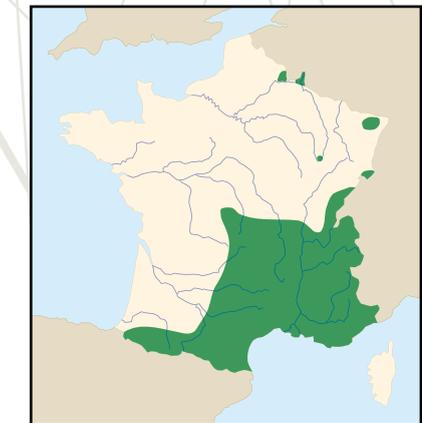
Habitat et écologie

Le Grand-duc d'Europe occupe une grande variété de paysages ouverts et semi-ouverts, environnant son site de nidification généralement rupestre dans un rayon d'environ 3 km mais régulièrement au-delà. Ainsi on le trouve de la plaine à la montagne, nichant dans des petits affleurements ou des falaises plus imposantes, naturelles ou issues d'extraction de matériaux. Nocturne et crépusculaire, il chasse à l'affût ou en vol de prospection une gamme très large de proies (surtout des mammifères et des oiseaux de toutes tailles).

L'espèce est présente toute l'année, avec une activité nuptiale débutant en fin d'automne (parades), se poursuivant en hiver (chants territoriaux) pour conduire à la nidification en début de printemps (ponte généralement en mars). Après l'envol des jeunes en début d'été, l'espèce est peu notée entre mi-juillet et mi-octobre.

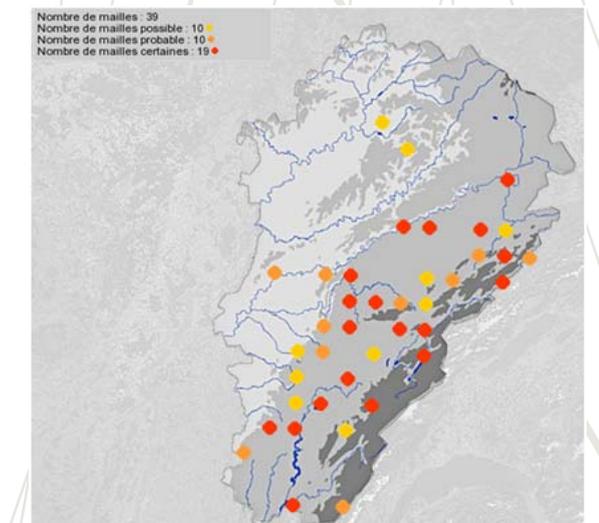


Grand-duc d'Europe © Noël Jeannot



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Grand-duc d'Europe en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



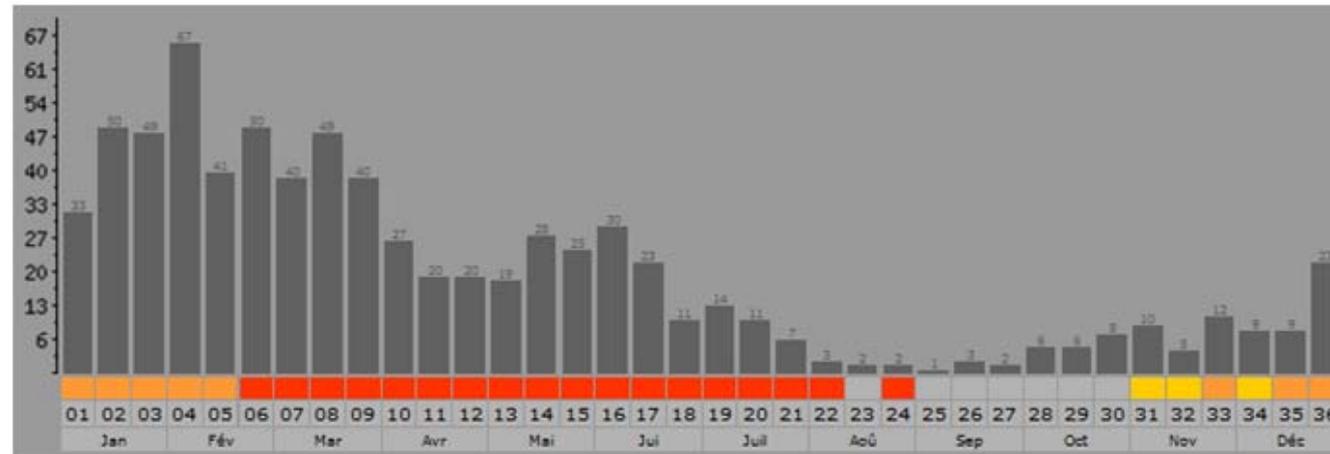
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Grand-duc d'Europe // *Bubo bubo*



Phénologie du Grand-duc d'Europe en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

Les menaces historiques qui pesaient sur l'espèce ont majoritairement été enrayerées par la législation et la raréfaction de certaines pratiques. Depuis, les nombreuses réintroductions opérées en Allemagne et en Suisse par exemple ont contribué à renforcer assez rapidement les effectifs de l'espèce dans notre région. Néanmoins, les dangers subsistent et aux tirs et empoisonnements que subissent les rapaces en général s'ajoute un facteur limitant très problématique pour l'espèce : l'électrocution et les collisions. Des facteurs de dérangement comme les activités récréatives en milieu rupestre (escalade, via ferrata, vol à voile) sont en outre en plein essor.

Aussi, la veille sur les dérives d'utilisation de produits chimiques autorisés ou sur l'emploi de substances interdites doit être accentuée car des indicateurs montrent que cette menace ne faiblit pas (le Milan royal *Milvus milvus* est touché de plein fouet à toute échelle dont l'échelle régionale).

L'expertise doit rester au service d'une définition pertinente d'Arrêtés de protection de biotopes (APB) par l'administration afin de préserver les sites de nidification. Enfin, la structure, la densité et la configuration du réseau électrique aérien doit être toujours plus réfléchi en concertation entre les services compétents et les experts biologistes afin de réduire à néant cette menace qui touche par ailleurs de nombreuses autres espèces. Le développement de l'énergie éolienne doit être étudié très finement car le Grand-duc d'Europe, en plus d'être méconnu et discret de par sa biologie, occupe de vastes territoires de chasse.

Rédaction : Jean-Philippe Paul- mise à jour : octobre 2011



Grand-duc d'Europe © Noël Jeannot

Habitat type du Grand-duc d'Europe © Guillaume Petitjean





Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Grive litorne // *Turdus pilaris*

Statut

Nicheur, migrateur et hivernant en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT (critère c1)	Chassable	Annexe II,2	-	5

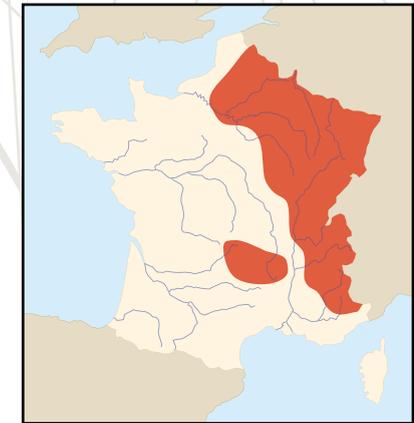
Répartition et populations

En France, la Grive litorne est en limite occidentale d'aire de répartition. En période de nidification, elle se cantonne à la frange orientale du pays (du Nord-Pas-de-Calais au sud des Alpes) ainsi qu'au Massif central. Moins de 10 000 couples seraient présents en France, ce qui paraît peu au vu de l'aire de distribution. Ce turdidé n'est véritablement nicheur en France que depuis les années 1950, période à laquelle il s'est installé d'abord dans le massif du Jura (en 1955 aux abords du lac de Remoray). Depuis les années 2000, un retrait vers l'Est semble s'opérer.

En Franche-Comté, la Grive litorne est surtout présente dans le nord de la région est en altitude, comme beaucoup d'espèces d'origine continentale. Les principales lacunes concernent les parties basses et méridionales du Jura (occupées ponctuellement en zone alluviale) ainsi que les plateaux calcaires de Haute Saône. L'évolution négative de l'espèce était constatée localement en plaine dans les années 2000 avec une réduction de colonies anciennement connues à quelques couples isolés (basse vallée de la Loue par exemple). Depuis, elle est confirmée par la tendance du STOC EPS en région (- 43% entre 2002 et 2010). La distribution en souffre peu à première vue mais elle semble néanmoins rognée dans les parties les plus basses et occidentales de la région (basse Loue et basse vallée du Doubs) par rapport au début des années 2000. Par rapport à l'atlas des oiseaux nicheurs du Jura (1993), l'espèce semble disparue de certaines vallées (Suran, Vallière, basse Seille).

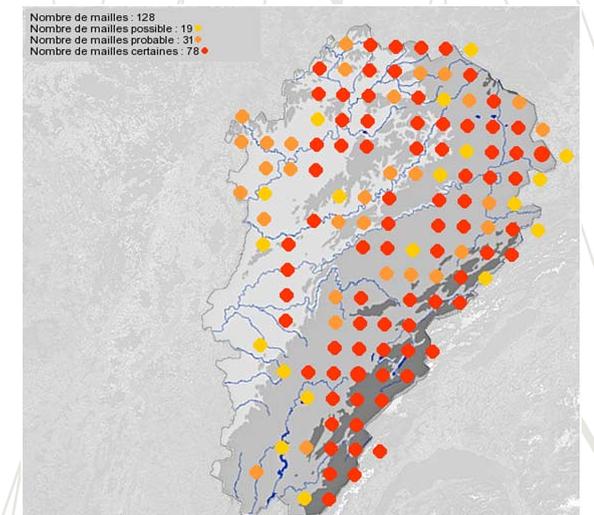


Grive litorne © Daniel Bouvot



Nidification de l'espèce en France © Nouvel inventaire des oiseaux de France Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Grive litorne en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE

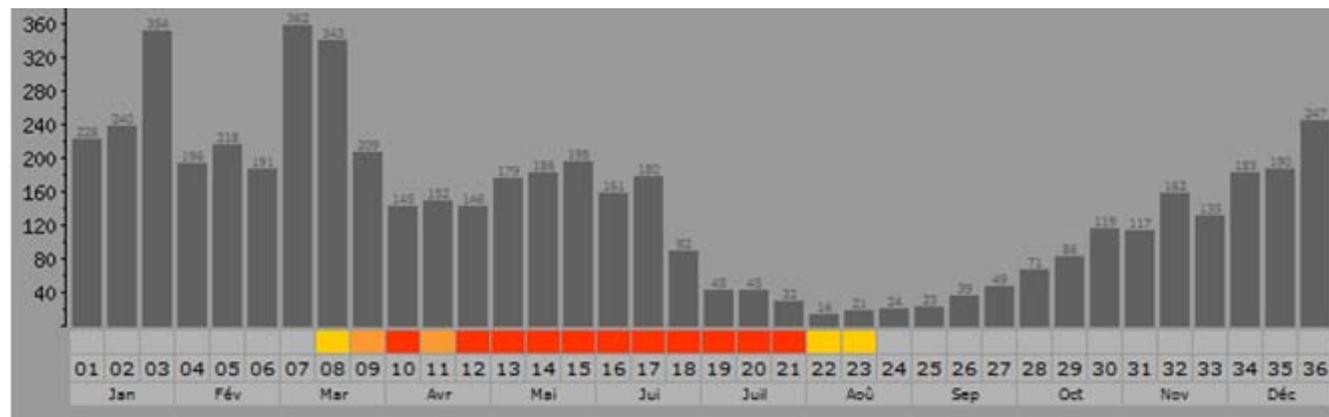


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Grive litorne // *Turdus pilaris*



Phénologie de la Grive litorne en Franche-Comté

Habitat et écologie

La Grive litorne recherche un paysage de boisements hauts (bosquets, haies de peupliers ou d'aulnes) alternant avec des milieux ouverts prairiaux, souvent à proximité de zones humides. Elle niche isolément ou en petites colonies. En période de reproduction, elle se nourrit au sol de divers invertébrés.

Cette grive s'observe toute l'année mais elle est plus abondante et répandue d'octobre à mars lors des migrations ou des afflux hivernaux. Elle niche d'avril à juillet puis se fait rare et discrète en août-septembre.

Menaces et priorités de conservation

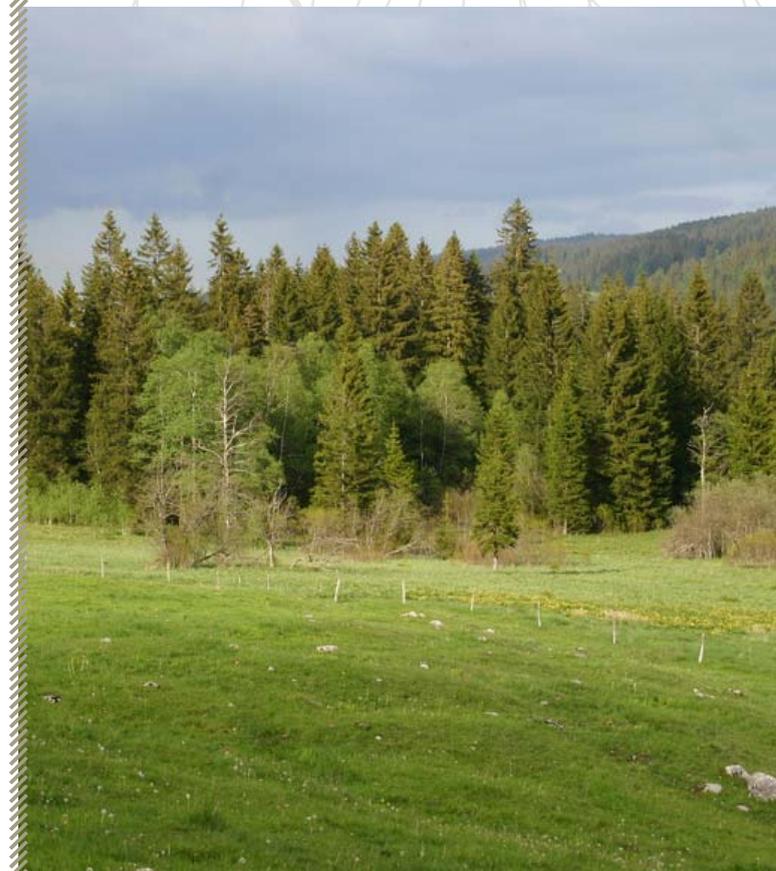
La colonisation de cette grive conquérante au cours de la seconde moitié du 20ème siècle montre les capacités d'adaptation de cet oiseau continental. Le recul noté à l'échelle nationale et régionale sur les marges occidentales ou méridionales de son aire semble un phénomène global difficile à expliquer et donc à contrer. A ce stade, il convient de maintenir une veille sur la tendance et la répartition de l'espèce pour mieux en appréhender les mécanismes.

Rédaction : Jean-Philippe Paul- mise à jour : juin 2011



Grive litorne © Cyril Sénéchal

Habitat type de la Grive litorne © Guillaume Petitjean





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Harle bièvre // *Mergus merganser*

Statut

Nicheur, migrateur et hivernant

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
NT	NT	oui	Annexe II	oui	3

Répartition et populations

En Europe, ce canard septentrional niche de l'Islande à la Scandinavie et à la Sibérie, ainsi qu'en Europe centrale (notamment alpine). L'origine de l'espèce dans la région alpine n'est pas vraiment connue. Il est rare sur le Léman au XIX^e siècle et sa première nidification avérée sur ce lac en 1905 côté français. Sa nidification devint régulière aux abords du lac de Neuchâtel au début du XX^e siècle. En France, l'espèce niche au nord des Alpes et dans le massif jurassien ainsi que ponctuellement au bord du Rhin. Population nationale estimée à 220-250 couples au début des années 2000.

En Franche-Comté, la première preuve de nidification est notée en mai 1990 à Rancenay (Doubs), où une famille est observée sur la rivière Doubs. Au début des années 1990, l'espèce commence à coloniser la région par les deux rivières qui sont aujourd'hui ses bastions : le Doubs et l'Ain. A la fin des années 1990 le Harle bièvre se reproduit essentiellement sur les deux rivières précitées mais la Loue et la Bienne (nidification de l'espèce à la confluence Ain-Bienne) sont vraisemblablement déjà occupées. Dans les années 2000, la densification du peuplement se poursuit sur le Doubs qui est occupé régulièrement de Dole à Montbéliard. Peu de nouvelles rivières sont colonisées mais de petits affluents sont prospectés et parfois occupés (Cusancin, Lison, Valouse..).

Les effectifs pré-nuptiaux sont évalués dans le département du Doubs en février 2004 (Paul 2005) : 125 individus sont dénombrés (58 mâles adultes, 67 femelles). Le nombre de mâles nuptiaux devient alors l'indice de suivi de cette population. En février 2009, une enquête régionale révèle sur le même département du Doubs 316 individus dont 134 mâles nuptiaux. L'augmentation basée sur le nombre de mâles peut être estimée à 230 % en 5 ans !

La population régionale potentiellement nicheuse peut-être estimée grâce à l'enquête de mi-mars 2009 qui révèle 85 mâles adultes et 75 femelles (voir carte pour la distribution 2009).

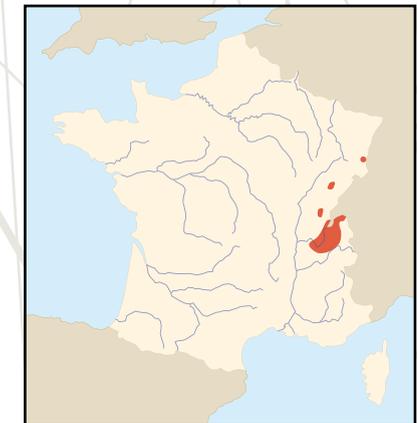
L'espèce a fait l'objet d'une enquête précise en 2009 qui assurera une bonne connaissance géographique et quantitative de l'espèce pour le projet d'atlas des oiseaux nicheurs 2009-2012. La colonisation de nouveaux tronçons de rivière aux marges de la distribution actuelle peut être mise en évidence les prochaines années.

Habitat et écologie

En période de reproduction, le Harle bièvre occupe essentiellement le cours moyen des rivières, plus rarement la zone amont torrentueuse (Lison) ou la zone aval calme (Dole). Si les retenues comme Vouglans, Coiselet et Blye sont fréquentées, aucun lac naturel n'a accueilli la nidification de manière certaine. Les parades hivernales (parfois au sein de rassemblements importants de plusieurs dizaines d'oiseaux comme à Besançon ou sur la retenue de Coiselet) préfigurent la recherche de cavités en falaise (cas général), dans un arbre (sur une île par exemple) voire dans certaines bâtiments (fortifications Vauban par exemple à Besançon). Si les familles nidifuges apparaissent généralement fin avril ou début mai, un cas régulier de phénologie très précoce est documenté depuis 2007 à

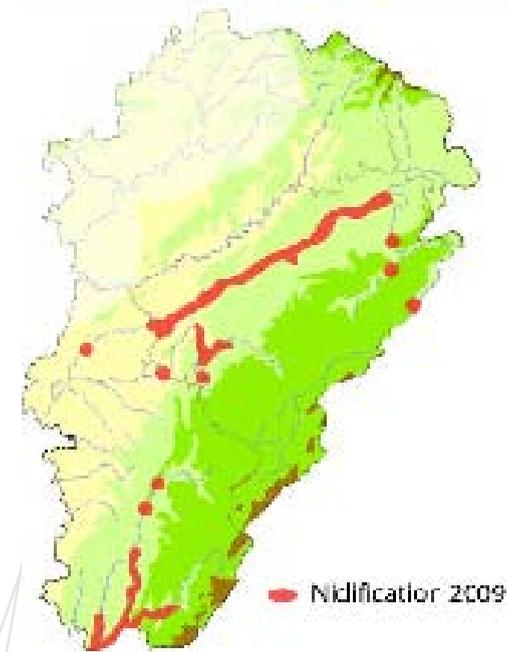


Couple de Harles bièvre © Daniel Bouvot



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Harle bièvre en Franche-Comté en période de nidification (Année 2009)



Nidification 2009



Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté

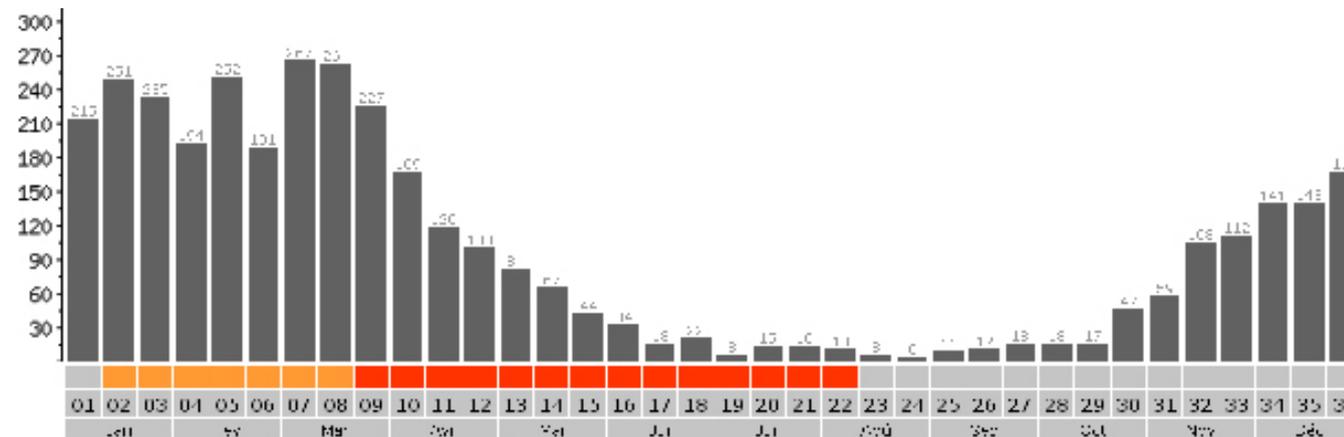


PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Harle bièvre // *Mergus merganser*



Phénologie du Harle bièvre en Franche-Comté

proximité de Dole (famille observée le 16 mars 2007 ; ponte datée à la première pentade de février, soit un record européen). Les mâles disparaissent l'été et vont muer dans des lieux inconnus (Lac de Constance ou Scandinavie). Ils sont de retour en octobre et plus nettement en novembre (voir graphique de phénologie annuelle). L'hiver, des oiseaux d'origine extrarégionale grossissent probablement les effectifs mais il est difficile de faire la part des choses. Sur la base de l'enquête 2009, il apparaît qu'entre février (360 individus) et mars (195), la région perd près de 46 % de ses harles.

Très majoritairement piscivore, le régime alimentaire du Harle bièvre n'a pas été étudié dans la région. A l'instar de ce qui fut observé en Suisse dans les années 1970, l'accoutumance à l'Homme commence à rendre le Harle bièvre consommateur du pain distribué aux Canards colverts (à Besançon notamment).

Menaces et priorités de conservation

L'espèce est (provisoirement ?) considérée comme potentiellement menacée car elle présente encore des effectifs faibles et localisés (ce qui est également vrai au niveau national). Sa progression est irréfutable ces dernières années et son statut peut être réévalué si la tendance continue. La conservation de l'espèce passera par certaines conditions propices à la nidification : cavités sûres et tranquilles en falaise (activités humaines, Grand-duc d'Europe), vieux arbres à cavité sur les îles ou en ripisylve, tolérance de l'espèce dans les bâtiments. Légalement protégé, le Harle bièvre fait parfois l'objet de tirs illégaux. Son régime piscivore peut attiser certains débats dus à d'autres espèces comme le Grand Cormoran. L'espèce fait d'ailleurs l'objet de permis de tir dans le canton de Vaud (CH) en cas de « dégâts » à la pêche. Le suivi objectif des effectifs de ce superbe canard en Franche-Comté sera essentiel à l'argumentation en faveur d'une cohabitation sereine.

Rédaction : Jean-Philippe Paul - Mise à jour : février 2011



Harle bièvre mâle © Mathias Fleur



Milieu de nidification © Erviv Gwenn





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



avec le Fonds Européen de Développement Régional



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Héron pourpré // *Ardea purpurea*

Statut

Nicheur très rare, migrateur rare, pas d'hivernage connu en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	CR	oui	Annexe I	oui (nidif)	2

Répartition et populations

En France, la population nicheuse de Héron pourpré est estimée à moins de 2000 couples d'après le dernier recensement de 1994. Les effectifs se concentrent en Camargue, avec des fluctuations importantes selon les années, sur la façade atlantique (Grand Lieu, sud de la Vendée et Charente-Maritime), dans la Brenne, en Rhône-Alpes (Dombes et Forez).

Hôte des zones humides et des marais à roselières (*Phragmites* sp.), le Héron pourpré est devenu un nicheur très rare en région Franche-Comté à l'image de son statut national et européen : entre 1990 et 2010, sur 257 données de nidification certaine ou probable, les deux tiers proviennent de Bresse jurassienne, un quart de la Basse vallée du Doubs et 6 % du marais de Vy-le-Ferroux en Haute-Saône.

La population nicheuse régionale a subi un déclin important au cours des quarante dernières années : elle est désormais limitée à une petite vingtaine de couples dont 85 % se distribue en Bresse alors qu'elle comptait environ 250 couples dans les années 60 dont plus d'une centaine pour la seule colonie de Petit-Noir.

Depuis une dizaine d'années, cette petite population relictuelle se maintient avec des oscillations d'effectifs importantes d'une année sur l'autre. L'espèce n'a pas été retrouvée récemment en Haute-Saône et elle se confine uniquement en basse vallée du Doubs et en Bresse, dans le Jura.

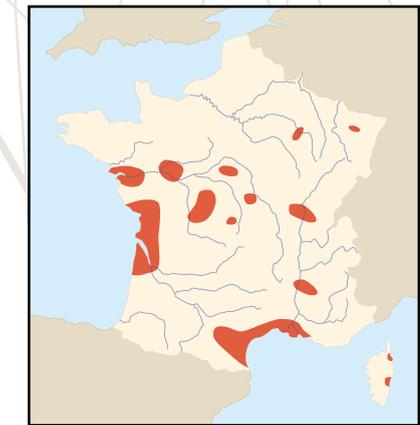
Habitat et écologie

Le Héron pourpré est étroitement lié aux marais de basse altitude pourvus d'une végétation aquatique abondante et dense (roselières à *phragmites* sp. essentiellement). En Franche-Comté, les milieux occupés sont essentiellement des roselières de bordure d'étangs à vocation piscicole. Marginalement, il occupe une roselière d'annexe fluviale et un marais colonisé par les saules.

Migrateur transsaharien, il arrive sous nos latitudes aux alentours de la mi-avril. Le nid est construit dans les roseaux, exceptionnellement dans un saule (cas à Vy-le-Ferroux). La reproduction s'achève en août date à laquelle les jeunes émancipés se dispersent.

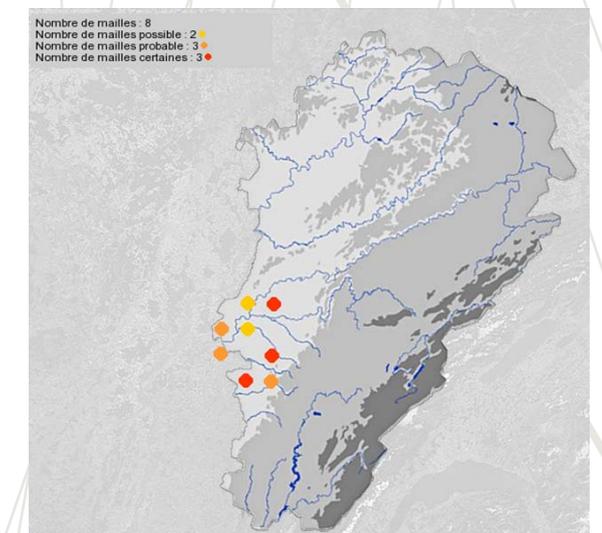


Héron pourpré © Jean-Baptiste Mérimot



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Héron pourpré en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

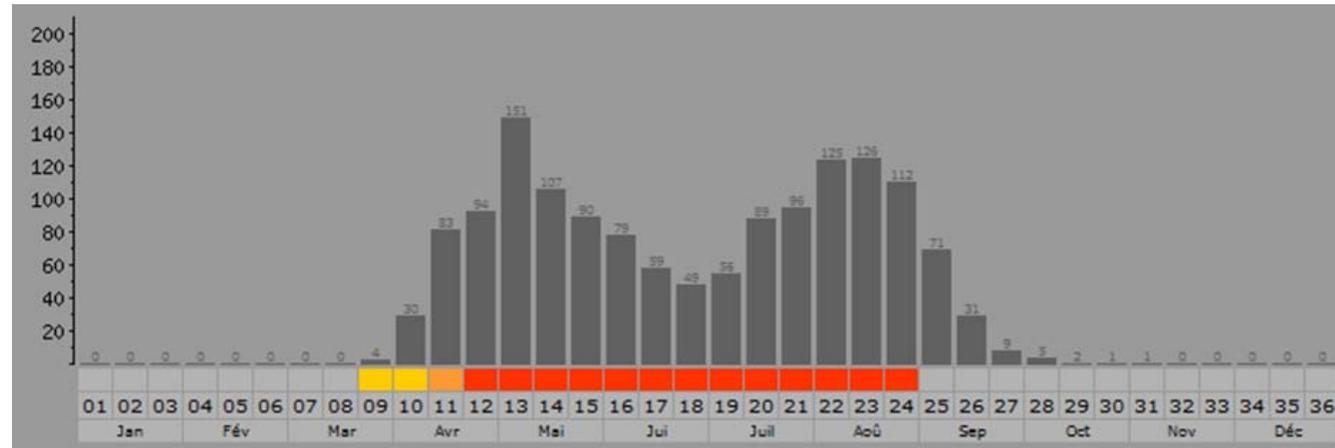


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Héron pourpré // *Ardea purpurea*



Phénologie du Héron pourpré en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

A l'instar de nombreuses autres espèces, la dégradation ou la destruction des milieux de reproduction est l'une des causes majeures de régression du Héron pourpré en France.

Outre cette menace, le Héron pourpré semble subir durablement l'effet des sécheresses qui sévissent sur ses quartiers d'hivernage africains. De récentes études ont en effet montré un lien relativement fort entre les années de sécheresse en Afrique et les effectifs nicheurs recensés les années suivantes en Europe qui expliqueraient les fluctuations interannuelles très prononcées chez cette espèce d'Ardéidé.

Sa préservation en Franche-Comté passe par la gestion conservatoire des étangs à roseaux de Bresse et des quelques zones de marais (Vy-le-Ferroux par exemple, hors Natura 2000). L'inscription en 2006 au sein du réseau Natura 2000 de la région des étangs de Bresse du nord est une condition indispensable mais malheureusement insuffisante pour garantir la pérennité des biotopes qu'il occupe. Le récent changement des pratiques piscicoles (vidange tôt en saison à partir du mois de juin) enregistré sur certains étangs de Bresse constitue en effet une menace supplémentaire à prendre au sérieux. La gestion conservatoire délicate d'annexes fluviales, comme le « Mératon » en basse vallée du Doubs à Petit-Noir (Jura), est indispensable à cette espèce comme au cortège paludicole associé.

Rédaction : Christophe Morin – mise à jour : avril 2011



Héron pourpré © Jean-Marc Gérard

Roselières, milieu de nidification
© Annie Thevenet et Corinne Petitcolin





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Hirondelle de rivage // *Riparia riparia*

Statut

Nicheur et migrateur en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT	oui	-	oui (nidif)	4

Répartition et populations

En France, l'Hirondelle de rivage occupe l'ensemble du pays avec cependant de larges lacunes dans le sud-est, la façade atlantique et les secteurs de moyenne et haute montagne. Sa population nationale est estimée à plus de 100 000 couples.

En Franche-Comté, l'Hirondelle de rivage est avant tout un oiseau de plaine, réparti selon les principales vallées alluviales de la moitié occidentale de la région. Elle pénètre les plateaux du Jura par la haute vallée de l'Ain et atteint la moyenne montagne à 800 mètres d'altitude sur les zones d'extraction d'alluvions dans le bassin du Drugeon (Doubs). La taille des colonies est très variable mais elle dépasse rarement 100 terriers et atteint rarement 250 terriers. Ces chiffres ont été dépassés exceptionnellement sur les gravières d'exploitation (410 à Vuillecin dans le Haut Doubs en 1998 et 414 à Osselle dans le bas Doubs en 2007). Les meilleurs sites naturels s'observent en basse vallée du Doubs où des colonies de plus de 200 terriers existent encore. En Haute-Saône, les colonies sont moins importantes et atteignent parfois 100 terriers sur la Lanterne, la Saône ou la Semouse. La population régionale, soumise à d'importantes fluctuations inter- et intra-annuelles est probablement de l'ordre de 2500 couples répartis sur les trois grands départements : Jura (plus de 1000 couples), Doubs (environ 1000 couples) et Haute-Saône (moins de 500 couples ?). L'espèce est absente du Territoire de Belfort.

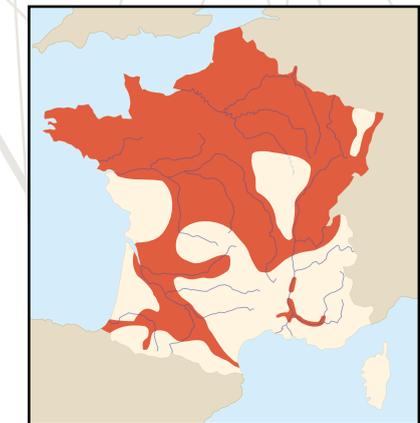
Habitat et écologie

L'habitat naturel typique de l'espèce est la berge sablonneuse érodée des cours d'eau. Elle y creuse des terriers pour la nidification et chasse au-dessus de l'eau ou dans les milieux ouverts alentours. Les sites d'extraction d'alluvions offrent des habitats également temporaires de substitution, soit en berge de plan d'eau, soit dans les tas de sable stockés. L'Hirondelle de rivage est donc une parfaite opportuniste, saisissant tout au long de la saison les occasions d'investir de nouveaux sites rendus favorables, mais c'est aussi une infatigable obstinée, régulièrement délogée par les crues naturelles, les effondrements et les destructions par les engins d'exploitation. Les colonies sont en général au bord de l'eau mais citons une colonie située en carrière à 180 mètres de la Valouse en Petite Montagne du Jura.

Migratrice, elle arrive en mars mais niche surtout en avril-mai. La reproduction s'étale jusqu'en août avec la seconde nichées ou les tentatives tardives de remplacement. Les migrateurs s'observent jusqu'en septembre et rarement tout début octobre.

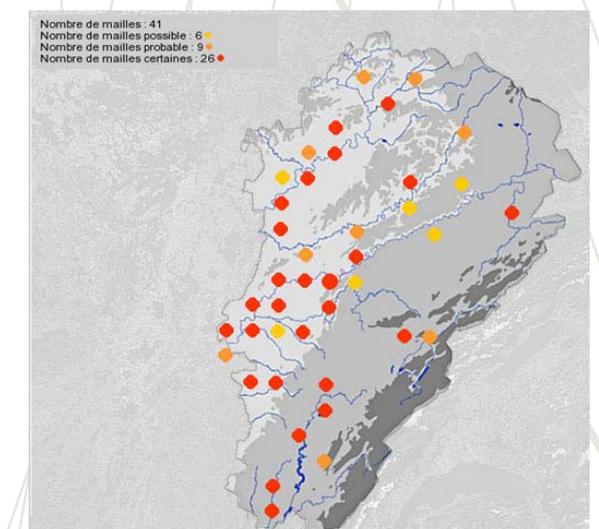


Hirondelle de rivage © Jean-Philippe Paul



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Gorgebleue à miroir en Franche-Comté en période de nidification (2002-2011)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté

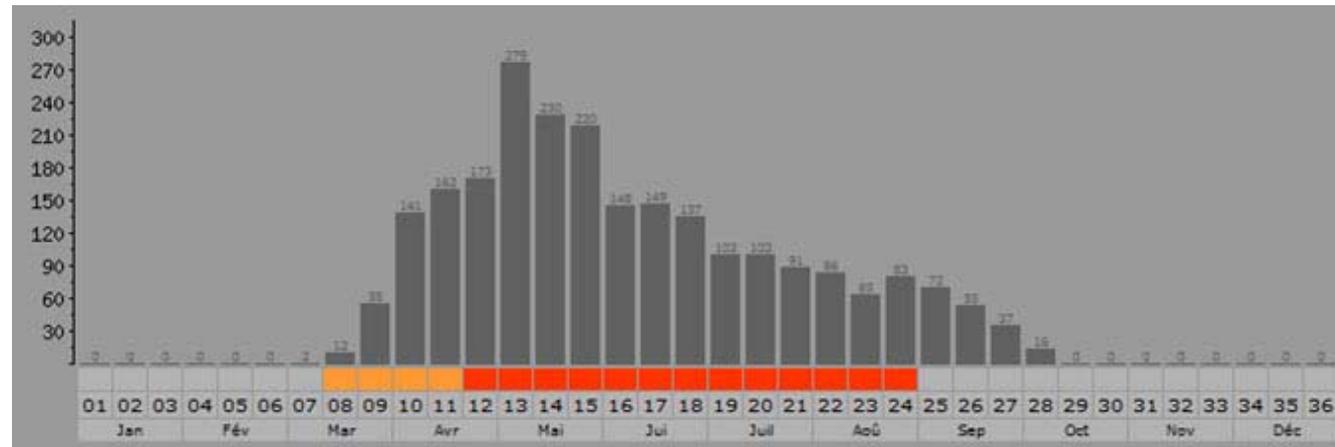


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Hirondelle de rivage // *Riparia riparia*



Phénologie de l'Hirondelle de rivage en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

Au-delà des phénomènes globaux (climatiques, état général des populations d'insectes aériens) et de la situation sur les sites d'hivernage ou de transit africains et méditerranéens, les menaces locales touchant l'Hirondelle de rivage concernent avant tout la disponibilité en sites de creusement de colonies de nidification. A l'instar de ce que l'on constate pour d'autres espèces du cortège lié à la dynamique fluviale, les politiques territoriales visant à trouver la voie du compromis (également technique) entre les enjeux agricoles et sécuritaires liés aux crues d'une part et les enjeux de qualité de l'eau et de biodiversité d'autre part, sont incontournables à cette échelle.

En guise de compensation, il convient de faire tout ce qui est possible pour protéger les sites artificiels par le biais de conventions passées entre les associations de protection de la nature et les entreprises qui exploitent les granulats. Ces actions, certes non idéales du point de vue de la « naturalité », ont néanmoins montré leur intérêt complémentaire dans la conservation de fortes populations locales d'hirondelles de rivage. Citons à ce titre l'expérience de conventionnement de la LPO Franche-Comté avec certaines sociétés d'extraction : la SARL Paul Marguet et les Carrières de Chaffois dans le Haut Doubs (plus de dix années de conservation) ; plus récemment avec Granulats du Doubs à Osselle (bas Doubs).

Rédaction : Jean-Philippe Paul – mise à jour : mai 2011



Hirondelle de rivage (à gauche) et Hirondelle rustique en halte migratoire © Jean-Philippe Paul

Falaise artificielle pour l'Hirondelle de rivage © Jean-Philippe Paul





Liste rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Huppe fasciée // *Upupa epops*

Statut

Nicheur et migrateur rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	VU (critère D1)	oui	-	oui (cortège)	4

Répartition et populations

La Huppe fasciée est largement répandue en France mais elle est très peu commune dans le tiers nord du pays. Sa population est estimée à 20 000 – 30 000 couples. Si la distribution générale reste globalement inchangée ces dernières décennies, l'espèce est signalée en déclin dans la plupart des régions et en Suisse voisine depuis les années 1970.

En Franche-Comté, la Huppe évoque la biodiversité champêtre « d'un autre temps » et son observation marque tout observateur, amateur ou averti. Pourtant, l'espèce n'a jamais été suivie suffisamment finement pour que des estimations d'effectifs ou de tendances puissent être avancées solidement. A l'instar de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) et de l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), la Huppe semble avoir quitté la montagne jurassienne (au-dessus de 800 m) qu'elle occupait autrefois pour ne subsister régulièrement que dans les régions de plaine (altitude moyenne des observations ces cinq dernières années : 270 m). La distribution principale de l'espèce correspond à l'ouest d'une ligne reliant Vesoul, Besançon et à Lons-le-Saunier, soit la frange la moins arrosée de la région avec une régularité davantage notable en Haute-Saône. Contrairement à l'Engoulevent, la Chevêche ou le Petit-duc scops (*Otus scops*) avec qui elle peut partager certaines affinités paysagères ou climatiques, elle ne pénètre pas la Petite Montagne. Ailleurs elle peut être observée occasionnellement et même se cantonner au gré de fluctuations à large échelle. Il y a ainsi des « bonnes années » à Huppe qui se ressentent même dans le Suivi temporel des oiseaux communs (STOC EPS). Les effectifs sont délicats à évaluer mais seulement 138 communes (soit 7,7 % du total régional) ont été occupées au moins une fois par un chanteur cantonné ou un couple ces dix dernières années et seulement 12 à 35 communes par an sur cette période. La Haute-Saône apporte la moitié des données communales.

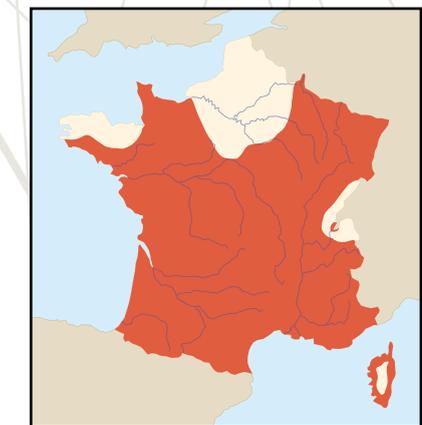
Ce constat confirme une réelle rareté de l'espèce qui est pourtant bien détectable au chant et sans confusion possible visuellement, avec même une surestimation possible du fait d'oiseaux chanteurs en simple halte et sans cantonnement. Les données de nidification certaine sont d'ailleurs très rares (moins de dix par an). Sur ces éléments d'appréciation, la population régionale ne doit guère dépasser les 100-150 couples dont la moitié en Haute-Saône.

Habitat et écologie

En Franche-Comté, la Huppe fasciée occupe traditionnellement la périphérie des villages où elle trouve des cavités pour nicher (bâti, vieux murs, arbres fruitiers ou d'ornement) et des zones de sol ras ou nu pour se nourrir d'invertébrés (pelouses, chemins de terre, cours de fermes, bord de vignes ou de cultures, friches). Migratrice, elle est présente dans la région de mi-mars à mi-août.

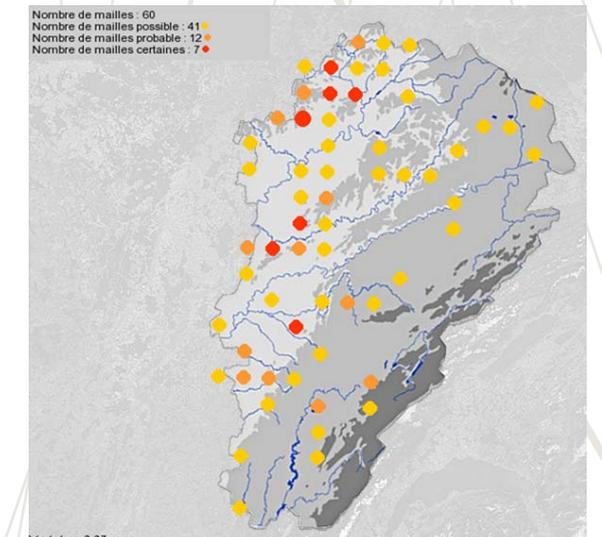


Huppe fasciée au nourrissage © Christophe Mauvais



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Huppe fasciée en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)



généré en 0.07 sec



Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté

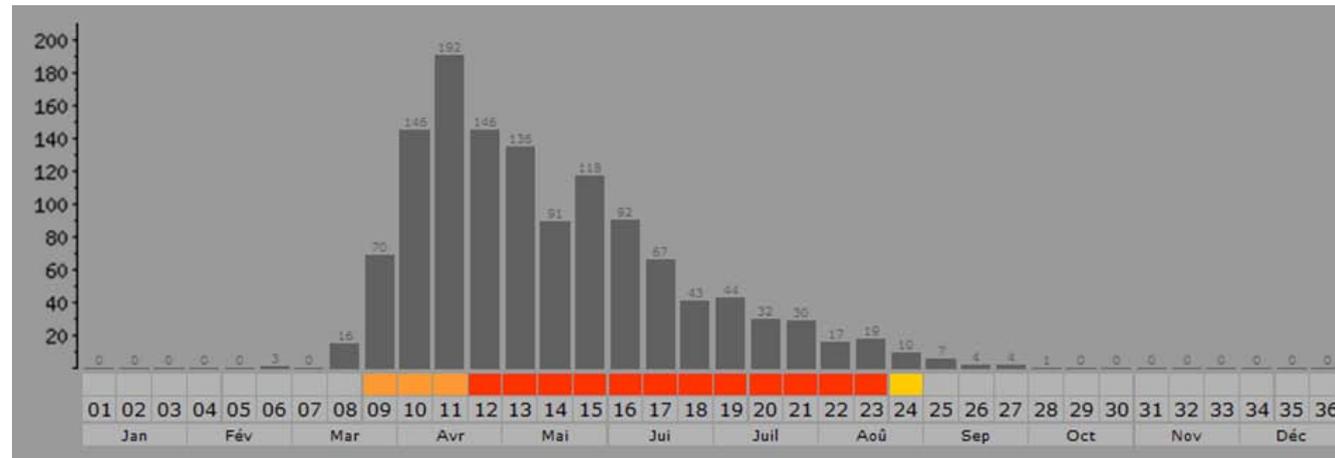


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Huppe fasciée // *Upupa epops*



Phénologie de la huppe fasciée en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

Le déclin de la Huppe fasciée s'inscrit dans des fluctuations globales d'origine climatique et les modifications à large échelle des paysages agricoles et de l'urbanisation. Au-delà des leviers d'actions et opérations de lobbying sur les réformes de la Politique agricole commune et le soutien d'une agriculture biologique ou raisonnée, les actions locales peuvent trouver une pertinence dans la promotion de la gestion écologique des jardins privés et espaces vers communaux (favorisant les zones d'alimentation et la richesse en proies), ainsi que dans le renforcement des potentialités en cavités de nidification sécurisées (opérations de pose de nichoirs comme en Alsace ou dans le Valais Suisse, préservation de murgers et murs en pierre sèche, etc.). Ces mesures sont par ailleurs synergiques vis-à-vis d'autres espèces comme le Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*), la Chevêche d'Athéna, le Petit-duc scops, le Moineau friquet (*Passer montanus*)...

Rédaction : Jean-Philippe Paul- mise à jour : avril 2011



Huppe fasciée © Cyril Sénéchal

Habitat type de la Huppe fasciée © Jérôme Menetrey





Liste rouge
des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Hypolais ictérine // *Hippolais icterina*

Statut

Nicheur et migrateur très rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	CR (critère D)	oui	-	-	4

Répartition et populations

En France, l'Hypolais ictérine est notée en déclin avec une diminution probable de 20 à 50 % depuis les années 1970. Elle ne niche que dans quelques départements du nord et de l'est avec des densités encore forte en région Nord-Pas-de-Calais et Alsace. Elle est très localisée en Picardie et dans le département de l'Aisne. Les populations de Champagne-Ardenne et de Franche-Comté sont relictuelles. Il semble que la frange méridionale actuelle de la présence française de l'espèce est constituée par la minuscule population nichant encore en Haute-Saône.

En Haute-Saône, les zones de contacts les plus réguliers sont la vallée de la Lanterne (secteur de Favorney) et ses affluents (Semouse, Breuchin...) jusqu'en amont de Luxeuil-les-Bains et de Saint-Loup-sur-Semouse. Seul ce secteur accueille, par noyaux plus ou moins espacés une population fonctionnelle. Ailleurs, elle est contactée sporadiquement en vallée de la Saône, en amont jusqu'aux environs de Jussey et en aval jusque vers Gray. Des contacts tout aussi épars et irréguliers sont obtenus dans la dépression sous-vosgienne entre Luxeuil-les-Bains et Lure et le long de la vallée de l'Ognon depuis sa confluence avec la Saône et jusque vers Rioz. Les contacts obtenus sur ces secteurs ne concernent en majorité que des migrateurs.

La population haut-saônoise ne doit pas dépasser les 30 à 40 chanteurs.

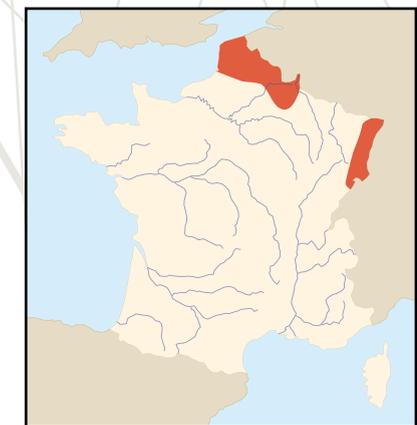
Dans le Doubs, sa présence régulière est localisée dans le bassin de Drugeon semble évoluer vers une disparition ces dernières années. Des contacts sporadiques étaient obtenus au bord de l'Ognon (Geneuille, Jallerange, Valleroy) et ici et là le long de la vallée du Doubs (Goumois, Brognard). Il ne doit plus y avoir plus de 5 à 10 chanteurs pour ce département, l'essentiel étant localisé dans le bassin du Drugeon.

Il n'y a pas de données récentes (moins de 5 ans) pour le Jura. Dans ce département, les rares mentions provenaient en majorité de la Bresse, du Finage ou de la plaine doloise où étaient obtenus (en 1994) les seuls indices récents d'une probable reproduction. L'observation d'un chanteur aux Rousses le 22 juin 2002 fournit la mention la plus élevée de la région (1066 m). Aucun indice ne permet d'affirmer que l'espèce niche encore dans le département du Jura où elle était déjà considérée comme au bord de l'extinction au début des années 1990 dans l'atlas départemental.

La mention la plus récente relevé dans le Territoire-de-Belfort est de mai 2003. Les rares autres mentions sont toutes antérieures à 1999. L'espèce n'est pas nicheuse dans le Territoire-de-Belfort. En Franche-Comté, l'espèce est donc en très fort déclin et proche de l'extinction mais avec des secteurs où se maintient encore une très faible population. Elle est cependant sous-prospectée et souffre d'un manque de connaissance fine quant à sa répartition et la population nicheuse a du mal à être quantifiée de façon fiable ; elle ne doit pas dépasser les 50 chanteurs.

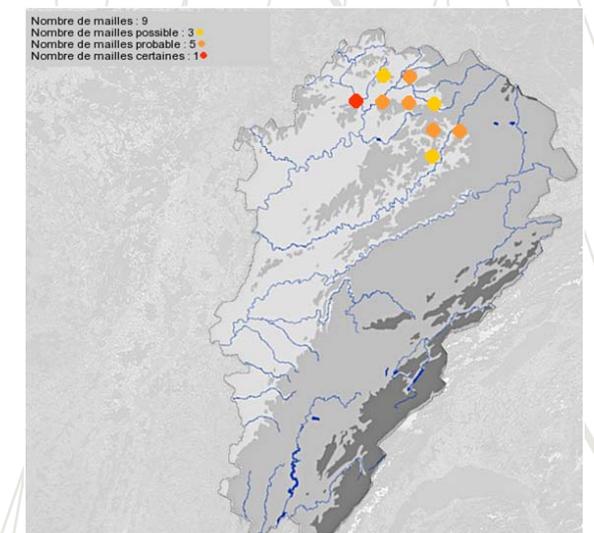


Hypolais ictérine © Valérie Badan



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de l'Hypolais ictérine en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



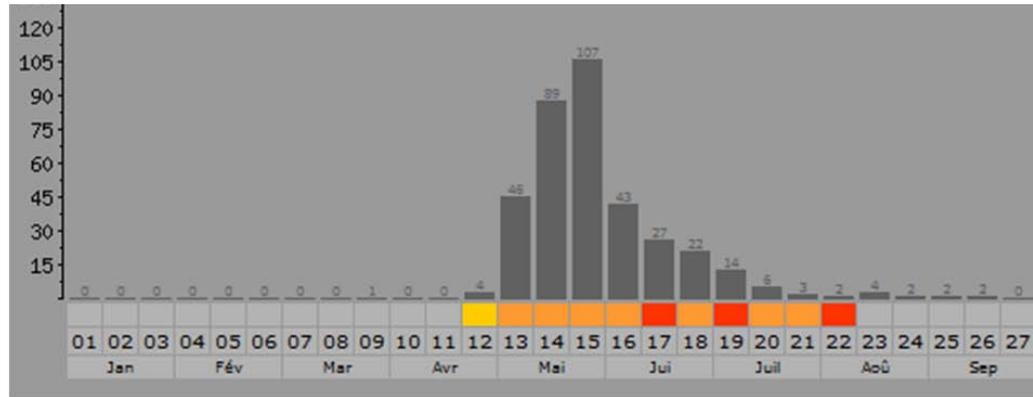
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Hypolais ictérine // *Hippolais icterina*



Phénologie de l'Hypolais ictérine en Franche-Comté

Habitat et écologie

En Franche-Comté, l'espèce occupe des habitats frais et humides composés de petits boisements (aulnaie, frênaie, peupleraie) avec un sous-étage dense de saules ou d'autres arbustes. Des zones dégagées ou sein de ces boisements de bois tendre sont appréciés. De la même manière elle occupe les ripisylves présentant les mêmes caractères. Elle affectionne aussi les friches et typiquement les bords d'anciennes gravières envahies de saules. Elle peut être entendue dans de grosses haies partageant des prairies humides. En altitude elle occupe les marais envahis de buissons mais aussi les tourbières boisées et des milieux plus secs comme des pâtures buissonnantes.

Des oiseaux peuvent être notés en des endroits plus atypiques (pelouses sèches, jardins...) mais cela ne concerne que des individus en halte migratoire.

Menaces et priorités de conservation

Trouver des réponses satisfaisantes au recul de l'Ictérine en Franche-Comté relève probablement de la gageure. Comme beaucoup d'espèces en limite d'aire de répartition, les populations de la frange apparaissent comme les plus fragiles à des modifications que nous avons encore bien du mal à appréhender (modification du climat ?). Parmi les diverses hypothèses, son retrait semble correspondre à l'expansion de l'Hypolais polyglotte (*Hippolais polyglotta*). Cependant, les deux espèces cohabitent sur quelques sites de la région mais ne semblent pas occuper le même habitat. Des recherches ont aussi montré que l'Ictérine présente une plus grande vulnérabilité à la prédation par rapport à la Polyglotte. Des causes de disparition plus directes existent cependant. La destruction de milieux favorables lors de l'extraction de granulats par exemple, peut causer l'extinction de petites populations qui ne se reconstitueront pas forcément par la suite alors que le milieu pourrait redevenir favorable après quelques années. De même, la coupe à blanc de vieilles peupleraies perturbe sans doute suffisamment l'habitat pour que l'espèce déserte les lieux. Pire encore s'avère être le gyrobroyage de la strate arbustive sous de telles peupleraies. Une autre cause possible du retrait pourrait provenir des plantes invasives comme la renouée du Japon ou l'impatiens de l'Himalaya qui modifient aussi considérablement les habitats en ripisylve.

Les causes du retrait marqué de l'espèce n'étant que supposées, il est délicat de définir des mesures conservatoires pertinentes. Il conviendrait cependant à l'avenir de documenter plus finement les événements tangibles entraînant ou accentuant encore le processus de recul ou au contraire déterminer si l'espèce peut faire preuve d'un certain dynamisme en regagnant le terrain perdu par le passé. Il faut à cet égard surveiller attentivement les fluctuations dans la frange méridionale de sa répartition française constituée par la micro population nichant encore en Haute-Saône.

Rédaction : Didier Lecornu – mise à jour : avril 2011

Milieu de nidification © Julien Ait El Mekki





Liste rouge
des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Locustelle luscinioidé // *Locustella luscinioides*

Statut

Nicheur et migrateur très rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
EN	CR (critère D)	oui	-	oui (nidif)	4

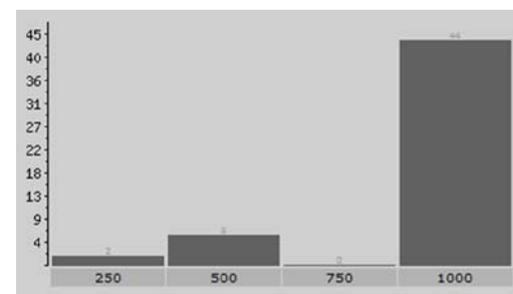
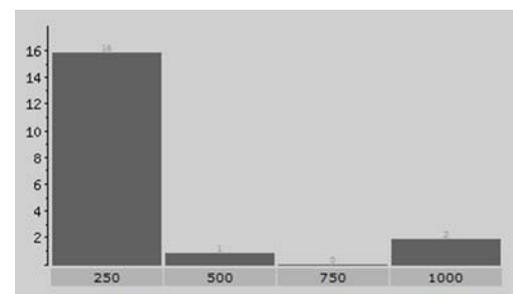
Répartition et populations

En France la Locustelle luscinioidé a une répartition très disparate comprenant surtout la Somme, la Gironde, la Loire-Atlantique et l'Indre, alors qu'elle est encore plus localisée et rare dans quelques localités du Nord-Est et de la région méditerranéenne. La population est estimée à 1000-2500 couples à l'échelle du Pays dans les années 2000. La situation actuelle fait suite à des périodes très différentes dans l'histoire de l'espèce, notamment une phase très positive au milieu du 20ème siècle suivie d'un sévère déclin dans les années 1970-1980.

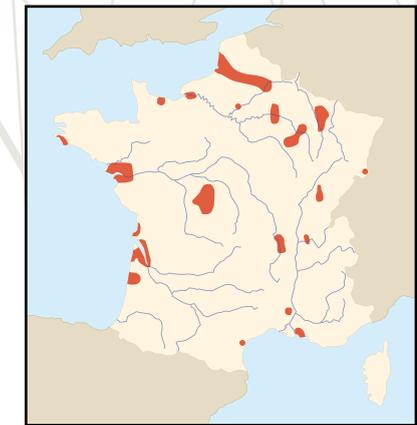
En Franche-Comté, on dispose de 71 observations en période de nidification depuis 1980 dont 44 depuis 2000. Il y a en général moins de 3 sites occupés chaque année avec une moyenne de 1,3 chanteur par an ces 30 dernières années. Presque invisible, elle est détectée par les ornithologues avertis qui reconnaissent son chant (une sorte de stridulation) au crépuscule sans le confondre avec celui de la Locustelle tachetée (*Locustella naevia*) ou de divers insectes. Ainsi, c'est une espèce délicate à étudier dans la région d'autant qu'elle y est sporadique, non concentrée, sans qu'aucun site n'abrite une véritable population.

Le statut de cette espèce a radicalement changé ces 30 dernières années. Elle a toujours été rare mais se distribuait dans les années 1980 dans des sites de plaine (marais de Vy-le-Ferroux et de Saulnot en Haute-Saône, basse vallée de l'Ognon, Bresse du Jura etc.) alors que dans les années 2000 l'essentiel des données provient de la dépression humide du Haut-Doubs, et notamment les lacs de Saint-Point et de Remoray (Doubs). Aussi, l'altitude moyenne des données de nidification était de 280 m entre 1980 et 1995 (n=19) et 770 m entre 1996 et 2010 (n=52). En France comme en Suisse, cette fauvette paludicole est une espèce de plaine (< 600m d'altitude). Son indéniable régularité actuelle dans le Haut Doubs signe-t-elle une adaptation à des habitats naturels de montagne devenus favorables pour des raisons climatiques ?

Répartition et classes altitudinale des données (1980-1995 à gauche ; 1996-2010 à droite)

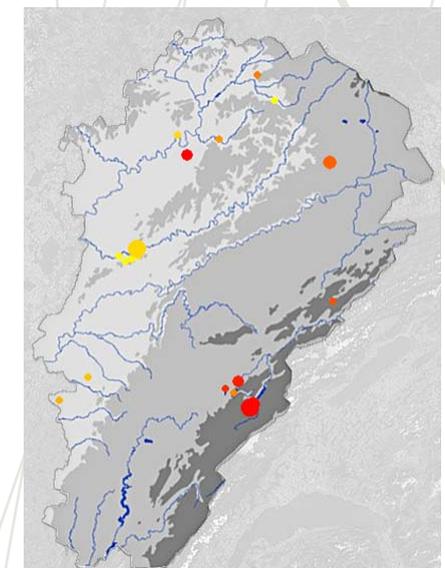


Locustelle luscinioidé © Cyril Sénéchal



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Locustelle luscinioidé en période de nidification (1980-2010). Les données anciennes tendent vers le jaune et les données récentes vers le rouge





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



FRANCHE-COMTE

Locustelle luscinioidé // *Locustella luscinioides*

Habitat et écologie

La Locustelle luscinioidé est très spécialisée et habite les roselières denses, âgées et inondées, plus ou moins mêlées de buissons, laïches et roseaux secs. Contrairement à la Locustelle tachetée, la proximité immédiate de l'eau est indispensable. La Franche-Comté, dépourvue d'immenses roselières, ne peut naturellement pas accueillir de fortes populations de ce passereau.

L'arrivée des nicheurs a essentiellement lieu en avril en Suisse voisine où le passage de migrants est encore noté jusque fin mai. En l'absence de preuve de reproduction récente en Franche-Comté (l'unique cas remontant à 1997 en Bresse du Jura), il conviendrait de confirmer que les oiseaux chanteurs notés dans la région comptent bien des nicheurs et non des migrants ou individus non appariés en marge des bastions voisins de l'espèce (Dombes en France ou lac de Neuchâtel en Suisse).

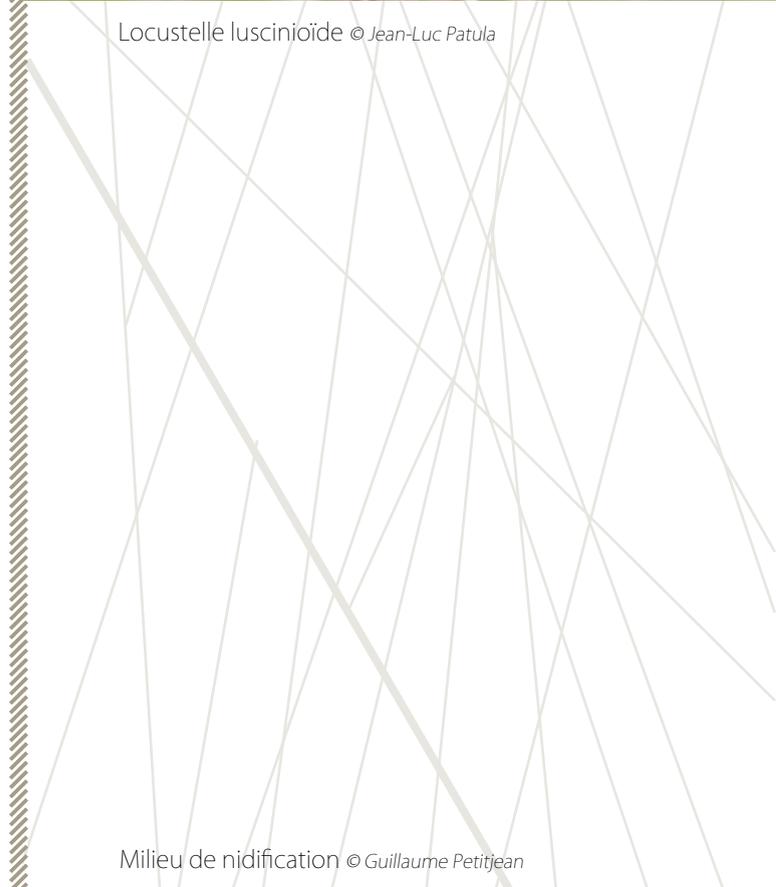
Menaces et Conservation

La situation régionale de la Locustelle luscinioidé semble dépendre de grandes tendances touchant ses diverses populations. Les populations de l'Ouest de son aire de répartition, et notamment de France, semblent en état de conservation défavorable et en déclin, expliquant probablement la quasi-disparition de l'espèce des secteurs de plaine occupés dans les années 1980. A contrario, l'apparition, puis la tendance positive observée en Suisse au cours du 20ème siècle, à la suite d'une expansion de l'espèce en Europe centrale, pourrait expliquer que la Locustelle luscinioidé soit devenue plus régulière (mais néanmoins très rare) dans les zones humides du Haut Doubs frontalier. La plupart des données récentes ont lieu dans des sites Natura 2000 ou en Réserve naturelle (Bassin du Drugeon, Lac de Remoray et de Saint-Point). La conservation ou la restauration des grandes roselières inondées est à privilégier pour l'avenir de la Locustelle luscinioidé dans notre région d'autant que cela est indispensable pour la sauvegarde d'autres espèces d'oiseaux menacées : Blongions nain (*Ixobrychus minutus*), Rousserole turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*), etc...

Rédaction : Jean-Philippe Paul – mise à jour : mars 2011



Locustelle luscinioidé © Jean-Luc Patula



Milieu de nidification © Guillaume Petitjean





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Marouette ponctuée // *Porzana porzana*

Statut

Nicheur et migrateur très rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
DD	CR (critère D)	oui	Annexe I	oui (nidif)	2

Répartition et populations

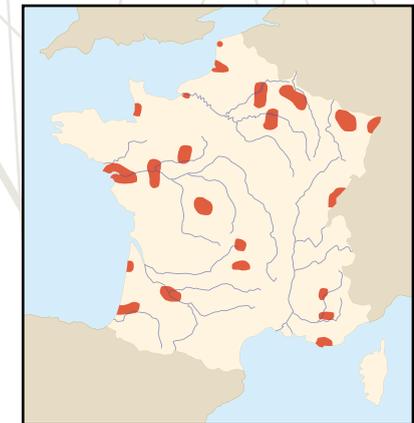
En France la Marouette ponctuée est un nicheur très sporadique localement régulier mais globalement rare. La population nationale méconnue est estimée à quelques centaines de couples maximum. Il semble que la situation actuelle soit le fruit d'un net déclin de l'espèce qui était répandue au début du 20ème siècle.

En Franche-Comté, on dispose de 365 observations depuis 1990 (17 données par an) dont 60% sont attribuées à la nidification. L'apparition de l'espèce est fluctuante et s'échelonne de fin mars à fin septembre avec de rares données de février, octobre et novembre.

La vision des années 1990 qui considérait la Franche-Comté comme principale bastion français de l'espèce est à relativiser fortement aujourd'hui. L'espèce occupe régulièrement les zones humides d'altitude (Bassin du Dugeon et lac de Remoray surtout, parfois l'Orbe) et ponctuellement quelques sites sporadiques de plaine (Bresse, basse vallée de l'Ognon, Saône et affluents). Le site majeur est le Bassin du Dugeon qui accueille des effectifs très fluctuants : entre 0 et 9 chanteurs depuis 1990 pour une moyenne d'environ 2 chanteurs par an seulement. Le secteur des lacs Saint-Point et Remoray accueillent de 0 à 4 chanteurs selon les années. Ailleurs dans la région, les cas de nidification sont ponctuels, irréguliers et ne concernent qu'un chanteur. Au final, la population régionale fluctuante est en moyenne de 6 chanteurs par an ; 2008 est la meilleure année récente avec 12 chanteurs.

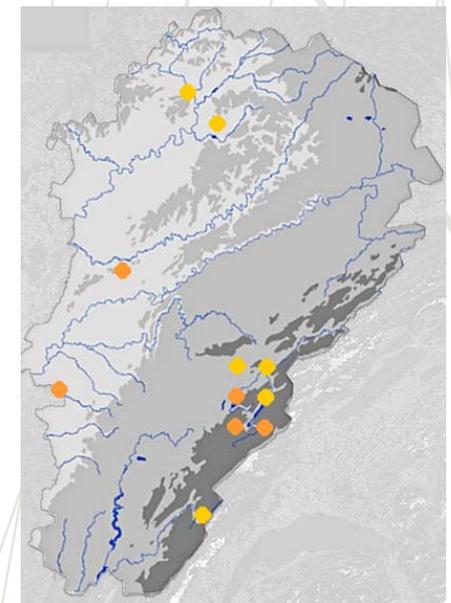


Marouette ponctuée © Jean-Philippe Paul



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Marouette ponctuée en Franche-Comté en période de nidification (2000-2010)





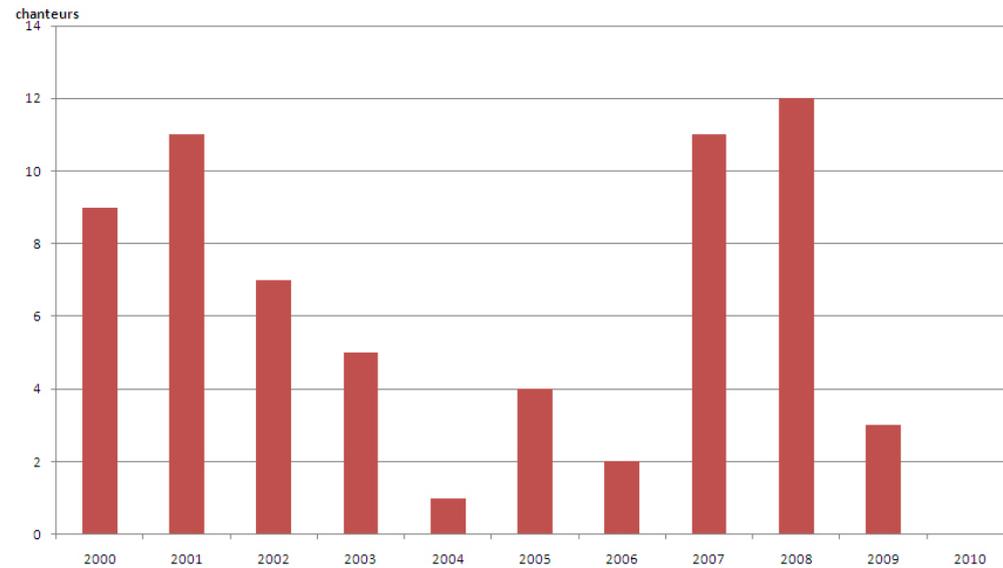
Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Marouette ponctuée // *Porzana porzana*



Nombre de chanteurs de Marouette ponctuée en Franche-Comté par année (2000-2010)

Habitat et écologie

La Marouette ponctuée est un Rallidé inféodé aux milieux inondés, surtout les cariçaies mais parfois les roselières claires ou les prairies humides. Le nid est toujours entouré d'eau. Les observations directes sont rares et le principal indicateur de présence en période de nidification est le chant, crépusculaire et nocturne, rarement diurne (un « huit » répété et très puissant) qui a lieu d'avril à juin. L'autre période privilégiée est la fin de l'été lorsque les abords exondés des zones humides sont fréquentés par les rares migrateurs ou nicheurs locaux qui parcourent la vase à la recherche de nourriture (invertébrés et végétaux divers).

Menaces et Conservation

La dégradation ou la disparition des habitats humides est sans conteste une cause de déclin dans les régions où la Marouette ponctuée niche, migre ou hiverne. En Franche-Comté, elle a toujours été rare dans la période récente et la tendance d'évolution des effectifs n'est pas claire. Sa grande rareté est en outre une menace en soit et la conservation des sites occupés est indispensable. Aujourd'hui, la quasi-totalité des sites régionaux occupés par l'espèce sont en zone gérée (réseau Natura 2000, gravière de Pagny) et/ou protégée (APB, Réserve naturelle nationale). Maintenir l'effort de conservation ou de restauration de la qualité des habitats est l'action minimum pour accompagner les phénomènes plus globaux qui influent sur cette espèce (climat, état des zones d'hivernage et de transit, dynamique des populations européennes).

Rédaction : Jean-Philippe Paul – mise à jour : mars 2011



Marouette ponctuée © Jean-Philippe Paul

Habitat type de l'espèce © Francis Muller, Pôle-relais Tourbières/Fédération des Conservatoires d'espaces naturels





Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Merle à plastron // *Turdus torquatus*

Statut

Nicheur et migrateur peu commun en Franche-Comté

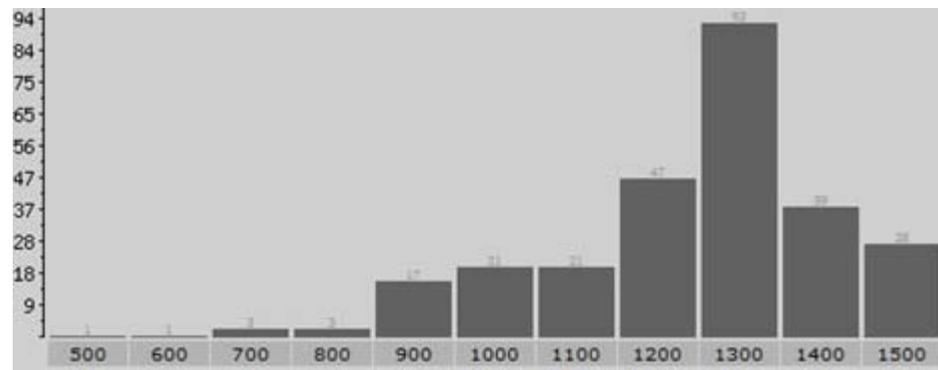
Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT (critères B2b(ii,iv))	oui	-	oui (cortège)	5

Répartition et populations

En France, la sous-espèce *alpestris* du Merle à plastron niche dans les massifs montagneux essentiellement au-dessus de 1000 mètres d'altitude : Pyrénées, Alpes, Massif central, Jura et Vosges. Sa population serait de 4000 – 8000 couples dans les années 2000, ce qui paraît assez peu au vu de sa distribution.

En Franche-Comté, le Merle à plastron est logiquement distribué aux massifs vosgiens et jurassiens. Il était signalé au-dessus de 900 m dans l'atlas des oiseaux de Franche-Comté (1984) et essentiellement au-dessus de 1100 mètres dans l'atlas départemental du Jura (1993) avec une preuve de reproduction à 810 m dans la forêt de la Joux (Jura) en 1987. Aujourd'hui, la situation a peu changé mais certains observateurs signalent un retrait en altitude depuis une dizaine d'années avec l'abandon de stations marginales et une raréfaction en dessous de 1200 mètres.

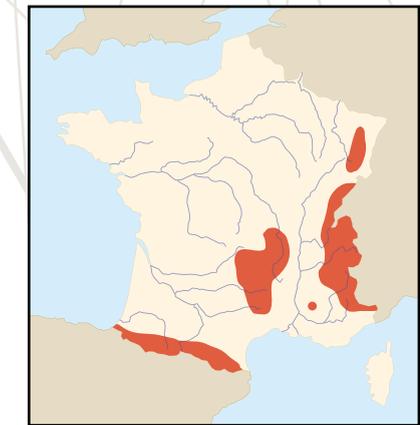
Aucune étude fine ne nous permet de l'affirmer mais sur la base de ces témoignages, on atteint certains critères UICN qui permettent une alerte sur l'évolution de l'espèce. De plus, la distribution des indices forts de nidification est restreinte à la haute chaîne (1260 mètres d'altitude en moyenne) ce qui indique une possible contraction par rapport aux années 1980 où l'espèce pouvait être signalée sur le Second Plateau et le Jura plissé des grands vaux. Enfin, la population du département du Jura a été estimée à 2000 couples en 1993, ce qui correspond à 25-50% de la population nationale actuellement envisagée. Plusieurs points peuvent expliquer ce contraste : un fort déclin départemental ou national, une méconnaissance forte des effectifs départementaux ou nationaux, ou une combinaison des deux hypothèses. En tout état de cause, une veille sur les marges de la distribution de ce merle montagnard semble opportune.



Distribution altitudinale du Merle à plastron en période de nidification en Franche-Comté

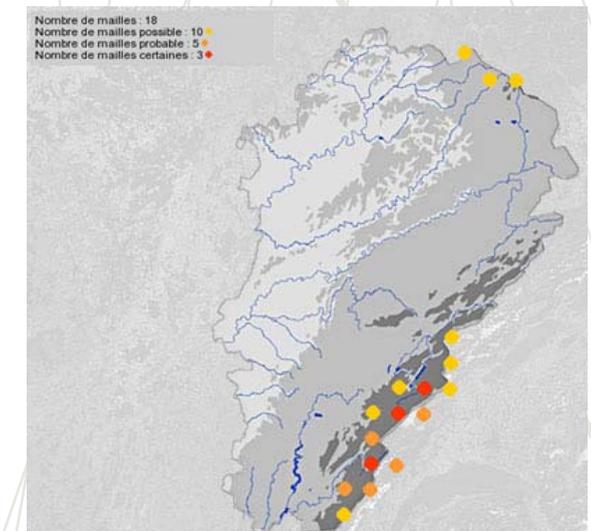


Merle à plastron © Samuel Maas



Nidification de l'espèce en France © Nouvel inventaire des oiseaux de France Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Merle à plastron en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



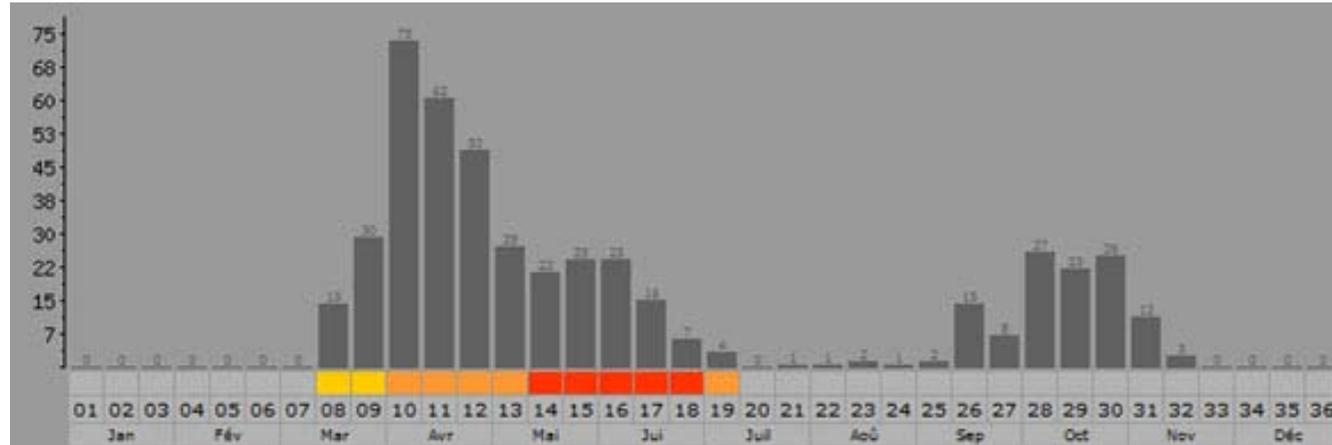
FRANCHE-COMTÉ

Merle à plastron // *Turdus torquatus*

Habitat et écologie

Le Merle à plastron est un turdidé qui occupe les bois de résineux d'altitude, souvent en plus grandes densités en lisière de clairières, pâturages, tourbières, prés-bois, zones rocheuses etc. Arrivés fin mars, souvent courant avril, les reproducteurs s'installent régulièrement en colonies lâches. Les meilleures densités sont connues autour des clairières du massif du Risoux ou en pré-bois sur les parties les plus hautes du Massacre ou du Risol.

La phénologie connue ne distingue pas la sous-espèce *alpestris* locale de la sous-espèce *torquatus* nordique qui est observée en migration dans nos massifs. On notera la grande singularité de « l'éclipse » estivale de l'espèce dans notre région entre début juillet et mi-septembre.



Phénologie du Merle à plastron (*torquatus* et *alpestris*) en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

Les évolutions négatives suspectées actuellement concernant la distribution du Merle à plastron en période de nidification en Franche-Comté pourraient trouver quelques origines différentes à confirmer dont deux possiblement liées : une modification de l'habitat due à une évolution (à préciser) des pratiques sylvicoles au niveau des lisières (pré-bois, clairières, peuplements clairs), une modification climatique aux conséquences mal connues mais pouvant favoriser la concurrence d'autres turdidés forestiers comme la Grive litorne (*T. pilaris*) (d'acquisition assez récente), le Merle noir (*T. merula*) ou la Grive musicienne (*T. philomelos*) ?

Rédaction : Jean-Philippe Paul – mise à jour : mai 2011



Merle à plastron © Thierry Petit

Habitat du Merle à plastron © Magalie Mazuy





Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Milan noir // *Milvus migrans*

Statut

Nicheur et migrateur commun en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT	oui	Annexe I	-	3

Répartition et populations

Le Milan noir occupe une grande partie du territoire français, à l'exception d'un bon quart nord-ouest, de l'extrême sud-est, de la Corse et des autres îles méditerranéennes. L'enquête Rapaces 2000 donne une fourchette comprise entre 19 337 couples certains/probables et 29 837 si l'on y inclut les couples possibles. Les régions qui accueillent les plus gros effectifs seraient : Rhône-Alpes, Auvergne, Lorraine, Franche-Comté, Aquitaine, Alsace, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les populations reproductrices sont importantes dans les vallées alluviales du Rhône (Ain, Doubs, Saône, Rhône jusqu'en Camargue), de la Loire, de la Garonne, de la Dordogne, du Rhin, de l'Adour et de ses affluents en piémont du massif pyrénéen.

Le Milan noir se répartit dans toute la Franche-Comté, mais présente cependant une distribution hétérogène. Il est fréquent en plaine, notamment dans les vallées. De belles densités sont observées dans le Finage et le Val d'Amour, en vallée de la Saône, dans le Sundgau et les Gorges du Doubs et de l'Ain. En revanche, l'espèce est rare dans les Vosges comtoises, la Vôge, le pays d'Amance, la plaine de Gray et le plateau calcaire de l'ouest. La population de la Zone de protection spéciale de la Vallée de la Saône compte par exemple plus de cent couples avec des densités atteignant 1,1 à 1,4 couples/10 ha. La population régionale a été estimée à 1400-1800 couples à partir des résultats de l'enquête rapaces de 2000.

Habitat et écologie

Le Milan noir fréquente les milieux ouverts agro-pastoraux et les vallées alluviales pourvus de haies intégrant de grands arbres ou des boisements où il peut édifier son nid. La présence de gros arbres est en effet déterminante pour la reproduction. L'eau, stagnante ou courante, est également importante. L'oiseau affectionne particulièrement les canaux, les étangs et les zones irriguées. Il peut néanmoins s'affranchir totalement du milieu aquatique. Il ne pénètre en général pas les grands massifs forestiers.

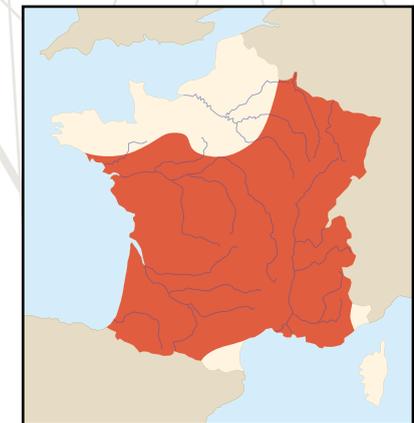
Son régime alimentaire est constitué de déchets, d'ordures et de toutes sortes de vertébrés morts, blessés ou malades. Les mœurs commensales du Milan noir lui permettent de s'approprier les restes alimentaires d'origine anthropique.

En Franche-Comté, les premiers Milans noirs en provenance d'Afrique sont observés à partir de la deuxième décennie de février, mais le gros des effectifs arrive à partir de la mi-mars.

Le Milan noir est souvent grégaire et constitue régulièrement des colonies lâches d'une dizaine de couples. Le Milan noir quitte précocement son aire de reproduction, dès la deuxième décennie de juillet ; la migration postnuptiale culmine au début du mois d'août et cesse durant la seconde décennie de septembre.

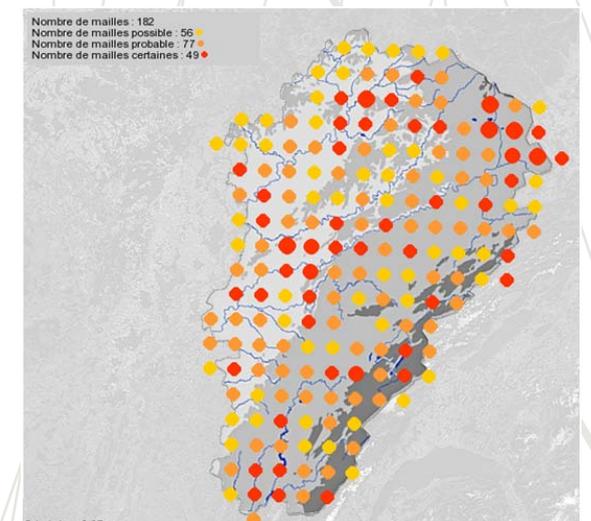


Milan noir © Daniel Bouvot



Nidification de l'espèce en France © Nouvel inventaire des oiseaux de France Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Milan noir en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)

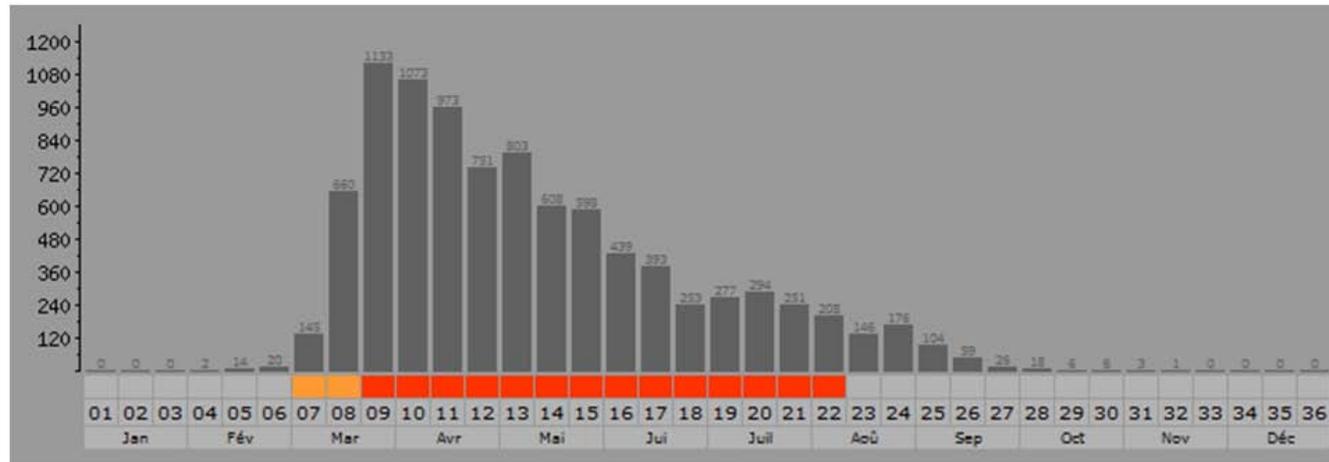


Généré en 0.05 sec



Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté

Milan noir // *Milvus migrans*



Phénologie du Milan noir en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

Si les densités de Milans noirs restent faibles dans les espaces agricoles intensifs, elles augmentent dans les zones où les ripisylves sont en bon état. En outre, ces dernières années, l'exploitation des bois tendres, essences principales des ripisylves, a diminué. En conséquence, le Milan noir semble avoir globalement progressé dans notre pays, hypothèse qui paraît confirmée par le dénombrement des effectifs en migration au col d'Organdibexka. L'espèce n'est donc, semble-t-il, pas menacée à l'heure actuelle en France. L'empoisonnement, cause importante de mortalité du Milan noir dans les années 1950-1960, semblait avoir disparu, mais la recrudescence des campagnes de lutte contre les rongeurs pourrait à nouveau représenter un risque. En Franche-Comté, l'utilisation de la bromadiolone, un anticoagulant utilisé dans la lutte contre le Campagnol terrestre, représente un risque d'empoisonnement peut-être atténué par la phénologie de présence de l'espèce sur le territoire. Le développement du réseau électrique peut également constituer une cause de mortalité.

L'espèce est provisoirement en catégorie NT par précaution mais pourrait voir son statut réévaluer positivement prochainement.

Rédaction : Caroline Mangin – mise à jour : mai 2011



Milan noir © Daniel Bouvot

Habitat type du Milan noir © Guillaume Petitjean



PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ



Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Milan royal // *Milvus milvus*

Statut

Nicheur peu commun, migrateur, hivernant marginal en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	EN	oui	Annexe I	oui (nidif)	2

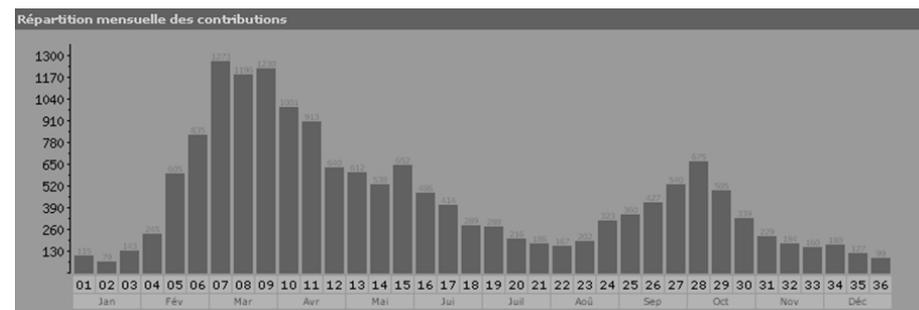
Répartition et populations

Actuellement, le Milan royal est localisé dans une bande reliant l'Alsace-Lorraine aux Pyrénées en passant par les régions du Massif central à laquelle il faut ajouter la Corse. Elle correspond approximativement au couloir de migration de l'espèce entre les zones de nidification nordiques et orientales et les zones d'hivernage méditerranéennes.

10 des 13 régions occupées abritent plus de 95 % de l'effectif nicheur estimé à 3000-3900 couples selon la dernière estimation 2000-02 contre 2300-2900 couples sur la période 1979-83. L'augmentation apparente entre les deux enquêtes - enquête FIR-UNAO et enquête Rapaces 2000 de la LPO - est à relativiser compte tenu des imprécisions et des sous-évaluations de la première.

En Franche-Comté, l'enquête réalisée au début des années 2000, a permis d'évaluer la population nicheuse de trois départements franc-comtois (Territoire de Belfort, Haute-Saône et Doubs) à 192-316 couples. Pour le Jura, le Groupe Ornithologique du Jura fournit une estimation de 310-430 couples - plus que les trois autres départements réunis ! - à partir du recensement de 12 territoires occupés (2 de plaine, 4 du premier plateau et 6 des secteurs d'altitude supérieure à 800 m) sur 24 carrés prospectés (= 3 % du territoire départemental).

La combinaison de ces deux estimations donnerait un effectif de Milans royaux nicheurs de l'ordre de 492-746 couples pour l'ensemble de la région, soit une estimation très proche de celle obtenue dans l'enquête FIR-UNAO (500-700 c.) mais il semble plus prudent de retenir l'estimation de l'enquête Rapaces nationale **comprise entre 358 et 477 couples**, soit tout de même encore 12% de la population française.



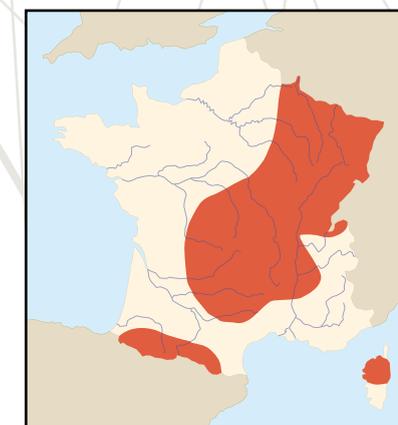
Phénologie du Milan royal en Franche-Comté

Habitat et écologie

Le milan royal est typiquement une espèce des zones agricoles ouvertes associant l'élevage extensif et la polyculture. Les surfaces en herbage (pâtures, prairies) sont généralement majoritaires. En France, les paysages vallonnés qui constituent le piémont des massifs montagneux lui conviennent parfaitement. Le milan royal niche des plaines jusqu'aux étages collinéen et montagnard (jusqu'à 1 400 mètres). Toutefois il franchit régulièrement cette limite pour chercher sa nourriture.

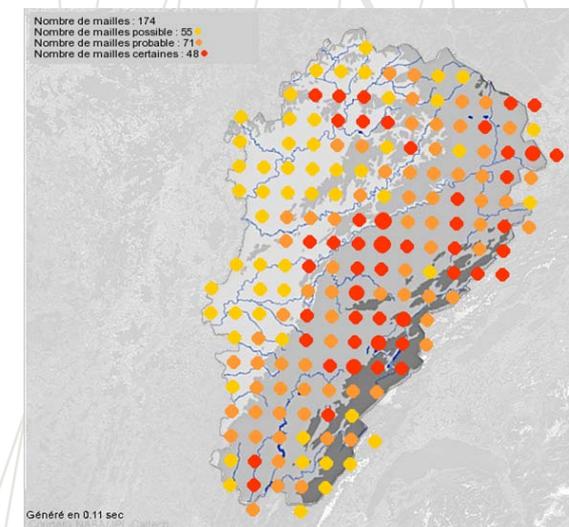


Milan royal © Daniel Bouvot



Nidification de l'espèce en France © Nouvel inventaire des oiseaux de France Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Milan royal en Franche-Comté en période de nidification (2002-2011)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Milan royal // *Milvus milvus*

En Franche-Comté, le bastion de l'espèce demeure le second plateau du Doubs et du Jura (33 des 48 mailles à indice certain sont issues de ce secteur).

Menaces et priorités de conservation

Comme pour un grand nombre d'espèces, la diminution des populations résulte de la conjonction de deux catégories de menaces. D'une part, les menaces indirectes affectant notamment l'habitat du Milan royal, d'autre part les causes directes influant sur la mortalité de l'espèce : empoisonnement notamment par les anticoagulants utilisés dans la lutte contre le Campagnol terrestre, tir, électrocution, collision avec des objets fixes (ligne électrique, fils barbelés, etc.) et mobiles (véhicule automobile), etc.

Depuis 2006, afin de prévenir ces menaces en Franche-Comté et de se mobiliser durablement en faveur de la protection de l'espèce pour laquelle la région conserve une grande responsabilité, la LPO a intégré le plan de restauration national. Soutenue financièrement par la DREAL FC, elle mène ainsi de front diverses actions telles que : suivi des populations nicheuses avec marquage des poussins au nid intégrant la protection des sites de nidification & hivernantes, mise en place & suivi de deux placettes d'alimentation, suivi de la migration au fort des Roches de Pont-de-Roide, etc. Elle a reçu l'appui de la Réserve naturelle du Lac de Remoray en 2009 puis de la Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon en 2010 afin d'optimiser le suivi des populations nicheuses du second plateau du Doubs.

La troisième année effective (2010) de mise en œuvre du plan d'actions régional a apporté des enseignements mitigés :

Le bilan sur la biologie de reproduction du Milan royal semble montrer une performance à la baisse qui toucherait aussi bien la zone du premier que du second plateau (nombre de nichées à 1 seul jeune en augmentation a contrario du nombre de nichées à trois jeunes, succès reproducteur en diminution, etc.). Pourtant, le nombre de jeunes bagués et marqués n'a jamais été aussi élevé grâce à un taux de réussite de la reproduction supérieur à 80 %... si tant est que l'intégralité des nids des trois zones échantillons soit connue.

Avec près de 100 oiseaux marqués depuis 2006, cet échantillon, désormais représentatif de la population nicheuse régionale, a permis d'établir les premiers contacts avec les oiseaux en âge de se reproduire et d'augmenter substantiellement le nombre de contrôles annuel d'oiseaux marqués.

Parallèlement au suivi de la population nicheuse, les deux placettes d'alimentation créées dans le but de nourrir des milans en hiver ont montré leurs limites puisqu'elles n'accueillent durablement aucun milan à ce jour. Elles ne répondent donc pas à la problématique de départ, à savoir limiter les risques d'empoisonnement sur les voies de migration et les quartiers d'hivernage, notamment espagnols où la menace est toujours prégnante. Depuis le lancement du programme de marquage, trois oiseaux francs-comtois ont succombé en Castille et León et bien que les preuves concrètes d'intoxication fassent encore cruellement défaut, force est de constater que l'hivernage des oiseaux immatures « français » dans cette région s'avère particulièrement meurtrier.

Une note plus positive concerne l'évolution à la hausse des effectifs migrateurs comptés sur le site de la cluse de Pont-de-Roide. Cette augmentation récente touche tous les sites de suivi nationaux et trouve son origine dans la croissance des effectifs nicheurs suédois ou encore suisse.

Avec un investissement encore augmenté (stagiaires + référent ONF), l'année 2011 devrait apporter des éléments probants sur les tendances des populations nicheuses, la performance de la reproduction au sein des trois zones échantillons, les taux de fécondité et de survie, l'observation des premiers cas de nidification effective des tous premiers oiseaux marqués, etc. Il s'agira également de vérifier si les variations de productivité de jeunes, facteur majeur dans la dynamique des populations, observées entre 2009 et 2010 sont liées à des conditions particulières défavorables (météorologie par exemple) ou si elles traduisent une tendance plus générale à la baisse de la fécondité des couples reproducteurs.

C'est également en 2011 que l'on se prononcera, après 2 années de recul, sur le devenir du nourrissage artificiel en Franche-Comté avec le maintien ou non des placettes d'alimentation.

Rédaction : Christophe Morin – mise à jour : mai 2011



Milan royal © Jean-Philippe Paul

Habitat type de l'espèce © Aurélien Hagimont





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Moineau friquet // *Passer montanus*

Statut

Nicheur, migrateur et hivernant en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
NT	DD	oui	-	-	4

Répartition et populations

En France, le Moineau friquet est répandu dans tout le pays à l'exception de la pointe bretonne et des massifs montagneux les plus élevés. La population est estimée à 500 000 – 1 million de couples en France, avec la prudence et le peu d'exploitabilité qu'il faut accorder aux évaluations d'effectifs des passereaux répandus. Le déclin ressenti par les observateurs ces 20 dernières années est confirmé par le suivi STOC EPS au niveau national : - 31% depuis 2001.

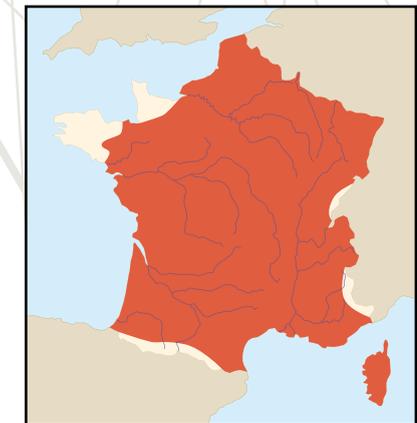
En Franche-Comté, le Moineau friquet est répandu en plaine et sur une partie des premiers plateaux. Il se raréfie en altitude, devient marginal sur les seconds plateaux et est absent de la Haute Chaîne. La taille des effectifs régionaux est inconnue, comme pour la plupart des espèces répandues. La tendance régionale du STOC EPS indique un déclin sur 2002-2010 (- 25%), statistiquement non significatif mais corroborant celui observé au niveau national.

Habitat et écologie

Le Moineau friquet est typique des milieux agricoles de plaine ponctués d'arbres et sillonnés de haies, approchant les zones habitées par les vergers, les parcs et les jardins. Les ripisylves et les lisières sont fréquentées. Cavernicole, il niche essentiellement dans les arbres, mais aussi dans les éléments du bâti (murs, nichoirs, etc.), les infrastructures (pylônes), les anciens terriers d'Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*). En période de reproduction le Friquet vit isolément ou en petites colonies. En automne et en hiver, il est davantage grégaire et forme des essaims qui se nourrissent dans les chaumes ou les friches. Il est visible toute l'année mais nettement moins noté en été.

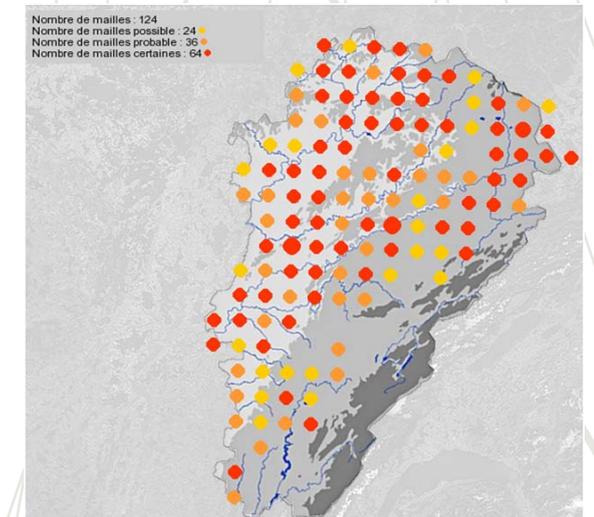


Moineaux friquets © Jean-Philippe Paul



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Moineau friquet en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012).





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

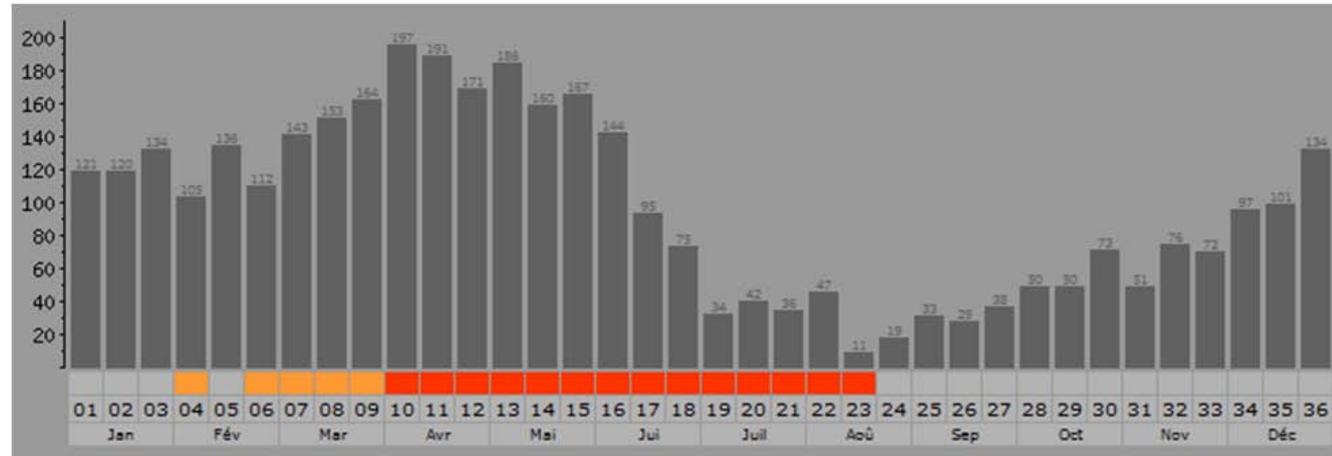


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Moineau friquet // *Passer montanus*



Phénologie du Moineau friquet en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

Nous n'avons pas d'information sur un éventuel déclin régional mais l'évolution négative notée dans certains pays d'Europe dont la France invite à rapprocher la problématique de cette espèce de celle du cortège associé : Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*), Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*), etc. La restauration de vergers à hautes tiges et la sensibilisation des particuliers (via les Refuges LPO) au maintien d'arbres à cavités peuvent soutenir concrètement et localement les mesures plus larges et transversales de politique agricole (extensification, compensation), environnementale (Natura 2000) et d'urbanisme (trames vertes) qui seront indispensables à long terme.

Rédaction : Jean-Philippe Paul- mise à jour : juin 2011



Moineaux friquets © Jean-Philippe Paul

Habitat type du Moineau friquet © Guillaume Petitjean





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Nette rousse // *Netta rufina*

Statut

Nicheur rare, migrateur, hivernant en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	CR (critères B2a ; D)	chassable	Annexe II,1	oui (nidif.)	2

Répartition et populations

Cette espèce présente une répartition par îlots dans les zones humides de la moitié Est de la France principalement, pour environ 800 à 1000 couples. Les principaux bastions sont avant tout la Camargue et les régions d'étangs (Dombes et Forez principalement). Dans une moindre mesure, la Lorraine, la Champagne-Ardenne, ou encore la vallée du Rhône sont occupées. En Suisse toute proche, l'effectif reproducteur était compris entre 100 et 200 couples en 2004. Aucune tendance claire ne peut être dégagée en France du fait d'une importante sous-estimation des effectifs par le passé. Néanmoins, les régions d'étangs ont souffert d'une baisse importante de leurs effectifs. En Suisse, l'évolution est tout autre et nettement positive, bénéficiant d'une redistribution des pôles d'hivernage principal de l'espèce.

En Franche-Comté, outre une nidification isolée en 1987 à Frasne (25), la Nette rousse s'est installée réellement à partir des années 2000 dans le bas Jura puis en 2009 sur le lac Saint-Point (Doubs). Après près d'une décennie de présence, les effectifs restent fort modestes et ne dépassent certainement pas 5-6 couples maximum. A titre d'exemple, en 2008, seul 3 couples sont découverts en Bresse malgré d'intenses prospections. Cette région constitue le bastion régional de l'espèce.

Bien que faible, la population jurassienne semble en progrès avec la colonisation de nouveaux étangs et l'apparition plus grande plasticité écologique. Il est intéressant de remarquer que la répartition des observations de l'espèce s'organise suivant les principales zones humides de la région : Bresse, dépression du haut Doubs et trouée de Belfort. Dans le contexte actuel d'accroissement de la population Suisse et d'expansion des oiseaux d'eau ces secteurs géographiques semblent pouvoir être les premiers à former des populations.

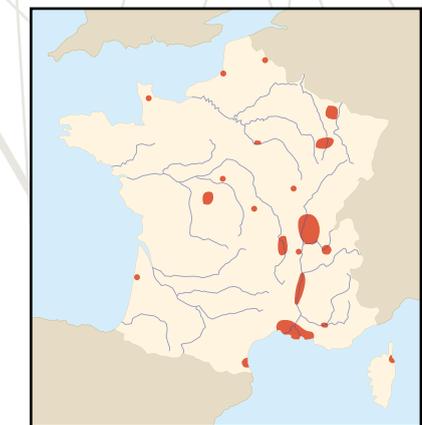
Habitat et écologie

En Franche-Comté l'espèce fréquente pour sa reproduction exclusivement des plans d'eau à la végétation riveraine particulièrement dense de roselières. Une attraction certaine se remarque pour les peuplements de *Typha sp.*, bien que les phragmitaies semblent de plus en plus colonisées. Eté comme hiver, l'espèce est également dépendante du peuplement en hydrophytes, des plans d'eau qu'elle est susceptible de fréquenter. Les peuplements de Characées sont alors particulièrement recherchés par la Nette rousse. L'hivernage permet une plus grande diversité des sites fréquentés : étangs, gravières, lacs... à l'inverse de l'été, où les étangs sont favorisés.

L'espèce s'observe préférentiellement en période inter-nuptiale sans maximum bien marqué. Le mois de mars semble marquer le maximum de passage printanier qui s'achève dans les premiers jours de mai. A l'automne les premiers migrateurs apparaissent en août pour se fondre insensiblement dans les effectifs hivernants à partir de novembre.

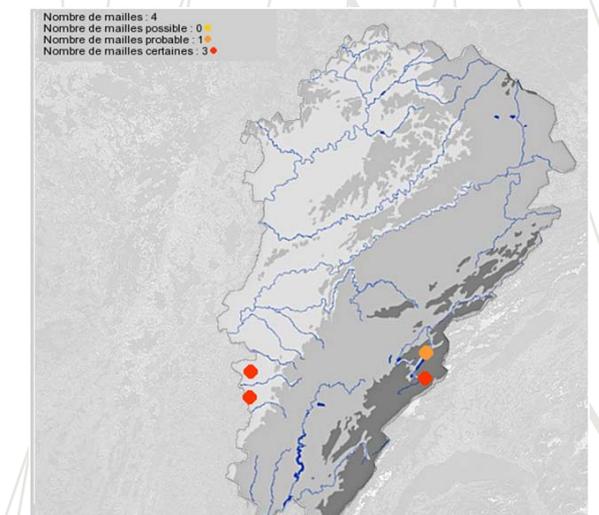


Couple de Nettes rousses © Cyril Sénéchal



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Nette rousse en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



avec le Fonds Européen de Développement Régional



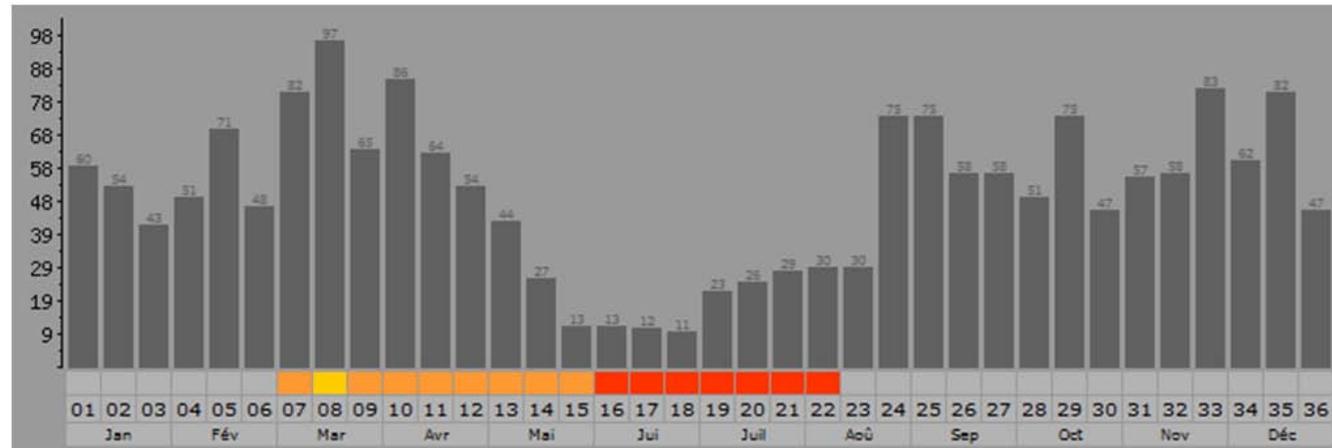
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Nette rousse // *Netta rufina*



Phénologie de la Nette rousse en Franche-Comté

L'installation sur les sites de reproduction intervient habituellement courant avril, avec des cantonnements parfois jusque mai. C'est à cette époque que les couples doivent être recherchés. Par la suite, le succès de reproduction peut être délicat à obtenir du fait de la discrétion des femelles suitées. Phénomène original, le parasitisme (observé sur le Canard colvert en Bresse) semble assez régulier dans le cas de nouvelles installations.

Menaces et priorités de conservation

En Bresse, l'espèce est pour l'instant probablement limitée par la disponibilité de sites favorables à la reproduction (étang à roselière, et notamment de *Typha* sp.). Les menaces identifiées dans la région pouvant affecter l'espèce sont dans l'ensemble les mêmes qu'au niveau national :

- Dégradation des sites de reproduction,
- Chasse pouvant affecter les nichées tardives non volantes en plus du dérangement,
- Modification de l'exploitation des étangs (tourisme, pisciculture plus intensive...),
- Prédation.

Le succès de reproduction de l'espèce bénéficie-t-il des dispositifs de piégeage de Corneilles disposés vers les étangs de Bresse ?

Un traitement de la flore rivulaire des étangs correctement ciblé dans le temps et l'espace serait de nature à pérenniser la qualité biotique des roselières qui lui sont favorables (faucardage en août par exemple, soit au-delà des principales dates d'éclosions).

Actuellement, l'ensemble des sites fréquentés par l'espèce sont inscrits au réseau Natura 2000 ou en ZNIEFF de type I. L'intégration de ces ZNIEFF de type I au réseau Natura 2000 apparaît comme nécessaire pour favoriser la pérennisation de la Nette rousse en Franche-Comté.

Rédaction : Marc Giroud – mise à jour avril 2011



Nette rousse mâle © Louis Eloy

Habitat type de la Nette rousse
© Sandra Bommé et Christophe Morin





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Oedicnème criard // *Burhinus oedicnemus*

Statut

Nicheur très rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
NT	EN (critère D)	oui	Annexe I	oui (nidif)	2

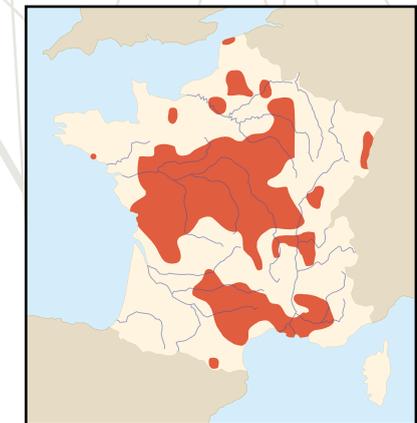
Répartition et populations

En France, l'Oedicnème criard est un nicheur peu commun (moins de 10 000 couples) réparti surtout dans un large centre-ouest et dans le Midi, plus généralement en plaine. Ailleurs il est sporadique et sa présence est souvent liée à des habitats très spécifiques.

La Franche-Comté est en marge de la distribution nationale. Région forestière et de moyenne montagne, elle n'accueille l'Oedicnème que dans les zones les plus basses et les moins arrosées de la région. Ainsi, on trouve essentiellement ce Limicole sur les grèves de la basse vallée du Doubs. Ailleurs, il est exceptionnel en milieu agricole. Méconnu ou irrégulier, il n'est pas noté annuellement en dehors de la basse vallée du Doubs mais il a occupé en Haute-Saône l'aérodrome de Baudoncourt, les pelouses de Champlitte ainsi que les alentours de Vy-le-Ferroux dans les années 1990 et 2000. Il semble qu'une prospection nocturne et auditive spécifique dans les zones les moins arrosées de la région pourrait améliorer la perception des couples dispersés. La population régionale compte probablement une dizaine couples dont au moins 5 sur la partie jurassienne de la basse vallée du Doubs. La situation des couples situés sur la limite avec la Saône-et-Loire peuvent varier l'appréciation de la population. Cette situation semble ne pas avoir particulièrement évolué ces 25 dernières années. Dans les années 2000, un site de rassemblements automnaux a été découvert au cœur de la zone de nidification. En septembre et octobre notamment, un groupe généralement constitué de 53-56 individus stationne dans des parcelles cultivées bordant le village de Petit-Noir (Jura). Il est probable que ce groupe fidèle corresponde à la population locale de la basse vallée du Doubs (Jura et Saône-et-Loire) et que son dénombrement annuel puisse renseigner sur l'évolution de celle-ci.

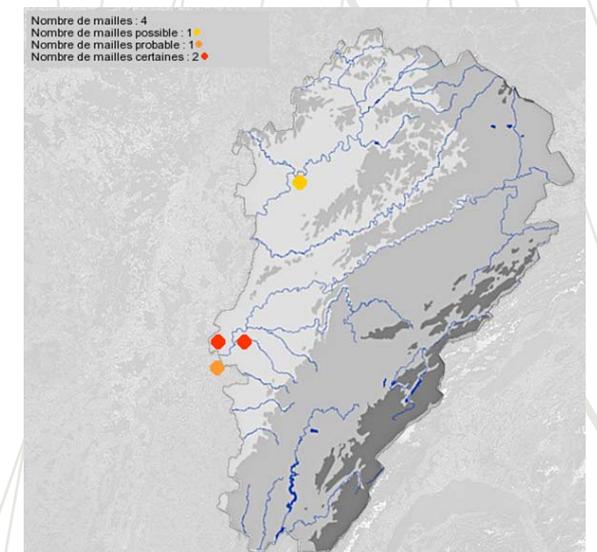


Oedicnème criard © Frédéric Maillot



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de l'Oedicnème criard en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Oedicnème criard // *Burhinus oedicnemus*

Habitat et écologie

Le « Courlis de terre » occupe un large panel de milieu ouverts susceptibles de lui offrir des conditions rappelant ses steppes d'origines. En Franche-Comté, il a la particularité d'occuper un milieu naturel : les grèves de rivières. On le trouve également en milieu agricole plus ou moins attenant à certains habitats particuliers : friche, aérodrome, sablière, pelouse sèche.

Migrateur, l'Oedicnème criard est présent en Franche-Comté de mi-mars à mi-octobre (dates extrêmes le 11 mars 2003 et le 13 octobre 2010. Une donnée anachronique date du 19 novembre 2005 dans le Haut-Doubs.

Menaces et priorités de conservation

Inféodé à des habitats très localisés et très fragiles que sont les grèves naturelles de rivière, l'Oedicnème est très menacé en Franche-Comté. L'enjeu écologique abrité par le lit mineur des grandes rivières n'est plus à démontrer et la basse vallée du Doubs et une Zone de protection spéciale couvre l'essentiel des sites occupés par l'espèce. Néanmoins, l'absence de réglementation forte côté franc-comtois (réserve naturelle, Arrêté de protection de biotope) sur ces milieux exceptionnels entretient la persistance de fortes perturbations humaines (fréquentation, détérioration). En milieu agricole, l'espèce est concernée par les mêmes menaces que le cortège associé (destruction des nichées par les machines agricoles, intoxication par les pesticides etc.). Les zones de rassemblements automnaux doivent également être préservées de perturbations liées à l'activité cynégétique. La localisation de ces rassemblements est transmise depuis 2010 à l'opérateur Natura 2000 pour prise en considération.

Rédaction : Jean-Philippe Paul – mise à jour : avril 2011



Oedicnème criard © Frédéric Crimmers

Habitat naturel de l'espèce © Guillaume Petitjean





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Petit-duc scops // *Otus scops*

Statut

Nicheur et migrateur très rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	CR (critère D)	oui	-	oui (nidif)	3

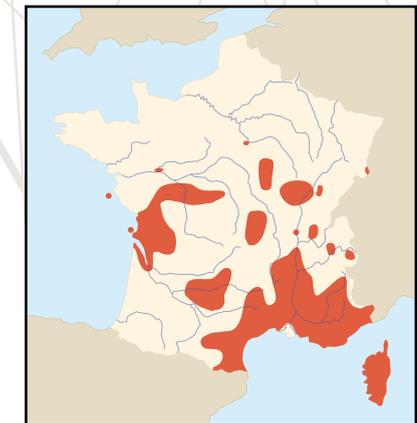
Répartition et populations

En France, le Petit-duc scops montre une affinité méridionale qui le rend assez commun sur le pourtour méditerranéen corse, languedocien et provençal, avec une intrusion en vallée du Rhône jusqu'à la Drôme surtout. Les autres bonnes populations sont en Poitou-Charentes et en Midi-Pyrénées avec un évitement singulier de l'Aquitaine. Au sud de la Loire il est sporadique ailleurs, voire très localisé ou irrégulier, par exemple dans l'Est ou dans le Centre de la France. Cette distribution résulte d'une rétraction vers le sud au cours du 20ème siècle (il était alors largement répandu) qui s'est accélérée après les années 1970. La population française est estimée à 5000 couples.

En Franche-Comté, la connaissance de l'espèce n'est jamais vraiment acquise sans prospection spécifique à large échelle. Quelques noyaux de plusieurs chanteurs et quelques villages ou villes ayant abrité l'espèce durant plusieurs années ont pu être identifiés dans les années 1980-1990 ; la région doloise et le sud de la Petite Montagne dans le Jura, la région de Champlitte en Haute-Saône. Secondairement et plus récemment, plusieurs communes entre basse vallée de l'Ognon, massif de la Serre et Monts de Gy ont accueilli l'espèce. Ailleurs, il est encore plus sporadique et irrégulier, avec la particularité d'être typiquement le hibou détecté fortuitement dans le village ou la ville du domicile de l'observateur, parfois une ou deux années seulement. La tendance est délicate à évaluer ces dernières années. Elle est marquée par deux phénomènes contradictoires : l'abandon des noyaux de Champlitte (jusqu'à 10 chanteurs dans les années 1990) et de la région doloise d'une part, le maintien de la présence en Petite Montagne ainsi que la multiplication des données sporadiques en divers points de la région. Le principal point sombre de l'évolution récente et la disparition des petits noyaux de plusieurs mâles chanteurs et la seule présence sporadique de chanteurs isolés. Le Petit-duc trouve les conditions générales à son installation dans une large moitié ouest de la région, moins arrosée ou bien exposée. Comme l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), il réussit néanmoins à pénétrer les vallées plus fraîches et nettement plus arrosées de Petite Montagne, probablement à la faveur de conditions climatiques locales, de paysages ruraux préservés et d'une position latitudinale plus favorable. Occasionnellement il est noté en altitude (en 1988, 1989 et 1993 à Frasne dans le Haut-Doubs, en 2010 et 2011 à Septmoncel dans le Haut Jura). Ces cantonnements sont-ils le fait d'oiseaux erratiques ou non apariés ou bien traduisent-ils des cas de nidification marginale ? L'estimation des effectifs est délicate car la distribution instable et sporadique s'ajoute à la difficulté de constater une réelle reproduction. Etant en limite d'aire, notre région pourrait être visitée par des individus les années qui suivent de bonnes reproductions dans le cœur de la distribution. Dans l'état actuel des connaissances accumulées, nous estimons prudemment la population régionale à 20 couples maximum, dont guère plus de 5 sont décelés annuellement par la pression d'observation.

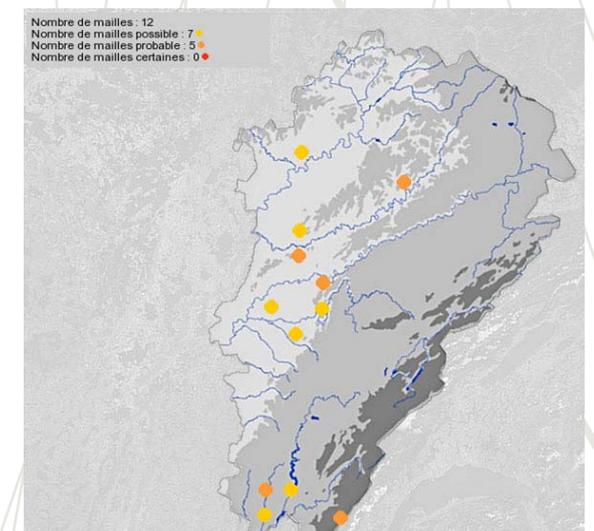


Petit-duc scops © Julien et Clément Pappalardo



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Petit-duc scops en Franche-Comté en période de reproduction (Atlas 2009-2012)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE

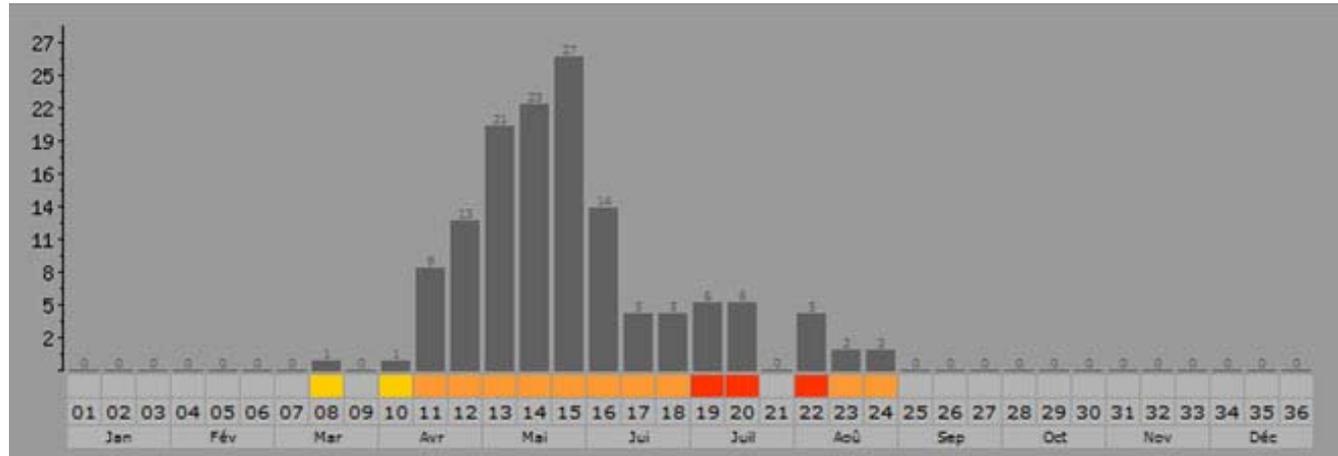


PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Petit-duc scops // *Otus scops*



Phénologie du Petit-duc scops en Franche-Comté

Habitat et écologie

Le Petit-duc scops occupe essentiellement le cœur arboré ou le pourtour des petites villes et villages de la région, parfois une vieille ripisylve ou un bosquet dans le vignoble, etc. et riches en cavités et gros insectes permettent de réunir les principales exigences de l'espèce sans que cela ne soit toujours évident à évaluer. Des conditions chaudes ou bien exposées, des vieux arbres et un patrimoine bâti en pierre riches en cavités potentielles, des pelouses et friches riches en gros insectes durant la saison estivale, voilà autant de conditions réunies favorables au scops.

Migrateur total en Franche-Comté, le Petit-duc lance ses premières notes dans la seconde décennie d'avril ou début mai. Il peut apparaître plus tard en saison mais c'est probablement le fait d'oiseaux chanteurs seuls. Après la période de chant spontané, l'espèce doit disparaître discrètement de la région courant août.

Menaces et priorités de conservation

Le Petit-duc cumule les risques de menaces fortes en étant migrateur, cavernicole et insectivore. Les transformations fortes des paysages ruraux et périurbains ces dernières décennies ont affecté les éléments nécessaires que sont les cavités des vieux arbres (ornementaux, fruitiers etc.) et des bâtiments (abandon ou rénovation) ainsi que les ressources alimentaires que sont notamment les Orthoptères dont la Grande Sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*). Les politiques territoriales à large échelle visant à réduire les impacts de l'agriculture et de l'urbanisation sont les seules à même d'avoir impact sur une espèce rare et à localisation instable en limite d'aire. Dans l'hypothèse de bouleversements climatiques au moins momentanément favorables à ce type d'espèces, il est nécessaire de maintenir un paysage agricole et bâti diversément structuré et cohabitant avec des marges, des interstices ou des mosaïques riches en flore et entomofaune. Actuellement, les localités les plus régulièrement occupées par le Petit-duc scops sont incluses dans la Zone de protection spéciale de la Petite Montagne du Jura.

Rédaction : Jean-Philippe Paul – mise à jour : avril 2011



Petit-duc scops © Juli AR

Habitat du Petit-duc scops © Guillaume Petitjean





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Phragmite des joncs // *Acrocephalus schoenobaenus*

Statut

Nicheur très rare et migrateur rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	EN (critère D)	oui	-	oui (nidif)	4

Répartition et populations

Le Phragmite des joncs niche surtout au nord-ouest d'une ligne Bordeaux – Strasbourg avec une incursion dans l'est du pays de la haute vallée du Rhône à la haute vallée de la Saône.

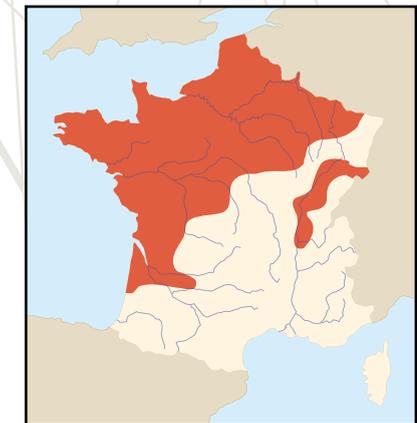
En Franche-Comté, le Phragmite des joncs a semble-t-il toujours été rare ces 50 dernières années mais il devait nicher et remplacer la Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*) en altitude avant 1950. Dans la période récente, ce passereau paludicole a toujours été confiné à la vallée de la Saône et à ses affluents (bas Doubs, Ognon et surtout Durgeon) et à quelques localités sporadiques de Haute-Saône, de Bresse ou du Sundgau. La région de Vesoul est aujourd'hui le bastion régional régulier de cette espèce. La population régionale n'excède peut-être pas une vingtaine de chanteurs dont quelques-uns seulement sont détectés annuellement. Espèce fluctuante à l'échelle européenne, le Phragmite des joncs maintient sa position marginale dans notre région sans qu'une tendance nette ne se dégage.

Habitat et écologie

Le Phragmite des joncs est un passereau typique des marais et bords de cours d'eau ou lacs riches en végétation palustre : joncs, laïches, phragmites, massettes et petits buissons. Il fréquente plus volontiers les phragmites lors de ses haltes migratoires. Insectivore et migrateur au long cours, il est présent dans la région de fin mars à mi-septembre avec un pic fin avril (détection des nicheurs au chant) et fin août (migrateurs observés parmi les buissons et phragmites).

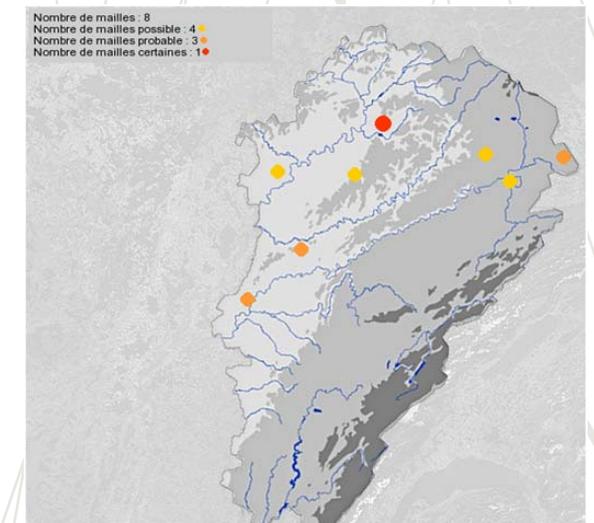


Phragmite des joncs © Jean-Luc Patula



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Phragmite des joncs en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



avec le Fonds Européen de Développement Régional



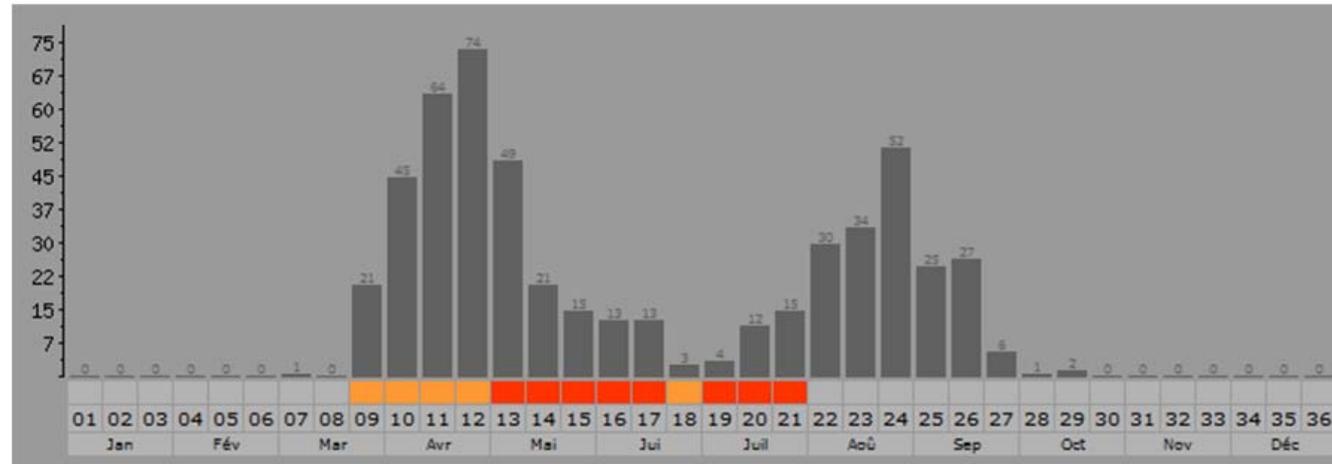
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Phragmite des joncs // *Acrocephalus schoenobaenus*



Phénologie du Phragmite des joncs en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

L'espèce semble avoir été largement plus commune et répandue en France au début du 20ème siècle. La destruction des zones humides et notamment des zones palustres est sans doute une raison principale du déclin général. Par la suite, de fortes fluctuations ont touché les populations d'Europe de l'ouest suite aux sévères périodes sèches en zone sahélienne. Les tendances sont hétérogènes selon les lieux mais il paraît difficile d'imaginer un retour significatif de l'espèce en Franche-Comté sans une restauration significative des zones humides à formations basses en bordure des plans d'eau et rivières de plaine. L'essentiel des effectifs régionaux sont en zone gérée ou protégée du fait des habitats occupés : Arrêté de protection de biotope de la plaine de Pusey, Vaivre-et-Montoille et Vesoul, réseau Natura 2000 (Vallée de la Saône, Basse vallée du Doubs) et gravière de Pagney en vallée de l'Ognon (Jura).

Rédaction : Jean-Philippe Paul- mise à jour : mai 2011



Phragmite des joncs © Samuel Maas

Milieu de nidification du Phragmite des joncs
© Christophe Mauvais





Liste rouge
des **vertébrés terrestres** de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Pic cendré // *Picus canus*

Statut

Nicheur sédentaire assez rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	DD	oui	Annexe I	Oui (en cortège)	4

Répartition et populations

En France, le Pic cendré a une répartition singulière reliant l'Alsace à l'Ille-et-Vilaine et englobant la Lorraine, la Franche-Comté, le nord de Rhône-Alpes, la Bourgogne, l'Auvergne, le Centre et la région parisienne. Ses effectifs nationaux seraient de 4000 couples dans les années 2000, ce qui paraît faible au prorata de sa distribution. La tendance nationale est négative ces 30 dernières années avec l'abandon de plusieurs départements situés en marge de son aire de distribution (Hautes-Alpes, Savoie, Loire, Marne, Maine-et-Loire, Ile de France)

En Franche-Comté, le Pic cendré est un oiseau de plaine (90% des données en dessous de 400 m d'altitude) distribué de manière assez continue (sans être abondant) dans le tiers nord de la région (Haute Saône - surtout à l'Est - et Territoire de Belfort). Ailleurs il est clairsemé avec davantage d'informations en provenance de grands massifs forestiers de plaine (forêt de Chauv, forêts de Bresse) ou le long de certains axes alluviaux (Saône, Ognon, Doubs). Plus occasionnellement, il est noté en marge des plateaux du Doubs (jusqu'au Doubs franco-suisse) et du Jura (son absence a été constatée en Petite Montagne). Une présence mal connue en montagne (avérée en Suisse) ou le fruit d'un erratisme discret apportent quelques données à 700 ou 800 mètres (Haut-Doubs et Haut Jura) sans pouvoir déceler une éventuelle tendance pour ce phénomène. Les effectifs ont pu être estimés localement, notamment lors d'études ornithologiques récentes au sein du réseau Natura 2000 (ZICO, ZPS) : 30-35 couples en Bresse, 16-30 couples en vallée de la Saône, 50-100 couples en Forêt de Chauv, au moins 35 couples en vallée de la Lanterne et région de Lure etc. Sur ces bases, la population régionale, sans être connue précisément, atteint potentiellement 400 couples et donc un seuil de responsabilité nationale avec au moins 10% des effectifs français.

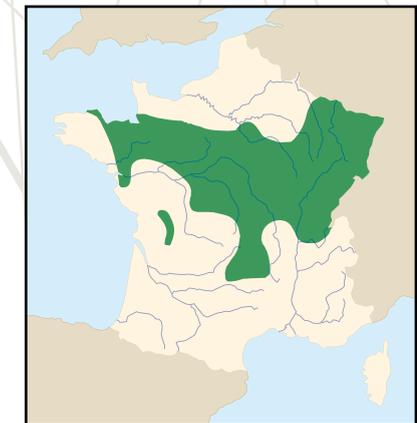
Habitat et écologie

Le Pic cendré est un habitant des forêts de plaine, forêts alluviales, ripisylves, parcs et parfois vergers à hautes tiges. Dans les grands massifs dominés par le Chêne, il semble plus fréquent dans les boisements âgés et les essences à bois tendre bordant les vallons humides, les hêtraies, hêtraies-chênaie, peupleraies, frênaies, aulnaies-frênaies etc.

Le Pic cendré est surtout détecté lors de son activité nuptiale (chants et cris du couple), essentiellement entre mi-mars et mi-mai puis lors du nourrissage des jeunes en début d'été. Le reste du temps, l'espèce est discrète mais peut approcher les mangeoires en hiver.

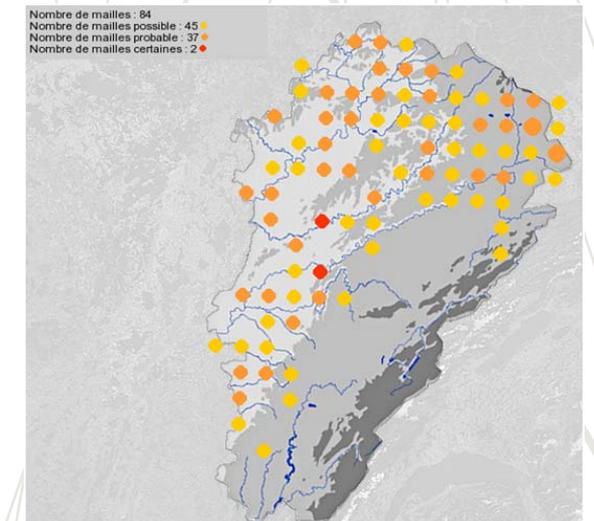


Pic cendré © Cyril Sénéchal



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

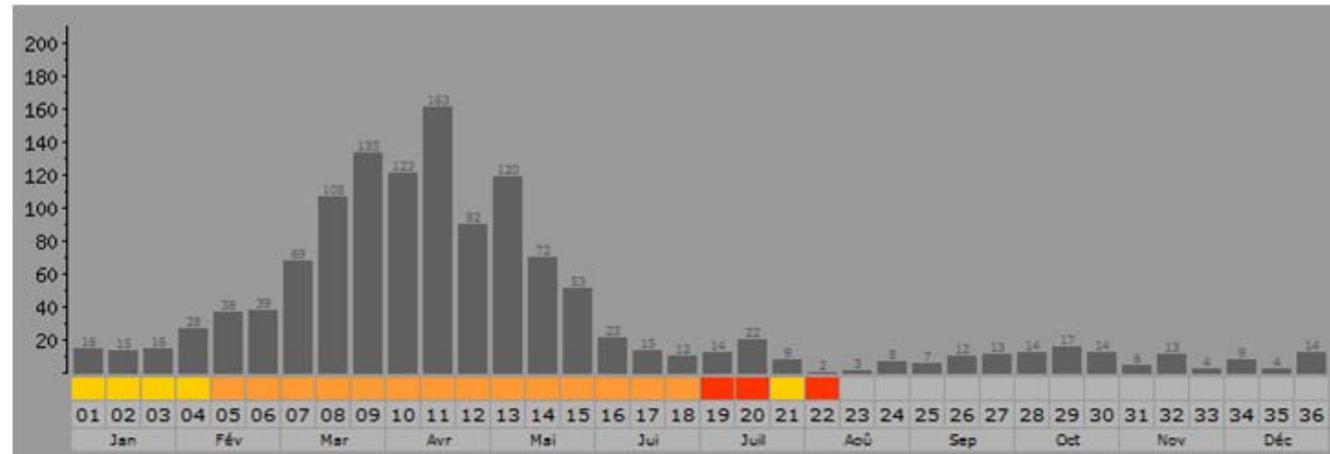
Répartition du Pic cendré en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012).





Pic cendré // *Picus canus*

Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



Phénologie du Pic cendré en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

Les menaces affectant le Pic cendré concernent la structure des peuplements forestiers (rajeunissement, élimination du bois mort, homogénéisation des essences), la régression des vieilles ripisylves, des vergers à hautes tiges, etc. La concurrence du Pic vert (*Picus viridis*) est suspectée être favorisée par le réchauffement climatique.

La Franche-Comté porte une responsabilité régionale qui a impliqué dans les années 2000 une prise en compte plus forte de l'espèce dans la désignation de ZPS. A l'échelle régionale, le nord-est de la région et notamment le Territoire de Belfort porte une responsabilité probable à mieux définir pour cette espèce prioritaire.

Rédaction : Jean-Philippe Paul- mise à jour : juin 2011



Pic cendré © Jean-Philippe Paul

Habitat type du Pic cendré © Laurent Delafolliye



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ



Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Pic tridactyle // *Picoides tridactylus*

Statut

Nicheur sédentaire très rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	EN (critère D)	oui	Annexe I	oui	2

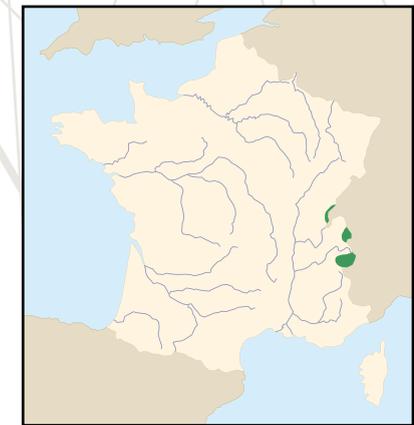
Répartition et populations

Le Pic tridactyle est l'un des oiseaux nicheurs les plus rares et méconnus de France, en limite occidentale et méridionale d'une aire de distribution continentale et boréale. Si l'historique montre qu'il a pu fréquenter les Vosges, le Jura et le sud des Alpes il y a un siècle, il a fallu attendre 2003 pour que sa nidification soit avérée dans le Jura français, soit 10 ans après la première nidification dans le Jura Suisse. Aujourd'hui, ce massif (Jura et Ain) se partage les quelques rares couples connus avec la Haute-Savoie. Du fait de sa rareté, de sa discrétion et de la difficulté d'accès aux sites alpins, les effectifs nationaux sont estimés avec peu de précision à 20-50 couples.

En Franche-Comté, ce pic fut occasionnellement noté depuis 1965 dans quelques localités du Doubs et du Jura avant qu'un premier stationnement de plusieurs mois (dont deux printemps) soit documenté à Remoray (Doubs) en 1990-1991. Ce n'est qu'en 2003 que l'espèce est de nouveau observée en période de reproduction, dans le Massif du Risoux cette fois, où elle niche avec succès. Depuis, quelques observations sont faites chaque année, limitées par la discrétion de l'espèce mais aussi par la réglementation (APB Grand Tétrás) qui restreint la pénétration des habitats favorables. La population régionale est vraisemblablement supérieure aux 1-2 couple(s) notés annuellement mais elle mérite une prospection spécifique sur les massifs favorables (Massacre, Risoux, Risol, etc.). Des études ornithologiques récentes sur l'ces Zones de protection spéciale en forêts d'altitude devront être publiées prochainement. La population régionale peut être estimée pour l'instant à moins de 10 couples.

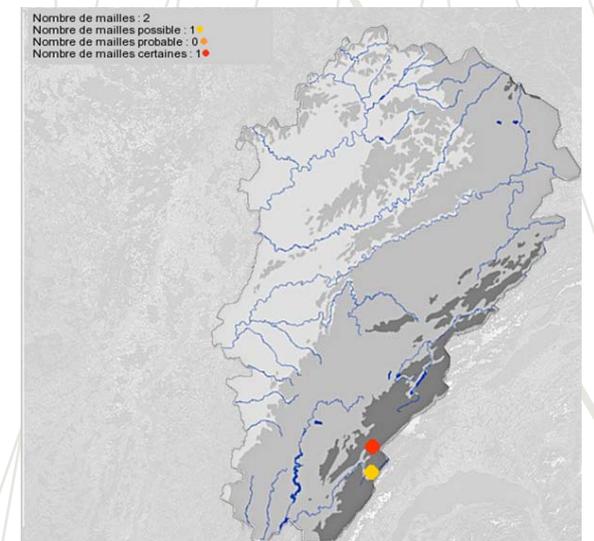


Pic tridactyle mâle © Jean-Philippe Paul



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Pic tridactyle en Franche-Comté en période de nidification (2002-2010)





Liste rouge

des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Pic tridactyle // *Picoides tridactylus*

Habitat et écologie

Le Pic tridactyle ne faillit pas à sa réputation d'oiseau typique des pessières (*Picea abies*) d'altitude. En Franche-Comté il est présent dans cet habitat et la moyenne altitudinale des observations est de 1 150 mètres. Les densités sont généralement très faibles et l'on retient en général le chiffre d'un territoire pour 10 km². Aucune étude régionale n'a calculé ces valeurs dans la région mais elles sont probablement au moins aussi faibles puisqu'en limite d'aire.

Le régime alimentaire est surtout constitué d'insectes xylophages et notamment les Coléoptères comme le Bostryche qu'il cherche sous l'écorce des épicéas déperissants ou morts. Pour faire couler la sève, il perce également les troncs de petits trous alignés qui peuvent trahir sa présence. La reproduction suivie dans le Risoux en 2003 nous donne les indications phénologiques suivantes : creusement de la cavité entre le 3 et le 15 mai, ponte entre le 16 et le 19 mai, envol des jeunes autour du 20 juin. Au moins deux jeunes se sont envolés en 2003 et au moins un en 2005. Il y a très peu de données hivernales (aucune depuis 1993) probablement parce que l'espèce n'est pas recherchée à cette période et que les forêts enneigées sont peu accessibles et réglementées.

Menaces et priorités de conservation

Tempêtes, sécheresses, canicules, vieillissement local des forêts, ... autant de facteurs susceptibles d'avoir favorisé le Pic tridactyle (pourtant considéré comme étant en déclin en Europe) dans la période récente sur les marges occidentales de son aire de distribution. En ce sens, sa présence dans l'avifaune régionale doit être considérée comme un apport patrimonial de valeur mais aussi comme un élément indicateur de l'état des forêts d'altitude. A l'heure actuelle, la présence de cette espèce d'intérêt communautaire n'est avérée ou potentielle que dans les zones de protection spéciale du réseau Natura 2000 (consolidées par des Arrêtés préfectoraux de protection de biotope visant le Grand Tétrás), ce qui assure une prise en considération dans les documents d'objectifs et leur application locale. Par ailleurs, les démarches visant à valoriser les enjeux naturels des forêts d'altitude en cohérence avec l'ensemble des activités humaines seront favorables à l'espèce (Natura 2000, Life « Forêts de montagne », etc.). Néanmoins, les exigences et les choix économiques qui seront fait en matière de sylviculture, ainsi que les conséquences à moyen terme de facteurs climatiques sont autant d'éléments qui compliquent les leviers d'actions et les prévisions sur la pérennité de ce picidé rarissime.

Rédaction : Jean-Philippe Paul – mise à jour : avril 2011



Pic tridactyle jeune © Jean-Philippe Paul

Traces sur un épicéa © Jean-Philippe Paul





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Pie-grièche à tête rousse // *Lanius senator*

Statut

Nicheur et migrateur très rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
NT	CR (critère D)	oui	-	Oui (en cortège)	2

Répartition et populations

En France la Pie-grièche à tête rousse niche surtout au sud d'une ligne reliant la Vendée au Luxembourg, évitant ainsi un grand quart nord-ouest. Elle est par ailleurs absente des massifs montagneux élevés (Alpes, Pyrénées) et rare en Provence et vallée du Rhône. Le bastion est le Languedoc-Roussillon qui hébergerait la moitié des 10 000 couples estimés pour la France. Le déclin de l'espèce au cours du 20ème siècle se poursuit au moins sur les marges de son aire de distribution (Centre, Nord-Est) mais aussi en Provence-Alpes-Côte-d'Azur ainsi qu'en Italie voisine. Disparue de Suisse, elle reste présente dans toutes les régions françaises limitrophes de la Franche-Comté, avec des populations encore importantes en Saône-et-Loire (500-1000 couples), Côte-d'Or (150 couples), Haute-Marne (40-55 couples).

En Franche-Comté, on dispose de 324 observations en période de nidification entre 1990 et 2010. La Pie-grièche à tête rousse est un oiseau méridional et thermophile confiné en Franche-Comté aux zones peu arrosées de basse altitude. Les données de nidification montrent une altitude moyenne de 243 m (maximum 365 mètres) et se répartissent en général en dessous de l'isohyète 1000 mm et au-delà de l'isotherme 18°C de juillet. Ces facteurs expliquent largement la répartition occidentale de l'espèce dans les unités paysagères de la région : Pays d'Amance, vallée de la Saône, plaine Doloise, Bresse et Bordure jurassienne.

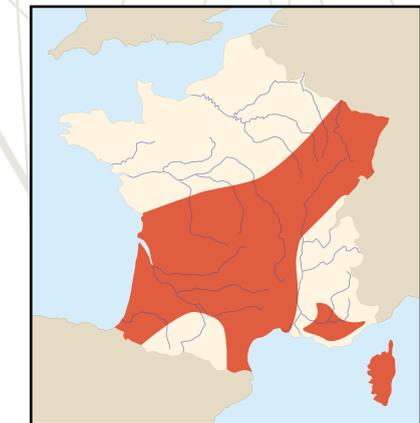
La population franc-comtoise de ce passereau est très faible. Entre 3 et 4 couples en moyenne sont connus annuellement dans la région ces 20 dernières années. Le graphique de l'évolution des données de reproduction montre un pic au milieu des années 1990 lié à une prospection spécifique accrue de la part des observateurs. Une telle enquête, renouvelée en 2007 par les naturalistes sensibilisés à l'espèce, n'a pas permis de contredire l'évolution négative de la population. D'une manière générale, la pression d'observation et l'extraordinaire augmentation de la transmission des données (13 fois plus d'observations ornithologiques transmises en 2010 qu'en 2000) n'a en aucun cas modifié la connaissance du statut de l'espèce. La Franche-Comté a naturellement une situation géographique et climatique marginale, favorisant ainsi le risque d'extinction de l'espèce.

Habitat et écologie

La Pie-grièche à tête rousse est un passereau insectivore habitant des milieux ouverts riches en proies accessibles et ponctués de postes d'affut. Dans nos régions non méditerranéennes, cela se traduit en général par une occupation des milieux pâturés extensivement où arbres et gros buissons sporadiques structurent le paysage. Les alignements d'arbres (bords de route, ripisylves) et les vergers à hautes tiges en zone d'élevage ovin ou bovin ont typiquement contribué au maintien de l'espèce en Franche-Comté et dans le nord-est de la France. Ces éléments verticaux sont indispensables à la fois pour l'affut et pour le site de nid. Les coléoptères et les orthoptères constituent une part essentielle du régime alimentaire de l'espèce.

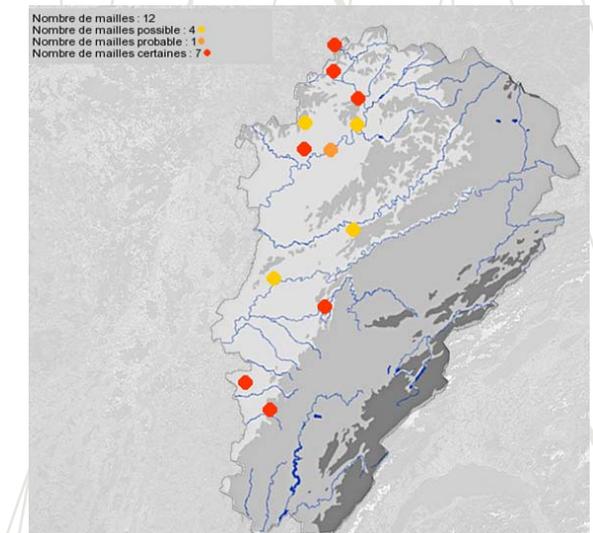


Pie-grièche à tête rousse mâle © Jean-Philippe Paul



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Pie-grièche à tête rousse en Franche-Comté en période de nidification (2002-2010)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

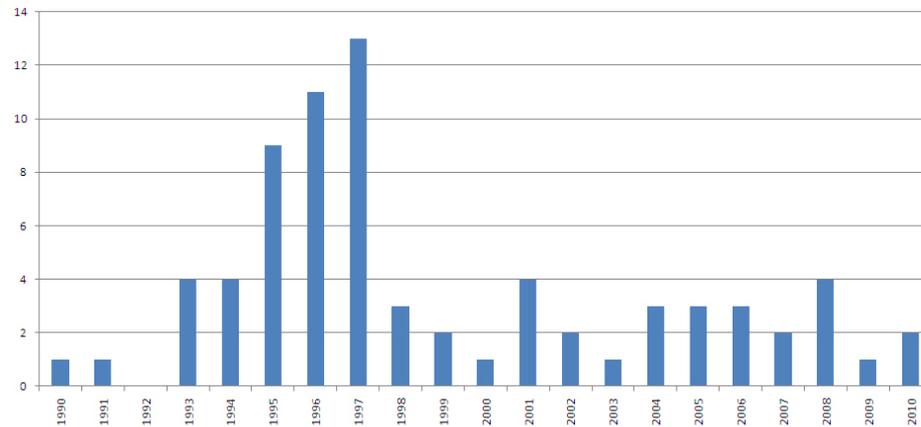


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Pie-grièche à tête rousse // *Lanius senator*



Nombre de couples de Pies-grièches à tête rousse observés par année en Franche-Comté (1990-2010).

De retour d'Afrique fin avril, la Pie-grièche à tête rousse se cantonne très vite et se reproduit en mai et juin. Début juillet les familles se dispersent. Les données d'août (15), septembre (1) et octobre (1) sont rares et concernent des nicheurs en dispersion ou des migrateurs.

Menaces et priorités de conservation

La dégradation des habitats par changement ou abandon de pratiques agricoles au cours de la seconde moitié du 20ème siècle et encore actuellement explique probablement en partie le déclin de ce passereau. Des phénomènes plus globaux peuvent impliquer des évolutions à large échelle qu'il est difficile de discerner lors d'une approche locale. Les milieux occupés en Franche-Comté sont agricoles, assez répandus et banals au premier abord. Ils se caractérisent surtout par des facteurs subtils de structure paysagère. Les stations occupées sont rarement régulières en dehors de quelques communes du nord-ouest de la Haute-Saône. C'est dans ce contexte que l'espèce a été considérée comme déterminante, non seule mais au sein d'un cortège, pour la définition de ZNIEFF. Aussi, les leviers d'actions pour la conservation d'une telle espèce (pas considérée comme d'intérêt communautaire dans la Directive Oiseaux) se situent dans l'accompagnement expert ou lobbyiste des politiques agricoles européenne et nationale. L'élaboration en cours d'un Plan national d'actions en faveur de quatre espèces de Pies-grièches, dont la Pie-grièche à tête rousse, devra définir les mesures adaptées aux différentes échelles d'actions nécessaires. Celles-ci vont des démarches locales de restauration de vergers à hautes tiges (synergie avec les actions en faveur de la Chevêche d'Athéna) aux démarches influant le contenu de la Politique Agricole Commune 2013.

Si l'inertie liée à la qualité des habitats est difficilement inversable à court terme, la situation de la Pie-grièche à tête rousse à long terme peut être soumise à une évolution climatique « positive » mais délicate à prédire actuellement. Des paysages agricoles potentiellement favorables et actuellement hors de la distribution de l'espèce (plateaux, moyenne montagne) pourraient ainsi être occupés à l'avenir si la dynamique globale de l'espèce le permet sous influence méditerranéo-atlantique.

Rédaction : Jean-Philippe Paul – mise à jour : mars 2011



Pie-grièche à tête rousse © Jean-Philippe Paul

Habitat type de l'espèce © Guillaume Petitjean





Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Pie-grièche écorcheur // *Lanius collurio*

Statut

Nicheur et migrateur commun en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT	oui	Annexe I	-	3

Répartition et populations

La Pie-grièche écorcheur est la plus commune des pies-grièches d'Europe.

Elle occupe l'ensemble de la France mais elle est rare au Nord d'une ligne reliant Nantes (Loire-Atlantique) à Charleville-Mézières (Ardennes) et dans les plaines du midi méditerranéen. La population française est estimée entre 150 000 et 300 000 couples.

En Franche-Comté, la répartition quasi exhaustive de l'espèce à l'échelle des mailles atlas ou par commune masque de fortes disparités locales en fonction de l'occupation du sol et du potentiel d'accueil des habitats.

On peut en effet avancer sans trop de risque que les nicheurs sont plus disséminés dans les plaines céréalières pauvres en sites de nidification que dans les secteurs prairiaux entrecoupés de haies beaucoup plus favorables des plateaux et des zones vallonnées.

Une étude du peuplement d'oiseaux des milieux ouverts du site Natura 2000 Petite Montagne du Jura montre ainsi que l'espèce y est encore bien représentée : la Pie-grièche écorcheur se place en quinzième place des espèces les plus fréquentes, apparaissant dans plus de 30% des IPA réalisés. Ce constat correspond à ce qui est observé ailleurs en France (notamment région Rhône-Alpes) et en Suisse où l'écorcheur se maintient bien dans les secteurs de moyenne montagne mais à nettement régressé en plaine.

L'écorcheur dépasse 1200 m sur le second plateau et la haute chaîne du Jura mais devient rare au-delà du fait de l'absence milieux favorables. L'espèce évite par ailleurs les massifs forestiers uniformes et étendus tels que la forêt de Chaux, les massifs du Risoux et du Massacre et les forêts vosgiennes.)

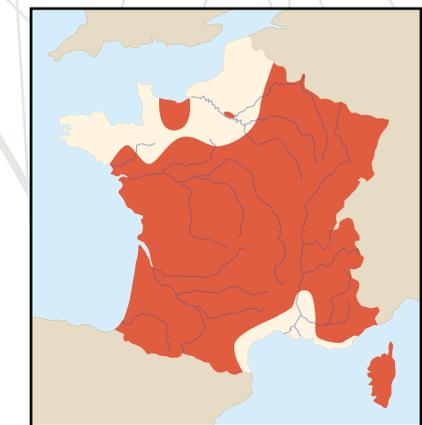
La Franche-Comté étant au cœur de la distribution nationale de cette espèce continentale, avec de forts effectifs (plusieurs milliers de couples), il est difficile d'évaluer la tendance régionale sans étude fine. Néanmoins, les déclin locaux sont indéniablement constatés sans être documentés lors de la destruction significative d'habitats (retournement de prairies et destruction des petits épineux qui les bordent).

Habitat et écologie

L'habitat de prédilection de l'espèce en Franche-comté est constitué de prairies pâturées ou fauchées bordées de haies basses buissonneuses même fragmentaires ou ponctuées de buissons épineux et offrant de nombreux postes de chasse (buissons, piquets de parcs, barbelés, fils électriques...). Elle occupe aussi régulièrement les premiers

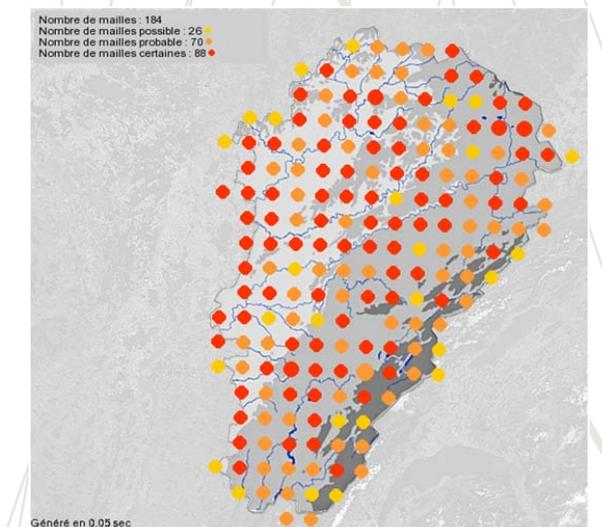


Pie-grièche écorcheur © Jean-Philippe Paul



Nidification de l'espèce en France © Nouvel inventaire des oiseaux de France Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Pie-grièche écorcheur en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)



Généré en 0.05 sec



Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté

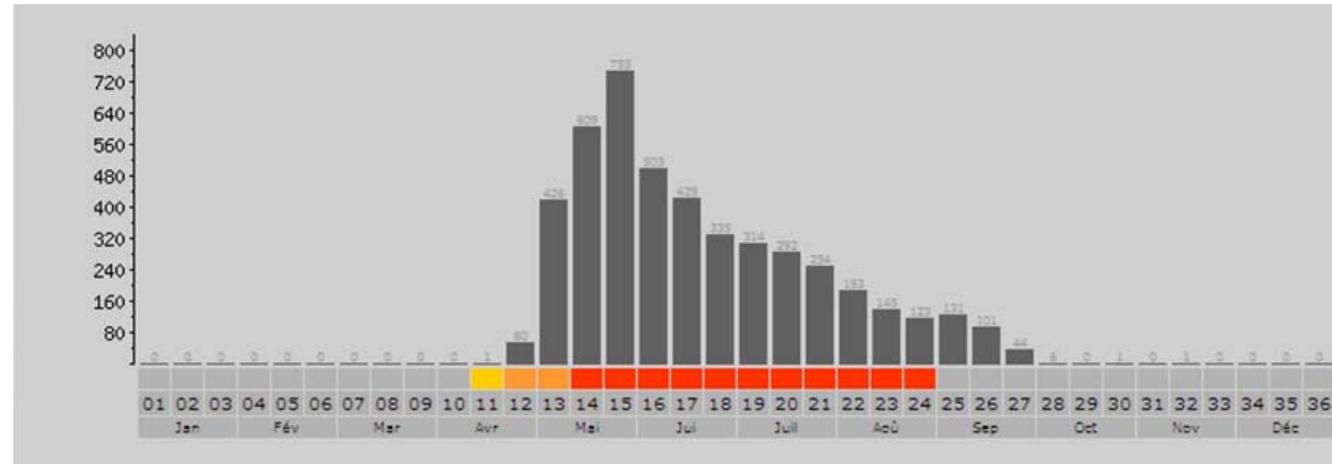


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Pie-grièche écorcheur // *Lanius collurio*



Phénologie de la Pie-grièche écorcheur en Franche-Comté

stades d'embuissonnement des pelouses sèches, les jeunes friches, les coupes de régénération forestière et les marais ponctués de buissons de saules. L'Écorcheur évite par contre les milieux à trop forte ambiance forestière ou à l'inverse les « openfields » (même prairiaux) dépourvus d'éléments ligneux ainsi que les terres cultivées.

La Pie-grièche écorcheur possède un spectre de prédation très large. Les proies les plus importantes en abondance sont les gros insectes (principalement coléoptères, hyménoptères et orthoptères), mais les petits vertébrés (micromammifères, lézards...) représentent une part non négligeable de la biomasse de proies. L'espèce est favorisée par l'existence d'une végétation en mosaïque offrant des zones de hautes herbes riches en proies et des zones rases voir dénudées propice à leur localisation et à leur capture au sol.

Migratrice stricte et tardive la Pie-grièche écorcheur est une visiteuse d'été visible dans la région durant à peine 5 mois. Les premiers migrateurs sont notés dès la fin du mois d'avril, mais le gros des nicheurs est de retour dans la première quinzaine de mai. Les mâles, très visibles, défendent un territoire d'environ 1,5 ha et les couples se regroupent souvent en petits agrégats dans les milieux favorables. Les familles dont les jeunes très bruyants sont facilement repérables se rencontrent courant juillet et restent unies jusqu'au départ en migration, favorisant les indices certains de nidification. La migration postnuptiale bat son plein de fin juillet à août et se prolonge jusqu'à fin septembre, rarement au-delà. Les données les plus tardives concernent principalement des juvéniles.

La phénologie de l'espèce semble fluctuante et parfois même « chaotique » comme le montre la succession de deux années extrêmes avec un retour historiquement précoce en 2010 et un retard sans précédent en 2011.

Menaces et priorités de conservation

Les données du STOC EPS montrent que la Pie-grièche écorcheur a subi une diminution de ses effectifs en France sur la période 1989-2003, mais que la situation s'est stabilisée avec une remontée modérée depuis 2003. L'espèce est globalement stable en Europe sur la période 1980-2005. Ces deux constats associés à sa large répartition justifient le fait que l'espèce soit considérée comme peu menacée en France et prudemment potentiellement menacée en Franche-Comté. Le déclin en plaine reste toutefois indéniable et le maintien des populations de Pie-grièche écorcheur dépend de celui d'une activité agropastorale extensive. La principale menace pour l'espèce est la destruction de ses habitats sous l'influence de deux dynamiques agricoles opposées. D'une part l'intensification



Pie-grièche écorcheur © Jean-Luc Patula

Habitat type de la Pie-grièche écorcheur © Jean-Philippe Paul





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté

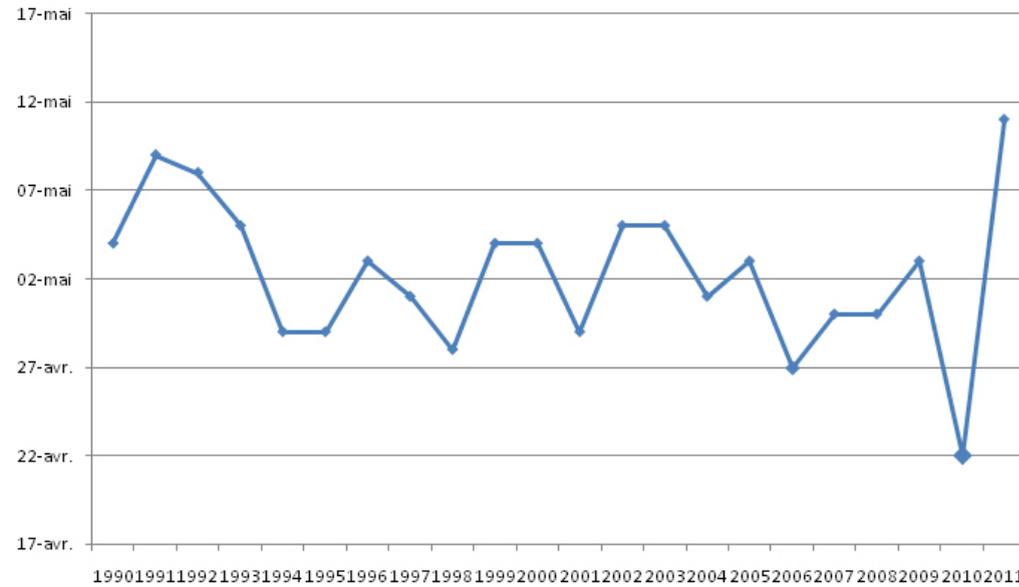


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Pie-grièche écorcheur // *Lanius collurio*



Date moyenne des 10 premières données de Pie-grièche écorcheur au printemps en Franche-Comté (1990-2011)

et la mutation des pratiques agricoles conduit en plaine à la conversion de prairies en cultures et en moyenne montagne à la création d'openfields prairiaux par arrachage des haies et autres éléments structurants du paysage. D'autre part la déprise agricole sur les terres les moins productives entraîne l'enfrichement (voir le boisement par plantation) de vastes surfaces de pelouses sèches et prairies humides.

Un autre facteur limitant pour l'écorcheur est lié à la diminution de la ressource alimentaire en gros insectes par utilisation de pesticides et surtout en zone d'élevage par la généralisation des traitements antiparasitaires du bétail très néfaste à la faune coprophage. L'intensification de l'exploitation des prairies (fertilisation, drainage, augmentation de la pression de pâturage) a aussi pour corollaire un appauvrissement des cortèges floristique et par conséquent une réduction des cortèges entomologiques.

En Franche-Comté l'espèce fait l'objet de mesures de conservation dans les espaces protégés (réserves, ENS, CREN...) et au sein du réseau des sites Natura 2000 au titre de la « directive oiseaux ». Celles-ci consistent principalement en la mise en place de mesures agro-environnementales visant la gestion extensive des prairies et le maintien des éléments fixes du paysage, ainsi qu'en des opérations de réouverture et d'entretien de milieux enfrichés délaissés par l'agriculture (surtout pelouses sèches et zones humides).

Enfin, les éléments de phénologie très fluctuante présentés ci-dessus illustrent les facteurs globaux (conditions d'hivernage et de transit, conditions climatiques) qui sont quant à eux non maîtrisables à notre échelle.

Rédaction : Bertrand Cotte et Jean-Philippe Paul - actualisation : mai 2011



Pie-grièche écorcheur © Daniel Bouvot

Habitat type de la Pie-grièche écorcheur © Guillaume Petitjean





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Pie-grièche grise // *Lanius excubitor*

Statut

Nicheur très rare, migrateur et hivernant rare en Franche-Comté

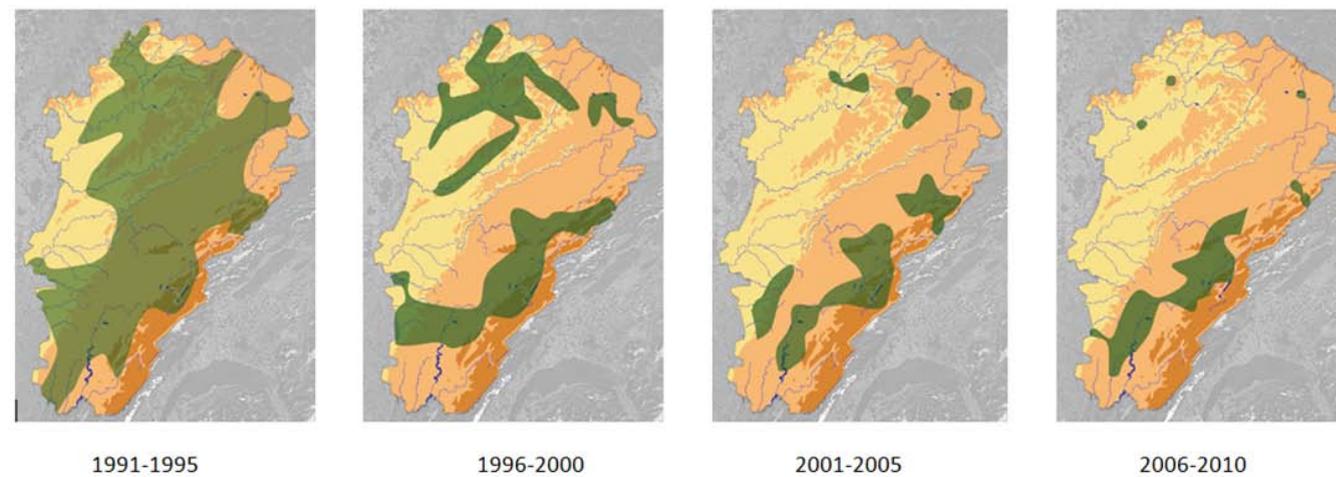
Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
EN	CR (critères D ; A2abc)	oui	-	oui (nidification et hivernage régulier)	2

Répartition et populations

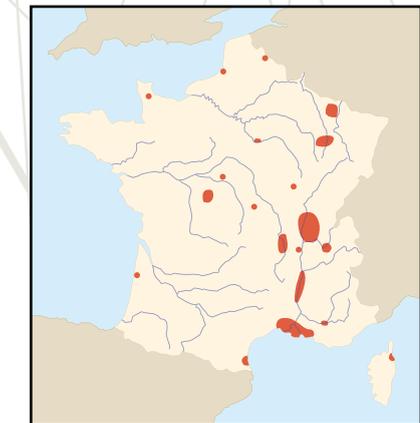
La situation actuelle de la Pie-grièche grise en France en fait l'un des passereaux les plus menacés de France. En effet, 15 ans après la précédente enquête nationale de 1994, la situation évaluée en 2009 dans toutes les régions de France a montré un déclin national de près de 75% des effectifs. Aujourd'hui, la répartition est extrêmement morcelée dans un triangle allant de la Picardie au Jura et aux Ardennes, éloigné d'un isolat normand qui semble condamné. Le bastion national reste le Massif Central qui compte 85 % des effectifs français, notamment en Auvergne, mais qui accuse également un déclin. La population nationale est aujourd'hui vraisemblablement de moins de 1000 couples, dont seulement 114-185 en dehors du Massif Central.

En Franche-Comté, la situation est analogue à celle observée au niveau national. Des estimations de l'ordre de 100 couples par grand département (Doubs, Jura, Haute-Saône) étaient avancées au début des années 1990 alors que l'enquête 2008 révèle une population de 19-41 couples qui s'effondre encore en 2009 avec 12-21 couples. L'ancienne distribution régionale, assez large, se résume actuellement à deux petits noyaux excluant totalement la plaine : la dépression du Haut Doubs et le premier plateau du Jura (figure 1). La Franche-Comté a perdu environ 90 % de sa population de Pie-grièche grise en 20 ans, ce qui est unique dans l'avifaune régionale. A l'instar d'autres espèces (Locustelle lusciniöide, Râle des genêts, etc.), on note une inversion altitudinale sur la période puisque l'Atlas des oiseaux nicheurs de 1984 considérait cette pie-grièche comme « plus abondante en plaine qu'en montagne ».

Figure 1 : Pie-grièche grise en période de nidification (évolution par période de 5 ans entre 1991 et 2010).

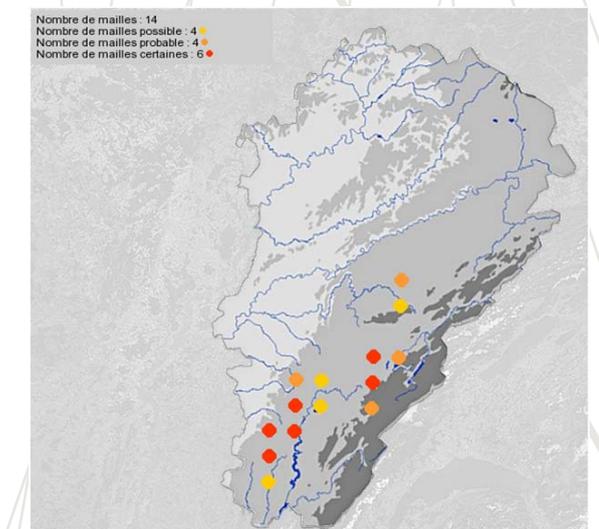


Pie-grièche grise © Didier Lecornu



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Pie-grièche grise en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Pie-grièche grise // *Lanius excubitor*

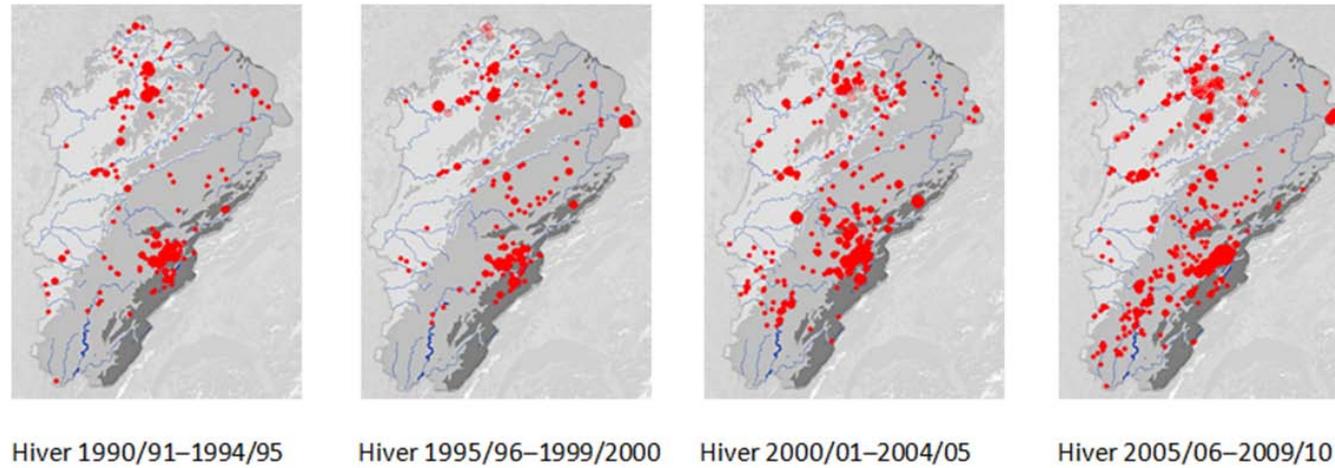


Figure 2 : Pie-grièche grise en période internuptiale et hivernale (évolution par période de 5 ans de 1991 à 2010).

En période internuptiale et hivernale (figure 2), cet oiseau sédentaire ou migrateur partiel est répandu en plaine comme en altitude. Une enquête en 2007/2008 permettait d'estimer la population hivernante à 127-145 individus. Cette estimation ainsi que l'évolution positive du nombre de données (figure 3) et de la distribution hivernale de l'espèce montrent une situation nettement moins dramatique qu'en période de nidification. Ceci s'explique notamment par l'amélioration de la pression d'observation mais peut éventuellement refléter une réalité et outre région est à l'évidence une terre d'accueil pour des hivernants en provenance de régions septentrionales (nord-est de la France, Benelux, Allemagne et/ou Scandinavie...). Les pics de 1993/1994 et 2003/2004 correspondent à de réelles bonnes années pour l'espèce en Europe de l'Ouest alors que le pic de 2007 à 2010 s'explique par la conjonction d'une enquête hivernale 2007/2008 et de la mise en place d'une base de données en ligne facilitant la transmission d'informations. D'une manière générale, la distribution hivernale actuelle ressemble à la distribution des nicheurs d'il y a 20 ans et les principaux noyaux sont les mêmes (zones prairiales des plateaux du Doubs et du Jura, ainsi que du centre-ouest de la Haute-Saône).

Habitat et écologie

La Pie-grièche grise occupe des territoires assez vastes de 20 à 100 ha, situés au sein de paysages ouverts de prairies mésophiles, méso-hygrophiles, et pâtures en milieu agricole ou en marges de zones humides, ponctués obligatoirement de perchoirs pour la chasse ou la nidification (arbres, buissons, piquets, fils). C'est un oiseau typique des paysages agricoles herbagers de plaine ou de plateaux survolés par le Milan royal. Les petits vertébrés qui constituent la plus forte biomasse du régime alimentaire, et notamment les campagnols du genre *Microtus* comme le Campagnol des champs (*Microtus arvalis*) jouent probablement un rôle essentiel dans la dynamique des populations. En complément à différentes saisons, les gros insectes (Coléoptères, Orthoptères, Hyménoptères...) sont essentiels pour le nourrissage des jeunes au nid. La Franche-Comté accueille des oiseaux sédentaires avec des mâles en général cantonnés toute l'année à proximité du site de nidification et des femelles et jeunes davantage dispersants, ainsi que des oiseaux migrateurs et hivernants en provenance de régions et pays plus au nord entre août et mars.



Pie-grièche grise © Jean-Philippe Paul



Pie-grièche grise dans son habitat © Thierry Petit





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



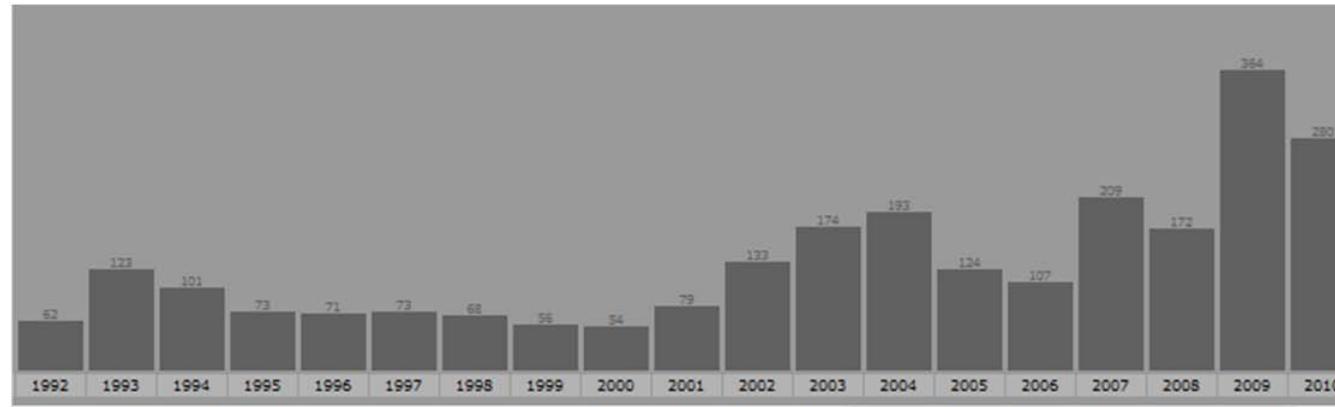
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Pie-grièche grise // *Lanius excubitor*



Nombre de données de Pie-grièche grise en Franche-Comté en période inter-nuptiale et hivernale (1992-2010)

Menaces et priorités de conservation

La dégradation des habitats par changement ou abandon de pratiques agricoles au cours de la seconde moitié du 20^{ème} siècle et encore actuellement explique probablement en partie le déclin généralisé et spectaculaire de ce passereau. Zones humides, prairies extensives et éléments verticaux du paysage ont largement régressé en plaine et sur les plateaux. Des phénomènes plus globaux peuvent impliquer des évolutions à large échelle qu'il est difficile de discerner lors d'une approche locale. Problématique complexe, la toxicologie pourrait être révéler une menace indirecte mais violente qu'est la lutte agricole contre les invertébrés et petits vertébrés via les pesticides, insecticides et rodenticides. Ces éléments pourraient notamment engendrer une mortalité des adultes à même d'expliquer un effondrement aussi rapide d'une population en 2 ou 3 générations (sur la base d'une longévité de 7 ans estimée pour l'espèce). La faiblesse de la reproduction ne saurait expliquer un changement de statut aussi radical sur des zones dont les paysages et les ressources en proies semblent peu dégradées (Bassin du Drugeon par exemple).

La fidélité au site de nidification et la relative sédentarité de l'espèce en fait probablement un bon indicateur des milieux agricoles qu'elle occupe. C'est dans ce contexte que l'espèce a été considérée comme déterminante pour la définition de ZNIEFF dans la région à défaut d'être considérée comme d'intérêt communautaire au titre de la Directive Oiseaux. Aussi, les leviers d'actions pour la conservation d'une telle espèce se situent dans l'accompagnement expert ou lobbyiste des politiques agricoles européenne et nationale. L'élaboration en cours d'un Plan national d'actions en faveur de quatre espèces de Pies-grièches, dont la Pie-grièche grise, devra définir les mesures adaptées aux différentes échelles d'actions nécessaires. Une synergie avec les actions en faveur du Milan royal notamment devrait être savamment organisée. En dehors des leviers d'action (vains à ce jour) existant dans le Bassin du Drugeon, il est nécessaire de considérer rapidement l'intérêt écologique et notamment ornithologique du premier plateau du Jura et de la Combe d'Ain, autre et ultime refuge pour la nidification de la Pie-grièche grise en Franche-Comté.

La situation de la Pie-grièche grise à long terme peut en outre subir une évolution climatique négative peu favorable aux espèces continentales et boréales.

Rédaction : Jean-Philippe Paul – mise à jour : mars 2011



Pie-grièche grise © Jean-Philippe Paul



Liste rouge
des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Pigeon colombin // *Columba oenas*

Statut

Nicheur et migrateur en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	DD	Non	Annexe 2	Oui (nidif. et en cortège)	5

Répartition et populations

Le Pigeon colombin a colonisé la France à partir du Nord du pays depuis un peu plus d'un siècle. En France métropolitaine, l'espèce évite le Sud Ouest, le massif alpin, et elle est rare sur le littoral méditerranéen. La distribution régionale de l'espèce est difficile à interpréter, car le Pigeon colombin figure parmi les oiseaux les plus mal connus de Franche-Comté : seulement 292 données entre mars et août, de 1990 à mai 2011. Il est noté à toutes les altitudes jusqu'à 1180 m d'altitude avec peut-être davantage de données entre 750 et 1000 m d'altitude. Pour la période 2009-2011, en saison de reproduction, sa présence semble continue le long de la bordure vosgienne, où il est assez facile à contacter. Le second plateau du Jura, avec le bassin du Drugeon est l'autre secteur concentrant le plus de données, peut-être à cause de quelques observateurs particulièrement sensibles au chant du Pigeon colombin, discret et facilement masqué par les chants des Pigeon ramiers. L'atlas des oiseaux nicheurs de Franche-Comté de 1984 s'appuyait aussi sur des données ponctuelles avec des pressions d'observation plus fortes dans le bassin du Drugeon. Dans l'atlas des oiseaux nicheurs du Jura (1993), les observations ponctuelles étaient dispersées sur tout le département.

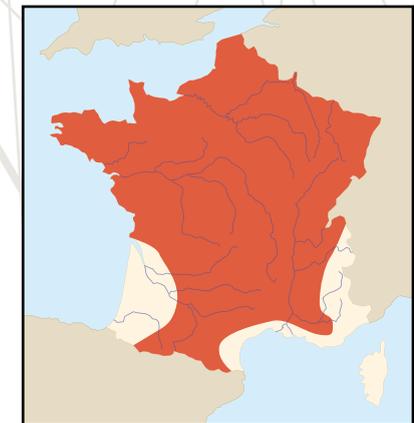
Dans les sites Natura 2000 bénéficiant d'inventaires ornithologiques détaillés, l'espèce n'est pas notée en Forêt de Chauv, en Petite Montagne, dans les vallées de la Saône, de la Colombine, de la Loue et du Lison, et sur les pelouses de Champlitte. Elle est, à l'inverse, présente sur les Mille étangs, dans le piémont vosgien du Territoire de Belfort et dans la vallée du Dessoubre. La distribution complexe du Pigeon colombin combinée à un déficit de connaissance ne permet pas de proposer des tendances d'évolution des effectifs et de la distribution de l'espèce en Franche-Comté. Il semble en être de même en France.

Habitat et écologie

Le pigeon colombin débute sa migration postnuptiale en août et la termine en octobre. Le retour au printemps, plus discret, s'étale de fin février à fin mars. Les oiseaux nicheurs français semblent majoritairement sédentaires alors que l'hivernage en Franche-Comté n'existe pas. Le pigeon colombin niche en falaise et dans les cavités des arbres. Les données franc-comtoises récentes de nidification mentionnent uniquement des oiseaux sortant de cavités d'arbres, le plus souvent des loges de Pic noir. Le Pigeon colombin se nourrit d'herbacées, de jeunes pousses, et de graines au sol en milieu découvert. On peut ainsi parfois observer plusieurs oiseaux au printemps se nourrissant dans de petites cultures des Vosges saônoises.

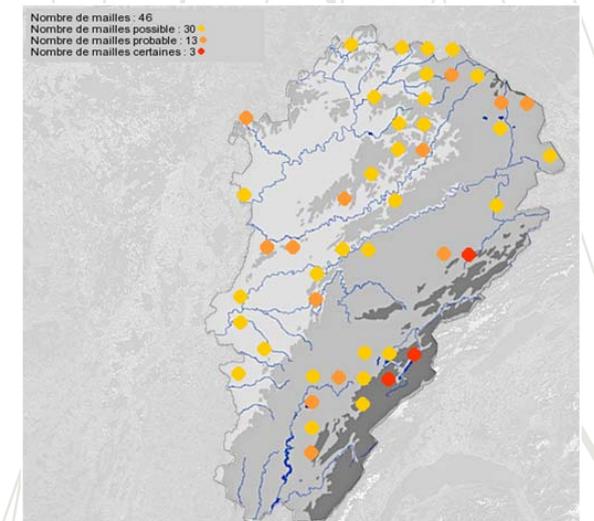


Pigeon colombin © Daniel Bouvot



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Pigeon colombin en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012).





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

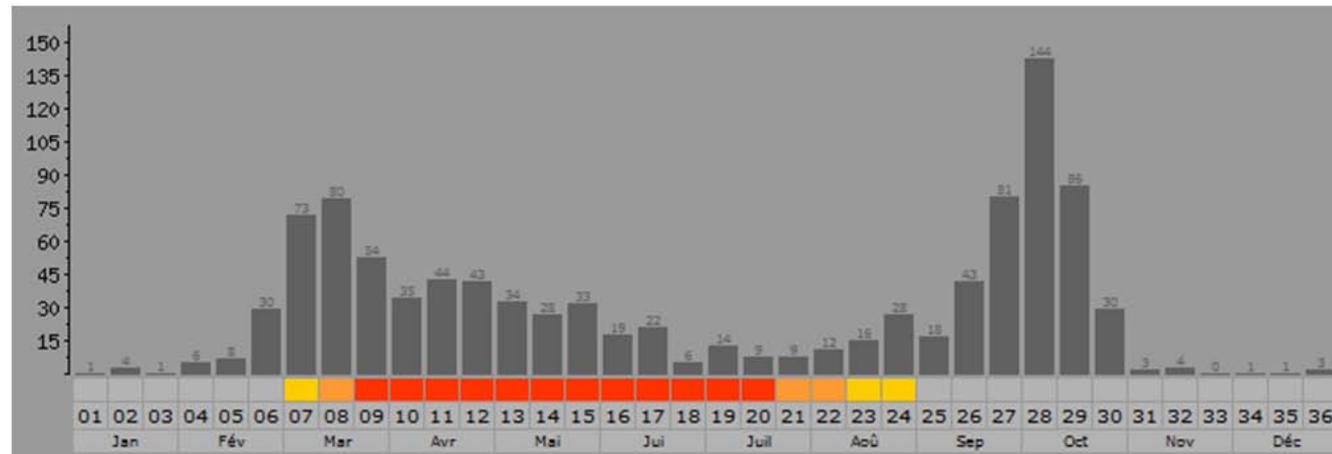


PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Pigeon colombin // *Columba oenas*



Phénologie du Pigeon colombin en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

L'évolution des pratiques sylvicoles vers l'abaissement de l'âge d'exploitation des arbres pourrait compromettre la disponibilité en cavités nécessaires à la nidification du Pigeon colombin. De même, la disponibilité et la qualité des ressources alimentaires dans les cultures pourraient faire défaut et les prélèvements cynégétiques importants sur cette espèce chassable sont susceptibles de peser sur la dynamique de cette espèce, le Pigeon colombin étant par exemple particulièrement sensible à la chasse avec appelants.

Rédaction : Thomas Déforêt – mise à jour : juin 2011



Pigeon colombin © Daniel Bouvot

Habitat type du Pigeon colombin © Guillaume Petitjean





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Pipit spioncelle // *Anthus spinoletta*

Statut

Nicheur rare, migrateur, hivernant en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	CR (critère D)	oui	-	oui (nidif)	

Répartition et populations

En France, le Pipit spioncelle niche sur les sommets des massifs montagneux : Vosges, Jura, Alpes, Corse, Massif Central et Pyrénées. Peu commun, sa population nationale est estimée à moins de 20 000 couples. C'est un hivernant répandu en plaine, notamment grâce à une transhumance en provenance des Alpes et d'Europe centrale.

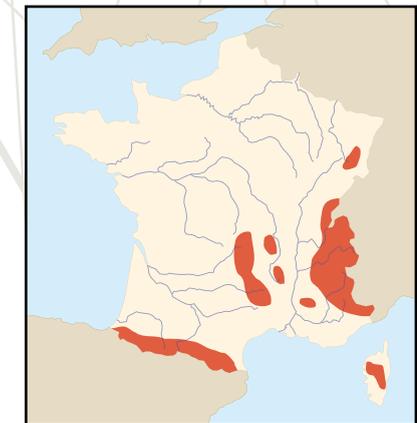
En Franche-Comté, on ne dispose que de 34 observations en période de nidification depuis 1990 dont 13 depuis 2000. Sans surprise, ce sont les chaumes vosgiennes et les pâturages d'altitude du Haut Jura et du Haut-Doubs qui rassemblent les rares indices de nidification entre 1 100 et 1 460 mètres d'altitude. Depuis 2000, seul le massif du Mont-d'Or, dans le Doubs, fournit des observations régulières en période de nidification. La dernière mention dans les Vosges comtoises date de 2004 au Ballon d'Alsace à Lepuix, Territoire de Belfort. Ce passereau d'altitude semble de plus en plus difficile à observer en tant que nicheur dans notre région où l'on ne détecte généralement pas plus de un à deux couples annuellement. Si sa distribution a toujours été naturellement restreinte, ses effectifs ont pu quant à eux être estimés à moins de 50 couples dans les années 1980. Sa situation alpine semblant globalement stable, on peut faire le parallèle entre la situation négative franc-comtoise et les mentions de déclin notées en dessous de 1 000 mètres dans le Jura et les Préalpes suisses.

Habitat et écologie

Le Pipit spioncelle est un passereau insectivore qui occupe les pelouses et pâturages humides ponctués de rochers ou arbrisseaux, au-delà de la limite supérieure des arbres. Aux altitudes inférieures de sa distribution, il recherche les pâturages extensifs et vastes. Les rares indices de nidification sont surtout notés de mai à août, période à laquelle les nombreux migrateurs et hivernants (présents d'octobre à mars surtout) en provenance d'Europe centrale sont absents.

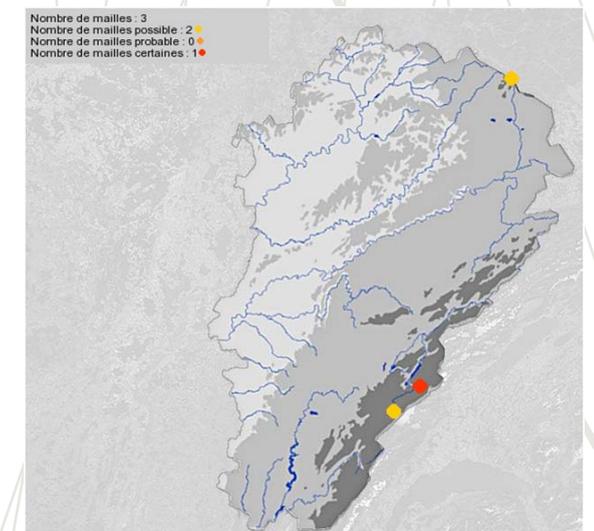


Pipit spioncelle © Samuel Maas



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Pipit spioncelle en Franche-Comté en période de nidification (2002-2011)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Pipit spioncelle // *Anthus spinoletta*

Menaces et priorités de conservation

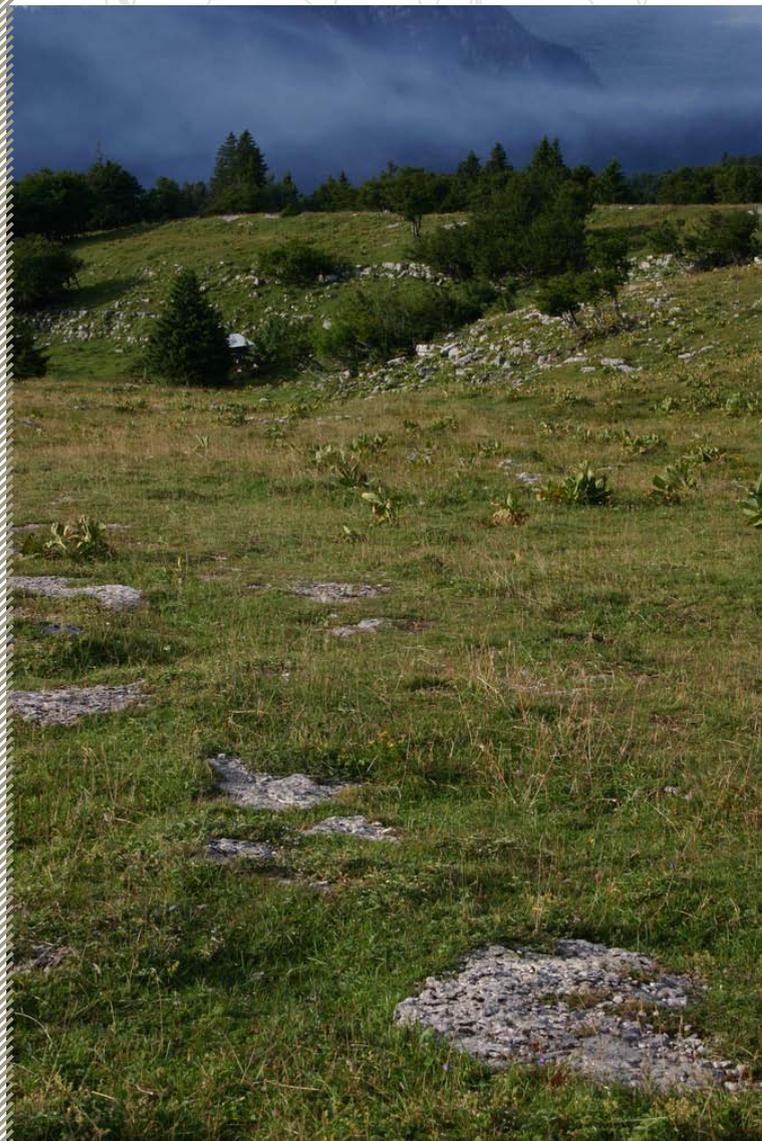
Au vu de sa situation totalement marginale dans notre région, il est possible que cet oiseau de haute montagne disparaisse rapidement si des évolutions globales de sa population influencent ne serait-ce que légèrement sa distribution altitudinale. Dans le contexte de cette grande inertie, éventuellement climatique, les leviers d'action pour la conservation de ce pipit sont faibles. Le réseau Natura 2000 comprend l'ensemble des sites occupés par cette espèce et intègre théoriquement des objectifs favorables à l'espèce. Citons notamment le maintien de la qualité des pelouses d'intérêt communautaire et pâtures d'altitude, dans un contexte si possible préservé d'une trop forte activité touristique qui perturbe été comme hiver les oiseaux et les habitats déjà très localisés.

Rédaction : Jean-Philippe Paul – mise à jour : mars 2011



Pipit spioncelle © Thierry Petit

Pelouse d'altitude, habitat type du Pipit spioncelle
© Guillaume Petitjean





Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Pipit farlouse // *Anthus pratensis*

Statut

Nicheur peu commun, migrateur et hivernant en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	NT	oui	-	oui (nidif. < 600 m. alt.)	5

Répartition et populations

En France, le Pipit farlouse niche surtout dans la moitié nord de la France ainsi que dans le Massif Central. Ce passereau plutôt septentrional, en limite d'aire en France, semble plus répandu et commun dans les zones côtières du nord du pays (Bretagne, Manche, Nord). La population nationale est estimée avec beaucoup d'imprécision à 500 000 – 1 million de couples. L'espèce est considérée comme menacée et en déclin au niveau national (programme STOC EPS).

Lors de la publication de l'atlas régional des oiseaux nicheurs de Franche-Comté (1984), le Pipit farlouse était déjà connu de deux secteurs principaux de la région : les plateaux d'altitude et les plaines alluviales du nord de la région. Dans l'atlas du Jura (1993), il n'était mentionné qu'en altitude. Aujourd'hui, la situation de l'espèce n'a guère changé. Ses origines nordiques expliquent sa distribution septentrionale ou montagnarde dans la région, à l'instar de la Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*) ou de l'Hypolaïs icterine (*Hippolaïs icterina*) par exemple. L'abondance de l'espèce aux deux passages masque probablement un déclin de l'espèce en plaine lorsque des suivis fins font défaut. Lorsque des études prennent en compte ce passereau, par exemple en vallée de la Saône (suivi des mesures agroenvironnementales, état initial ornithologique de la zone de protection spéciale), on constate que les populations de plaine sont faibles et déclinantes. Ainsi, la population nicheuse de Pipit farlouse sur l'immense ZPS Vallée de la Saône (18 000 ha) est estimée à 40-45 couples en 2008 avec des indices de forts déclin locaux (50 % en 3 ans). Comme pour le Tarier des prés (*Saxicola rubetra*), les populations d'altitude sont les bastions régionaux alors que les effectifs de plaine deviennent très fragiles.

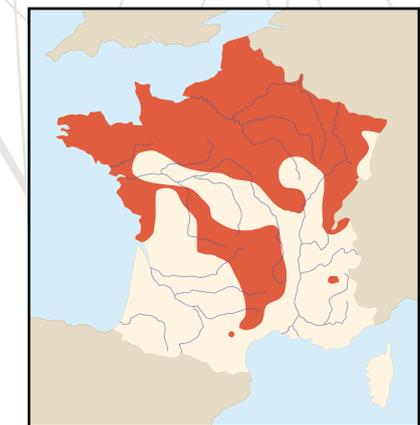
Habitat et écologie

Le Pipit farlouse niche au sol et occupe typiquement les tourbières d'altitude dans le Haut Doubs, le Haut Jura et les Vosges. Ailleurs, notamment en plaine de Saône (et ses affluents), il peut occuper les abords des pâturages et prairies humides et les abords de marais. Inondables et ouverts, les sites favorables doivent offrir quelques postes de chants (arbustes, piquets...).

Les observations de l'espèce dans la région ont surtout lieu aux deux passages (mars-mai et octobre). Le Pipit farlouse est cependant beaucoup plus rare en fin d'été après la dispersion des nicheurs locaux, ainsi qu'en plein hiver.

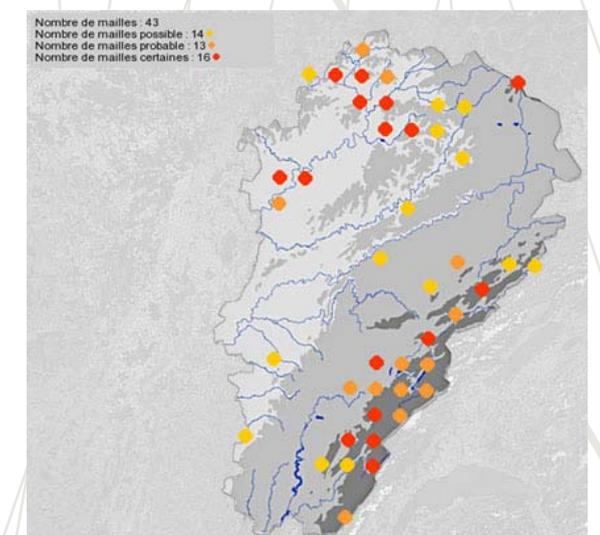


Pipit farlouse © Laurent Déforêt



Nidification de l'espèce en France © Nouvel inventaire des oiseaux de France Delachaux et Niestlé - 2008

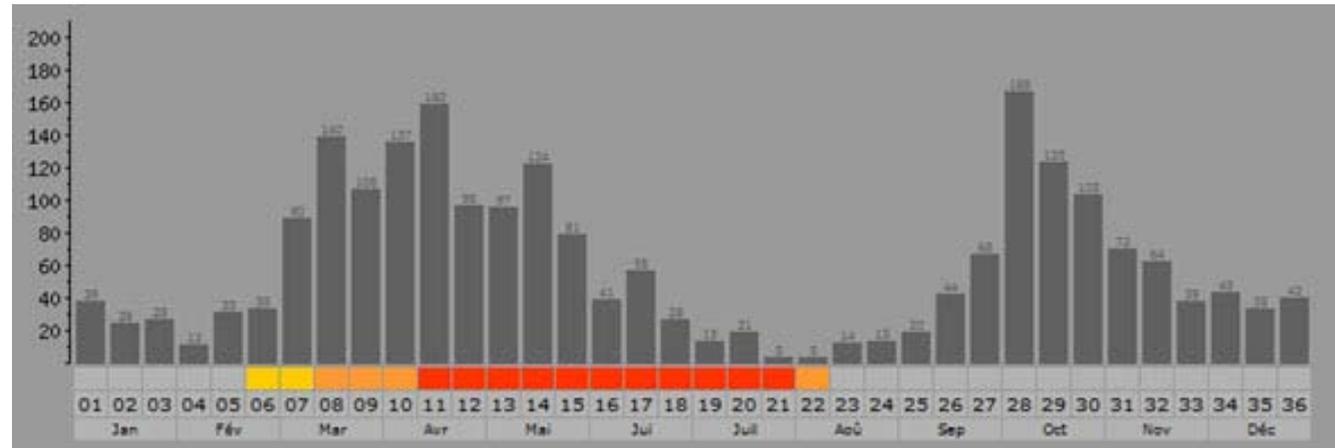
Répartition du Pipit farlouse en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté

Pipit farlouse // *Anthus pratensis*



Phénologie du Pipit farlouse en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

La conservation du Pipit farlouse est prioritaire en plaine et sur les dernières stations des premiers plateaux, d'où son caractère déterminant ZNIEFF sur ces zones. Elle passe par la gestion favorable des zones de prairies humides (fauches tardives) et la restauration des habitats altérés ou disparus. Les principaux secteurs actuellement occupés par l'espèce peuvent profiter d'une synergie de conservation des prairies humides (notamment via le réseau Natura 2000). Cependant, la conservation de ces milieux est l'un des plus grands défis actuels pour la biodiversité de plaine et si les mesures entreprises dans un contexte agricole contraignant s'avéraient insuffisantes, le discret Pipit farlouse pourrait disparaître de plaine d'ici une à deux décennies à l'insu du plus grand nombre. En altitude, même si la pérennité de l'espèce est davantage assurée, la population jurassienne pourrait se trouver isolée et fragile. Dans ces secteurs, la banalisation des prairies humides et la précocité des fauches sont également des menaces d'actualité. Enfin, les changements globaux et d'éventuelles sécheresses ou canicules plus fréquentes pourraient également accélérer le déclin de ce Pipit en limite d'aire, même dans les zones de tourbières épargnées par la problématique des fauches.

Rédaction : Jean-Philippe Paul – mise à jour : mai 2011



Pipit farlouse en prairie © Laurent Déforêt

La tourbière, habitat naturel du Pipit farlouse
© Guillaume Petitjean



UNION EUROPEENNE



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ



Liste rouge
des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Rôle d'eau // *Rallus aquaticus*

Statut

Nicheur et migrateur assez rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
DD	DD	Chassable	Annexe II, 2	Oui (nidif)	4

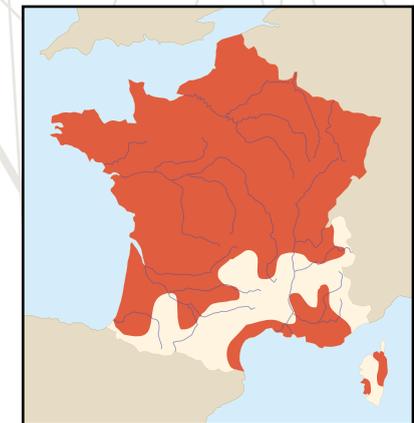
Répartition et populations

En France, le Rôle d'eau est assez répandu même s'il évite la haute montagne et quelques secteurs du sud-est de la France. Sa population, assez méconnue, est estimée à 10 000 – 20 000 couples et il fait partie des quatre seules espèces de la Liste rouge nationale à présenter un défaut de connaissance pour qualifier son statut.

En Franche-Comté, la distribution du Rôle d'eau s'explique par la répartition des principales zones humides de la région, en plaine comme en altitude : vallées alluviales (Saône et affluents en Haute-Saône, Ognon, Doubs), zones de marais bordant ou non des lacs naturels (Drugeon, Haut Doubs, Marais de Saône, plateaux jurassiens) et régions d'étangs (Bresse, Sundgau). Ailleurs, il est très sporadique (et possiblement méconnu) à la faveur d'un étang isolé en général. Les effectifs sont globalement méconnus avec cependant un gros travail de suivi local de l'espèce dans la RN du Lac de Remoray, indéniable bastion régional de l'espèce. Sur ce site, les recensements annuels indiquent une trentaine de cantons dans les années 1990 puis une cinquantaine dans les années 2000 (avec un maximum de 73 en 2007). Des effectifs supérieurs à 10 chanteurs ont été notés localement à Pusey (70), Vy-le-Ferroux (70) et dans le Drugeon. En Bresse, quelques dizaines de chanteurs peuvent être suspectés alors que seulement 5 cantons ont été dénombrés dans la ZPS de la vallée de la Saône en 2008. Localisé et rarement abondant, le Rôle d'eau présente des effectifs qui dépassent potentiellement 300 couples en Franche-Comté dont une bonne part répartis sur deux bastions (dépression du Haut Doubs et Bresse). A noter que les effectifs de ce migrateur partiel peuvent subir des « accidents » lors des hivers très rigoureux.

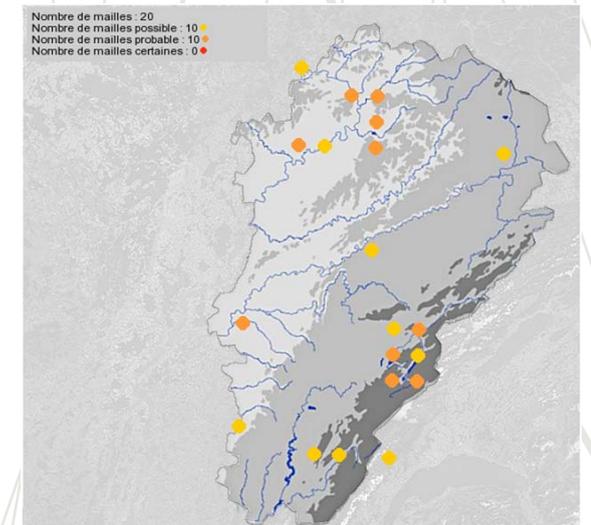


Rôle d'eau © Cyril Sénéchal



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Rôle d'eau en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012).





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

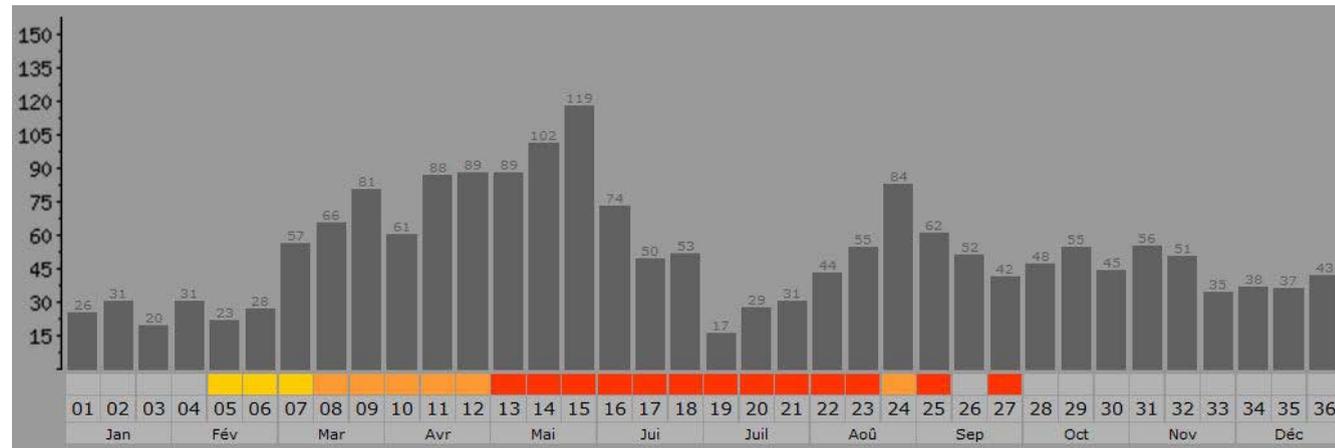


PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Rôle d'eau // *Rallus aquaticus*



Phénologie du Rôle d'eau en Franche-Comté

Habitat et écologie

Le Rôle d'eau habite la végétation palustre dense des marais, tourbières, queues d'étangs et rives de lacs et cours d'eau lents. Gravières, bassins de lagunage et milieux temporairement inondés peuvent abriter l'espèce à l'occasion.

Ce Rallidé est présent toute l'année en Franche-Comté. Il est détecté par ses cris et chants au printemps puis il est plus souvent observé visuellement en fin d'été lors de l'atterrissement des zones humides puis en hiver en marge de zones gelées par exemple. La migration partielle de l'espèce peut être décelée sur des sites où il n'est pas connu nicheur ; ailleurs elle passe inaperçue.

Menaces et priorités de conservation

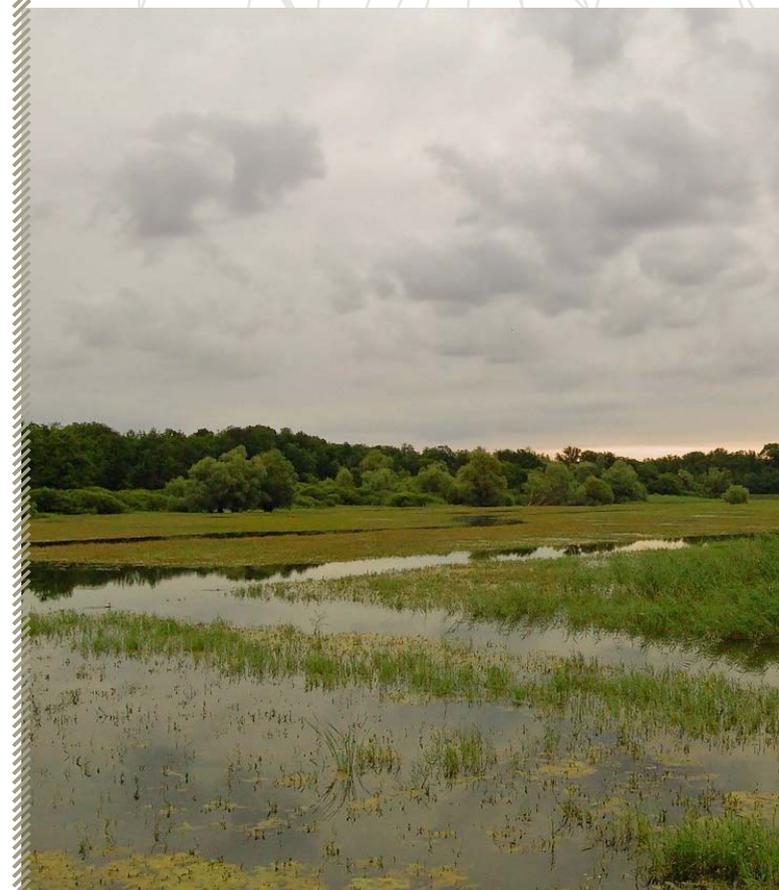
La dégradation ou la disparition des habitats humides est sans conteste une cause de menace potentielle dans les secteurs où le Rôle d'eau niche, migre ou hiverne. En Franche-Comté, la tendance d'évolution des effectifs n'est pas connue mais la conservation des sites occupés est indispensable. Aujourd'hui, les bastions régionaux occupés par l'espèce sont majoritairement intégrés au réseau Natura 2000 ou à des périmètres de protection forte (APB, Réserve naturelle nationale). Le retour d'expérience des suivis et de la gestion à long terme sur un bastion comme la RN du lac de Remoray sera riche d'enseignement pour une meilleure connaissance régionale de l'espèce.

Rédaction : Jean-Philippe Paul- mise à jour : juin 2011



Habitat typé du Rôle d'eau © Bruno Monginoux

Habitat typé du Rôle d'eau © Bruno Monginoux





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Rôle des genêts // *Crex crex*

Statut

Nicheur très rare

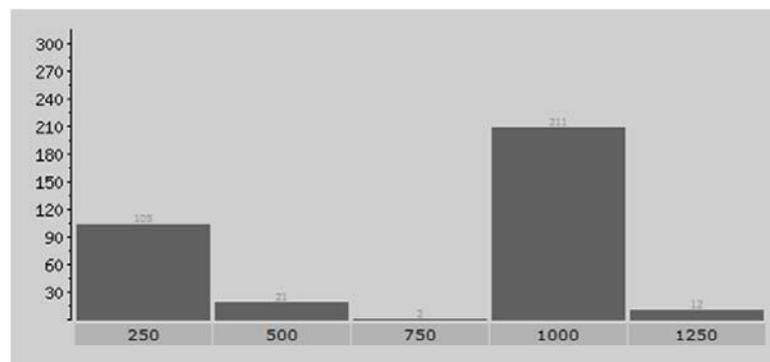
Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
EN	CR (critères C2b ; D)	oui	Annexe I	oui (nidif)	1

Répartition et populations

En France, le Rôle des genêts occupe désormais surtout les basses plaines de l'Ouest de la France comme l'Anjou, les vallées de la Loire et de la Charente, etc. ainsi que le val de Saône à l'Est. Ailleurs, les noyaux de population sont faibles, marginaux ou irréguliers. Après un déclin spectaculaire de plus de 80 % ces 30 dernières années, sa population est estimée à environ 500 chanteurs en 2009.

En Franche-Comté, on dispose de près de 350 observations de Rôle des genêts en période de nidification entre 1990 et 2010. Elles se répartissent pour près d'un tiers en plaine alluviale à moins de 250 mètres d'altitude (essentiellement val de Saône et affluents ainsi que bas Jura) et pour près de deux tiers dans les zones humides d'altitude entre 750 et 1000 mètres d'altitude (bassin du Drugeon, lac de Remoray, prairies du Mont d'Or, vallée de l'Orbe etc.).

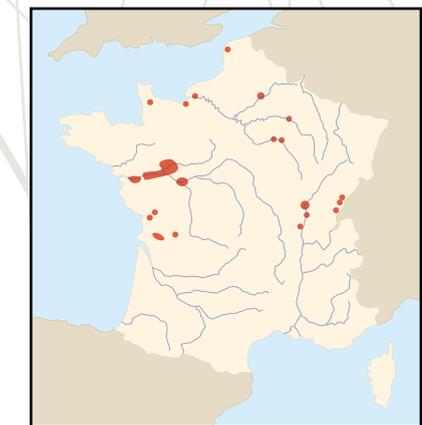
La population nicheuse régionale est à l'évidence faible mais elle est délicate à déterminer pour plusieurs raisons liées à la biologie de l'espèce et aux conditions d'accueil des habitats régionaux. D'une part l'espèce est contactée exclusivement au chant du mâle et cet indicateur ne présage en rien de la réelle reproduction de l'espèce, d'autre part si la comptabilisation des chanteurs précoces et fidèles à leur site d'année en année semble un indicateur fiable de reproduction, tous les cas occasionnels ou tardifs en saison peuvent par contre concerner des non nicheurs célibataires ou décantonnés. Avec un peu moins de 13 chanteurs recensés annuellement en Franche-Comté en moyenne entre 1994 et 2009 (minimum de 3 seulement en 2003 et maximum de 28 lors d'une enquête spécifique en 2004), la population régionale très fluctuante représenterait vraisemblablement environ 2,5 % de la population française. Les sites régionaux majeurs et suivis annuellement que sont le bassin du Drugeon et la réserve naturelle du lac de Remoray confirment le caractère fluctuant et imprévisible des effectifs de cet emblème de l'avifaune menacée.



Graphique a : Répartition altitudinale du Rôle des genêts en Franche-Comté.

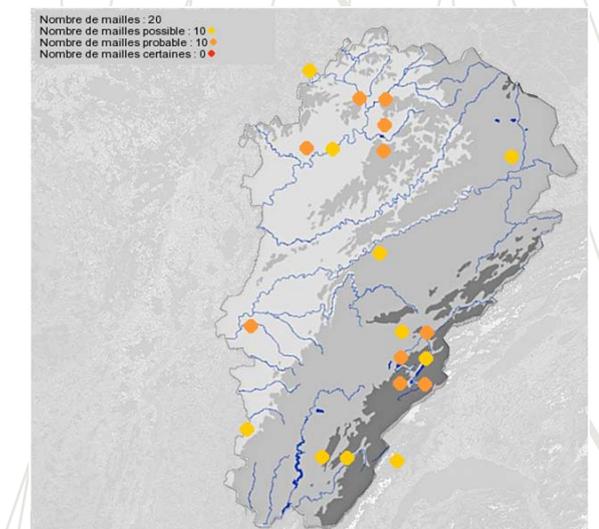


Rôle des genêts © Louis-Marie Préau



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Rôle des genêts en Franche-Comté en période de nidification (2002-2011)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE

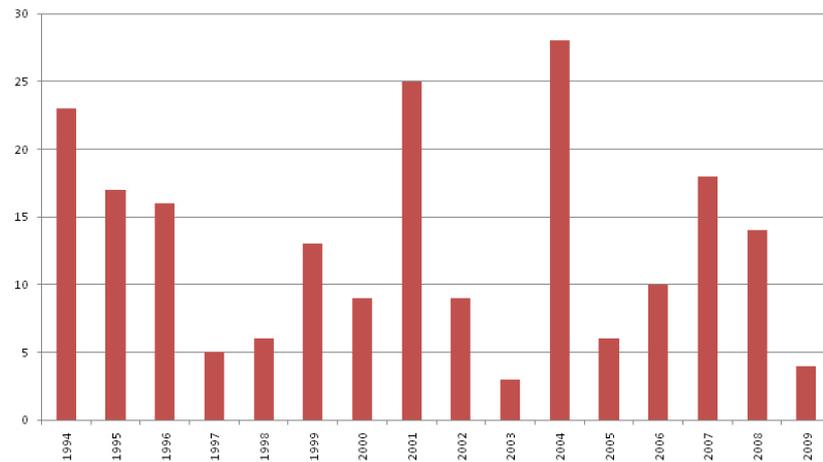


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Rôle des genêts // *Crex crex*



Graphique b : Nombre de chanteurs de Rôle des genêts recensés annuellement en Franche-Comté (1994-2009).

Habitat et écologie

Le Rôle des genêts niche surtout dans les prairies de fauche humides des vallées alluviales. Plus marginalement en France mais significativement en Franche-Comté, il occupe les marais bordant les lacs et tourbières ainsi que les prairies d'altitude. Son observation est rarissime et les contacts auditifs crépusculaires et nocturnes des mâles polygames rendent encore plus délicates les découvertes et inventaires utiles à sa connaissance. Sa phénologie est très nette et 95 % des observations ont lieu entre début mai et mi juillet. En l'absence de suivi fin de la biologie de la reproduction, d'observations de pontes ou de jeunes, la réalité de la situation de l'espèce nous échappe largement. Il est néanmoins possible d'imaginer que les sites occupés régulièrement et dès fin avril / mi-mai en plaine et même en juin en montagne sont le lieu de réelles nidifications dans notre région. Cela concerne notamment les vallées de la Saône, de la Lanterne, du Durgeon (Haute-Saône), du Drugeon et du Haut Doubs (Doubs).

Menaces et priorités de conservation

Comme en Suisse, la régularité de l'espèce est aujourd'hui davantage constatée en montagne et en deuxième partie de la saison de reproduction. Les fauches très précoces de plaine laissent probablement aucune chance à la réussite de la nidification. De manière singulière au niveau national, près des deux tiers de la population franc-comtoise de Rôle des genêts est en montagne (au dessus de 800 mètres).

Entre 1994 et 2009, environ 90 % des mâles chanteurs étaient cantonnés en zone gérée : Natura 2000 (ZSC ou ZPS), Réserve naturelle nationale, Site CREN ou Arrêté de protection de Biotope. Dans ces sites, les mesures visant à la conservation ou la restauration des prairies et zones humides, ainsi que les mesures contractuelles incitant à des pratiques compatibles (retards de fauches) sont théoriquement prises en comptes. Les principaux sites favorables et ponctuellement occupés par le Rôle des genêts mais dépourvus de périmètres de gestion ou de conservation sont la basse vallée de l'Ognon, certaines prairies de montagne (Les Fourgs, Jougne, alentours du lac Saint-Point, Chapelle des Bois, etc. dans le Haut Doubs) et surtout la basse vallée de la Vallière entre Lons-le-Saunier et Beaufort (Jura). Les actions réactives de sensibilisation, contractualisation ou sauvetage des nichées doivent être menées sur ces secteurs à chaque découverte de Rôles chanteurs. Ceci implique une veille naturaliste annuelle ainsi que des moyens humains et financiers d'action. Il existe en outre une forte convergence d'enjeux et une synergie en faveur d'autres espèces subissant les mêmes menaces et nécessitant des actions similaires : Tarier des prés, Courlis cendré, Alouette des champs, Pipit farlouse, etc. Plus largement et à long terme, les véritables leviers d'action se situent dans les possibilités d'inflexion de certaines composantes de la Politique Agricole Commune.

Rédaction : Jean-Philippe Paul – mise à jour : mars 2011

Vaste prairie de fauche, habitat type du Rôle des genêts
© Laurent Delafolloye





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Roselin cramoisi // *Carpodacus erythrinus*

Statut

Nicheur et migrateur très rare en Franche-Comté.

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
NA	CR (critère D)	oui	-	oui (nidif)	3

Répartition et populations

Faisant suite à une progression débutée dès la fin du XIX siècle en Europe de l'Est et qui s'est accélérée après la seconde guerre mondiale, le Roselin est arrivé en France d'une part sur le littoral de la mer du Nord par un front de colonisation parti de Finlande et qui s'est avancé par la Suède, la Norvège, le Danemark, les îles Britanniques et les Pays-Bas et d'autre part dans le massif du Jura par un autre front parti de Pologne et qui a progressé par l'Allemagne, la Slovaquie, la République tchèque, l'Autriche et la Suisse. La première preuve de nidification en France a été constatée en 1985 avec un nid découvert à Frasne (Doubs) ; nid qui fut prélevé pour être mis en collection. Suite à cette première nidification sans lendemain, les premiers mâles chanteurs sont entendus en France en 1991, dans le département du Nord et dans le Doubs à La Cluse-et-Mijoux. La reproduction est prouvée dès 1993 en Franche-Comté (dans le bassin du Dugeon (Doubs), dans la vallée de l'Orbe (Jura)) et dans le Nord-Pas-de-Calais.

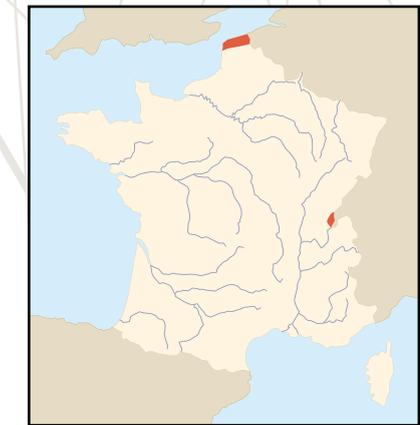
La colonisation s'accroît en 1994 et culmine en 1995 avec 15 sites occupés en période de reproduction en Franche-Comté pour un total de 31 individus. Tous ces sites sont localisés au-dessus de 800 mètres d'altitude, entre Pontarlier (Doubs) et Les Rousses (Jura). Mais dès l'année suivante, les effectifs commencent à décroître. La dernière femelle est observée en 1998 et, en 2001, seul un mâle est contacté dans la partie française de la vallée de l'Orbe (Jura).

Depuis l'espèce est au seuil de l'extinction avec 1 à 4 mâles chanteurs par an, principalement dans la dépression du Haut-Doubs (entre Labergement-Sainte-Marie et Pontarlier ou dans le le bassin du Dugeon) ; l'espèce ayant même manqué pour la première fois en 2008.

Dans le Jura suisse, la situation est assez similaire avec une diminution continue du nombre de sites occupés en période de reproduction depuis 1996.

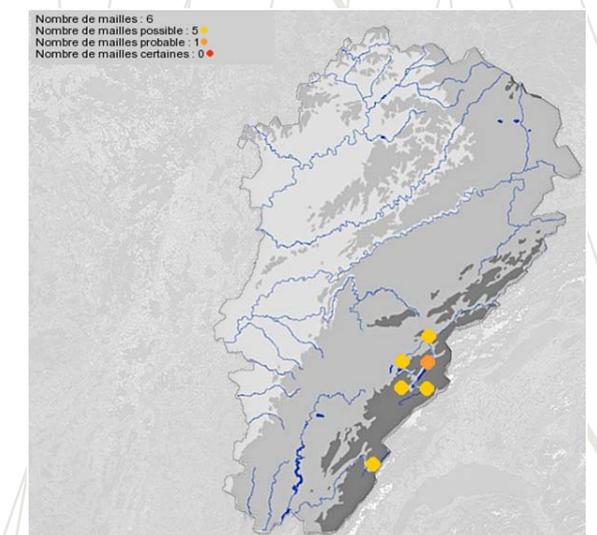


Roselin cramoisi © Namq - Flickr



Nidification de l'espèce en France

Répartition du Roselin cramoisi en période de nidification (2002-2010)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Roselin cramoisi // *Carpodacus erythrinus*

Habitat et écologie

En Franche-Comté, comme dans le Jura suisse, le Roselin cramoisi fréquente les milieux semi-ouverts, avec une préférence pour les vastes marais situés à proximité de plans d'eau. Il apprécie également la présence de saules et de quelques grands arbres que les mâles utilisent pour chanter et des zones plus sèches, avec quelques buissons ou résineux, dans lesquels le couple dissimule le nid. Localement, le Roselin peut se montrer très proche des habitations et un nid a été construit en 1993 dans une haie basse en limite d'une maison à La Rivière-Drugeon (Doubs), un mâle chantait en juin 1995 en bordure du village de Malbuisson (Doubs) et le chant était entendu en juin 2006 en limite de la ville de Pontarlier (Doubs).

Le Roselin cramoisi est l'une des espèces dont la présence en France est la plus brève. L'observation la plus précoce en Franche-Comté est datée du 15 mai (en 1995), mais les arrivées ont lieu plus généralement au cours de la dernière décennie de mai, voire début juin. Peu d'éléments sont connus concernant la phénologie de reproduction. La ponte récoltée à Frasné a été trouvée le 7 juillet et des juvéniles ont été observés courant juillet. Les oiseaux disparaissent dès la fin juillet ; l'observation la plus tardive en Franche-Comté est datée du 28 août.

Les sites du Haut-Doubs sont visités chaque année, mais l'effort de prospection est actuellement sans doute insuffisant dans le Haut-Jura et dans la moitié nord du département du Doubs (de Pontarlier à Damprichard).

Menaces et priorités de conservation

La régression constatée en Franche-Comté, et d'une manière plus large dans le reste de la France et en Suisse, touche également les autres pays d'Europe. Les raisons n'en sont pas connues. On sait que l'explosion démographique constatée en Finlande était concomitante au défrichement et à la mise en culture de clairières dans la taïga.

A l'échelle de la Franche-Comté, trois des principaux sites occupés bénéficient de mesures de protection ou de gestion : le lac des Rousses et ses environs se trouvent dans le périmètre du parc naturel régional du Haut-Jura, le lac de Remoray est situé dans la réserve naturelle, la zone humide entre les lacs de Saint-Point et de Remoray est incluse dans un site Natura 2000 et le bassin du Drugeon est un site Natura 2000 et bénéficie d'un arrêté préfectoral de protection de biotope.

Peu d'actions spécifiques peuvent être menées en faveur de l'espèce. On mentionnera cependant que les travaux de défrichement visant à maintenir l'ouverture des marais, également favorables à d'autres espèces (Bécassine des marais, Courlis cendré, Pie-grièche grise, Locustelle tachetée ...), sont (ou « seraient ») sans doute bénéfiques au Roselin.

Dans le même registre, la création de zones tampons, sans engrais ni pesticide, en bordure des zones humides serait de nature à favoriser la biodiversité.

Rédaction : Dominique Michelat – mise à jour : août 2010



Roselin cramoisi © Namq - Flickr

Habitat type © Julien Ait El Mekki





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Rousserolle turdoïde // *Acrocephalus arundinaceus*

Statut

Nicheur et migrateur rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	EN (critère D)	oui	-	oui (nidif.)	4

Répartition et populations

La Rousserolle turdoïde est répandue mais peu commune en France où elle évite le quart Nord-Ouest et les reliefs. Moins de 5000 couples nicheraient en France où les plus fortes populations se trouvent dans les zones humides méditerranéennes (Provence, Languedoc-Roussillon), la façade Ouest et quelques régions d'étangs continentaux (Dombe, Bresse, Lorraine).

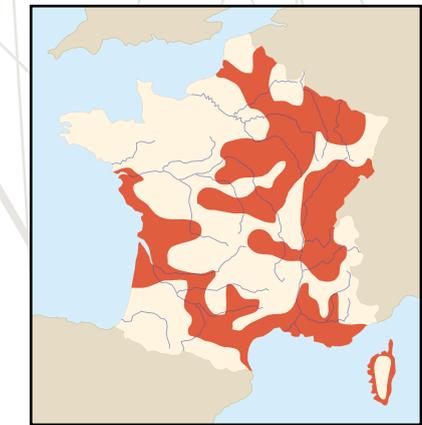
En Franche-Comté, la Rousserolle turdoïde fait surtout entendre son chant puissant dans les ceintures d'étangs de Bresse et les roselières linéaires des vallées de la Saône et de l'Ognon. Ailleurs, elle occupe sporadiquement un étang ou isolé ou un bord de canal ou de rivière favorable. Elle est très rare dans les étangs du Territoire de Belfort. C'est un oiseau de plaine dont l'altitude moyenne des 810 données disponibles est de 226 m. Occasionnellement, des chanteurs sont entendus en altitude : vallée de l'Ain, de l'Angillon, du Dugeon et du Haut Doubs. L'espèce est annuelle depuis 2005 dans les grands massifs de roseaux du complexe des lacs de Saint-Point et de Remoray (Doubs) à plus de 800 mètres d'altitude, ce qui est tout à fait remarquable pour cette espèce et rappelle la situation régionale singulière de la Locustelle luscinoïde (*Locustella luscinioides*). Néanmoins, la reproduction n'a pas encore été prouvée à ces altitudes élevées et il peut s'agir de cantonnements temporaires liés aux fortes populations des rives du lac de Neuchâtel (Suisse). Moins de 40 communes sont actuellement occupées sur la période récente (2006-2011) et la population régionale est évaluée avec prudence à moins de 120 couples répartis comme suit :

- moins de 5 couples dans le département du Doubs,
- moins de 40 couples dans le Jura sur près de 15 communes,
- environ 60 couples et assez répandue dans l'ouest de la Haute-Saône (sur une trentaine de communes) ; le bastion régional est la vallée de la Saône entre Fédry et Gray qui abrite plus de 40 couples en 2008.
- moins de 3 couples dans le Territoire de Belfort.

La tendance de l'espèce est négative au vu de la restriction de sa distribution sur certains linéaires comme la vallée du Doubs (où elle a disparu en amont de Dole) ou de l'Ognon. Le caractère temporaire des habitats artificiels comme les gravières fut illustré à Osselle (Doubs) dans les années 1990 : 5 chanteurs en 1994, 4 en 1995, 3 en 1996, 1 en 1997, aucun depuis. Le bastion de la vallée de l'Ognon est actuellement la gravière de Pagny (Jura) qui abrite des effectifs comparables (4 chanteurs) pour l'instant. D'autres diminutions documentées en Haute-Saône concernent le marais de Vy-le-Ferroux qui accueillait plus de 10 chanteurs dans les années 1990 pour moins de 5 en 2008, le secteur de Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur qui a perdu la moitié de ses effectifs sur la même période.

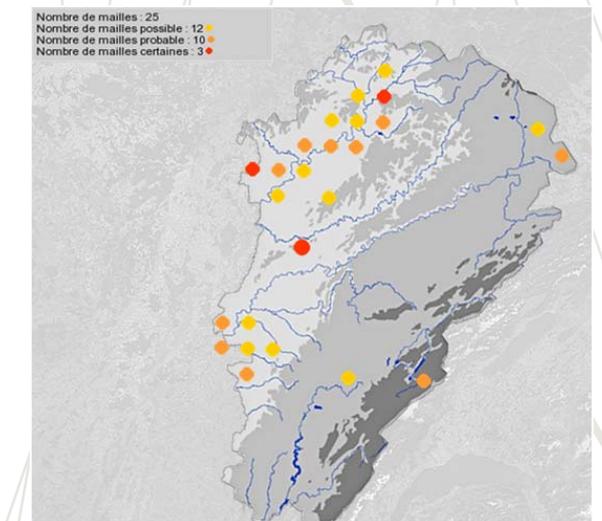


Rousserolle turdoïde © Cyril Sénéchal



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Rousserolle turdoïde en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

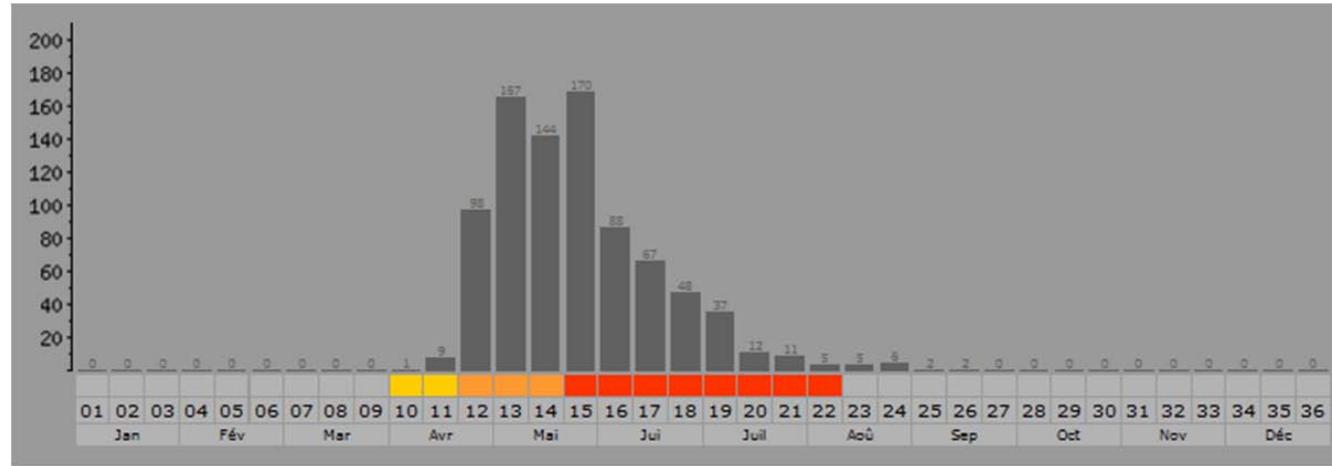


PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Rousserolle turdoïde // *Acrocephalus arundinaceus*



Phénologie de la Rousserolle turdoïde en Franche-Comté

Habitat et écologie

Cette rousserolle habite les grandes roselières vigoureuses et inondées présentant des tiges robustes et hautes. Elle est quasi inféodée aux zones humides de basse altitude. Son chant puissant se fait entendre dès son arrivée, de fin avril jusqu'en juin (parfois tout début juillet).

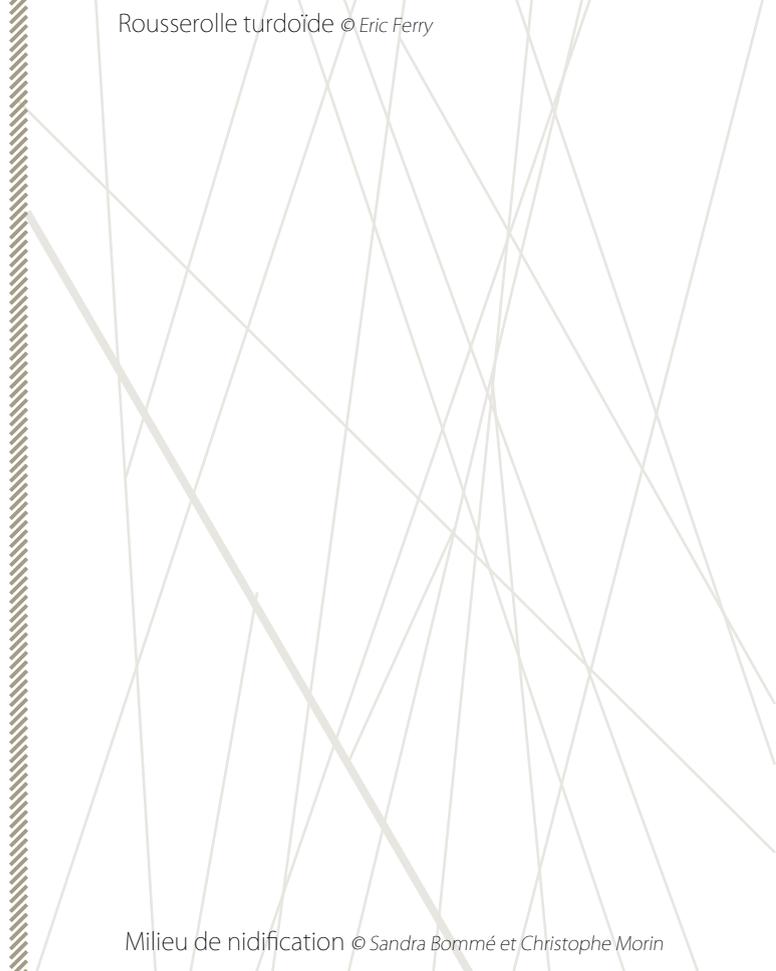
Menaces et priorités de conservation

Au-delà des phénomènes globaux et des conditions d'hivernage qui affectent possiblement ce migrateur transsaharien, les menaces régionales concernent essentiellement l'habitat de reproduction. Le morcellement, l'assèchement ou la destruction des grandes roselières suffisamment âgées réduisent les potentialités de nidification de la Rousserolle turdoïde en Franche-Comté. La gestion de cet habitat très localisé et spécifique est délicate du fait de sa distribution sporadique en une multitude de sites aux statuts fonciers divers. L'entretien par une fauche partielle et espacée dans le temps permet le renouvellement des roselières tout en permettant à certains massifs de vieillir suffisamment pour acquérir une certaine robustesse sans être envahis par les buissons. Les bastions régionaux de la Rousserolle turdoïde sont généralement inclus dans le réseau des sites gérés ou protégés de la région : Zones de protection spéciale de la Vallée de la Saône, de la Basse vallée du Doubs et de la Bresse jurassienne notamment, gravière de Pagny gérée pour la biodiversité etc. Profitant à tout un cortège menacé (*Blongios nain* *Ixobrychus minutus*, Locustelle luscinoïde, Héron pourpré *Ardea cinerea*, Râle d'eau *Rallus aquaticus*, etc.), l'habitat de la Rousserolle turdoïde est une forte priorité de conservation en Franche-Comté.

Rédaction : Jean-Philippe Paul- mise à jour : avril 2011



Rousserolle turdoïde © Eric Ferry



Milieu de nidification © Sandra Bommé et Christophe Morin





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Sarcelle d'été // *Anas querquedula*

Statut

Nicheur très rare, migrateur et hivernant en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	CR (critère D)	chassable	Annexe II, 1	oui	2

Répartition et populations

En France, la Sarcelle d'été se répartit principalement dans les grandes zones d'étangs d'intérieur (Dombes, Forez et Champagne humide), ainsi que sur les marais littoraux (estuaire de la Loire et Nord de la France) pour une population forte de 250-300 couples. En Suisse, l'espèce est rarissime et au bord de l'extinction.

En Franche-Comté, la Sarcelle d'été est principalement observée suivant les principaux systèmes hydrographiques (Doubs, Saône, Ognon...), zones de marais (bassin du Drugeon) ou encore d'étangs (Bresse et Trouée de Belfort notamment). En période de migration elle fréquente un grand nombre de sites de toute nature à toute altitude (prairies inondées, étangs, mortes, marais, lacs), mais seuls quelques-uns retiennent des couples annuellement.

Des preuves récentes de reproduction proviennent du Jura en Bresse (4-7 couples en 2008) et de la vallée de l'Ognon (1 couple), du haut Doubs (bassin du Drugeon et lac de Remoray, pour moins de 5 couples annuellement) et de Haute-Saône en 2004 (1 couple). Annuellement, l'effectif ne dépasse donc guère la dizaine de couples annuellement répartis en deux pôles que sont les marais et plans d'eau du haut Doubs et les étangs de la Bresse. L'enquête sur les anatidés nicheurs en 2010 a révélé la présence de 6 couples minimum dans la région, sur les deux secteurs précités mais également sur un marais de la vallée de la Saône.

Habitat et écologie

Inféodée comme la plupart des anatidés aux zones humides, la Sarcelle d'été niche principalement dans les marais (RN de Remoray), les étangs, souvent de faibles superficies (cas de la Bresse), ainsi que dans les prairies humides ou inondables, le long des cours d'eau (vallée de la Saône) et dans les carrières (exemple de Pagney dans le Jura).

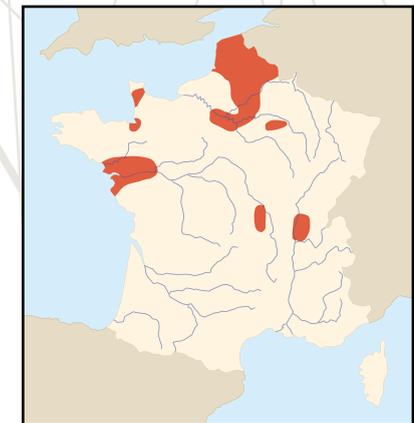
Sur ces sites de reproduction, la végétation palustre doit être dense et variée, lui permettant, ainsi de se dissimuler au sein de cet habitat : phragmites, caricaies et scirpaies. Il semblerait que la présence de grand hélophytes conditionnerait la survie des jeunes.

Contrairement à la Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*), elle affectionne davantage les espaces ouverts tels que les marais en bordure de lac ou les prairies inondées.

La migration pré-nuptiale est nettement plus importante que celle d'automne, et se déroule principalement en mars et avril. La reproduction s'étale de la mi-avril à juillet et il est difficile d'obtenir un indice de reproduction car l'espèce est très discrète. Il arrive cependant d'observer la femelle avec ses poussins. La migration post-nuptiale débute fin-août jusque fin-octobre.

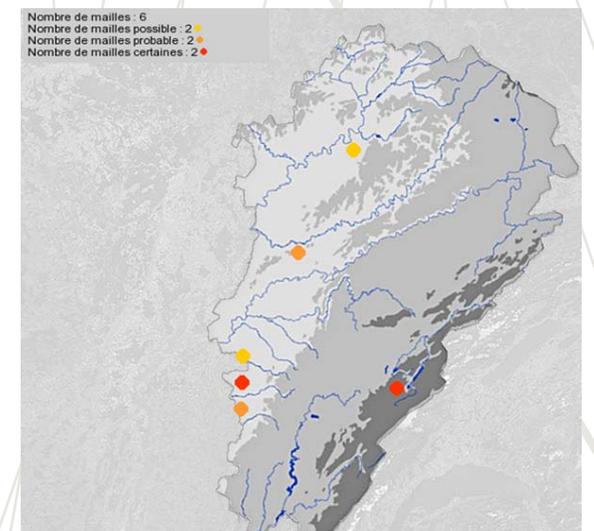


Sarcelle d'été © Samuel Maas



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Sarcelle d'été en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



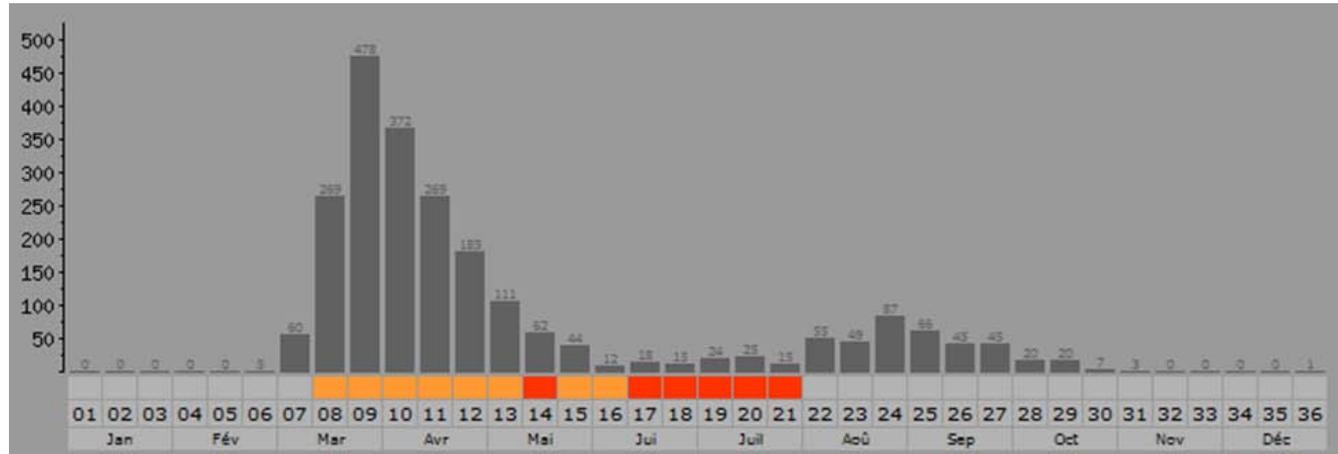
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Sarcelle d'été // *Anas querquedula*



Phénologie de la Sarcelle d'été en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

Comme la plupart des espèces liées aux zones humides, la préservation de son habitat de reproduction est essentielle. De fait, le drainage, la mise en culture, l'intensification des pratiques piscicoles et agricoles ainsi que la fauche précoce sont autant d'activités néfastes.

Les aménagements des étangs et le tourisme peuvent conduire à un dérangement lors des périodes de reproduction.

Les prélèvements cynégétiques peuvent affecter le maintien des populations (prélèvements, ouverture précoce, saturnisme...).

Migratrice transsaharienne, la protection de ses sites d'hivernage et de migration est également nécessaire au maintien des populations.

Au niveau régional, l'essentiel de la population se situe en Zone de protection spéciale du réseau Natura 2000 (Bresse jurassienne, vallée du Drugeon), en Réserve naturelle (Lac de Remoray) ou en zone conservée (sablrière de Pagny). L'étang de Vy-le-Ferroux (Haute-Saône) reste néanmoins en dehors de ce type de mesures dédiées.

Rédaction : Isabelle Leducq et Marc Giroud – mise à jour : février 2010



Sarcelle d'été © Thierry Petit

Milieu de nidification de la Sarcelle d'été © Samuel Maas





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Sizerin flammé // *Carduelis flammæa*

Statut

Nicheur très rare, migrateur et hivernant peu commun en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
DD	EN (critères B1b(ii,iv) ; D1)	oui	-	oui (nidif)	-

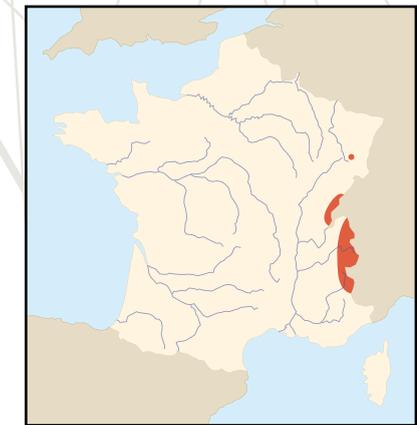
Répartition et populations

La sous-espèce cabaret qui nous intéresse ici, se reproduit dans les îles Britanniques, les Alpes, le Jura, les Carpates, les montagnes d'Europe centrale et les zones de plaine du nord de la France au sud de la Fennoscandie, en passant par les Pays-Bas, l'Allemagne et le Danemark.

Dans les années 1960, le Sizerin flammé cabaret a connu une vague d'expansion qui lui a permis de coloniser le Jura suisse dans un premier temps - l'espèce a niché dans la vallée de Joux (canton de Vaud) dès 1972 - puis le versant français quelques années plus tard, avec la première nidification en 1978 au Crêt de la Neige (Ain). La première preuve de reproduction en Franche-Comté est obtenue en 1983 à Remoray (Doubs), mais, en 1978, un couple était cantonné dans la tourbière de Frasne (Doubs). L'expansion se poursuit les années suivantes et elle atteint son apogée dans les années 1990 durant lesquelles l'espèce est observée en période de reproduction de Lamoura (Jura) aux environs de Pontarlier (Doubs), et ponctuellement plus au nord comme au Russey (Doubs) et à Frambouhans (Doubs). Mais, dès le début des années 2000, l'aire de présence en période de reproduction diminue. L'espèce disparaît d'abord de la partie nord du Doubs, puis en 2002, de Oye-et-Pallet (Doubs) et des Verrières-de-Joux (Doubs). A partir de 2004, l'espèce n'est plus contactée autour du lac des Rousses (Jura) et en 2005, c'est la petite population urbaine de Pontarlier (Doubs) qui s'éteint. Depuis 2007, aucun chanteur n'est entendu dans le bassin du Dugeon (Doubs) alors que presque toutes les communes étaient occupées dans les années 1990. Finalement, en 2008, le Sizerin n'a été entendu chanteur que dans les environs des lacs de Saint-Point (Doubs) et de Remoray (Doubs), mais cette petite population semble également s'être éteinte en 2009.

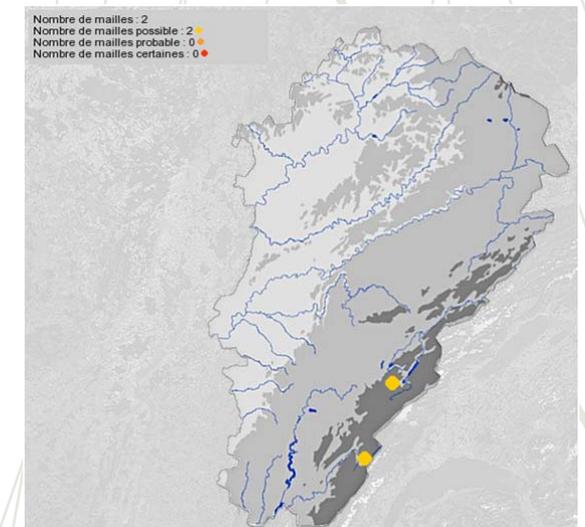


Sizerin flammé © Jean-Philippe Paul



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Sizerin flammé en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté

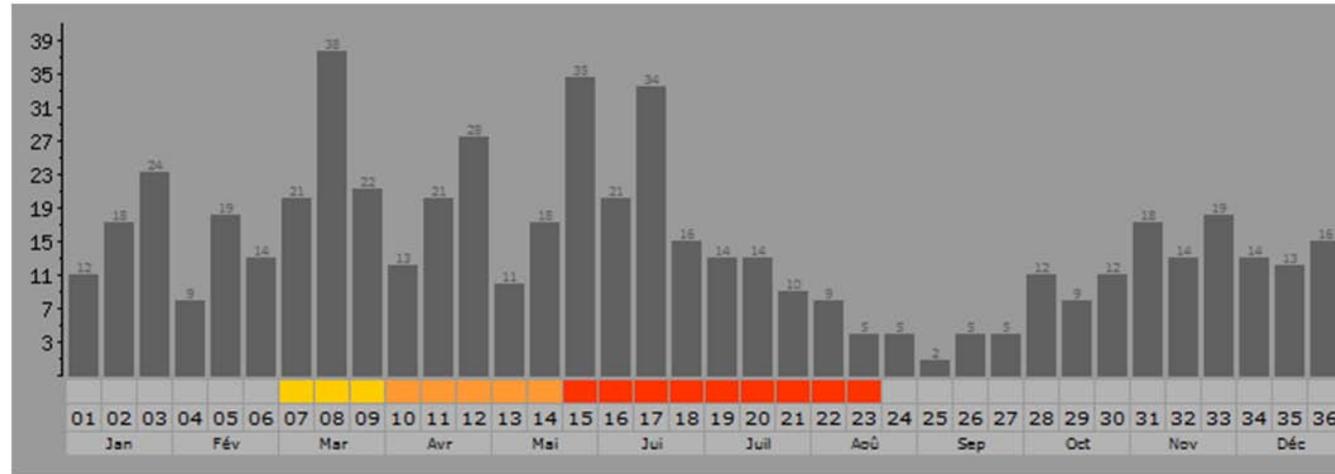


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Sizerin flammé // *Carduelis flammæa*



Phénologie du Sizerin flammé en Franche-Comté

Habitat et écologie

Le Sizerin flammé est très lié au bouleau dont il se nourrit dont il consomme les graines. En période de reproduction, il habite essentiellement les marais et tourbières fortement boisés par cette essence. Plus rarement, il fréquente les grandes clairières forestières d'altitude comme La Chaux-Sèche dans le massif du Risoux (Jura-Doubs) ou les parcs urbains avec de nombreux bouleaux comme à Pontarlier (Doubs). La population nicheuse semble migratrice et, au-dessus de 900 m d'altitude, les zones de reproduction sont fréquentées essentiellement de mars avril à septembre octobre. En période hivernale, les Sizerins peuvent être observés un peu partout dans la région, de la plaine jusque vers 850 m, dans les friches, les marais, les parcs urbains et les jardins riches en bouleaux, et parfois les postes de nourrissage. Les hivernants arrivent généralement en octobre novembre, voire décembre, et repartent en mars et avril, laissant quelques attardés jusque début mai. Ces derniers peuvent induire en erreur par rapport à une possible nidification. Cependant, sur les sites de reproduction, les Sizerins sont souvent très loquaces et, durant le mois de mai, les mâles effectuent de longs vols en chantant, ce qui les rend facilement détectables.

Menaces et priorités de conservation

Tant l'expansion dans les années 1960 à 1990 que le déclin excessivement rapide dans les années 2000 ne sont expliqués. On peut juste constater que le déclin récent du Sizerin dans notre région est concomitant à celui constaté en Angleterre (qui aurait perdu 85 % de ses effectifs entre 1967 et 1999), mais également aux Pays-Bas et dans le Jura suisse où l'espèce a suivi un déclin rapide à partir de 1999 et qui pourrait conduire à sa disparition du canton de Neuchâtel au cours de la prochaine décennie. Ce déclin semble davantage toucher le massif jurassien que les Alpes où l'espèce semble se maintenir. La chute des effectifs en Angleterre serait attribuée à la diminution de la quantité de milieu favorable, notamment des jeunes stades forestiers.

Compte tenu des incertitudes sur les causes du déclin de cette espèce, aucune mesure de protection spécifique n'a été proposée en Franche-Comté. Les tourbières et marais qui accueillent l'espèce sont toujours présents et souvent inclus dans des périmètres de gestion ou de protection des habitats naturels, mais les vastes bétulaies ne résonnent plus du chant de ce petit fringille.

Rédaction : Dominique Michelat – mise à jour : août 2010



Sizerin flammé © Frédéric Maillot

Milieu de nidification du Sizerin flammé
© Laurent Delafolloye





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Sterne pierregarin // *Sterna communis*

Statut

Nicheur très rare, migrateur rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	EN (critères B2a ; D)	oui	Annexe I	oui (nidif.)	-

Répartition et populations

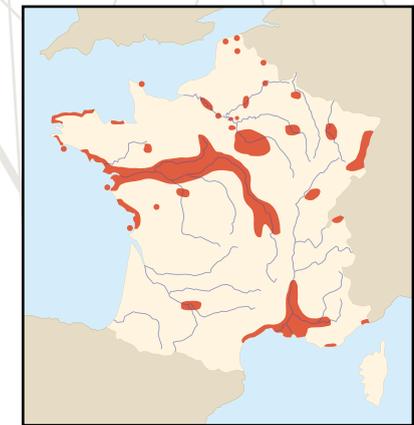
La Sterne pierregarin est répartie en France selon trois populations distinctes : Manche-Atlantique, Méditerranée et fleuves continentaux. La population totale est estimée à 5000-6000 couples et plutôt stable ou en progression selon les régions.

En Franche-Comté, la cette sterne est présente en très petit nombre et de façon fluctuante depuis au moins 40 ans sur les grèves naturelles du Doubs en aval de Dole (Jura). Plus récemment, le développement des plans de d'eau suite aux extractions de graviers a permis quelques installations sporadiques et parfois éphémères en vallée du Doubs (Champdivers, Brognard) et de la Seille (Vincent). Le petit flux de migrateurs et erratiques qui survole la région au printemps peut profiter de manière opportuniste de conditions rendues favorables sur un étang (cas à Eloie, Territoire de Belfort, en 2010) et inversement ignorer les aménagements qui lui sont destinés (Vaivre-et-Montoille en Haute-Saône). Située historiquement sur la limite entre les départements du Jura et de la Saône-et-Loire, au gré de la physionomie des bancs de galets dessinés par la dynamique fluviale, la population régionale est très fluctuante et a longtemps été inférieure à 10 couples.. La consolidation récente d'une colonie sur un site d'extraction de granulats à Champdivers (Jura) a permis à 12-15 couples (2009) puis 18-20 couples (2010) de se reproduire en milieu artificiel inaccessible. Cette augmentation soudaine conduit à un effectif régional sans précédent de 22-27 couples (un dans le Territoire de Belfort et 21-26 couples dans la partie jurassienne de la basse vallée du Doubs).

Notons que la population de basse vallée du Doubs entre Franche-Comté et Bourgogne est distincte et isolée alors que la nidification dans le Territoire de Belfort est vraisemblablement à rattacher à la population rhénane alsacienne.

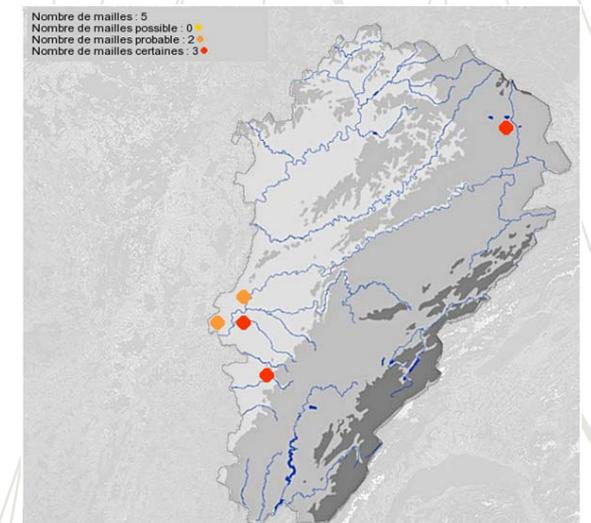


Sterne pierregarin © Guillaume Wolff



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Sterne pierregarin en période de nidification en Franche-Comté (Atlas 2009-2012)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Sterne pierregarin // *Sterna communis*

Habitat et écologie

Piscivore, la Sterne pierregarin niche au sol au bord de l'eau sur une grande diversité de supports : sable, galets, roche, gravières, lagunes etc. En Franche-Comté, elle utilise des îlots naturels de galets sur le cours de rivière ainsi que les îlots artificiels de bassins de gravière ou d'étangs. Migratrice, elle est notée au printemps surtout à partir de mi-avril et les données s'échelonnent jusque fin septembre, mêlant des individus nicheurs, des erratiques estivaux dès juillet puis des migrateurs postnuptiaux. La donnée la plus précoce date du 27 mars 2011 et la donnée la plus tardive du 15 octobre 1997.

Menaces et priorités de conservation

La tendance générale actuelle de l'espèce est une lente progression qui se constate également en Franche-Comté, notamment dans la capacité de l'espèce à occuper rapidement un milieu rendu favorable. Cette dynamique ne doit pas masquer le caractère fragile et éphémère des sites de nidification. Naturellement dynamiques et changeants, les îlots naturels sont en outre très prisés par les activités humaines récréatives perturbantes pour l'avifaune : campements, baignade, pêche, etc. Les milieux artificiels sont voués à disparaître rapidement sans gestion adaptée du fait de la recolonisation de la végétation arbustive (Saules notamment) sur ces sols alluviaux. L'essentiel de la population régionale est située en Zone de protection spéciale (« Basse vallée du Doubs ») mais une réglementation forte de type Arrêté de protection de biotope (existant côté bourguignon) fait défaut actuellement côté franc-comtois. Seules de telles mesures sont susceptibles de limiter la fréquentation du mineur de rivière, si essentiel à la conservation des oiseaux (Petit Gravelot, Chevalier guignette, Oedicnème criard etc.).

Rédaction : Jean-Philippe Paul – mise à jour : avril 2011



Sterne pierregarin © Cyril Sénéchal

Habitat naturel de la Sterne pierregarin
© Claire Moreau et Laurent Delafolloye





Liste rouge
des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Tarier des prés // *Saxicola rubetra*

Statut

Nicheur peu commun et migrateur en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	VU (critère C1)	oui	-	oui (nidification)	4

Répartition et populations

Le Tarier des prés occupe principalement la frange Est de la France, le Massif Central, les Pyrénées et quelques grandes plaines où il se raréfie. La population nationale est estimée 20000 couples. La tendance nationale est alarmante et de nombreuses régions naturelles ont perdu ou sont sur le point de perdre cet habitant typique des prairies. C'est notamment le cas dans les zones de plaine des régions voisines de la Franche-Comté : Alsace, Champagne-Ardenne, Rhône-Alpes. En Suisse, l'espèce a également perdu du terrain à basse altitude, sur le Plateau et le Jura, avec des retraits documentés de 20 à 50% en 20 ans selon les régions.

En Franche-Comté, la distribution du Tarier des prés est historiquement large puisque calquée sur l'habitat prairial que l'on trouve potentiellement des basses vallées alluviales aux alpages. Les atlas des oiseaux nicheurs de Franche-Comté (1984) et du Jura (1993) mentionnaient une très large distribution avec de meilleures densités en altitude. Vingt à trente ans plus tard, l'aire de distribution s'est nettement rétractée (moins d'un tiers des mailles atlas régionales occupées) et l'on trouve essentiellement ce passereau en montagne au-dessus de 800 mètres ainsi que dans les grands ensembles prairiaux du val de Saône et de ses affluents où il est devenu rare et localisé. Ailleurs, il a quasiment abandonné le premier plateau et la plupart des zones alluviales trop cultivées (Doubs, Loue et affluents). Son absence en basse vallée de l'Ognon contraste avec les indices (néanmoins peu nombreux) en Bresse. Certaines petites vallées et habitats particuliers (camps militaires, aérodromes) sont occupés localement dans la région sous-vosgienne et le nord de la Haute-Saône.

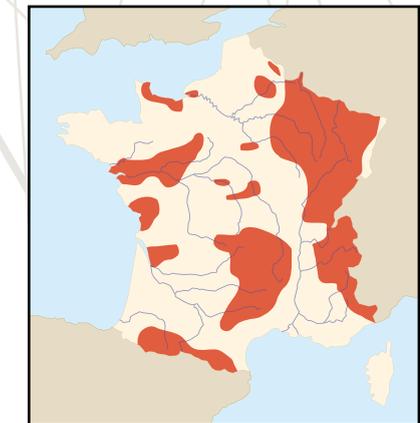
En plaine et en dessous de 800 mètres d'altitude, la population peut être estimée à seulement 150 couples répartis comme suit :

- Haute-Saône : environ 100 couples (50-52 en vallée de la Saône, 5 en vallée de la Mance, 5 dans le secteur Lanterne/haute vallée de l'Ognon, 20-22 couples sur la zone sous-vosgienne, les Mille Etangs et le PNR du Ballon des Vosges, 10-20 couples à Malbouhans, moins de 5 couples sur le secteur de Vesoul).
- Jura : moins de 20 couples en dessous de 800 mètres (effectifs sporadiques en vallée de la Vallière et autres vallées bressannes) ; absence notable en Petite Montagne et quasiment disparu du Premier plateau.
- Doubs : moins de 10 couples en dessous de 800 mètres dans la région de Pierrefontaine-les-Varans (aucun en plaine).
- Territoire de Belfort : moins de 10 couples en plaine.

La population régionale compte probablement quelques centaines de couples dans les prairies, marais, bords de tourbières et de lacs en montagne au-delà de 800 mètres, notamment dans le Haut Doubs et le Parc naturel régional du Haut Jura qui sont le bastion régional de l'espèce. Différentes études dans ce PNR montrent l'importance du site

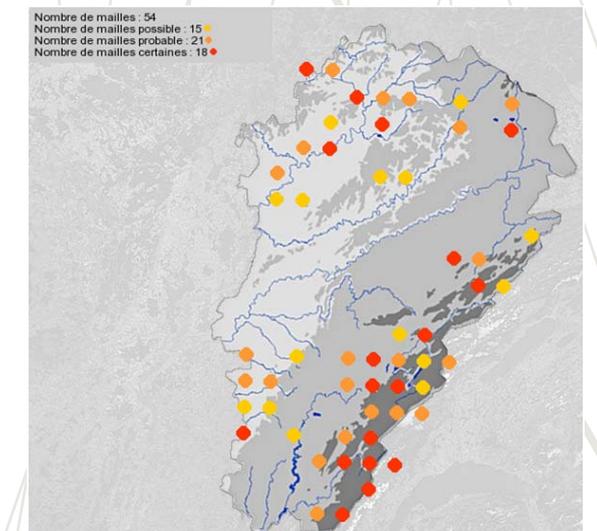


Tarier des prés mâle © Jean-Claude Desprez



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Tarier des prés en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Tarier des prés // *Saxicola rubetra*

pour l'espèce. Le Tarier des prés est contacté dans près de 7 points d'écoute sur 10 en milieu humide à l'échelle du Parc en 2007 et présente par exemple des densités de 0,8 couple/10 ha autour de Mouthe en 2010. En plaine, les populations du Val de Saône présentent des densités plus faibles de 0,22 à 0,43 couple/10 ha.

Concernant les tendances, des déclin locaux sont documentés en Val de Saône, sur le site de Malbouhans et même en altitude où les suivis de la Réserve naturelle du Lac de Remoray (Doubs) montrent qu'une population fluctuante de 20 couples environ dans les années 1990, aujourd'hui réduite à environ 15 couples. L'effectif départemental jurassien annoncé dans l'atlas de 1993 était de 3000-4000 couples. Il nous est impossible de mettre ce chiffre en perspectives ici mais il nous paraît a posteriori surestimé. La contraction de la distribution reste un signe indéniable du déclin de l'espèce.

Habitat et écologie

Le Tarier des prés est un emblème des prairies, souvent humides, peu fauchées ou tardivement, riches en flore, insectes associés et postes de chasse (buissons, plantes robuste comme les ombellifères, piquets, fils, murets ou tas de pierres, etc.). On le trouve ainsi dans les prairies alluviales humides, les marais, les pâturages de montagne et marginalement ou par défaut dans des prairies plus banales, des friches ou des talus en bord de cultures. Ce passereau est majoritairement insectivore et niche à même le sol.

L'espèce revient de ses quartiers d'hivernage (savanes et prairies d'Afrique sub-saharienne) en avril (exceptionnellement en mars) et culmine à la charnière avec le mois de mai. A cette période, on peut l'observer dans tous les milieux ouverts y compris posé dans les labours, parfois par groupes allant jusqu'à 10 ou 15 individus au lendemain d'une nuit de migration soutenue. Migrateurs nordiques et nicheurs cantonnés se côtoient alors et l'observateur devra ne pas surestimer la population locale de l'espèce. Fin mai encore, des individus peuvent se trouver en halte en des lieux où ils ne nichent pas. La ponte a surtout lieu en mai, plus ou moins tard selon l'altitude. Souvent détruite avec la fauche, la première ponte est remplacée quelques jours ou semaines plus tard. L'espèce se disperse au cours de l'été et migre surtout en août et en septembre pour disparaître complètement après mi-octobre (exceptionnel en novembre). A cette période également, des conditions météorologiques contraignantes peuvent bloquer au sol des groupes de migrants, donnant l'illusion que le Tarier des prés est un hôte commun des pâtures et cultures de la région.



Tarier des prés © Jean-Claude Desprez

Habitat type du Tarier des prés © Laurent Delafollye





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



l'Europe
s'engage
en
Franche-Comté
avec le Fonds Européen
de Développement Régional



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Tarier des prés // *Saxicola rubetra*

Menaces et priorités de conservation

Comme tout un cortège d'oiseaux nichant au sol, le Tarier des prés est menacé. Son déclin à large échelle est documenté au niveau national par le Suivi Temporel de Oiseaux communs et il est considéré comme l'un des passereaux les plus menacés de France. Largement dépendante de politiques agricoles et environnementales, visant à stabiliser ou restaurer la superficie et la qualité fonctionnelle des prairies et zones humides aux échelles européenne et nationale, la conservation du Tarier des prés peut malgré tout être abordée localement. Là où des populations subsistent, il est indispensable de préserver l'habitat par le panel de mesures contractuelles actuellement disponible. Même si l'espèce n'est pas considérée comme d'intérêt communautaire par les annexes des directives européennes (datant de plus de 30 ans), elle peut profiter indéniablement des mesures destinées à conserver les milieux prairiaux du réseau Natura 2000. Néanmoins, que ce soit dans les zones gérées ou mêmes protégées réglementairement, il apparaît que la conservation de l'espèce n'est possible qu'en assurant un taux de reproduction suffisant et donc une fauche tardive des prairies. En effet, pour ne pas transformer tout ou partie des derniers bastions de l'espèce en « population puits » (où la mortalité n'est pas compensée par la production de jeunes), il est indispensable que la première fauche ait lieu après l'envol, soit au moins au 1er juillet (c'est le levier d'action le plus évaluable). L'illusion du maintien des effectifs (par immigration) masque souvent le caractère non viable à terme de nos petites populations. L'indéniable dégradation de la qualité et de la diversité des prairies du premier plateau a presque anéanti les populations de cette espèce entre 500 et 800 mètres d'altitude. Ces secteurs à vocation herbagère (notamment pour le Comté) se sont considérablement appauvris en biodiversité et sont en outre généralement exclus des périmètres gérés ou protégés de la région. Enfin, une protection urgente des dernières populations de plaine encore soumises à la destruction de leur habitat (reconversion en culture, en zones d'activités etc.) est nécessaire. Plus encore que le Râle des genêts (*Crex crex*) qui est très localisé en Franche-Comté, le Tarier des prés doit devenir le symbole régional de l'enjeu de conservation des prairies franc-comtoises de qualité.

Rédaction : Jean-Philippe Paul- mise à jour : avril 2011



Tarier des prés © Frédéric Maillot

Tarier des prés © Jean-Philippe Paul





Liste rouge
des vertébrés terrestres de Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Tichodrome échelette // *Tichodroma muraria*

Statut

Nicheur très rare et hivernant assez rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	VU (critère D)	oui		oui (nidif)	4

Répartition et populations

En France, Le Tichodrome échelette occupe essentiellement les massifs montagneux des Alpes, du Jura, des Pyrénées, et de Corse en période de nidification, surtout entre 1000 et 2500 mètres d'altitude (parfois plus bas dans les Préalpes, le Jura et le sud des Alpes). La population est estimée à 2000-2500 couples.

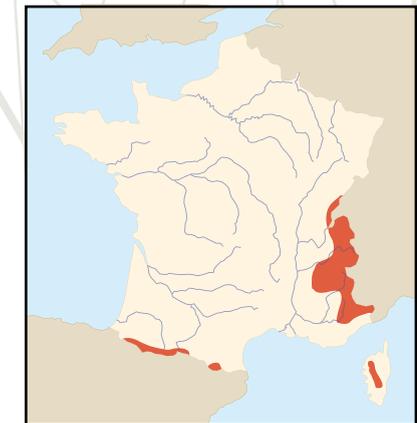
En Franche-Comté, l'Atlas des oiseaux nicheurs (1984) signale sa découverte en 1975 au Mont-d'Or (25) à une période où l'espèce était très méconnue en période de nidification. La reproduction est ensuite prouvée en 1985 à la Roche Blanche à Septmoncel (39) à 1050 m d'altitude. Ces deux sites sont ceux qui ont fourni les indices les plus réguliers de reproduction par la suite. Au début des années 1990, la population régionale est estimée à une douzaine de couples distribués sur la haute chaîne entre les départements du Doubs et du Jura, soit 10-20% de la population jurassienne franco-suisse évaluée alors. La connaissance du Tichodrome nicheur en Franche-Comté tient à quelques sites rupestres bien connus des ornithologues pour leur richesse naturelle ou leur cachet paysager ainsi et surtout à l'implication spécifique et lourde de rares passionnés au début des années 1990. Ainsi, vingt ans plus tard, cette connaissance s'est effondrée et nous ne connaissons plus qu'un seul site (le Mont-d'Or) depuis 2001. Le Tichodrome échelette est donc probablement l'une des rares espèces régionales dont la connaissance a reculé sur la période récente. En Suisse voisine, on constate également une moindre fréquence des observations depuis les années 1990, notamment à basse altitude.

Habitat et écologie

Le Tichodrome échelette niche dans les grandes falaises riches en fissures et petites anfractuosités, généralement calcaires, dans lesquelles il construit son nid. Il se nourrit d'arthropodes capturés en escaladant les parois entre deux petits vols papillonnants utiles à sa détection. En hiver, et même dès la fin de l'été, il se disperse à basse altitude et dans les massifs périphériques. C'est dans ce contexte que la Franche-Comté accueille une partie de la population transhumante alpine, souvent jusqu'en plaine et dans les villes, à hauteur de quelques dizaines d'individus. Beaucoup plus observé de ce fait en période internuptiale, la phénologie générale régionale de l'espèce montre un profil d'hivernant erratique (novembre et mars cumulent plus du tiers des observations annuelles). C'est entre mai et début juillet qu'il faut rechercher les indices de nidification les plus sérieux. Avant, les hivernants peuvent s'attarder et ensuite les familles peuvent déjà se disperser.

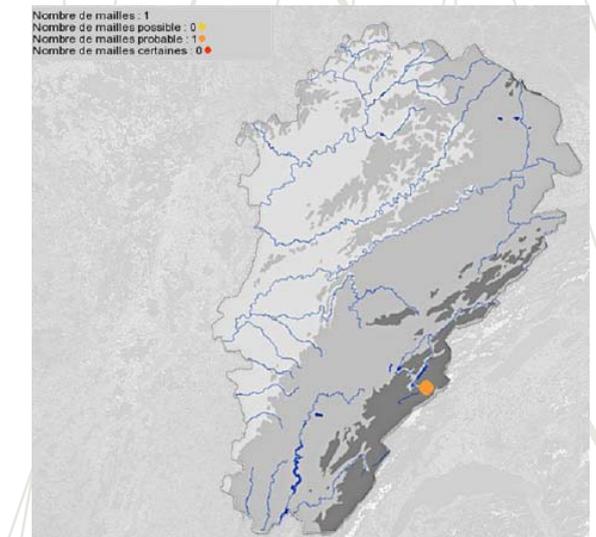


Tichodrome échelette © Jamie MacArthur



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Tichodrome échelette en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

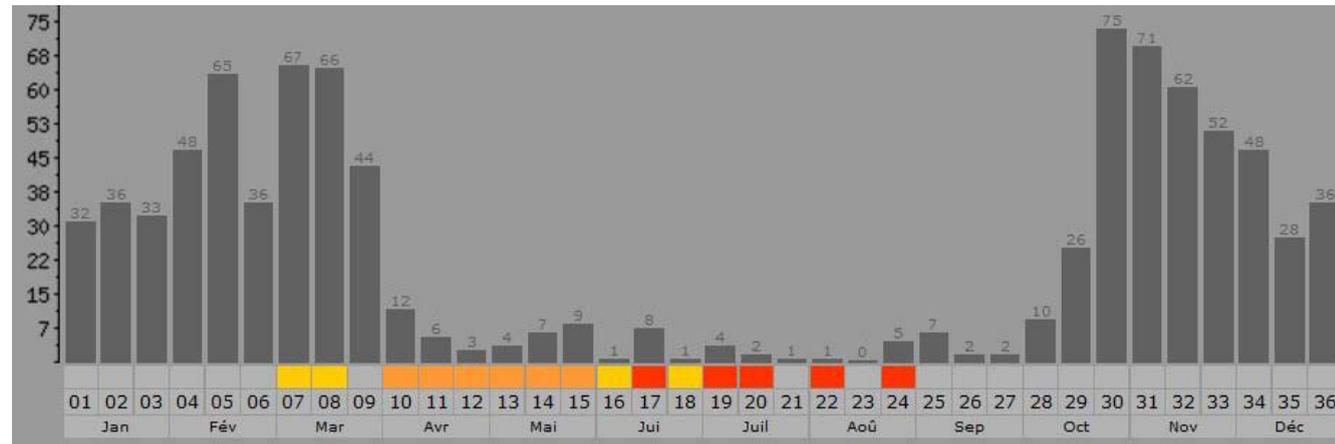


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Tichodrome échelette // *Tichodroma muraria*



Phénologie du Tichodrome échelette en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

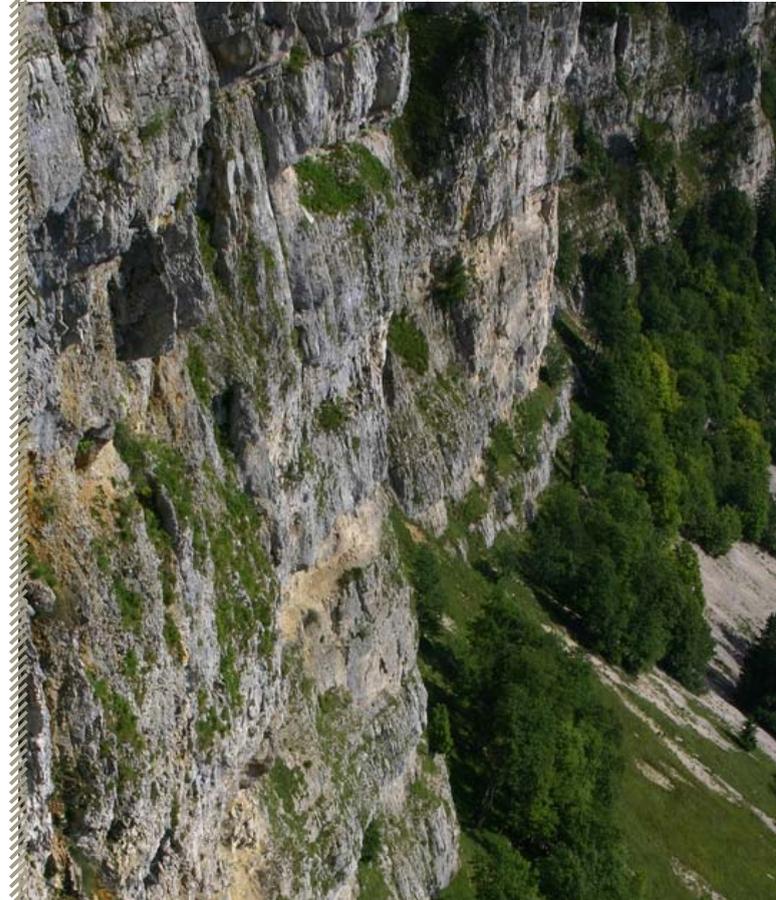
La moindre connaissance du Tichodrome échelette, après une décennie d'essor remarquable de la pression d'observation ornithologique et d'une veille maintenue sur les espèces rupestres en général, constitue un paradoxe notable dans l'ornithologie régionale. Certains reculs (apparents ou réels) notés dans le Jura suisse sur les zones de moindre altitude sont attribués à une série d'été pluvieux abaissant le succès de reproduction et la détectabilité. Il est impossible de pointer l'explication d'un éventuel déclin en Franche-Comté en l'état actuel de nos connaissances. Il s'agira donc de réactualiser le statut du discret « grimpeur des murailles » par des investigations ciblées dans un avenir proche. Côté conservation, la grande rareté actuelle de l'espèce rend sa persistance dans notre région vulnérable. Aussi, la quiétude des grands sites rupestres au printemps et en été est une condition nécessaire à son maintien. Dans ce contexte, les Arrêtés de protection de biotope rupestres sont l'outil le plus adapté et doivent intégrer cet enjeu au même titre que les espèces plus emblématiques habituellement visées (rapaces notamment).

Rédaction : Jean-Philippe Paul- mise à jour : Juillet 2011



Tichodrome échelette en hiver © Nick Derry
<http://nickdery.webs.com/>

Habitat type du Tichodrome échelette © Guillaume Petitjean





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Torcol fourmilier // *Jynx torquilla*

Statut

Nicheur et migrateur en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
NT	NT	oui	-	oui (cortège)	2

Répartition et populations

Le Torcol fourmilier est répandu avec une tendance vers des abondances plus faibles vers l'Ouest et le Sud. Autrefois commun dans toute la France, le Torcol est en régression depuis le début du 20ème siècle dans de nombreuses régions (Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Picardie...). En Rhône-Alpes, le Torcol fourmilier fait parti des dix espèces ayant le plus régressé depuis 20 ans, avec une disparition de certains secteurs de basse altitude. En Suisse voisine, le déclin est évalué à plus de 20% entre le milieu des années 1970 et les années 1990.

En Franche-Comté, 1805 données ont été recueillies en saison de reproduction de 1990 à 2010 et près de 800 en période atlas entre 2009 et mi-mai 2011. Le Torcol est très répandu sans jamais être abondant ; il est majoritairement noté à moins de 500 m d'altitude. Seulement 10 mentions proviennent d'une altitude supérieure à 1000 m, l'altitude maximale se situant à Rochejean (1235 m). Les données de nidification possibles à certaines, entre 2009 et mai 2011, montrent aussi une désaffection du second plateau et de la haute chaîne du Jura. Sur cette même période le Torcol est noté sur 305 communes différentes sans réelle distinction entre unités paysagères. Une étude spécifique menée en 1999 sur un secteur de vergers à Mirabelliers entre Baume-les-Dames (Doubs) et Villersexel (Haute-Saône) a révélé une densité élevée de 1,1 chanteur au 10 ha (57 chanteurs / 515 ha). Il serait intéressant de renouveler cette étude prochainement, soit environ 15 ans après, pour obtenir des éléments de tendances.

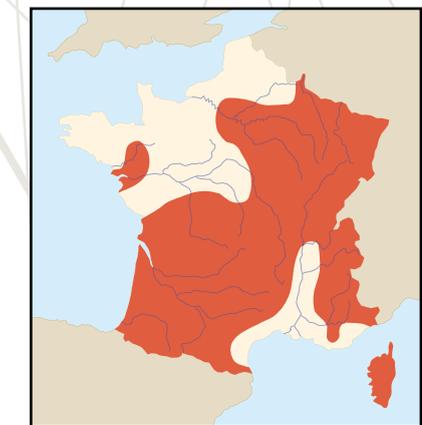
Habitat et écologie

Le Torcol fourmilier se nourrit majoritairement de fourmis et de leurs larves, puis d'autres petits invertébrés. Ce n'est pas un oiseau forestier. Il préfère les bosquets, les ripisylves, les haies et les verges, les parcs, c'est-à-dire des zones conjuguant des arbres et des espaces herbacés. Il niche dans des cavités, qu'il ne creuse pas (particularité de ce pic) et recherche sa nourriture sur les écorces ou au sol. En France, l'intensification des pratiques agricoles depuis le début des années soixantes, le machinisme et les remembrements, se sont accompagnés d'une simplification du paysage avec un disparition rapide des arbres isolés, des haies et des vergers. La Franche-Comté a connu cette évolution aussi. Les données disponibles ne permettent pas de déceler une raréfaction du Torcol dans cette région. Il est possible que l'importante couverture forestière (ripisylves, bosquets, grands massifs) apporte encore un linéaire de lisière suffisant pour observer l'espèce un peu partout sous 1000 m d'altitude, mais il est faut tout de même craindre une baisse d'abondance.

Sur 20 ans, l'espèce est généralement notée à partir de la troisième semaine de mars, sans un déplacement significatif vers de dates plus précoces. 83% des données sont acquises en avril et mai. Ensuite le nombre d'observation chute jusqu'à la première quinzaine d'août.

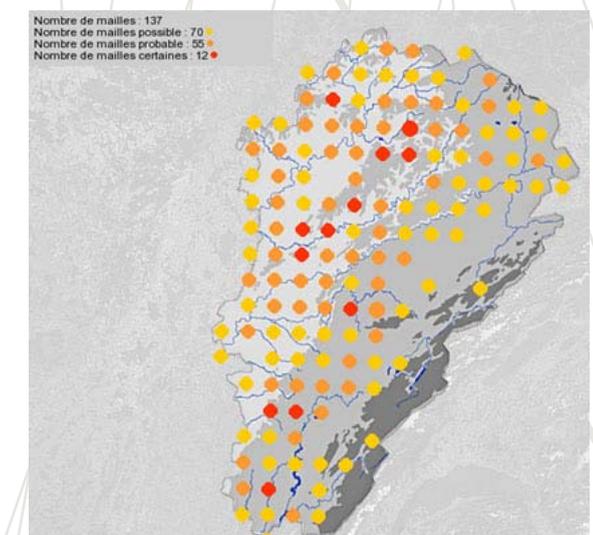


Torcol fourmilier © Thierry Petit



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Torcol fourmilier en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté

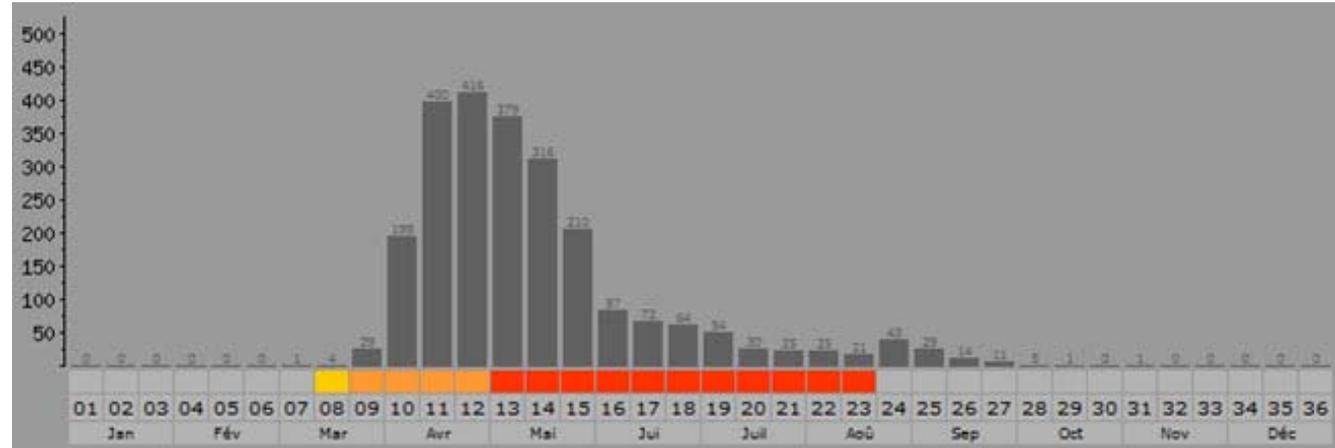


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Torcol fourmilier // *Jynx torquilla*



Phénologie du Torcol fourmilier en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

En France, l'intensification des pratiques agricoles depuis le début des années soixante, le machinisme et les remembrements, se sont accompagnés d'une simplification du paysage avec une disparition rapide des arbres isolés, des haies et des vergers. La Franche-Comté a connu cette évolution aussi. Les données disponibles ne permettent pas de déceler une raréfaction du Torcol dans cette région. Il est possible que l'importante couverture forestière (ripisylves, bosquets, grands massifs) apporte encore un linéaire de lisière suffisant pour observer l'espèce un peu partout sous 1000 m d'altitude, mais il est faut tout de même craindre une baisse d'abondance.

La conservation des ripisylves, des vergers, des arbres isolés et de haies, ponctués d'arbres âgés ou morts offrirait des sites de nidification à l'espèce. Le maintien de prairies généralement liées à une agriculture tournée vers l'élevage ou la production laitière avec des bordures de parcelles épisodiquement entretenues aiderait à une meilleure disponibilité en fourmières. On peut espérer que le maintien d'une bande enherbée en bordure des cours d'eau imposé aux agriculteurs depuis quelques années, contribue à offrir des habitats potentiellement plus favorables au Torcol fourmilier. Localement, comme cela est tenté ici ou là (dans le Valais Suisse par exemple), la pose de nichoirs peut soutenir une population et améliorer le succès de la reproduction.

Rédaction : Thomas Déforêt & Jean-Philippe Paul – mise à jour : mai 2011



Torcol fourmilier © Thierry Petit

Le verger, un habitat du Torcol fourmilier
© Guillaume Petitjean





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Traquet motteux // *Oenanthe oenanthe*

Statut

Nicheur très rare et migrateur en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
NT	CR (critère D)	oui	-	oui (nidif)	3

Répartition et populations

En France, le Traquet motteux niche avant tout dans les grands massifs montagneux que sont les Alpes, les Pyrénées et le Massif central. Ailleurs les populations nicheuses sont très rares et clairsemées : l'espèce est présente de façon très ponctuelle le long du littoral atlantique de la Charente-Maritime au Nord-Pas-de-Calais, en plaine essentiellement en Poitou-Charentes, Champagne, et sur les hauteurs de la Corse, des Vosges et du Jura. On estime la population française comprise entre 15 000 et 30 000 couples nicheurs.

En Franche-Comté, le Traquet motteux est devenu très rare. Il ne resterait que moins de 10 couples connus, nichant exclusivement en altitude sur le massif du Jura, à partir de 900-1000 m d'altitude. Il n'y a que pendant les périodes de migration qu'il se laisse observer jusqu'en plaine.

Les sites principaux occupés sont les communaux du Grandvaux, le plateau des Bouchoux/La Pesse (Jura) et la région de Mouthe (Doubs). Il n'est plus signalé en dessous de 800 mètres, et notamment sur le plateau de Pierrefontaine-les-Varans (Doubs), ni également, et de façon plus surprenante, sur les crêtes du Mont-d'Or à plus de 1400 mètres.

Habitat et écologie

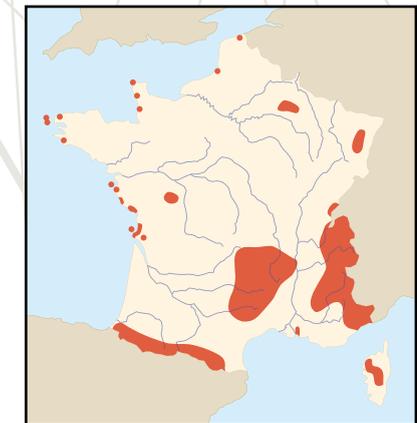
Les zones d'herbes rases, parsemées de pierres et de blocs rocheux, d'aspect désertique, constituent l'habitat préférentiel du Traquet motteux, de la toundra arctique à l'Afrique tropicale. C'est pourquoi on le rencontre, en France, surtout sur les pelouses d'altitude, les dunes, les coteaux calcaires secs, les causses, voire sur les friches industrielles, les terrils et occasionnellement jusque dans les villes. En Franche-Comté, son biotope est essentiellement constitué des pelouses subalpines existant au-delà de la limite supérieure de la forêt, au niveau des crêtes.

Un couple de Traquet motteux occupe un territoire d'1,5 ha environ, auquel le mâle est généralement fidèle durant plusieurs années. Il s'y installe au printemps après la migration pré-nuptiale qui, chez nous, s'étale de mars à fin mai, culminant mi-avril. La ponte a lieu à partir de la fin avril, mais surtout en mai, dans un nid situé dans une cavité, presque toujours au niveau du sol (sous une dalle rocheuse, entre deux rochers, dans un ancien terrier de lapins, un tas de bois, etc.). Les Traquets chassent au sol, guettant leur territoire depuis de petits promontoires (pierres, mottes, buissons). Ils capturent insectes et araignées, essentiellement à terre, parfois au vol.

La migration postnuptiale commence mi-août et dure jusqu'à fin octobre, période à laquelle la Franche-Comté est traversée par des individus du nord de l'Europe. Les passages culminent durant la première moitié du mois de septembre. Les Traquets motteux voyagent de nuit, s'arrêtant le jour dans tous types de milieux ouverts, y compris dans les grandes plaines cultivées.

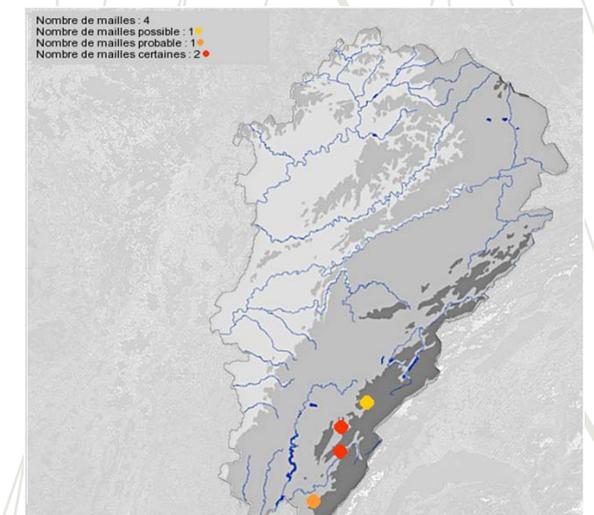


Traquet motteux © Cyril Sénéchal



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Traquet motteux en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Traquet motteux // *Oenanthe oenanthe*

Menaces et priorités de conservation

Les populations de Traquet motteux sont globalement en déclin en Europe. Les populations françaises subissent aussi, depuis le début du 20^{ème} siècle, un important déclin, en particulier en plaine, du fait principalement de la modification des pratiques agricoles. En effet, l'intensification de l'agriculture sur une partie du territoire d'une part, l'abandon des terres les moins rentables d'autre part, entraînent d'un côté comme de l'autre la dégradation des habitats ouverts favorables à l'espèce. Par ailleurs, il semble que les conditions d'hivernage au sud du Sahara ne soient pas optimales pour les populations de Traquet motteux (sécheresses répétées des dernières années notamment).

En Franche-Comté, il est probable que l'arrêt des pratiques agro-pastorales sur les coteaux et autres « communaux », ces terrains secs, rocailleux, constituant autrefois des secteurs de pâturage pour le petit bétail, ait contribué à leur embroussaillage, donc à la disparition d'un biotope typique du Traquet motteux à altitude moyenne (premier plateau et une partie du second plateau). Il ne subsiste que dans les pâturages d'altitudes parsemés d'éléments rocheux (blocs calcaires, dolines, dalles, murs) et présentant des zones importantes d'herbe rase. Il semblerait que des milieux encore favorables soient abandonnés ; un signe possible que notre région marginale subisse plus nettement l'évolution négative des populations à plus large échelle, ce qui limiterait les leviers d'action de conservation. Néanmoins, le maintien d'un pâturage respectant une flore, une entomofaune et une structure paysagère diversifiée (éléments rocheux, buissons épars, surpâturage sporadique, etc.) ne peut que participer au maintien des derniers « motteux » franc-comtois.

Rédaction : Julien Aït El Mekki & Jean-Philippe Paul – mise à jour : avril 2011



Traquet motteux © Frédéric Maillot

Milieu de nidification © Jean-Christophe Weidmann





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Vanneau huppé // *Vanellus vanellus*

Statut

Nicheur rare, migrateur et hivernant en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	EN (critère D)	chassable	Annexe II,2	oui (nidif)	3

Répartition et populations

Nicheur répandu dans notre pays, le Vanneau huppé manque principalement dans le grand Sud-Ouest, le Sud-Est et la Corse, ainsi que le Sud-Languedoc et le Roussillon. En France, l'effectif nicheur du Vanneau huppé dépasse à peine 15000 couples et apparaît en déclin continu depuis plusieurs décennies. Les plus forts effectifs se trouvent en Alsace, dans le Nord-Pas-de-Calais, l'Ouest ainsi qu'en Sologne. Des effectifs importants se trouvent également dans la Manche, la Charente-Maritime et la Loire.

En Franche-Comté, le Vanneau huppé fréquentait à la fin du 20ème siècle principalement les vallées alluviales et les dépressions humides : vallée de la Saône et ses affluents, vallées de la Lanterne, de l'Ognon et de la Thoreigne, dépression sous-vosgienne, Bresse, Combe d'Ain... En dehors des vallées, l'espèce est dispersée et l'effort de prospection ne permet pas d'appréhender au mieux la répartition de l'espèce. La population nicheuse régionale, en nette diminution, est actuellement estimée à 81-96 couples nicheurs lors de l'enquête Limicoles nicheurs en 2010 :

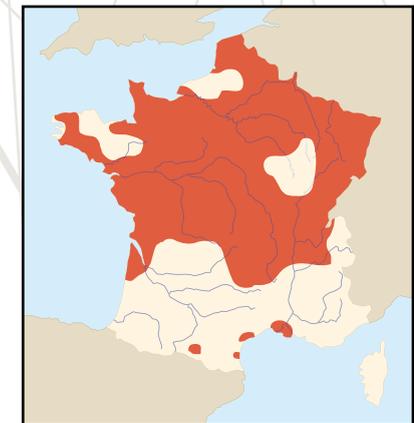
- Doubs : 26-31 couples (70 % de déclin depuis 1996) avec un bastion dans la vallée du Drugeon ;
- Jura : 4 couples (effondrement de plus de 95% des effectifs sur la base probable d'une surestimation des effectifs au début des années 1990 – 800 couples) après un abandon de presque toutes les vallées et un repli sur une gravière de la vallée de l'Ognon ;
- Haute-Saône : 51-61 couples (75 % de déclin depuis 1996) avec une distribution générale maintenue ;
- Territoire de Belfort : aucun couple (disparition).

Habitat et écologie

Le Vanneau huppé s'installe de préférence dans les grandes plaines ouvertes, dépourvues d'arbres ou de buissons. Il affectionne particulièrement les prairies naturelles de fauche et les prairies humides. Les drainages et l'intensification des pratiques agricoles ont toutefois considérablement réduit la surface de ces dernières. Aussi une partie importante des oiseaux niche-t-elle dans les cultures, et notamment les maïs qui constituent l'un des principaux milieux de substitution. En Franche-Comté, les premiers oiseaux nicheurs commencent à occuper les secteurs les plus favorables dès le mois de février. Les manifestations nuptiales connaissent leur apogée en mars et préludent aux premières pontes, souvent déposées avant la fin du mois. Il n'est pas rare d'observer sur une surface restreinte plusieurs individus nichant à faible distance les uns des autres et formant de petites colonies. Dans le Jura, les preuves de nidification les plus élevées en altitude se situent à plus de 800 mètres sur la commune de Mignovillard, mais l'espèce a niché en 1976 à Bellefontaine à 1 090 mètres d'altitude et, en 1981, près du lac des Rousses à 1 060 mètres. Dès la fin du printemps, plusieurs dizaines d'oiseaux – jeunes et adultes – se regroupent, errant autour des principales zones humides. Les passages d'automne sont importants et laissent en hiver en plaine

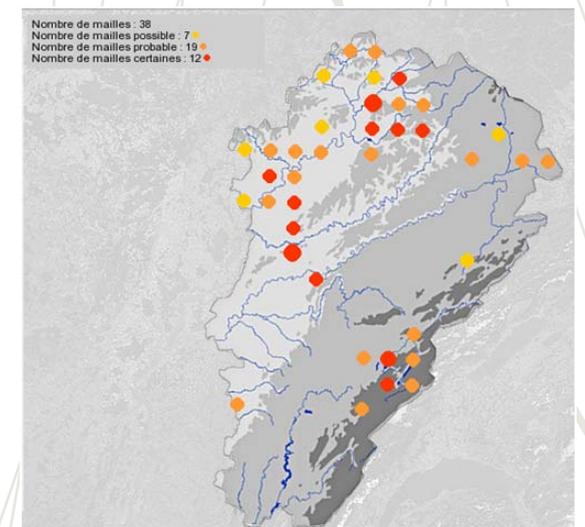


Vol de Vanneaux huppés © Daniel Bouvot



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Vanneau huppé en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté

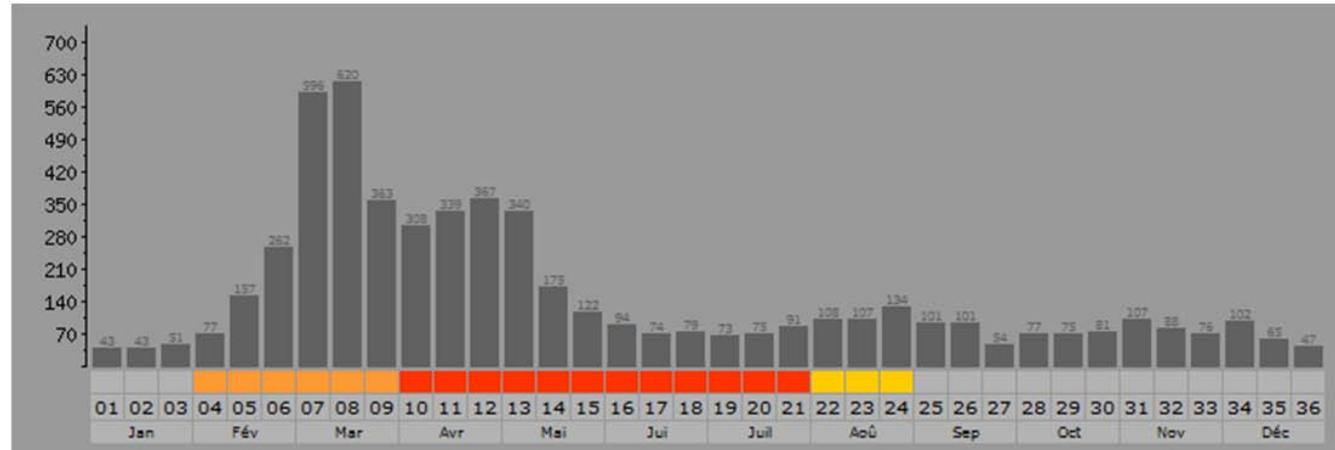


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Vanneau huppé // *Vanellus vanellus*



Phénologie du Vanneau huppé en Franche-Comté

de grandes troupes de plusieurs centaines d'individus. Celles-ci tendent cependant à se raréfier. La migration pré-nuptiale est également l'occasion de grands rassemblements pouvant atteindre plusieurs milliers d'individus, permettant parfois la nidification temporaire en des lieux sporadiques.

Menaces et priorités de conservation

Le déclin du Vanneau huppé est expliqué par le recul des prairies, le changement des pratiques agricoles (drainage et mise en cultures des zones humides) et les prélèvements cynégétiques. La nidification est souvent compromise par les travaux agricoles (épandages, labours, semis...). Le taux de destruction des nids, notamment dans les cultures, peut atteindre les valeurs extrêmes de 85 %. Ces auteurs indiquent également que la prédation est responsable de la destruction de 14 % des nids. Cette caractéristique comportementale du Vanneau entraîne la fragilité des petites populations. La conservation du Vanneau huppé nécessite le maintien des prairies naturelles humides sur lesquelles l'élevage extensif doit aller de pair avec une gestion appropriée des niveaux d'eau. Les mesures agri-environnementales répondant à cette attente doivent être pérennisées. Il conviendrait également de prendre des mesures spécifiques là où l'espèce se reproduit sur des surfaces cultivées : aménagement du calendrier des travaux, choix des cultures, suppression des traitements chimiques ou méthodes de lutte alternatives, alternance de prairies et de cultures. En altitude, la situation est moins dramatique car les oiseaux nichent en prairies ou dans les marais. Le prélèvement cynégétique, qui s'exerce principalement sur les migrateurs et les hivernants, participe au déclin de l'espèce. Localement, il peut concerner des oiseaux nicheurs qui hivernent sur place, ce qui justifierait un moratoire régional de la chasse de cette espèce par principe de précaution.

La plupart des vallées et zones humides qui abritent encore des populations sont des Zones de protection spéciale (Lanterne, Saône, Drugeon) ou des sites protégés ou gérés (Réserve naturelle de Remoray, gravière de Pagny). Cependant, non considérée comme d'intérêt communautaire et s'installant souvent en labour, les actions ciblées, contractuelles et volontaires s'avèrent nécessaires pour éviter la destruction des nichées au printemps. Les interventions réactives sur les sites de nid préalablement et précisément localisés sont lourdes et nécessitent une veille intense. Ces démarches sont actuellement testées en 2011 dans le cadre d'un projet de Plan régional de conservation du Vanneau huppé proposé par la LPO Franche-Comté.

Rédaction : Caroline Mangin & Jean-Philippe Paul – mise à jour : avril 2011



Vanneau huppé © Frédéric Maillot

Sauvetage de nichées de Vanneaux huppés en Vallée de l'Ognon © Christophe Morin





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Venturon montagnard // *Serinus citrinella*

Statut

Nicheur, migrateur et hivernant très rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	EN (critères B1b (ii,iv) ; D1)	oui	-	oui (cortège)	4

Répartition et populations

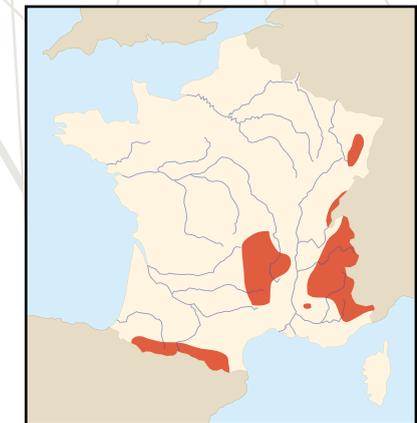
Moins de 15000 couples de Venturons occupent les massifs montagneux de France. Les Alpes et les Pyrénées (surtout entre 1500 et 2500 mètres d'altitude) accueillent l'essentiel de la population. L'espèce est peu commune ou rare dans les Vosges, le Jura et une partie du Massif central.

En Franche-Comté, l'espèce était considérée comme répandue au-dessus de 1100 m d'altitude dans le massif du Jura (avec des cas de nidification plus bas) dans les années 1970-1980 au point que l'atlas départemental du Jura estime ses effectifs à un millier de couples en 1993. Il est bien difficile aujourd'hui, 20 ans plus tard, de contacter le Venturon sur nos crêtes et prés-bois. Si la distribution générale reste inchangée (présence du Massif du Mont-d'Or dans le Doubs au nord jusqu'à la Pesse dans le Jura au sud), les densités et les effectifs se sont réduits considérablement au point que 3 données seulement aient été obtenues depuis 2009. Malgré les recherches spécifiques et l'augmentation de la pression d'observation, entre 0 et 8 données annuelles seulement existent ces 10 dernières années. La dernière donnée vosgienne franc-comtoise date de mai 2002 au Ballon de Servance. Les indices ponctuels d'abondance (IPA) réalisés dans le massif du Risol-Mont-d'Or en 2010 étaient 6,5 fois inférieurs à eux de 2001 pour cette espèce.

La population régionale, très marginale, fluctue vraisemblablement en fonction de l'état des forts effectifs limitrophes alpins (en Suisse et Rhône-Alpes). Aussi, on peut considérer prudemment que moins de 30 couples de Venturon montagnard nichent encore en Franche-Comté, essentiellement entre Bellefontaine et la Pesse, et que moins de 5 sont suspectés annuellement.

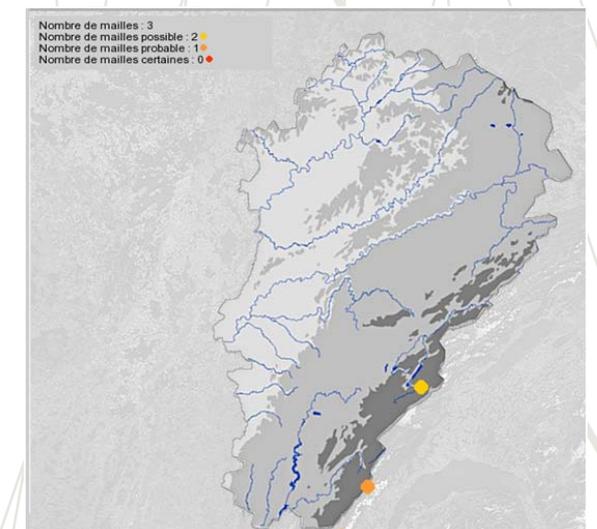


Venturon montagnard © Graziano March



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Venturon montagnard en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté

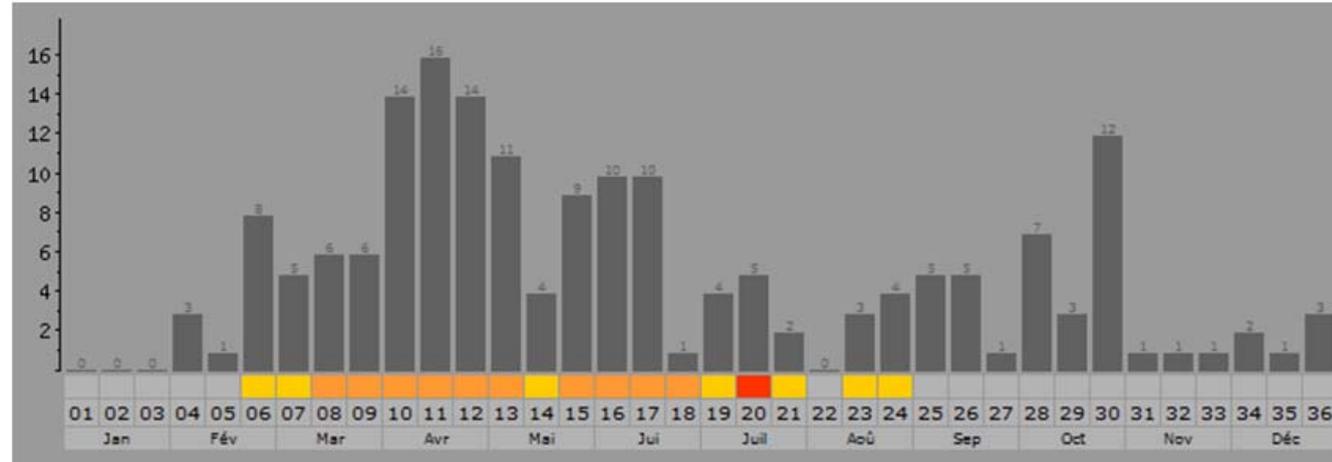


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Venturon montagnard // *Serinus citrinella*



Phénologie du Venturon montagnard en Franche-Comté

Habitat et écologie

En Franche-Comté, le Venturon montagnard s'observe essentiellement dans les prés-bois, alpages et clairières de forêts claires de conifères, généralement au-dessus de 1100 mètres d'altitude. De petits mouvements et rassemblements postnuptiaux sont décelables en automne puis l'espèce devient rare en décembre. Elle réapparaît dès février pour se cantonner en mars. Il niche surtout dans les épicéas et recherche une strate herbacée accessible pour se nourrir de graines.

Menaces et priorités de conservation

Le déclin du Venturon montagnard en Franche-Comté s'inscrit dans des fluctuations à une échelle plus large à laquelle l'espèce ne semble pas considérée comme menacée. Il nous faut donc admettre que la situation marginale (en termes de distribution géographique et d'altitude) de l'espèce dans le Jura franc-comtois lui fait accuser très significativement les conséquences des « respirations » de la population principale alpine. Faut-il espérer un retour de l'espèce prochainement dans ce cadre peu prévisible ou doit-on s'alerter par cette raréfaction à propos de la gestion des prés-bois, pâturages et structures forestières de montagne ainsi que d'éventuelles causes climatiques défavorables ? Vu la faiblesse des effectifs régionaux, l'avenir proche nous renseignera peut-être sur la pérennité de ce petit fringille dans l'avifaune régionale.

Rédaction : Jean-Philippe Paul- mise à jour : mai 2011



Venturon montagnard © Yanick Saindon

Milieu de nidification du Venturon montagnard
© Guillaume Petitjean





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Alyte accoucheur // *Alytes obstetricans*

Statut

Assez commun en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitats	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT	oui	Annexe IV	oui (<500 m alt.)	-

Répartition et populations

En France, l'espèce est considérée comme relativement commune. Elle est présente dans la quasi-totalité des départements métropolitains (manque en Corse). Elle est globalement moins fréquente en plaine que dans les régions marquées par un certain relief. Il est ainsi présent en montagne jusqu'à 1600 m dans les Alpes, 2400 m dans les Pyrénées.

En Franche-Comté, la distribution de l'Alyte accoucheur concerne en premier lieu le massif jurassien, en particulier entre 700 et 1000 m d'altitude. Il atteint ponctuellement des altitudes supérieures, et la plus haute population connue en Franche-Comté (1300 m) est située à Bois-d'Amont, dans le département du Jura. Bien que la montagne jurassienne abrite les populations les plus importantes, l'Alyte est ponctuellement présent dans des stations plus basses (plateaux de Haute-Saône, région doloise). Il est ainsi connu des quatre départements de la région. L'Alyte est par contre presque totalement absent des lits majeurs des importants cours d'eau que sont le Doubs, la Loue, l'Ognon et la Saône. Plus globalement, il ne s'observe pas dans les zones soumises à des inondations régulières.

Par rapport aux données des années 1990 parues dans l'atlas régional en 2000, la répartition 2002-2011 montre une « disparition » sur les plateaux calcaires centraux (Haute-Saône) et dans la région doloise (Jura).

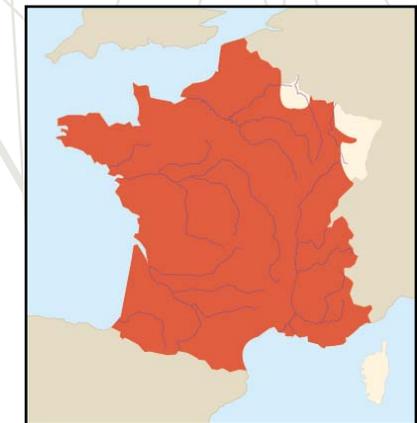
Habitat et écologie

L'Alyte accoucheur occupe des habitats relativement diversifiés dont les caractéristiques tiennent à la présence de zones de pierres ou de matériaux meubles (pierrier, éboulis, muret, ruine, carrière, sablière, tourbière, tas de bois mort, etc.) situées à proximité de points d'eau de types et de qualité très divers (mare permanente ou temporaire, rivière à court lent, gouille, fontaine, etc.). Les éboulis calcaires surplombant nombres de cours d'eau en Franche-Comté constituent ainsi le biotope naturel de l'espèce dans la région. Mais, si l'Alyte bénéficie d'une forte capacité d'adaptation et peut vivre même en ville, il faut noter que l'existence d'activités agricoles assez peu intensives, permettant le maintien d'un petit patrimoine bâti riche et diversifié (mares, murets en pierres, lavoirs, etc.), lui est très favorable. Notons enfin que c'est une espèce colonisatrice des nouveaux points d'eau qui apprécie les lieux thermophiles, ensoleillés.

L'Alyte passent l'hiver dans un abri situé dans un mur, un tas de pierres, de bois, voire dans un terrier qu'il aura lui-même creusé ou bien emprunté à une autre espèce. Il en sort en mars, au début des beaux jours. Puis commence la période de reproduction. Elle s'étendra de mars-avril à la fin de l'été. Un même individu peut s'accoupler plusieurs fois durant cette période. Cas unique chez les amphibiens de nos régions, l'accouplement et le développement des œufs a lieu à terre. A l'issue de l'amplexus, le mâle entoure ses pattes d'un chapelet de 15 à 80 œufs, émis par la femelle, qu'il transportera durant 3 à 7 semaines, allant régulièrement les humidifier dans un point d'eau (le

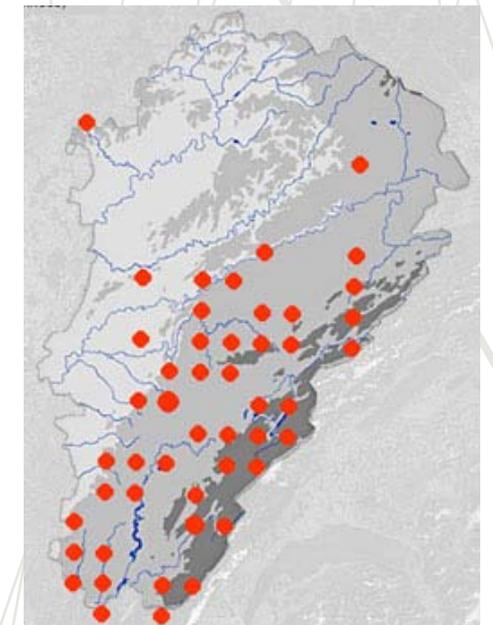


Alyte accoucheur © Cyril Senechal



Répartition de l'espèce en France

Répartition de l'Alyte accoucheur en Franche-Comté (2002-2011)



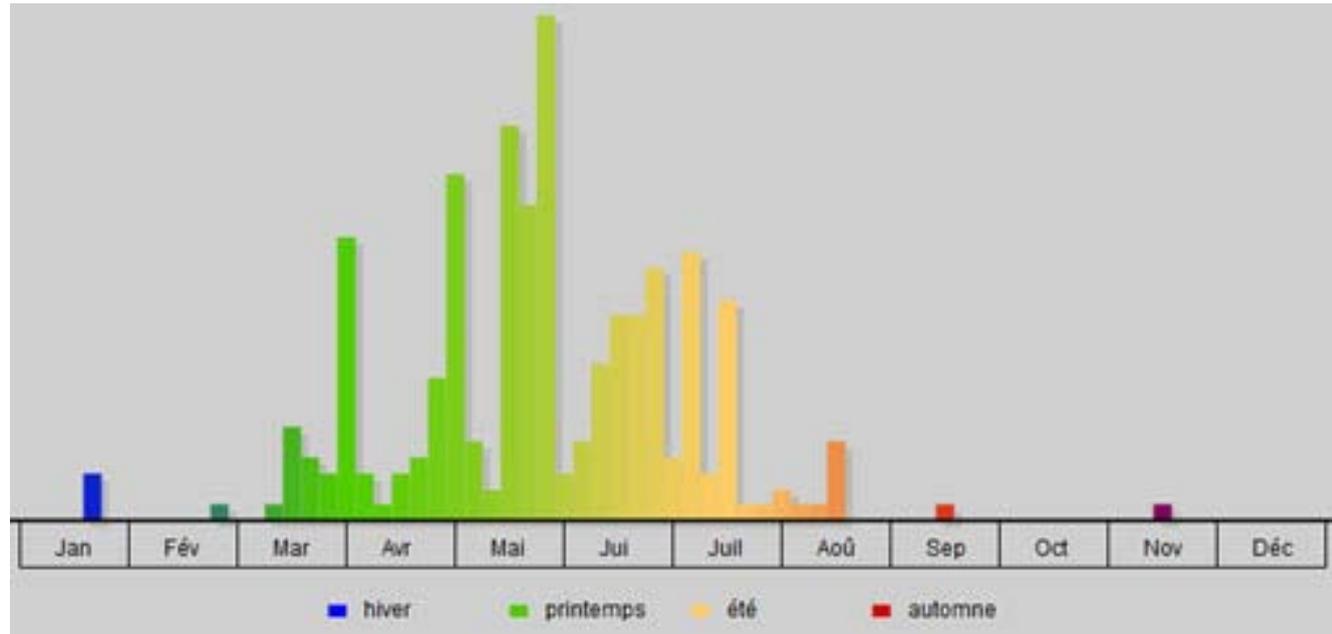


Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Alyte accoucheur // *Alytes obstetricans*



Phénologie de l'Alyte accoucheur en Franche-Comté. Ce graphique représente les sommes des maxima des effectifs par pentade et par carré de 10km. L'axe vertical n'est pas indiqué car il n'a pas de signification.

mâle peut ainsi s'occuper d'une à trois pontes différentes). Les têtards éclosent lors d'un de ces mouillages, et se métamorphosent dans l'eau durant 3 à 4 mois, plus en cas d'hivernage. La maturité sexuelle est atteinte à 1 ou 2 ans, la durée de vie étant estimée à 5 ans.

L'Alyte est une espèce plutôt nocturne, même s'il peut être observé en journée par temps pluvieux. Il chasse exclusivement à terre, son régime étant composé d'insectes et arthropodes, de vers, de limaces, voire de jeunes lézards.

Menaces et priorités de conservation

D'après la littérature, la modification des pratiques en particulier l'abandon de pratiques agricoles (pâturage, fLes principales menaces auxquelles doivent faire face les populations d'Alyte, en Franche-Comté comme sur une grande part de son aire de répartition, tiennent à la disparition de biotopes favorables à l'espèce : comblement de mares, boisement d'anciennes carrières, destruction (ou au contraire restauration « moderne ») du petit patrimoine rural, etc. Si l'espèce présente de bonnes capacités de colonisation, sous réserves qu'existent les corridors nécessaires à la dispersion des individus, le domaine vital de chaque Alyte est restreint. Ainsi chaque animal est relativement exposé en cas de destruction brutale de son habitat. Au niveau national, l'espèce n'est cependant pas considérée comme menacée, contrairement à la partie nord de son aire de répartition, où elle est en régression (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas). Outre la conservation des habitats naturels de l'Alyte, le maintien d'un réseau de points d'eau, de murs en pierres, de haies, en somme d'un paysage rural en bon état est garant de la préservation de l'espèce. La diversité des habitats fréquentés par l'Alyte fait que ses populations ne sont pas concentrées dans des zones naturelles gérées ou protégées.

Rédaction : Julien Aït El Mekki – mise à jour : mai 2011



Alyte accoucheur © François Dehondt

Eau, pierres et soleil pour l'Alyte © Jean-Philippe Paul





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Crapaud calamite // *Bufo calamita*

Statut

Rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitats	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	EN (critères C2ai)	oui	Annexe IV	oui	-

Répartition et populations

En France, le Crapaud calamite est présent dans pratiquement toutes les régions et se raréfie de plus en plus vers le Nord. Il est menacé dans le Nord et l'Est. En Franche-Comté, le Calamite apparaît comme rare avec seulement 56 stations connues avant 2000 et une soixantaine sur la dernière décennie. Sa répartition est historiquement liée aux grandes vallées alluviales : Doubs, Saône, Ognon, Loue, Drugeon, Lanterne, Seille, Ain et Valouse. D'autres stations, plus ou moins isolées, sont connues sur les premiers et seconds plateaux du Doubs et du Jura, dans le massif de la Serre, ainsi que dans la dépression péri-vosgienne, en habitat naturel ou artificiel. Sa distribution altitudinal est assez large et va de 190 m à 930 m.

Par rapport aux années 1990, l'espèce présente une répartition nettement plus contractée entre Lure et Belfort, sur les plateaux du Dessoubre (disparu ?), en basse vallée de l'Ognon, en vallée de la Loue (disparu ?), dans le Haut Doubs, en Bresse du nord (disparu ?), en Petite Montagne (disparu ?) et dans le Haut Jura (disparu ?). La connaissance diminuée après une dynamique d'atlas n'explique certainement pas un tel recul géographique. Les anciennes stations devront être contrôlées dans un proche avenir.

Habitat et écologie

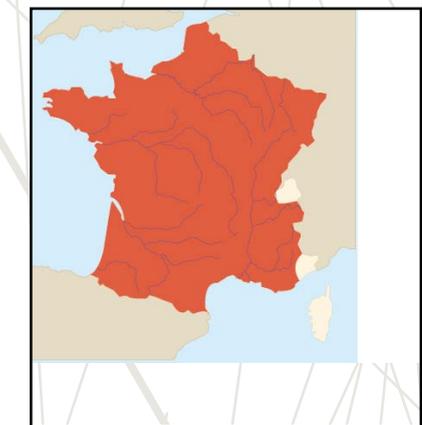
Le Crapaud calamite est une espèce pionnière qui colonise rapidement des biotopes défavorables à la majorité des autres espèces d'amphibiens ou des poissons. Ce comportement de colonisateur est dû à plusieurs caractéristiques : il a une grande mobilité (il court aussi vite qu'un micromammifère) et est capable d'ajuster ses dates de ponte aux inondations ; le têtard a un large spectre alimentaire et les adultes sont assez résistants à la déshydratation. De plus, *Bufo calamita* a développé la capacité de coloniser précocement de nouveaux habitats pour s'y reproduire. La dispersion des subadultes est importante.

Sa période d'activité s'étale de mars à août-septembre. Cette espèce sort de nuit à la suite d'une période de redoux, par temps humide et sans vent. Les adultes reproducteurs vont à l'eau au crépuscule. Les mâles arrivent en premier et chantent en formant des chœurs, puis les femelles viennent se reproduire. Après l'amplexus et la ponte, le couple se sépare. La maturité sexuelle est généralement acquise à partir de 3 ans chez le mâle et de 4 ans chez la femelle.

Les adaptations du calamite sont dues à deux caractéristiques de son cycle de vie avec des implications dans son type d'habitat : (1) un comportement spécial pour l'alimentation dans lequel les proies (des invertébrés) sont activement pourchassées à travers un milieu ouvert et (2) la larve de petite taille qui grossit rapidement se métamorphose après seulement quelques semaines dans la mare.

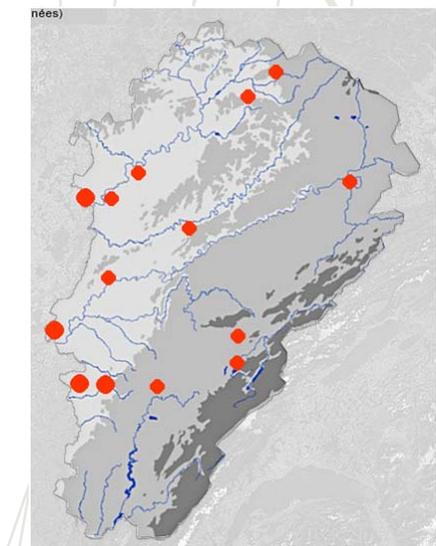


Crapaud calamite © Claire Moreau et Laurent Delafollye



Répartition de l'espèce en France

Répartition du Crapaud calamite en Franche-Comté (2002-2011)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Crapaud calamite // *Bufo calamita*

Les habitats terrestres sont des terrains nus sur lesquels il y a de la nourriture, des terriers pour les gîtes diurnes et des hibernacula. Ce sont des milieux avec de la végétation rase (hauteur < 30 cm) où l'on trouve de nombreux invertébrés ; et généralement avec une forte température du sol en été. L'habitat aquatique est une mare peu profonde (quelques dizaines de centimètres), exposée au soleil avec de l'eau chaude (> 20°C) afin de permettre un développement rapide des larves. Les mares de reproduction ont un caractère temporaire, ce qui permet au Crapaud calamite de n'avoir que très peu de prédateurs aquatiques ou compétiteurs. En revanche, les têtards souffrent souvent d'une forte mortalité due à la prédation des oiseaux et à la dessiccation des mares, ce qui semble être compensé par une forte production de juvéniles ou/et une longue saison de reproduction.

La dynamique de population du Crapaud calamite fonctionne en métapopulations interconnectées. Les métapopulations de crapauds calamites se composent de populations locales et temporelles qui interagissent. On peut facilement imaginer qu'il y ait trois sous-périodes de reproduction : précoce, principale et tardive, traduisant une activité reproductive de différentes populations temporelles sur le même site. En effet, il y aurait des masses d'immigration de mâles par saison de reproduction, remplaçant les individus reproducteurs, suggérant l'existence de populations temporelles qui se reproduisent successivement au même endroit. Néanmoins, ce système, qui était autrefois facilité dans le réseau des lits des rivières, l'est beaucoup plus difficilement actuellement dans les sites d'origine anthropique. Malgré les facultés d'adaptation du Crapaud calamite, les échanges entre populations sont souvent perturbés voire impossibles en raison de la fragmentation des paysages (routes, urbanisme, industrie, etc.).

Menaces et priorités de conservation

La situation régionale du Crapaud calamite est préoccupante. L'espèce paraît très menacée à moyen terme. Ces dernières décennies, la dégradation des biotopes humides, notamment dans le lit majeur des cours d'eau, a conduit à une nette régression de l'espèce jadis sans doute présente dans la plus grande partie de la région. Malgré l'importance numérique des sites artificiels, l'intérêt de ces milieux secondaires est très temporaire. En effet, après exploitation, la végétation reprend rapidement ses droits, et le milieu devient inadapté dans son ensemble (avec souvent comblement des petits trous d'eau par des gravats exogènes), sauf à effectuer un décapage régulier du substrat (gestion pratiquée dans d'autres régions).

Depuis 2009, un Plan Régional de Conservation du Crapaud calamite, soutenu par la DREAL Franche-Comté, est mené par la LPO Franche-Comté. Son objectif est de pérenniser quelques-unes des populations phares de la région ou d'améliorer la situation de stations jugées sur le déclin. Inspiré d'autres initiatives menées en France, en Isère notamment, il privilégie les interventions sur les stations de plaine, davantage soumises à la pression des activités humaines que les populations d'altitude, et se base essentiellement sur un paramètre vital : la préservation des sites de reproduction.

Les différents niveaux d'analyse retenus ont permis de sélectionner trois sites, deux jurassiens et un haut-saônois répartis sur les communes de Desnes/Lombard/Vincent, Petit-Noir et Mantoche.

Le Crapaud calamite fait également partie des espèces prises en compte dans le cadre des actions prévues sur l'Espace Naturel Sensible du Doubs « Enjeux amphibiens entre Besançon et Ognon ».

Le réseau Natura 2000 et les espaces protégés ne couvrent pas suffisamment la distribution de l'espèce. Il semble donc nécessaire de poursuivre des actions précitées, spécifiques et ciblées sur les stations.

Rédaction : Cyrielle Bannwarth et Jean-Philippe Paul – mise à jour : mai 2011



Bufo calamita © Julien Aït El Mekki

Chantier de restauration de mare à Crapaud calamite
© Cyrielle Bannwarth





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Grenouille agile // *Rana dalmatina*

Statut

Assez rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitats	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT	oui	Annexe IV	oui (cortège)	-

Répartition et populations

Largement distribuée en France continentale, la Grenouille agile est plus rare dans le sud-est (notamment en région méditerranéenne). Lorsqu'elle est présente, c'est une des espèces d'anoures les plus couramment rencontrées en plaine.

Les observations régionales révèlent une répartition cantonnée aux basses contrées de l'ouest et du nord. Comme l'indique l'Atlas commenté (2000), le massif du Jura et les hautes Vosges sont quasi exclus, l'espèce étant plutôt typique des vallées alluviales du Doubs, de la Loue, de l'Ognon et de la Saône. Les quelques stations signalées sur le premier plateau jurassien indiquent une limite altitudinale ne dépassant pas 580 m. La carte de présence 2002-2011 ci-dessous conforte parfaitement la distribution parue dans l'atlas en 2000 (données 1984-1999). Ceci tend à indiquer un maintien de la distribution générale d'une part, et une bonne veille sur l'espèce à l'échelle de la dernière décennie, malgré l'absence de démarche atlas, d'autre part.

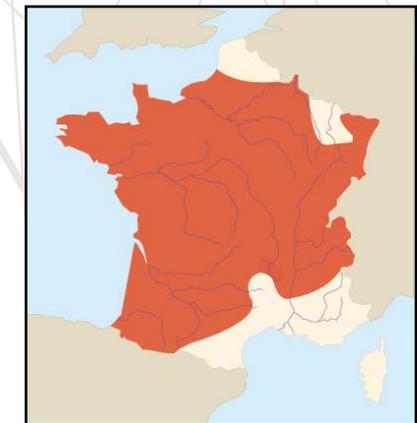
Malgré des recherches intensives depuis le début des années 80, il est probable que les populations soient encore sous estimées au profit de la grenouille rousse, espèce très répandue en région avec laquelle la confusion est fréquente. Les critères d'identification des deux espèces de grenouilles brunes restent connus d'un trop faible nombre d'observateurs régionaux.

Habitat et écologie

Les populations de grenouilles agiles sont typiquement associées aux bois de feuillus à essences mélangées (chênaies, hêtraies et parfois frênaies), et aux fourrés. Terrestre, elle affectionne les forêts claires et chaudes, et occupe plutôt les stations forestières les plus sèches, contrairement à la grenouille rousse. Sa période de reproduction précoce déclenchée par l'augmentation des températures hivernales débute dès la mi-février en Franche-Comté. Il s'agit de la première espèce à rejoindre les plans d'eau ce qui lui permettrait d'éviter la compétition avec d'autres espèces sympatriques. L'espèce colonise tous les types de plans d'eau stagnantes, situés dans ou à proximité immédiate de la forêt, à l'exception de ceux présentant une grande densité de poissons. Selon certaines études, les milieux aquatiques doivent bénéficier d'un ensoleillement modérément élevé et présenter une pente faible afin de favoriser le développement d'une flore aquatique diversifiée nécessaire à l'implantation d'une population reproductrice. La végétation immergée lui permet en effet d'accrocher ses œufs. En région, les sites de reproduction les plus fréquents sont les mares abreuvoirs des prairies bocagères et les aulnaies marécageuses ainsi que les étangs forestiers ou péri-forestiers. La grenouille agile occupe aussi souvent les bras morts et « mortes » des cours d'eau et dans une moindre mesure les mares forestières et des lisières, les fossés prairiaux, les ornières en forêt...

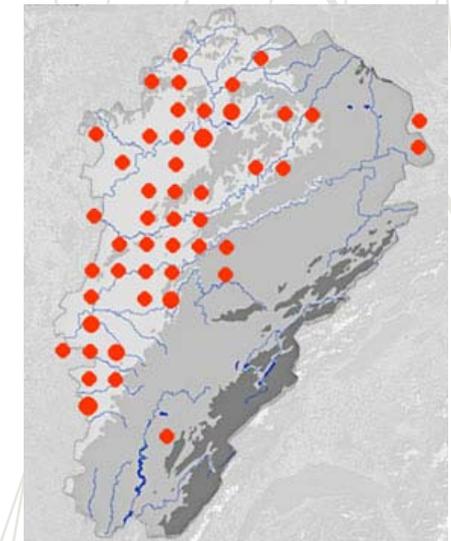


Grenouille agile © Benoit Feuvrier



Répartition de l'espèce en France

Répartition de la Grenouille agile en Franche-Comté (2002-2011)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

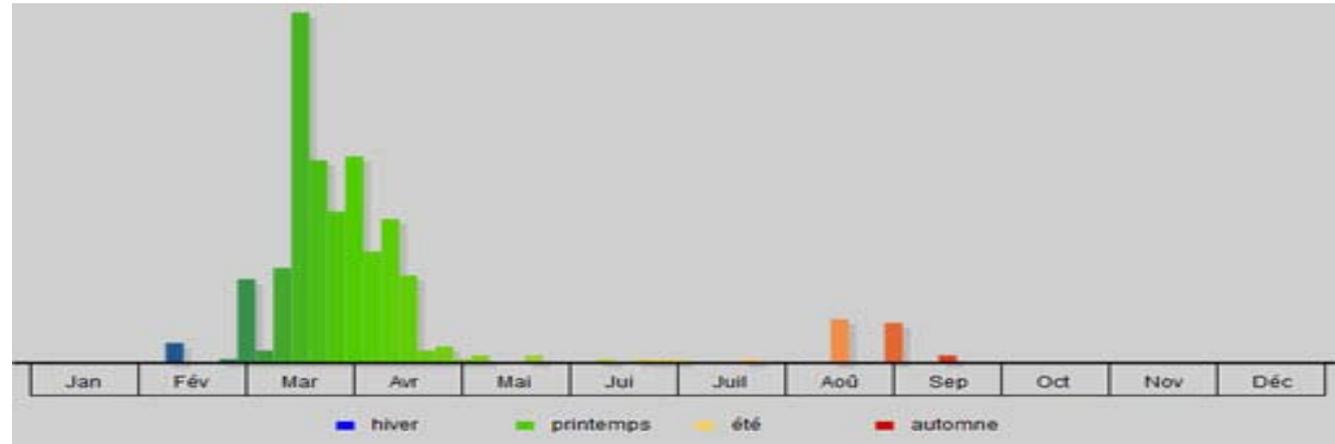


PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Grenouille agile // *Rana dalmatina*



Phénologie de la Grenouille agile en Franche-Comté. Ce graphique représente les sommes des maxima des effectifs par pentade et par carré de 10km. L'axe vertical n'est pas indiqué car il n'a pas de signification.

Menaces et priorités de conservation

Signalées en régression dans l'est de la France, un risque potentiel de disparition pèse sur les populations de grenouilles agiles car les menaces sont plus nombreuses pour cette espèce que pour les autres grenouilles. En effet, moins prolifique que la grenouille rousse, elle peut présenter des difficultés à surmonter les pertes massives pouvant survenir suite à la disparition et la dégradation des biotopes qui correspondent à ses exigences. Ainsi, le comblement de mares abreuvoirs et forestières, l'empoisonnement, les effets de l'intensification de l'agriculture et augmentation des épandages fragilisent l'espèce, tout comme la forte pression d'aménagement en plaine. La destruction du réseau de mares par la réduction progressive du champ d'inondation des cours d'eau est un exemple parmi d'autres. De part ses exigences forestières, certaines pratiques liées à l'exploitation du bois constituent un préjudice supplémentaire : diminution de la surface des forêts claires suite à l'enrésinement de sites, débardage, destruction et drainage des fossés au printemps, dépôt de branchages réduisant l'ensoleillement du milieu...

Parallèlement, le prélèvement des grenouilles rousses à des fins culinaires, usage bien ancré dans le Haut Doubs, entraîne sa capture car il y a souvent confusion entre les deux espèces. Enfin, comme pour la plupart des amphibiens en période de migration, l'espèce est exposée à la mortalité routière.

Peu d'actions dédiées spécifiquement à la grenouille agile existent à l'heure actuelle. Toutefois, le maintien de certaines populations est possible grâce à la mise en place de mesures de préservation travaillant à l'échelle d'un peuplement amphibien. C'est le cas lorsqu'il y a création de crapauduc.

A noter tout de même le travail mené dans le cadre du PRAM (Programme Régional d'Actions en faveur des Mares) sur le réseau de mares de Oigney et Semmadon (Haute-Saône) où certaines actions proposées dans le plan de gestion 2009-2013 visent à favoriser la présence de l'espèce : curage de mares, gestion des forêts et fossés, maintien ou restauration des éléments arborés... Il serait par ailleurs intéressant de travailler directement avec les forestiers afin de pouvoir envisager des interventions forestières plus douces.

Rédaction : Nathalie Dewynter – mise à jour : mai 2011



Grenouille agile © Philippe Legay

Mare à Grenouille agile © Philippe Legay





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Grenouille des champs // *Rana arvalis*

Statut

Disparue en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitats	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
CR	RE	oui	Annexe IV	oui	3

Répartition et populations

La Grenouille des champs, septentrionale et continentale, atteint en France sa limite occidentale d'aire de répartition et n'est connue sur la période récente que du Nord et du Bas Rhin. Sa présence dans le Sundgau alsacien remonte essentiellement aux années 1970 et début 1980.

En Franche-Comté, sa présence relativement ancienne dans le Sundgau du Territoire de Belfort était liée à la population alsacienne. Une seule donnée récente de 1995, auditive de surcroît (le chant d'un mâle), était reprise dans l'atlas régional de 2000. Avec le recul, cette observation non renouvelée et sans identification visuelle suscite l'interrogation dans un contexte où l'espèce s'avère quai disparue d'Alsace et absente du Haut-Rhin voisin. La Grenouille des champs pourrait être considérée comme éteinte en Franche-Comté depuis au moins 30 ans.

Habitat et écologie

La Grenouille des champs est un amphibien de plaine connu des grandes pièces d'eau ensoleillées, peu profondes et riches en végétation. Dans le Sundgau, elle trouvait ces conditions dans certains étangs bordés de prairies inondables.

Menaces et priorités de conservation

La disparition de l'espèce dans le Sundgau est imputée à une gestion défavorable des étangs : aménagements de loisirs, berges abruptes, éradication des ceintures végétales, diminution des potentialités d'inondations sur les annexes, empoisonnement, etc. En limite d'aire de répartition européenne, les leviers d'actions pour contrer le déclin de l'espèce sont infimes. En l'absence de station connue, il n'est plus envisageable d'avoir une démarche conservatoire ciblée sur la Grenouille des champs mais l'amélioration de la gestion des étangs du Sundgau en faveur de la biodiversité serait bénéfique à un large cortège (flore, entomofaune, passereaux et hérons paludicoles notamment).

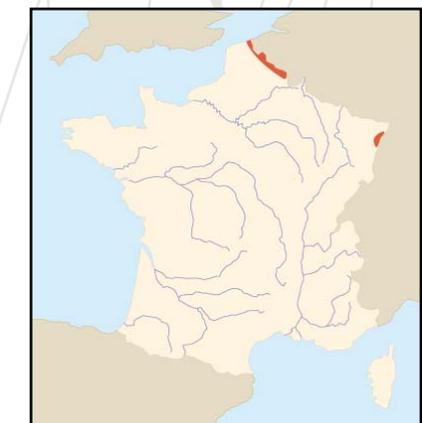
Rédaction : Jean-Philippe Paul - Mise à jour : mai 2011



Grenouille des champs © Makis



Prairie inondée, un milieu favorable à la Grenouille des champs © Jean-Philippe Paul



Répartition de l'espèce en France



Répartition de la Grenouille des champs en Franche-Comté (2002-2011)



Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Rainette verte // *Hyla arborea*

Statut

Assez rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitat	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	EN (critères C2ai)	oui	Annexe IV	oui	2

Répartition et populations

La sous-espèce nominale de la Rainette verte (ou arboricole) est largement répartie en France, surtout dans les régions de plaine ou peu élevées (jusqu'à 840m dans le Massif Central). En Corse se trouve la sous-espèce *H.a. sarda* et dans un quart sud de la France, la Rainette verte est remplacée par la Rainette méridionale *Hyla meridionalis*.

En Franche-Comté, la Rainette verte est irrégulièrement répartie sur les zones basses avec quelques incursions à une altitude moyenne (540m dans le Doubs, 560 m dans le Jura). Près de 70% des stations de l'espèce sont concentrées dans ses 3 bastions régionaux : 2 en contexte d'étangs, la Bresse et le Sundgau et le dernier en contexte alluvial en vallée de l'Ognon. Les plateaux de Haute-Saône et les premiers plateaux du massif du Jura sont ponctuellement occupés.

Par rapport aux années 1990, la distribution (ou en partie la connaissance) s'est réduite, essentiellement en vallée du Doubs (disparue ?), dans la zone sous-vosgienne, sur les plateaux du Doubs (disparue ?) et du Jura. La connaissance (ou la distribution) a en outre progressé en amont en vallée de la Loue (disparue de l'aval mais retrouvée au niveau d'Arc-et-Senans) et en vallée de la Saône (mares occupées dans la partie amont du bassin versant).

Habitat et écologie

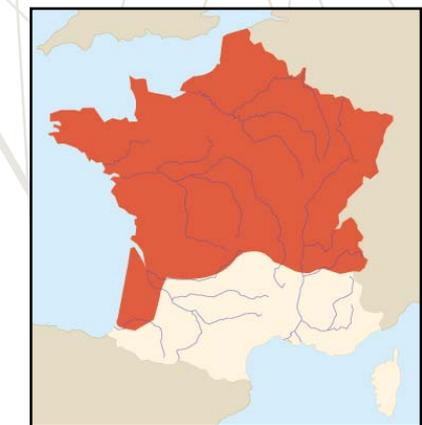
Comme la plupart des amphibiens, la Rainette adopte un mode de vie biphasique avec une phase terrestre et une phase aquatique. La reproduction a lieu au printemps, en majorité en Franche-Comté dans des étangs et des mares, localisés en forêt, lisière forestière et prairie, ainsi que dans des « mortes », des fossés ou abords marécageux calmes de rivières ou ruisseaux, ou encore dans une moindre mesure des gravières. La Rainette est une espèce exigeante ; certains facteurs déterminent sa présence : qualité physico-chimique de l'eau, microclimat, végétation aquatique, présence de l'espèce à proximité. L'ensoleillement tient une place importante dans le choix du site de reproduction, les zones peu profondes étant notamment préférées pour leur aptitude à se réchauffer plus tôt en journée et en saison.

Si l'habitat aquatique est essentiel pour la reproduction de la Rainette, l'espèce passe malgré tout l'essentiel de son temps dans des habitats terrestres. Ils se composent en majorité d'arbres, arbustes, buissons, hautes herbes, et végétation des berges des cours d'eau.

Les échanges entre populations sont indispensables (fonctionnement en métapopulation) et induisent une structure paysagère regroupant différents habitats aquatiques et terrestres interconnectés. Les individus peuvent se disperser entre sites à plus ou moins grande distance (jusqu'à plusieurs kilomètres). Les migrations au cours d'une saison ou d'une saison à l'autre permettent aux rainettes de coloniser de nouveaux habitats ou de recoloniser des sites d'où elles avaient temporairement disparues. Ces déplacements se font à la faveur de lisières forestières, de haies, de bosquets, en ripisylve des cours d'eau...

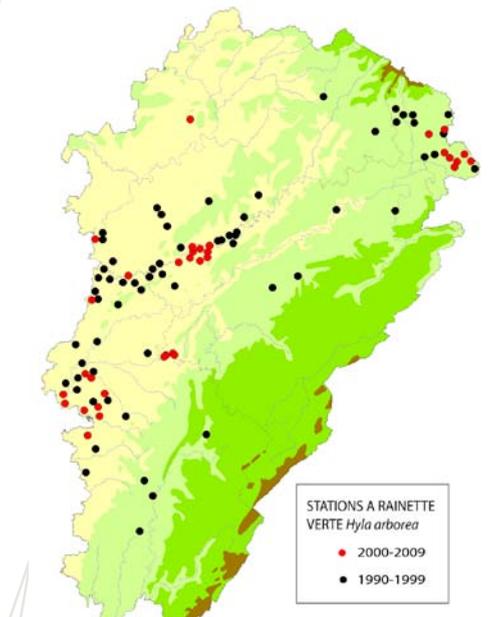


Rainette verte © Guillaume Wolff



Répartition de l'espèce en France

Stations connues de Rainette verte (1989-2009)



STATIONS A RAINETTE VERTE *Hyla arborea*
● 2000-2009
● 1990-1999



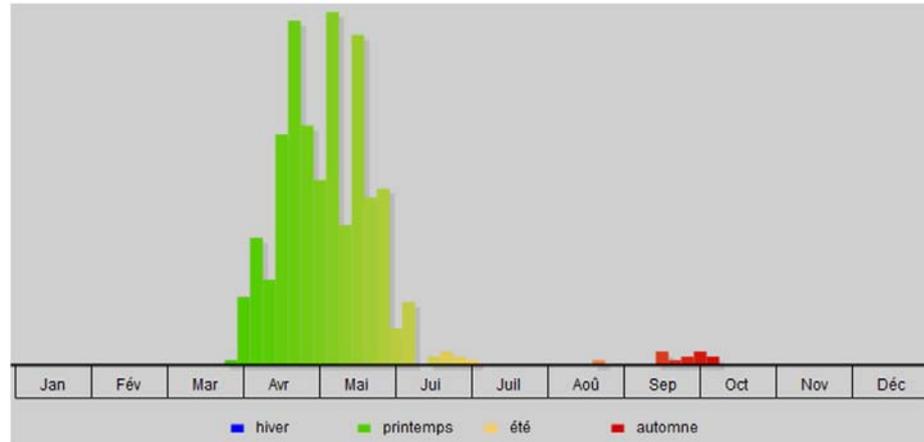
Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Rainette verte // *Hyla arborea*



Phénologie de la Rainette verte en Franche-Comté (2002-2011). Ce graphique représente les sommes des maxima des effectifs par pentade et par carré de 10km. L'axe vertical n'est pas indiqué car il n'a pas de signification.

Menaces et priorités de conservation

La Rainette verte fait partie des espèces de préoccupation mineure (LC) sur la liste rouge française. Elle n'en est pas moins en danger de disparition en Franche-Comté, comme chez nos voisins suisses. La disparition progressive de la Rainette s'explique par la destruction directe des stations (extension des cultures, comblement des mares, assèchement des milieux) et la fragmentation des habitats (extension urbaine, voies de communication, implantation de vastes cultures).

Des actions sont menées spécifiquement en région sur un Espace Naturel Sensible du Doubs du Conseil général, correspondant à un réseau d'habitats localisé en vallée de l'Ognon, sur cinq communes de Geneuille à Moncley. Dans un paysage fragmenté, phénomène récemment renforcé par la LGV Rhin-Rhône, l'objectif est de consolider les plus importantes populations du bastion alluvial de l'espèce par des mesures de gestion orientées.

Un travail est également mené afin de maintenir les dernières stations en moyenne vallée de la Loue, où l'espèce est très vulnérable, via un Refuge LPO sur le site de la Saline Royale d'Arc-et-Senans notamment.

Bien que bénéficiant à d'autres espèces d'amphibiens et autres groupes, ces mesures répondent au but premier de favoriser la Rainette verte sur des espaces cibles. D'autres programmes d'actions définis selon une entrée moins spécifique peuvent également œuvrer en faveur du petit amphibien lorsqu'il est présent:

- La gestion conservatoire mise en œuvre sur les réseaux de site du PRAM (Programme Régional d'Actions en faveur des Mares – www.mares-franche-comte.org), programme conduit par le Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté – CENFC ;

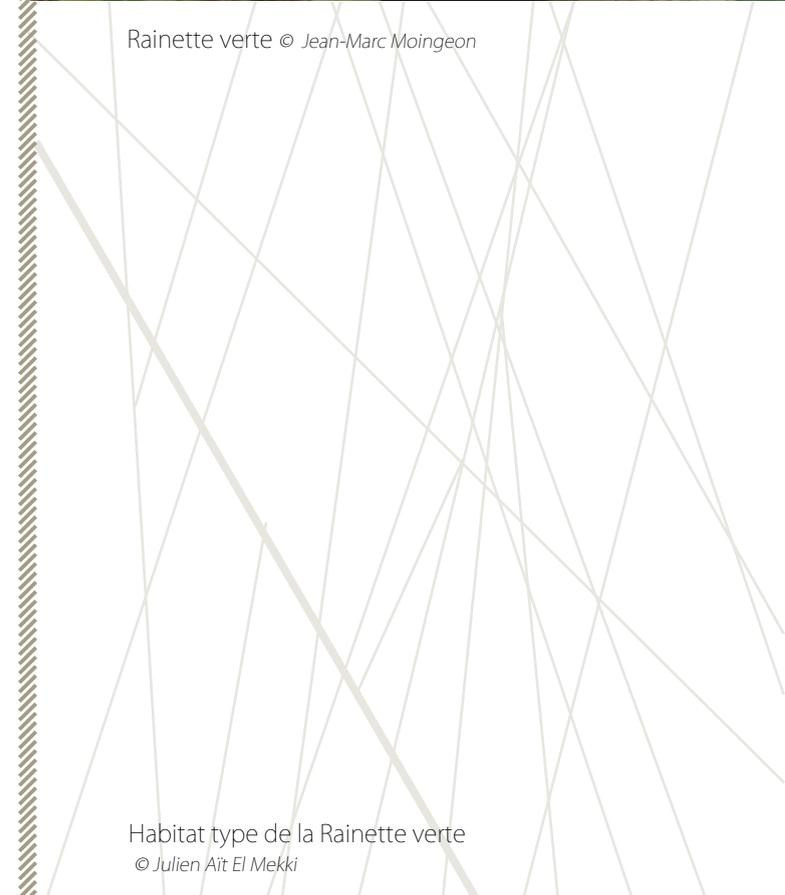
- Le réseau Natura 2000 dans ces possibilités d'actions à la fois sur les pratiques agricoles et sur les terrains hors SAU, ainsi que sur les éléments du paysage (haies, mares...)

Enfin, la Rainette arboricole est un modèle biologique choisi dans le cadre du programme scientifique interdisciplinaire « GRAPHAB » porté par les laboratoires THEMA et Chrono-Environnement (CNRS-Université de Franche-Comté). Ce programme, mené en partenariat avec la DREAL et les associations de protection de la nature, vise à qualifier les continuités et pertes de continuités entre patches d'habitats de différentes espèces en région ainsi que leur place/poids respective au sein du réseau, et ce, notamment afin d'évaluer l'impact de la LGV. Selon les résultats obtenus, une plus-value intéressante serait de pouvoir hiérarchiser les sites d'intervention en termes d'actions de conservation.

Rédaction : Cyrielle Bannwarth et Jean-Philippe Paul – mise à jour : mai 2011



Rainette verte © Jean-Marc Moingeon



Habitat type de la Rainette verte © Julien Aït El Mekki





Liste rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Triton crêté // *Triturus cristatus*

Statut

Assez rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitats	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	VU (critère C2a(i))	oui	Annexes II et IV	oui	2

Répartition et populations

En France, le Triton crêté occupe un domaine assez vaste. Absent des zones les plus occidentales de Normandie et de Bretagne, il est présent vers le sud jusqu'à une ligne fictive joignant La Rochelle et Grenoble. En Franche-Comté, il est largement rependu mais les sites d'observation sont rares. Le Triton crêté est présent de la plaine jusqu'à 1090 m d'altitude mais semble absent de la Haute-Chaîne jurassienne et des Hautes-Vosges. De manière générale, il est très rare dans le lit majeur des grands cours d'eau (Doubs, Saône, Ognon) et n'occupe alors en période de reproduction que les bras morts et « mortes » les plus éloignés du lit mineur.

Habitat et écologie

Les Tritons crêtés arrivent entre avril et mai dans le plan d'eau de reproduction. Après l'accouplement, la femelle pond environ 200 œufs. Elle les colle un à un sur certaines variétés de plantes qu'elle sélectionne, à l'instar des autres tritons. Une anomalie génétique cause la mort de la moitié des œufs embryonnés.

L'espèce se reproduit dans des points d'eau stagnante, souvent assez étendus, plus profond que ceux préférés par les autres tritons et en grande densité. En Franche-Comté, les habitats aquatiques pour lesquels le Triton crêté est en grande majorité observé sont de 5 types :

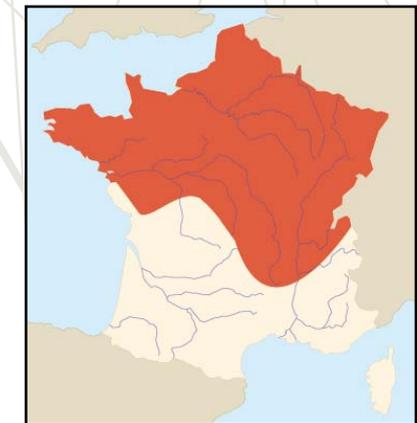
- les mares-abreuvoirs, en général ensoleillées, riches en végétation, de profondeur pouvant dépasser 1 mètre, le plus souvent privées de poissons et sujettes à assèchement partiel ou total, de 5 à plus de 50m², situées en prairie ou à l'interface prairie-forêt (plus de 60% des stations connues) ;
- les zones marécageuses des étangs forestiers ou périforestiers ;
- les points d'eau dans d'anciennes gravières, carrières ou marnières ;
- les marais ;
- les bras morts ou fossés en limite de zones inondables.

La température et le niveau de nutriment des sites de reproduction conditionnent fortement l'occupation des points d'eau. Le Triton crêté affectionne les points d'eau présentant une certaine couverture en végétation aquatique, ce qui explique son absence dans les dépressions jeunes et donc peu végétalisées.

Les profils des points d'eau dans lesquels l'on retrouve le Triton crêté peuvent beaucoup varier (forme, taille, ombrage, taux de recouvrement en végétation aquatique, nature des milieux environnants). La disponibilité en habitats terrestres à proximité conditionne localement la taille des populations. Au moment de quitter le point

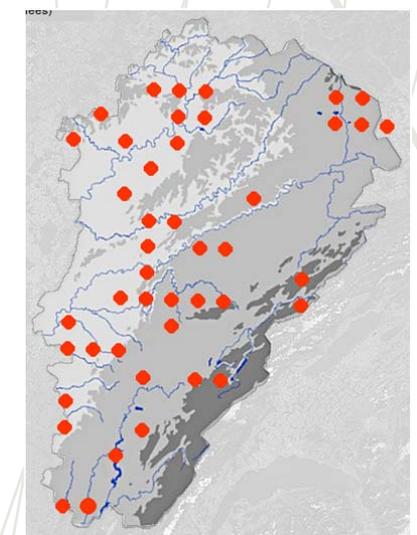


Triton crêté © Jean-Marc Moingeon



Répartition de l'espèce en France

Répartition du Triton crêté en Franche-Comté (2002-2011)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

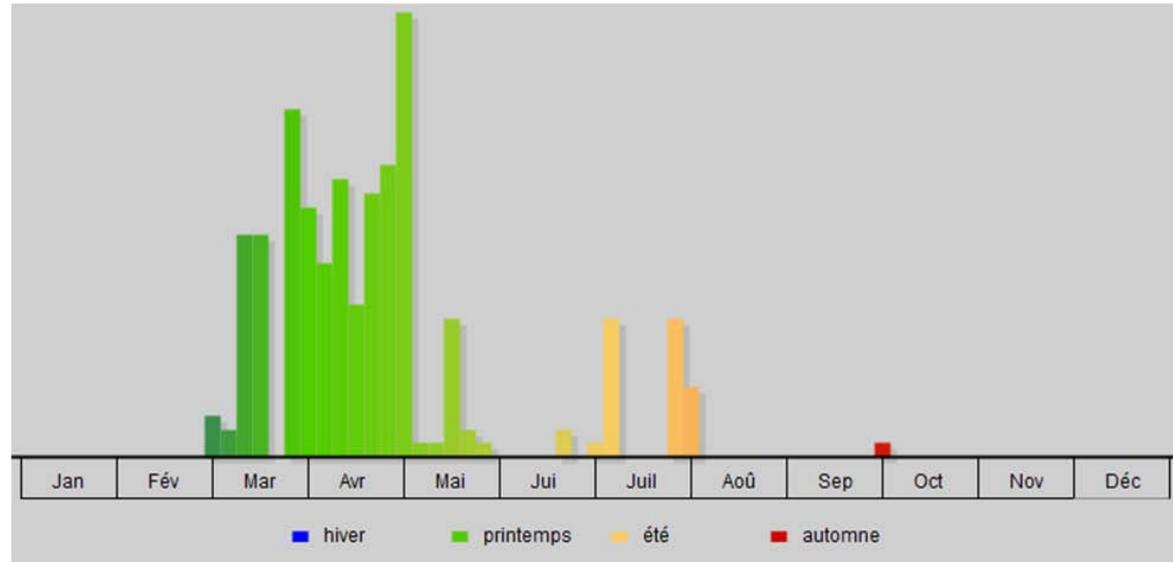


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Triton crêté // *Triturus cristatus*



Phénologie du Triton crêté en Franche-Comté (2002-2011). Ce graphique représente les sommes des maxima des effectifs par pentade et par carré de 10km. L'axe vertical n'est pas indiqué car il n'a pas de signification.

d'eau afin de préparer leur hibernation, les Tritons vont rechercher à se mettre à l'abri. Pour assurer leur survie, ils doivent se prémunir du gel et de la dessiccation. Le Triton crêté passe l'hiver dans des anfractuosités du sol forestier, dans des cavités naturelles ou artificielles, dans du bois mort ou exceptionnellement au fond d'un étang.

Les distances de déplacement des individus en dispersion varient en fonction de la qualité de l'habitat et de l'existence d'une végétation favorisant les déplacements. Pour la plupart des sites, les adultes se maintiennent probablement dans les 250 m du lieu de ponte. Les capacités de colonisation de l'espèce sont assurées par des individus dispersant pouvant parcourir des distances d'1 km voire davantage à la faveur de structures favorables.

Menaces et priorités de conservation

Les exigences particulières du Triton crêté le rendent plus vulnérable aux dégradations des milieux que les autres tritons. L'existence d'une population repose en général sur la disponibilité d'un réseau de mares suffisamment dense et interconnecté (optimum 4 à 8 mares au km²), ainsi que des formations arborées (boisements, haies, fourrés) suffisamment proches des mares (de quelques dizaines à quelques centaines de mètres de distance).



Triton crêté © Menuka Scetbon-Didi

Habitat type du Triton crêté © Guillaume Petitjean





Liste rouge

des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Triton crêté // *Triturus cristatus*

De manière générale et à l'image des autres espèces d'amphibiens, le Triton crêté est sensible à :

- la destruction directe des sites de reproduction ou une gestion inadaptée
- la disparition de ces milieux par succession naturelle
- l'introduction de poissons (action de prédation)
- les pollutions
- la perte d'habitats terrestres
- la fragmentation des habitats
- la destruction volontaire des individus

La préservation du Triton crêté passe par une prise en compte de l'ensemble du réseau d'habitats dont il dépend. Il sera nécessaire de garantir l'existence de sites de reproduction favorables et peu éloignés les uns des autres (maximum 1 km) au sein d'habitats terrestres favorables, de qualité et suffisamment étendus. Il est également nécessaire de veiller à l'existence d'un maillage de haies, bosquets, bandes enherbées denses entre ces espaces afin de garantir les possibilités de déplacement et d'échanges entre populations.

Actions en région :

- En annexe 2 et 4 de la directive habitats, le Triton crêté est l'un des amphibiens prioritaires en politique Natura 2000 – <http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/biodiversit-natura-2000-r73.html>.
- Le PRAM contribue au maintien et à l'amélioration de son habitat – www.mares-franche-comte.org.
- Il fait partie des espèces cibles de l'ENS du Doubs Enjeux amphibiens entre Doubs et Ognon - http://www.doubs.fr/v3/index.php?option=com_content&task=view&id=91&Itemid=33

Rédaction : Cyrielle Bannwarth – mise à jour : avril 2011



Triton crêté en phase terrestre © Jean-Marc Moingeon

Habitat du Triton crêté © Philippe Legay





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Triton ponctué // *Lissotriton vulgaris*

Statut

Assez rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitats	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	VU (critère B2b(iv))	oui	-	oui	-

Répartition et populations

En France, le Triton ponctué est cantonné à la partie nord et centrale du pays. Sa limite méridionale très sinueuse et encore imprécise passe par les départements de Charente-Maritime, Charente, Indre, Allier, Saône-et-Loire, jusqu'à l'Isère au sud-est. En Franche-Comté sa répartition apparaît à peu près générale, le nombre relativement réduit de stations connues lui confère un statut d'espèce assez rare. L'espèce ne semble ainsi bien représentée que dans quelques grandes régions naturelles et occuper ailleurs des sites assez dispersés. On retrouve le Triton ponctué dans les zones humides du lit majeur des cours d'eau, tels le Doubs, la Loue, le Drugeon, la Saône et l'Ognon. Les étangs de Bresse et des environs de Belfort, notamment du Sundgau sont aussi des secteurs importants pour l'espèce. Ailleurs, le triton ponctué est très rare sur les plateaux de Haute-Saône, rare dans les Avant-Monts et assez rare sur les premiers et seconds plateaux du massif du Jura. La limite altitudinale régionale et nationale pour le Triton ponctué est de 1050 m.

Habitat et écologie

Le Triton ponctué migre tôt en saison vers son habitat aquatique. La saison de reproduction se déroule en général de février à avril. Les biotopes de reproduction observés en région sont assez divers mais possèdent quelques caractéristiques communes : un bon ensoleillement (milieu ouvert ou bocage), une richesse en végétation aquatique immergée le long des berges en pente douce pouvant descendre jusqu'à 1 m de profondeur.

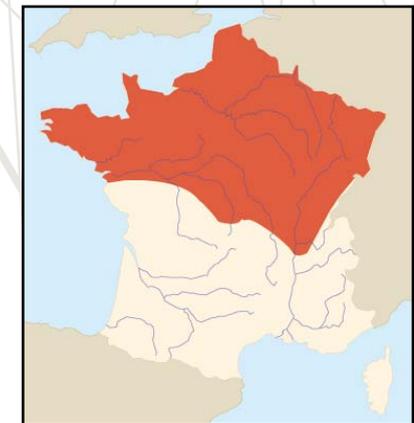
Les bordures et queues marécageuses d'étangs correspondent au type de station le plus fréquent en région. On la retrouve également dans les bras morts de cours d'eau, fossés en zone inondable, mares-abreuvoirs et en marais. L'espèce fréquente également quelques autres types de milieux : points d'eau d'anciennes marnières, gravières ou carrières, fossés en zone non inondable, et rarement en eau courante. Tritons crêté et ponctué cohabitent souvent.

L'habitat terrestre inclut généralement des formations arborées, néanmoins le Triton ponctué peut se maintenir dans des milieux ouverts. Il affectionne particulièrement les secteurs plutôt frais et humides.

Il ne s'éloigne que très peu du plan d'eau. La capacité de colonisation des nouveaux plans d'eau reste peu renseignée.

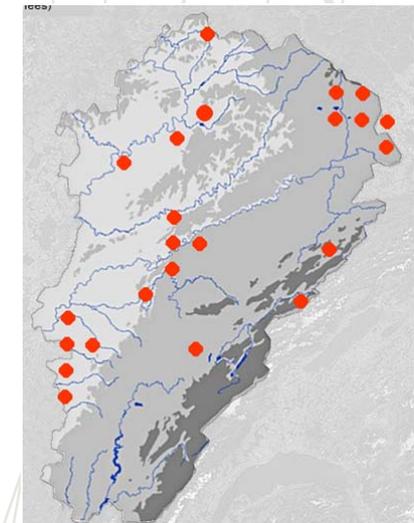


Triton ponctué © Jean-Marc Moingeon



Répartition de l'espèce en France

Répartition du Triton ponctué en Franche-Comté (2002-2011)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

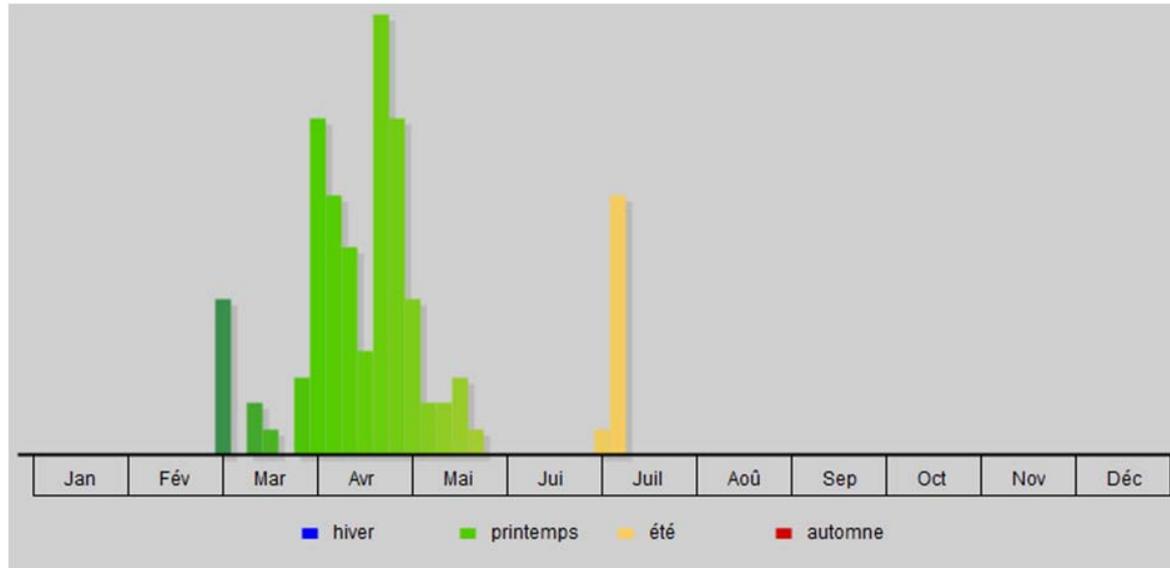


PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Triton ponctué // *Lissotriton vulgaris*



Phénologie du Triton ponctué en Franche-Comté (2002-2011). Ce graphique représente les sommes des maxima des effectifs par pentade et par carré de 10km. L'axe vertical n'est pas indiqué car il n'a pas de signification.

Menaces et priorités de conservation

La fréquence assez élevée du Triton ponctué dans les étangs riches en végétation aquatique, ces derniers encore nombreux, est un facteur d'optimisme. Il faut en revanche remarquer que les autres milieux de reproduction typique de l'espèce, annexes humides des cours d'eau et mares-abreuvoirs ensoleillées sont en régression notamment face à l'extension et à l'intensification des zones cultivées au détriment des prairies. Si cette tendance se poursuit, le triton ponctué paraît assez menacé, car il se restreindra à moyen terme à quelques bastions isolés donc fragilisés.

En Franche-Comté, le Triton ponctué ne bénéficie d'aucun programme de préservation ciblé.

Le PRAM – www.mares-franche-comte.org peut favoriser cette espèce lorsqu'elle est présente au sein d'un réseau de mares du programme.

Rédaction : Cyrielle Bannwarth – mise à jour : avril 2011



Triton ponctué © Jean-Marc Moingeon

Habitat type du Triton ponctué © Laurent Delafollye





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Sonneur à ventre jaune // *Bombina variegata*

Statut

Assez commun en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitats	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	NT	oui	Annexes II et IV	oui (en cortège)	3

Répartition et populations

Réputé en régression presque partout en France (vulnérable en Liste rouge nationale), il est difficile de dégager un statut évolutif pour cette espèce encore assez commune en Franche-Comté, mais à la démographie mal connue.

L'aire de répartition du Sonneur à ventre jaune couvre la majeure partie de la Franche-Comté en dehors des entités paysagères des Vosges Comtoises et du Jura plissé des grands Monts (frange sud-est du Jura). Il apparaît peu présent sur les plateaux calcaires de l'ouest de la Haute-Saône et dans les zones inondables des vallées du Doubs ou de la basse vallée de la Loue (Val d'Amour). Depuis le bilan fondé sur les prospections 1984-1999 à l'occasion de l'Atlas herpétologique, l'aire de distribution reste globalement équivalente. Ainsi, entre 2000 et 2010, il est connu sur 349 communes, soit environ 20% des communes franc-comtoises. Au vu de sa répartition, une importante part des stations est localisée hors des sites gérés. A noter que le Sonneur est une espèce cible au niveau européen, pour laquelle des actions spécifiques peuvent être mise en œuvre.

Le sonneur à ventre jaune fait l'objet de peu de suivis pluriannuels en région. Un suivi par Capture Marquage Recapture est réalisé sur l'Espace Naturel Sensible du marais de Saône (Doubs) ainsi que sur la petite population de la Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois (Doubs). Le Conseil général du Territoire de Belfort suit régulièrement les populations de l'ENS de Foussemagne. Certaines stations ou secteurs peuvent être suivis régulièrement par des observateurs réguliers, à l'exemple des agents du réseau herpétofaune de l'ONF. Sur la plupart des sites Natura 2000, les inventaires sont ponctuels et ne permettent pas de dégager de tendances démographiques pour les espèces. Certains sites feront l'objet prochainement d'actualisation de la connaissance des espèces d'amphibiens qui les peuplent.

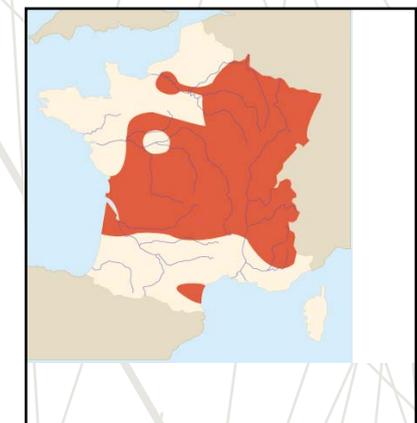
Habitat et écologie

L'habitat aquatique est utilisé durant la saison estivale, globalement d'avril en septembre. Le Sonneur à ventre jaune se reproduit dans de petits plans d'eau temporaires, bien ensoleillés et généralement pauvre en végétation. Il recherche des habitats pionniers, relativement préservés de pressions en termes de prédation et de concurrence d'autres espèces.

Le risque d'assèchement des sites de reproduction de petites tailles, parfois moins d'1 m², (gouilles, flaques, ornières, fossés, chablis inondés, mares temporaires, bras morts..) est considérable. Le Sonneur a su développer une stratégie adaptative en étalant sa période de reproduction de fin avril à août, fractionnant les pontes de la femelle dans différents sites de reproduction et par le développement rapide des têtards. Ce mode de reproduction

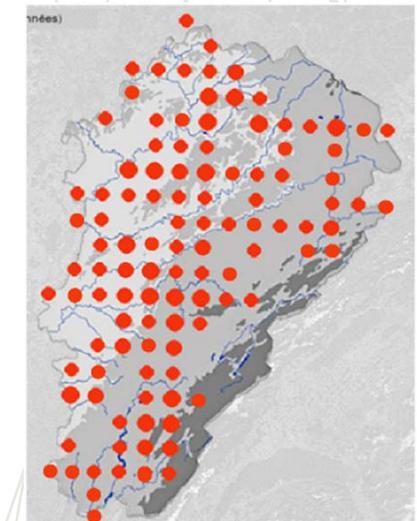


Sonneur à ventre jaune © Benoit Feuvrier



Répartition de l'espèce en France

Répartition du Sonneur à ventre jaune en Franche-Comté (2002-2011)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

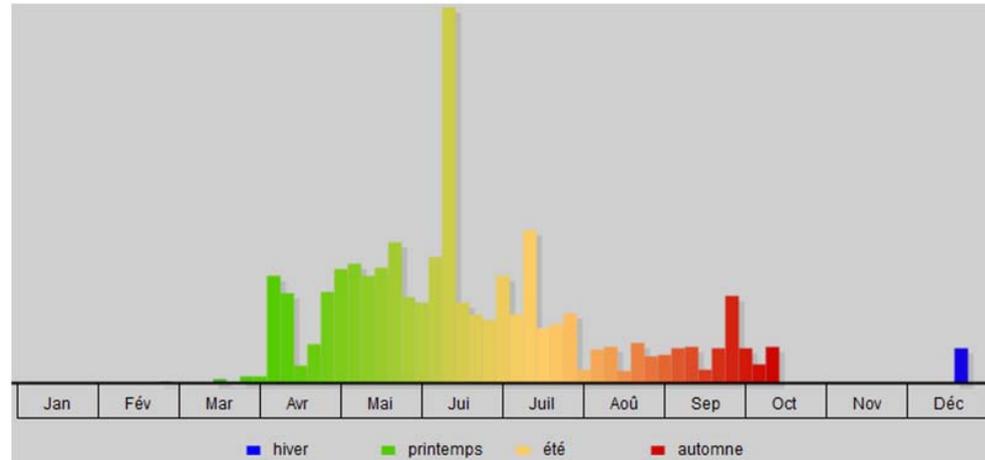


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Sonneur à ventre jaune // *Bombina variegata*



Phénologie du Sonneur à ventre jaune en Franche-Comté (2002-2011). Ce graphique représente les sommes des maxima des effectifs par pentade et par carré de 10km. L'axe vertical n'est pas indiqué car il n'a pas de signification.

est couplé à une longévité importante de l'espèce qui peut atteindre 15 ans voire davantage en milieu naturel et lui permet ainsi de supporter les années de sécheresse et de défaut de succès de reproduction.

En Franche-Comté, la grande majorité des stations connues sont forestières (à près de 80%) ou en lisière forestière, le plus souvent dans les ornières créées par les activités humaines. Les zones humides et points d'eau en secteur agricole, souvent à proximité de massifs forestiers, bosquets ou ripisylves bien développées des cours d'eau sont également utilisés. Le Sonneur est alors contacté dans les fossés, dépressions, mares, abreuvoirs en prairies, pelouse marneuse et parfois en culture. Les anciennes carrières, marnières ou gravières peuvent également constituer des milieux localement attractifs. Il est également fait mention d'observations ponctuelles sur affleurements marneux ou dalles calcaires. Les sources et abords calmes des cours d'eau (ruisseaux et vasques en bordure de rivière) correspondent à des habitats aquatiques naturels intéressants en Franche-Comté, particulièrement présents en Petite-Montagne et en vallée de la Bienne.

Des études récentes prouvent que l'espèce a des facultés de déplacement et de colonisation relativement importantes. Les jeunes sonneurs à ventre jaune peuvent notamment se déplacer sur de longues distances les deux, trois premières années après leur métamorphose (jusqu'à près de 4 km), ce qui met en exergue l'importance du maillage d'éléments structurants et humides à large échelle autour des sites de reproduction.

Menaces et priorités de conservation

En France, le crapaud sonneur est en régression. Si les causes de ce déclin ne sont pas toutes clairement identifiées, l'évolution des paysages et des pratiques, affectant de nombreuses espèces d'amphibiens, en fait partie. Ces éléments englobent la destruction des habitats, le drainage des zones humides, l'impact des travaux forestiers et agricoles (écrasement des individus), l'empierrement des chemins, les pollutions (fertilisants et pesticides), les pratiques de loisir (motorisé notamment), etc.

Un Plan National d'Actions en faveur du Sonneur à ventre jaune est lancé sur la période 2011-2015. Sa déclinaison en Franche-Comté, sous l'impulsion de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et



Sonneur à ventre jaune © Matthias Fleur

Habitat type du Sonneur à ventre jaune © Laurent Delafolloye





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Sonneur à ventre jaune // *Bombina variegata*

du Logement <http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr>), sera effective dans les années à venir.

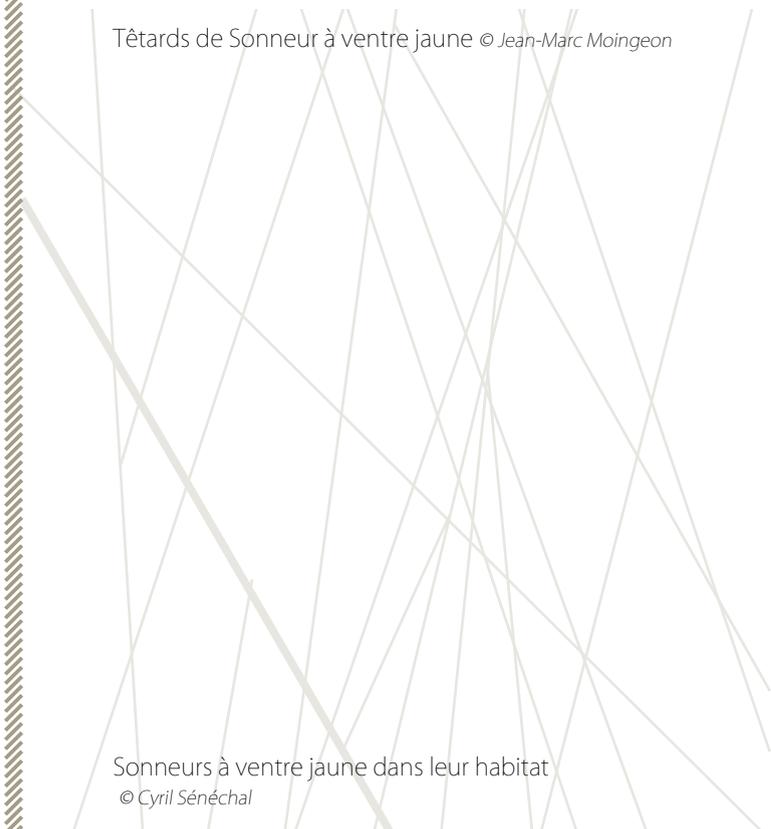
Le résumé qui suit fait état des connaissances et actions menées à l'heure actuelle en Franche-Comté :

- Mesures spécifiques : creusement et entretien de mares ou de chapelet de mares (réalisé sur l'ENS Fousse-magne, la RNN du Ravin de Valbois, un site CREN de Quitteur et en projet en Petite Montagne et en vallée de la Bienne), mise en défens des sites de reproduction (à l'étude sur l'ENS Marais de Saône)
- Mesures indirectes : protection de cours d'eau, gestion de zones humides, contrats forestiers par mise en place d'îlots de sénescence par exemple, restauration de mares, gestion extensive de milieux ouverts dans lesquels le Sonneur à ventre jaune se reproduit, travaux sur les continuités écologiques... (Sites Natura 2000 Loue-Lison, Vallées du Dessoubre, de la Reverotte et du Doubs, Massif de la Chaux, Massif de la Serre, Moyenne vallée du Doubs, Petite Montagne du Jura, Vallée de la Saône, Vallée de la Lanterne, ENS Enjeux amphibiens entre Besançon et l'Ognon, réseaux de mares du PRAM, ...). On notera des actions de sensibilisation menées par les associations de protection de l'environnement dont la LPO (sorties nature, animation d'observateurs sur la recherche d'amphibiens) ainsi que sur certains sites gérés.

Rédaction : Cyrielle Bannwarth – mise à jour : mai 2011



Têtards de Sonneur à ventre jaune © Jean-Marc Moingeon



Sonneurs à ventre jaune dans leur habitat
© Cyril Sénéchal





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Couleuvre vipérine // *Natrix maura*

Statut

Rare et localisée en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitats	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	VU	oui	-	oui	-

Répartition et populations

En limite d'aire de répartition ; plutôt rare et localisée en Franche-Comté ; espèce menacée, vulnérable, très souvent détruite par divers usagers de la nature (chasseurs, randonneurs... qui la confondent avec la vipère aspic, et les pêcheurs qui lui reprochent de manger « leurs » poissons), bien qu'elle soit strictement protégée. Elle est menacée également par la destruction et la banalisation de ses biotopes de prédilection (simplification des berges de cours d'eau), la disparition des abris et des zones favorables à la reproduction et aux pontes, l'empoisonnement global des écosystèmes par les pesticides (insecticides, herbicides...). les pollutions agricoles, domestiques et industrielles.

La Couleuvre vipérine est connue en France avec certitude au Sud d'une limite sinueuse Pontivy – Laval – Chateaudun – Montargis – Melun – Saint Dizier – Pontarlier.

En limite septentrionale de son aire de répartition, elle est présente ponctuellement en Franche-Comté sur une trentaine de stations bien ensoleillées, le long de quelques rivières importantes : le Doubs (en aval de Baume les Dames), la Vallière (en aval de Lons le Saunier), le Suran, l'Ain (en aval de Vouglans), la Bienne (en aval de Chassal), la Valouse et quelques gros ruisseaux au niveau des zones de confluence avec ces rivières, au Sud-Ouest du Doubs et du Jura.

La connaissance de sa distribution s'était réduite nettement dans la décennie 2000 mais fait l'objet actuellement d'une mise à jour. Les premiers résultats et la carte ci-contre montre une distribution générale inchangée par rapport aux années 1990 avec des lacunes qui apparaissent ou se confirment néanmoins en vallée du Doubs : en amont de Baume-les-Dames, à Besançon et environs immédiats, ainsi qu'en aval de Dole.

Habitat et écologie

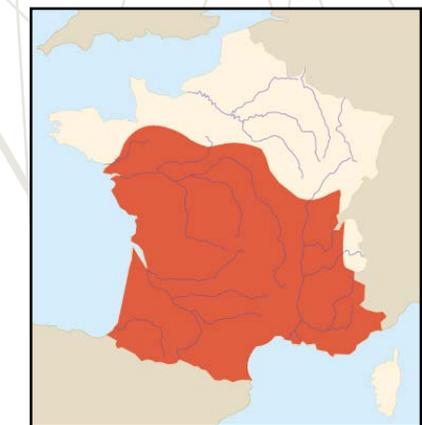
Cette petite couleuvre (45 à 85 cm de longueur maximale), généralement trapue chez l'adulte est nommée vipérine pour cause de nombreuses similitudes morphologiques avec la vipère aspic. Très inféodée à l'eau, elle vit exclusivement à proximité immédiate des rivières et petits cours d'eau.

Présente surtout dans les zones où elle trouve des berges bien exposées, rocheuses, caillouteuses avec des galets de préférence, qui lui offrent des refuges, des zones favorables pour une bonne exposition thermique solaire et pour ses pontes. Très aquatique, elle nage particulièrement bien et plonge à la moindre alerte, pouvant rester immergée plusieurs dizaines de minutes.

Carnivore, piscivore, elle se nourrit de petits poissons, alevins, également amphibiens et leurs larves, insectes et vers.

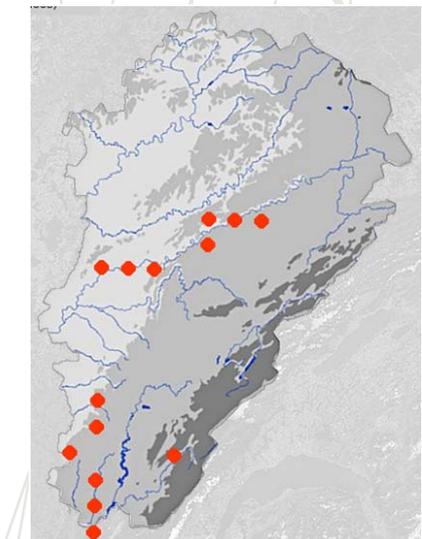


Couleuvre vipérine ©Michel Cottet



Répartition de l'espèce en France

Répartition de la Couleuvre vipérine en Franche-Comté (2002-2011)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté

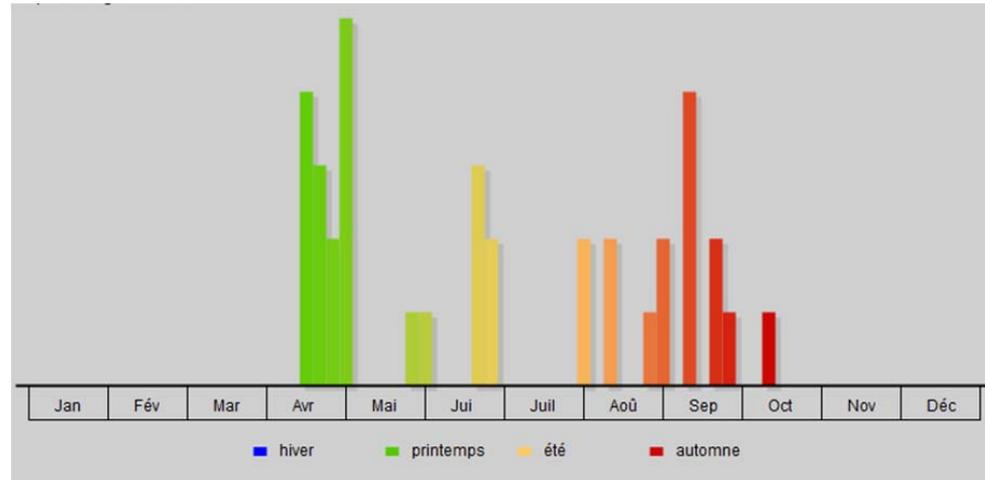


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Couleuvre vipérine // *Natrix maura*



Phénologie de la Couleuvre vipérine en Franche-Comté (2002-2011). Ce graphique représente les sommes des maxima des effectifs par pentade et par carré de 10km. L'axe vertical n'est pas indiqué car il n'a pas de signification.

Ovipare, elle dépose ses œufs dans une litière humide et chaude, naturellement bien exposée. Elle partage souvent les sites de ponte où elle se regroupe avec d'autres espèces.

Totalement inoffensive, elle ne cherche pas à mordre. Souvent confiante dans son mimétisme, elle ne fuit pas systématiquement. Se sentant menacé, l'adulte adopte parfois des comportements remarquables : intimidation, en gonflant le corps par une respiration profonde, dilatant l'arrière de ses mâchoires, soufflant bruyamment, simulant ainsi une vipère. Elle va rarement au-delà, mais elle peut, comme sait le faire la couleuvre à collier, mimer une attaque en se détendant brusquement en frappant avec le museau, sans ouvrir la bouche. Quand elle est vraiment effrayée, elle émet alors souvent un liquide nauséabond par l'anus. Enfin, comme la couleuvre à collier, elle peut également simuler la mort.

Elle cohabite bien avec les autres espèces de couleuvres, y compris Esculape et verte et jaune.

Menaces et priorités de conservation

Très menacée par la destruction des milieux qui lui sont favorables et par la pollution, elle semble se maintenir seulement à proximité des cours d'eau peu souillés et moyennement à peu anthropisés, dans la moitié Sud-Ouest de la Région Franche-Comté.

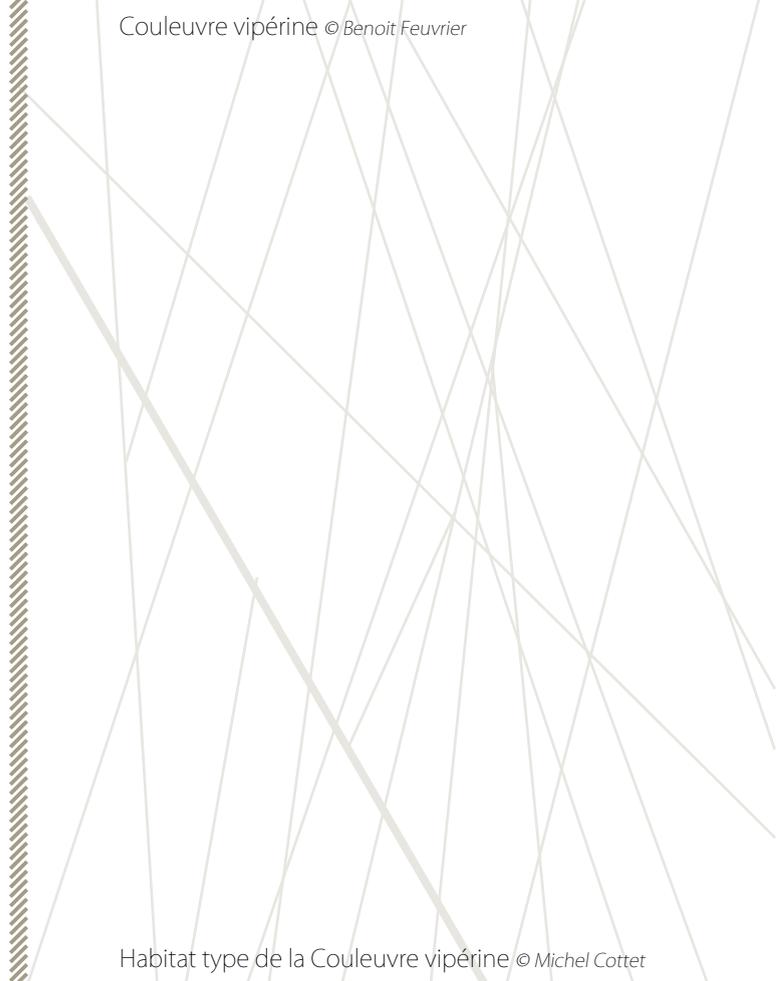
L'espèce est considérée comme vulnérable, considérant qu'elle présente des effectifs faibles et localisés. Sa régression est notable sur plusieurs stations où des destructions volontaires ont été constatées, ainsi que du fait de la disparition de sites de pontes connus, de simplification des berges par des travaux importants de génie civil.

Bien que l'espèce ne soit pas prise en compte par les annexes de la directive européenne Habitat, il est positif que l'essentiel de sa répartition soit inclus dans le réseau Natura 2000 : Moyenne vallée du Doubs, Basse vallée du Doubs, Petite Montagne du Jura, Vallée et Côte de la Bienne, du Tacon et du Flumen. Enfin, les projecteurs sont actuellement mis sur l'enjeu de la sauvegarde de ce serpent avec l'initiation d'un Plan régional de conservation spécifique, mené par la LPO Franche-Comté depuis 2010 avec le soutien de la DREAL Franche-Comté et de l'Union européenne.

Rédaction : Michel Cottet – mise à jour Jean-Philippe Paul : mai 2011



Couleuvre vipérine © Benoit Feuvrier



Habitat type de la Couleuvre vipérine © Michel Cottet





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Lézard vert // *Lacerta bilineata*

Statut

Assez commun en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitats	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT	oui	Annexes IV	Oui (Doubs et Haute-Saône)	-

Répartition et populations

Le Lézard vert est dénommé *Lacerta bilineata* sous sa forme occidentale et *Lacerta viridis* sous sa forme orientale. Une limite nord-sud passant de l'Allemagne à l'Istrie (Croatie) sépare les deux espèces. Cette distinction est relativement récente, aussi, l'on peut retrouver dans la littérature l'appellation *Lacerta viridis* pour la forme occidentale. Le Lézard vert occidental *Lacerta bilineata*, que l'on retrouve donc en Franche-Comté, peut également être nommé Lézard à deux raies.

En France, on le retrouve sur la majeure partie du territoire. Il s'étend au nord jusqu'à une ligne passant par les départements de la Manche, l'Orne, l'Eure-et-Loir, l'Eure, l'Oise, l'Aisne, la Marne, la Haute-Marne, la Haute-Saône, le Bas-Rhin. Il est présent du niveau de la mer jusque vers 1500 mètres d'altitude dans le sud de la France.

D'après l'atlas herpétologique de Franche-Comté, l'aire de distribution du Lézard vert n'est pas très étendue en Franche-Comté (il est alors contacté sur 30% des mailles du carroyage utilisé dans le protocole Atlas). Inégalement répartie entre départements - plus présente dans le Jura que dans le Doubs ou en Haute-Saône -, l'espèce semble en régression en limite d'aire de répartition, au nord d'une ligne Dole-Besançon. Sur la période 2002-2011 ce reptile est signalé dans 22% des mailles de 10x10 km. Le Jura méridional, le Revermont, la vallée de la Loue et les plateaux calcaires de Haute-Saône (Vesoul, Champlitte, Gy) sont les principaux noyaux de la population. Deux données isolées entre Lure et Belfort restent à renouveler et à expliquer.

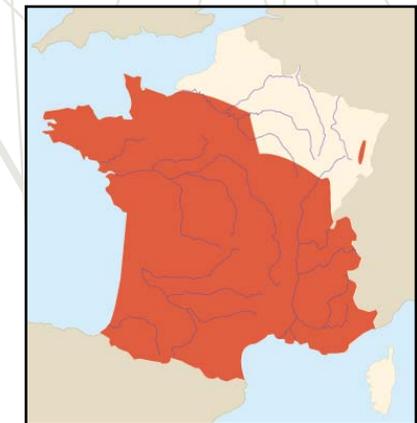
Habitat et écologie

L'habitat du Lézard vert doit être suffisamment ensoleillé tout en proposant de nombreux refuges (buissons, murgers, murets...). Des études suisses mettent en évidence, dans le choix des habitats, une préférence pour un microclimat moyennement humide. L'espèce évite donc les stations trop sèches, pauvres en végétation.

Dans le sud du massif du Jura, le milieu le plus fréquent est constitué de pelouses sèches à buis ou genévrier souvent sur coteaux plus ou moins pierreux. Le lézard vert occupe également les corniches et éboulis buissonneux, les lisières de forêt sèche, les talus de voie ferrée et de route, les haies en bordure de chemin, de vigne ou de pré, et même des murets de village, bord d'étang ... En remontant vers le nord, en limite de son aire de répartition, l'espèce devient plus exigeante et la diversité des habitats qu'il occupe s'amointrit pour se concentrer sur les pelouses sèches et les rares corniches non boisées.

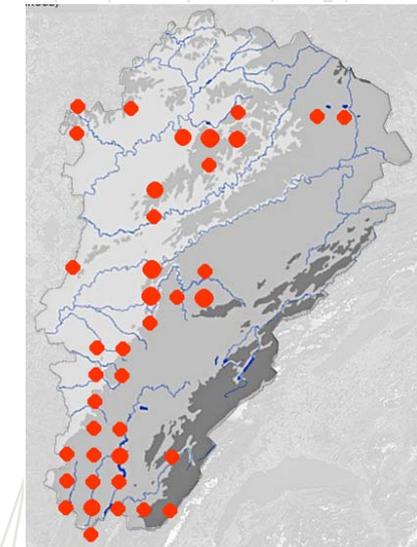


Lézard vert © Benoit Feuvrier



Répartition de l'espèce en France

Répartition du Lézard vert en Franche-Comté (2002-2011)





Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté

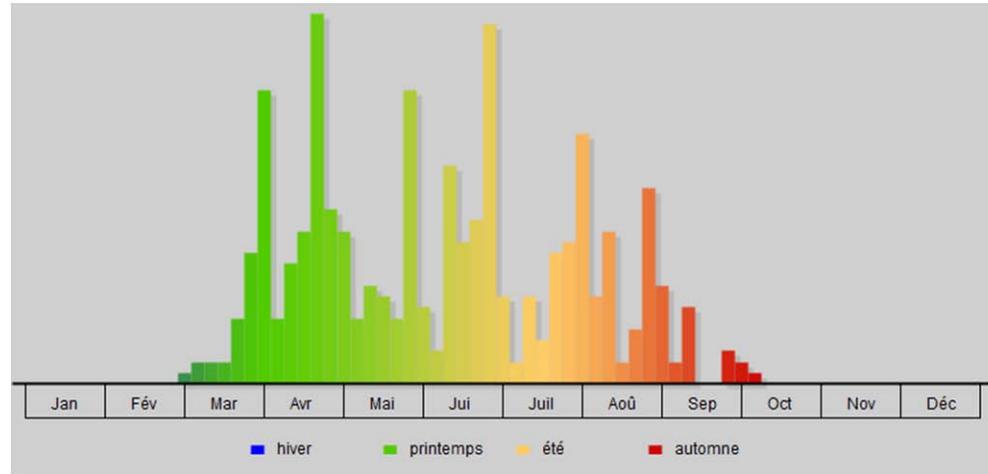


PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Lézard vert // *Lacerta bilineata*



Phénologie du Lézard vert en Franche-Comté (2002-2011). Ce graphique représente les sommes des maxima des effectifs par pentade et par carré de 10km. L'axe vertical n'est pas indiqué car il n'a pas de signification.

Menaces et priorités de conservation

Classé LC « préoccupation mineure » en liste rouge nationale, le statut du Lézard vert est « potentiellement menacée » en Franche-Comté. Constatée en particulier en limite de distribution, la régression du lézard vert est liée à sa plus grande exigence écologique. Les atteintes portées aux réseaux de pelouses et milieux associés favorables expliquent son déclin. La déprise agricole sur ces milieux peu productifs entraîne leur enrichissement et ainsi leur baisse progressive d'attractivité. Parallèlement à cela, l'arasement de haies et murgers, l'enrésinement de sites, l'extension urbaine sur les coteaux, le développement de carrières et autres activités sur les secteurs favorables au Lézard vert concourent au morcellement croissant des habitats du saurien et du cortège d'espèces bénéficiant de conditions écologiques similaires. Derrière ces processus, c'est bien l'isolement des populations qui guette. Par ailleurs, l'utilisation des pesticides, en agriculture mais également à proximité des zones d'habitation ainsi que la prolifération des chats domestiques, dont l'action de prédation sur les populations de lézards ne peut être négligeable, accroissent l'effet du mitage des habitats.

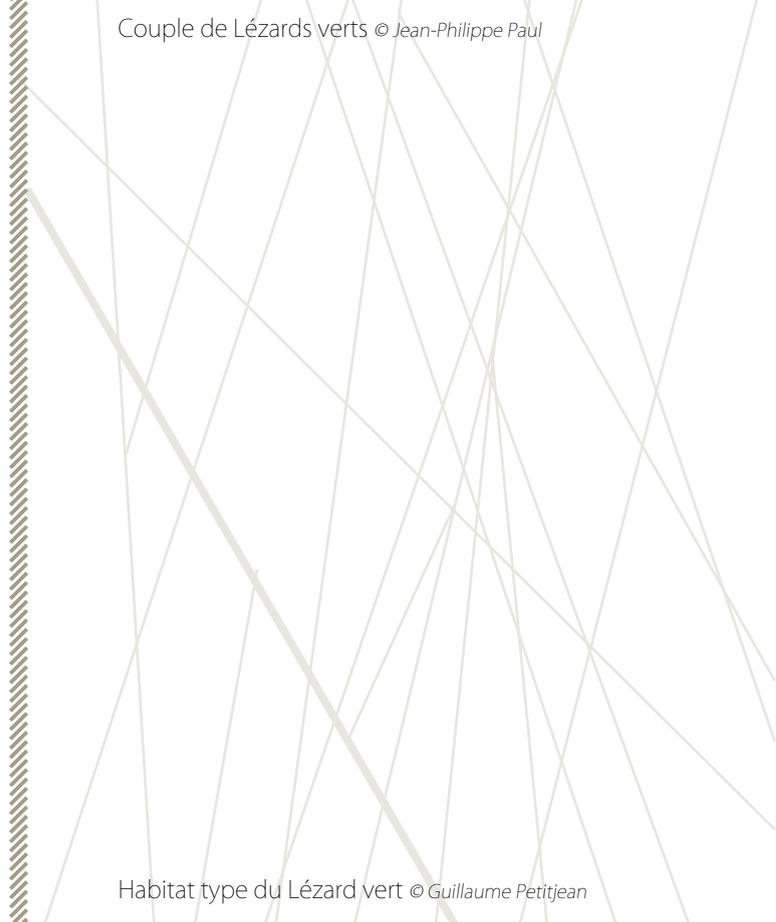
En Franche-Comté, le Lézard vert est pris en compte par les gestionnaires de plusieurs sites (Réserves naturelles nationales et régionales, Espaces Naturels Sensibles du Doubs - ENS, Natura 2000, CENFC). Des suivis pluriannuels spécifiques sont notamment réalisés par les conservateurs des réserves naturelles de Mancy et du ravin de Valbois ainsi que sur l'ENS de la côté de Moini à Quingey dans le but de dégager des tendances démographiques de l'espèce.

Dans une période où la prise en compte des continuités écologiques est mise en lumière, via notamment la politique « Trame Verte et Bleue » découlant du Grenelle de l'Environnement, il est important de se concentrer, au-delà de la conservation de certains sites phares, sur le maintien de réseaux d'habitats fonctionnels en région. Dans ce type d'approche, le lézard vert peut être érigé en tant qu'emblème des milieux qu'il occupe ; il est d'ailleurs considéré comme bio-indicateur en limite d'aire de répartition, en Alsace.

Rédaction : Cyrielle Bannwarth - mise à jour : mai 2011



Couple de Lézards verts © Jean-Philippe Paul



Habitat type du Lézard vert © Guillaume Petitjean



Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Vipère péliade // *Vipera berus*

Statut

Rare et localisée en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitats	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	VU (critère B2b(iv))	oui	non	oui	3

Répartition et populations

En France, les populations de Vipère péliade sont séparées en trois ensembles bien distincts : le nord de la France (à l'exclusion du nord-est), le Massif-Central et le massif jurassien. Dans ce dernier, la Vipère péliade est rare. Quelques populations seulement sont concentrées dans le Haut-Doubs atteignant Pontarlier au nord et le nord de Morez au sud de son aire régionale. Une seule grande population est présente dans le bassin du Dugeon alors que les autres stations, géographiquement isolées, abritent des micropopulations n'excédant pas 50 individus. D'après l'Atlas régional commenté, l'espèce est présente à partir de 690 m d'altitude jusqu'à 1240 m, l'optimum altitudinal se situant entre 800 et 900 m.

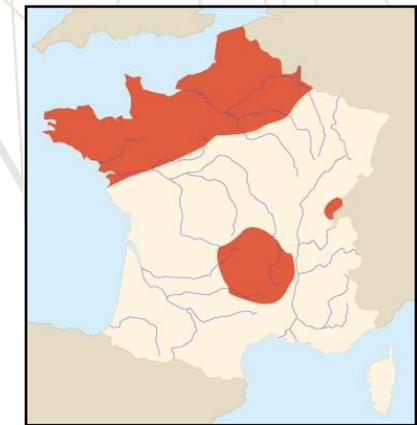
Habitat et écologie

Tout comme la vipère aspic, la Vipère péliade colonise généralement les versants exposés au sud mais, différence notable, préfère les milieux herbacés et humides aux biotopes très secs. Une couverture végétale dense lui est nécessaire pour se dissimuler et trouver refuge en cas de menace, l'espèce étant plutôt lente. En région, elle se trouve dans des habitats très variés avec d'importants écarts thermiques entre le jour et la nuit. Elle est souvent observée en tourbière, dans les pâturages rocaillieux et les prairies humides. Elle fréquente aussi les carrières de pierres, et moins souvent, les lisières forestières et forêts clairsemées. Lorsqu'elle côtoie la vipère aspic, ce qui pourrait être le cas en Franche-Comté puisque les aires des deux espèces se juxtaposent, elle reste cantonnée aux versants les moins exposés. Les deux espèces de vipères étant en compétition, l'aire de répartition de la vipère péliade est limitée du fait de cette concurrente.

Cette vipère sort de son abri hivernal de fin mars à début mai. On peut alors observer les mâles adultes s'exposer au soleil pour effectuer leur première mue annuelle. L'activité de reproduction débute environ trois semaines plus tard, lors de l'émergence des femelles, et peut durer un mois. Les mâles n'entameront l'activité de chasse qu'après la période des accouplements alors que les femelles fécondées attendront la mise bas pour s'alimenter. Le régime alimentaire est essentiellement constitué de micromammifères, plus rarement de lézards et grenouilles.

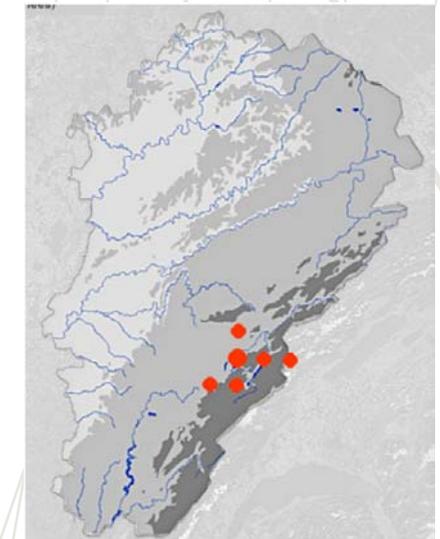


Vipère péliade Jean-Marc Moingeon



Répartition de l'espèce en France

Répartition de la Vipère péliade en Franche-Comté (2002-2011)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

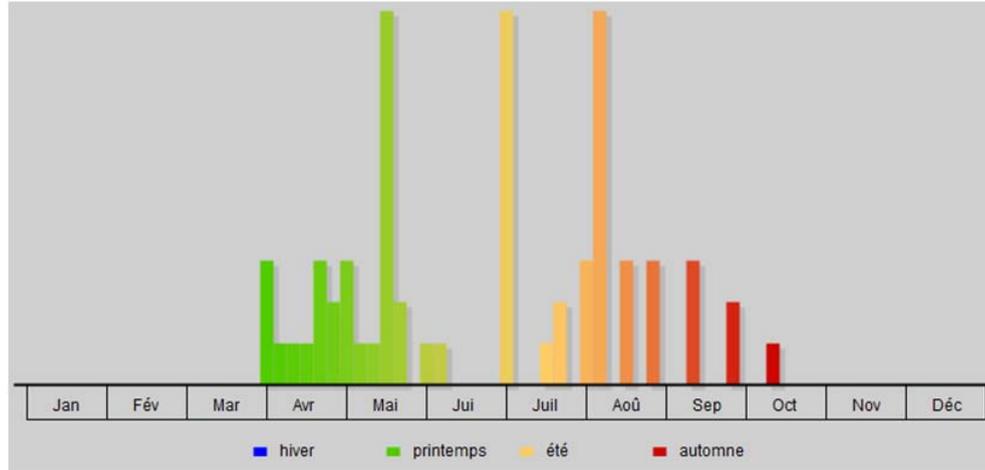


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Vipère péliade // *Vipera berus*



Phénologie de la Vipère péliade en Franche-Comté (2002-2011). Ce graphique représente les sommes des maxima des effectifs par pentade et par carré de 10km. L'axe vertical n'est pas indiqué car il n'a pas de signification.

Menaces et priorités de conservation

Malgré sa grande aire de répartition, l'espèce est menacée de disparition dans l'ouest de l'Europe. Les persécutions passées (destructions massives à la fin du 19ème siècle) et présentes, ont contribué au déclin des populations de même que les prélèvements des terrariophiles. Comme pour la plupart des reptiles, l'impact de la fragmentation de son habitat liée aux activités humaines est considérable. Dans le Massif jurassien, le nombre de populations est très limité puisque 51 sites, géographiquement isolés pour la plupart, ont été répertoriés (46 en France, 5 en Suisse). L'espèce semble beaucoup plus sensible que l'Aspic aux transformations du paysage qu'il s'agisse de mise en cultures, d'enrénements ou d'assèchement des tourbières. En effet, des études génétiques menées dans le massif jurassien ont démontré que les péliades sont très peu mobiles et que les populations peuvent être considérées comme tout à fait isolées à partir de quelques kilomètres. Génétiquement distinctes, elles doivent être considérées comme des unités indépendantes. Par conséquent, les mesures de conservation doivent être entreprises à l'échelle des populations actuelles. L'application de mesures de protection de tourbières, la limitation des brûlis dans les zones à buissons ou encore le maintien de structures offrant des abris (rocailles, haies...) sont indispensables à leur maintien. Ces mesures ne doivent pas concerner uniquement les sites mêmes mais doivent au contraire être étendues à leurs proches périphéries afin de permettre une colonisation graduelle de nouveaux emplacements. Le trafic routier et la destruction volontaire par phobie peuvent être des causes de mortalité directe non négligeables à l'échelle des petites populations franc-comtoises.

L'essentiel de la population régionale est en zone Natura 2000, Arrêté de protection de biotope et réserve naturelle régionale sur le bassin du Drugeon.

Rédaction : Nathalie Dewynter – mise à jour : mai 2011



Vipère péliade mélanique © Jean-Marc Moingeon



Habitat type de la Vipère péliade © Christophe Mauvais





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Belette // *Mustela nivalis*

Statut

Statut actuel difficilement appréciable car la belette passe souvent inaperçue. Espèce à large répartition mais à faibles densités

Menace		Protection nationale	Directive Habitats	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT	-	-	-	-

Répartition et populations

La belette se rencontre dans toute la France, y compris en Corse, avec toutefois quelques lacunes dans certaines régions de la moitié est du territoire provenant probablement d'un manque d'information. En raison de sa petite taille et de sa grande discrétion, les observations restent globalement rares. Elle est présente aussi bien en plaine que dans les massifs montagneux où elle peut atteindre 3000 m d'altitude.

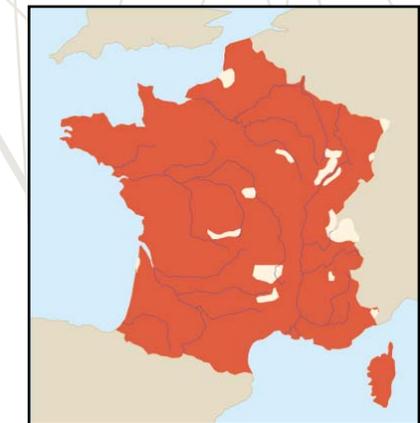
Les connaissances actuelles sur l'espèce semblent présager d'une distribution régionale homogène, les données disponibles concernant des localités situées aux quatre points cardinaux de la région. D'après la littérature, l'espèce serait plus rare en altitude que sur le premier plateau en raison d'une moindre disponibilité en proies.

Habitat et écologie

La belette occupe une large gamme d'habitats qui s'étend des paysages ouverts jusqu'aux forêts (prairies et champs, milieux rocaillieux, rives de plans d'eau, lisières forestières...). Sa présence est très liée à la disponibilité en proies et notamment des campagnols des champs qui représente plus de 60% de son alimentation. Aussi est-elle plus fréquente à proximité des prairies et pâtures dans le massif jurassien. Les densités de belettes sont dépendantes de celles des campagnols et peuvent passer de 0,2 individus/ km² quand les populations de rongeurs sont au plus faibles à 30 individus/km² quand elles sont élevées. Sa fécondité, également corrélée à la disponibilité en nourriture, peut passer de 4 à 6 jeunes à 12 par portée. Lorsque les conditions sont favorables, l'espèce peut faire deux portées par an. Cette stratégie de reproduction est nécessaire pour compenser une durée de vie courte. Crépusculaire et diurne en saison favorable, elle est également nocturne en hiver.

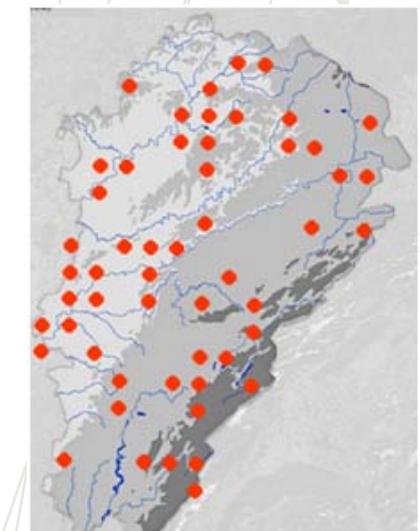


Belette © Philippe Boissel



Répartition de l'espèce en France

Répartition de la Belette en Franche-Comté (2002-2011)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Belette // *Mustela nivalis*

Menaces et priorités de conservation

Bien qu'elle soit décrite comme ubiquiste, la belette reste sensible aux modifications du paysage ; la menace principale qui pèserait sur les populations étant liée à la banalisation des milieux dans lesquels elle vit, particulièrement dans les zones de cultures intensives. Autre élément impactant significativement les populations, la circulation routière qui provoque une mortalité élevée chez ce petit carnivore. Les populations de belette caractérisées par une grande instabilité naturelle, sont particulièrement sensibles à ces menaces lors des années à faible densité.

Tolérée par le passé pour son efficacité à limiter les rongeurs commensaux, la belette a depuis perdu de son «aura» après l'introduction du chat domestique. Ce changement lui vaut aujourd'hui le triste privilège de figurer dans la liste nationale des animaux dits «nuisibles» ne reconnaissant en elle que ces prélèvements (pourtant occasionnels !) sur le petit gibier et les animaux d'élevage.

Au niveau régional, depuis de récentes décisions du tribunal administratif de Besançon, l'espèce ne figure toutefois plus dans les listes départementales.

La principale action de conservation à mettre en œuvre consisterait à demander et à obtenir le retrait pur et simple de l'espèce de la liste nationale des animaux nuisibles, seul préalable à la mise en œuvre de mesures de préservation de ses habitats.

Rédaction : Nathalie Dewynter et Christophe Morin – mise à jour : septembre 2011



Belette et sa proie (rat des moissons) © Philippe Boissel



Habitat type de la Belette © Guillaume Petitjean





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Campagnol amphibie // *Arvicola sapidus*

Statut

Disparu en Franche-Comté mais présence limitrophe

Menace		Protection nationale	Directive Habitat	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
NT	RE	-	-	-	-

Répartition et populations

Le Campagnol amphibie est une espèce dont la répartition mondiale se réduit à la péninsule ibérique et à la majorité de la France, franges nord et est exceptées. Sa présence est relevée en 2009 dans 71 départements français. Une diminution des effectifs, souvent très importante a pu être constatée, dans 32 départements où il est présent et sa possible disparition dans 4 départements.

Actuellement une seule donnée de campagnol amphibie est recensée en Franche-Comté, dans la vallée du Doubs en aval de Besançon. Cette donnée, datant de 1991, provient de l'analyse de crânes trouvés dans un cône d'éboulis et dans une probable ancienne aire de Hibou grand-duc. L'absence d'autre donnée à proximité semble indiquer qu'il s'agit d'une présence ancienne de l'espèce dans le secteur. Espèce considérée éteinte en Franche-Comté, les indices récents trouvés en Saône-et-Loire en 2000, à proximité immédiate du département du Jura (le long des rivières Chaux et Brenne), incitent à réaliser des prospections poussées sur les potentielles zones de présence (vallée de la Brenne, basse vallée du Doubs) où l'espèce aurait pu passer inaperçue ces dernières années.

Habitat et écologie

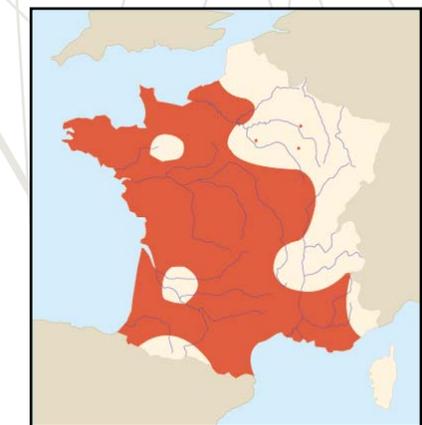
Le campagnol amphibie est une espèce inféodée aux milieux aquatiques. On la retrouve sur les rives des cours d'eau lents, dans les marais présentant une importante végétation, le long de lacs, d'étangs et de tourbières. Une végétation herbacée hygrophile haute sur les berges lui est propice.

Peu de données sont disponibles concernant l'écologie de l'espèce. On sait qu'il mène généralement une vie en petits groupes familiaux et qu'il est actif toute l'année, de jour comme de nuit. La saison de reproduction se situe entre avril et septembre. Les densités maximales observées sont de l'ordre de 5 individus pour 100 mètres de rives favorables.

Malgré un régime herbivore, parfois complété par la consommation d'insectes, d'écrevisses, de poissons ou d'amphibiens, le campagnol amphibie est connu pour ne causer aucun dégât aux cultures, comme cela peut être le cas pour d'autres rongeurs aquatiques (ragondin, rat musqué).



Campagnol amphibie © Boris Varry



Répartition de l'espèce en France

Répartition du Campagnol amphibie en Franche-Comté (2002-2011)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Campagnol amphibie // *Arvicola sapidus*

Menaces et priorités de conservation

Les menaces pesant sur le campagnol amphibie, susceptibles d'expliquer le déclin de cette espèce prolifique, autrefois abondante dans tous les cours d'eau et les zones humides, ne sont pas clairement identifiées, faute d'études. On peut cependant en avancer un certain nombre, parmi lesquelles :

- la concurrence alimentaire avec le ragondin et le rat musqué, espèces exotiques introduites en France,
- la prédation par le vison d'Amérique et le surmulot,
- la modifications des habitats (remplacement des canaux d'irrigation par des tuyaux d'arrosage, feux et pesticides pour gérer la végétation des fossés, enrochements, busage, drainage),
- l'empoisonnement des rats, ragondins et rats musqués par des produits généralistes,
- la pollution de l'eau.

Depuis quelques années, de nombreuses associations mènent un travail important afin de conserver le campagnol amphibie. Les premières actions menées sont l'édition d'une plaquette de sensibilisation, la création d'un groupe de discussion entre scientifiques de différents pays, l'établissement d'une carte de répartition française de l'espèce et d'évolution des populations, la formation à la recherche d'indices de présence et le travail de lobbying en faveur de la protection du campagnol amphibie. Une enquête franc-comtoise à proximité des zones connues en Bourgogne pourrait révéler sa présence et permettre d'œuvrer pour sa conservation.

Rédaction : Simon-Pierre Babski- mise à jour : août 2011



Habitat type potentiel dans le Bas-Jura
© Guillaume Petitjean

Habitat type de l'espèce en Bretagne © Franck Simonnet





Liste rouge
des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Castor d'Europe // *Castor fiber*

Statut

Rare et sédentaire en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitat	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	VU	oui	Annexe II et IV	oui	4,B

Répartition et populations

Le Castor, animal inféodé aux zones humides, était présent historiquement sur la totalité du territoire national. La valeur commerciale de sa fourrure, les qualités pharmaceutiques des glandes à castoréum et un certain goût pour la chair du Castor ont motivé sa chasse et son piégeage, poussant l'espèce au bord de l'extinction jusqu'au siècle dernier. La population de castors était alors estimée à quelques dizaines d'individus à la fin du XIXème siècle localisés exclusivement dans la basse vallée du Rhône.

Afin d'éviter sa disparition, le Castor fut protégé dès 1909 dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Gard et du Vaucluse (première espèce protégée au niveau national). Par la suite, une lente et progressive recolonisation du bassin rhodanien s'opéra vers l'amont. Depuis le début des années 1960, une vingtaine d'opérations de réintroduction concernant environ 270 castors a été réalisée à partir de la souche rhodanienne. Aujourd'hui, l'espèce est présente à des degrés divers dans 53 départements, essentiellement dans la moitié Est et le centre de la France.

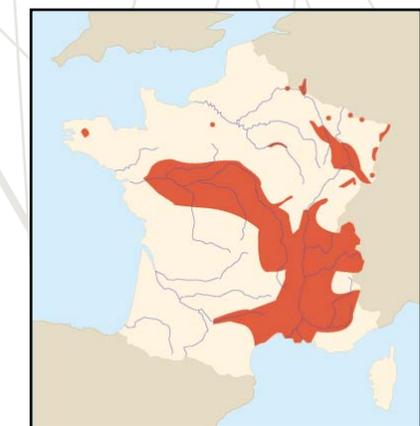
Par la recolonisation du bassin rhodanien, le Castor est aujourd'hui présent dans les départements du Jura et du Doubs grâce à l'extension des populations implantées en aval sur la Saône et l'Ain. Sur le Suran, affluent de l'Ain, la présence du Castor est considérée comme certaine sur toute la partie jurassienne du cours d'eau et l'espèce colonise ses affluents. Le Castor est également installé sur plusieurs secteurs sur le Doubs, affluent de la Saône, dans le Jura en aval de Dole puis récemment en amont dans le département du Doubs. Sur la Loue, affluent du Doubs, le Castor est seulement présent sur un secteur dans le département du Jura.

Suite au franchissement par le Castor de la ligne de partage des eaux entre la Moselle et la Saône au cours des années 2000, une colonisation est apparue sur le haut bassin de la Saône avec des animaux arrivés en Haute-Saône en provenance des Vosges. Le Castor est aujourd'hui présent sur quelques secteurs sur le Coney et la Lanterne, affluents de la Saône, le canal de l'Est ainsi que sur la Semouse, affluent de la Lanterne.

En plus des territoires où l'espèce semble installée dans la région, de nombreux indices laissent supposer une dynamique de colonisation liée à des subadultes en quête de territoires.

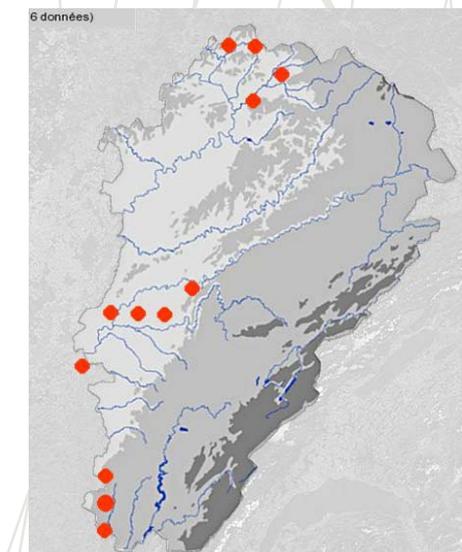


Castor d'Europe © Naturgucker.de



Répartition de l'espèce en France

Répartition du Castor d'Europe en Franche-Comté (2002-2011)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Castor d'Europe // *Castor fiber*

Habitat et écologie

En France, son milieu de vie type est constitué par le réseau hydrographique de plaine et de l'étage collinéen. La composante aquatique permet les déplacements et constitue l'élément de prédilection de l'animal, tandis que la composante terrestre fournit l'essentiel de la nourriture et accueille très généralement le gîte. Les conditions nécessaires à l'implantation du Castor sont la présence permanente de l'eau, en particulier pour l'installation du gîte dont l'accès est immergé, et la présence significative de formations boisées rivulaires avec prédominance de jeunes saules et de jeunes peupliers. Dans le contexte français, les facteurs limitant son installation sont une densité et une disponibilité en salicacées rivulaires faibles, une pente du cours d'eau supérieure à 1%, une vitesse permanente élevée du courant, ainsi que la présence d'ouvrages infranchissables et incontournables. En revanche, la présence humaine et la pollution organique des eaux n'empêchent pas son installation durable.

Actif toute l'année, le Castor est un animal aux mœurs crépusculaires et nocturnes. Son régime est exclusivement végétarien mais très éclectique (écorces, jeunes pousses ligneuses, feuilles, végétation herbacée...). La cellule sociale de base est la famille, composée d'un couple adulte, des jeunes de l'année et de ceux de l'année précédente. Le territoire d'un couple ou d'une famille de castors englobe une section de cours d'eau ou de plans d'eau avec berges attenantes et varie de 500 m à 3 km de linéaire de cours d'eau en fonction de la richesse du milieu et de l'espace favorable disponible. Celui-ci est délimité de manière olfactive par dépôt de castoréum (substance odorante provenant des deux glandes sexuelles) sur le sol à proximité de l'eau.

Menaces et priorités de conservation

Les réseaux routiers et ferroviaires ainsi que les ouvrages hydrauliques sont à l'origine d'une rupture de la connectivité écologique entre milieux. Parmi les travaux d'aménagement et d'entretien, le recalibrage, la rectification des cours d'eau, l'arasement de la végétation des rives, l'enrochement des berges ou encore l'intervention d'engins mécaniques ont un impact négatif sur le Castor. Celui-ci peut également se retrouver piégé accidentellement dans les engins de pêche et se noyer dans les nasses et filets. Dans le cadre de la régulation des espèces exotiques envahissantes, la capture par « piège tuant » et les erreurs de tir par confusion avec le ragondin et le rat musqué sont fréquentes.

Cependant, certaines précautions permettraient d'éviter la dégradation des milieux de vie ou de faciliter la continuité écologique : préserver une bande de 5 m de large minimum au contact de l'eau, préférer une régulation sélective des espèces exotiques envahissantes, encadrer les usages tels que la pêche aux engins et les activités de loisir, adapter les infrastructures de transport et ouvrages en faveur du Castor.

Rédaction : Caroline Le Goff – mise à jour : novembre 2011



Trace de Castor d'Europe © Annie Thevenet et Corinne Petitcolin

Habitat type du Castor d'Europe © Guillaume Petitjean





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Crocidure leucode // *Crocidura leucodon*

Statut

Effectif réduit et large distribution en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitat	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	DD	-	-	Oui	-

Répartition et populations

La Crocidure leucode se rencontre depuis l'ouest de la France jusqu'à la mer Caspienne. En France, elle présente une répartition nettement septentrionale. Elle est surtout située au-dessus d'une ligne reliant le golfe du Morbihan aux Alpes maritimes et ne dépasse guère 1 200 mètres d'altitude. Mal connue, on ignore tout de l'évolution des populations.

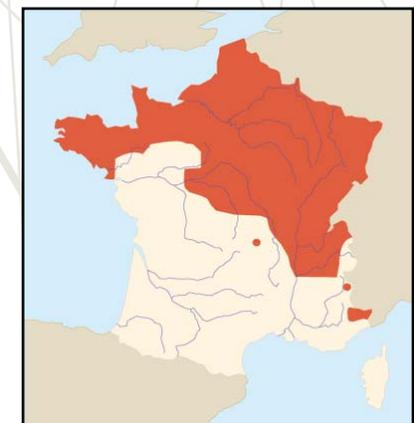
Au 19^{ème} siècle, en Franche-Comté, elle était considérée comme rare par Sahler dans l'arrondissement de Montbéliard et assez rare dans le Jura par le frère Ogerien qui la dit tout de même « abondante dans les environs de Dole » et la signale en Bresse, à Champagnole et à Clairvaux-les-Lacs. Depuis 1989, la présence de la Crocidure leucode a été prouvée sur une quarantaine de communes franc-comtoises réparties dans les quatre départements (avec seulement 2 communes pour le Territoire de Belfort et 3 pour la Haute-Saône). Dans le sud de la chaîne jurassienne, sa présence est mentionnée dans le Haut-Bugey (Ain). Du côté suisse, seules trois données jurassiennes sont connues, jusque dans les années 1960. Elle semble avoir disparu depuis, peut-être en raison d'une compétition avec la Crocidure musette. Le statut de l'espèce est mal connu en Franche-Comté. Etant peu visible, les données concernant la Crocidure leucode proviennent principalement de l'examen des pelotes de réjection des rapaces, et notamment de la Chouette effraie (les observations visuelles sont très rares). La rareté de cette crocidure, associée à des mœurs exceptionnellement discrètes, expliquerait en partie cette situation. Depuis 2002, 24 données ont été récoltées dans une vingtaine de communes.

Habitat et écologie

La Crocidure leucode occupe des milieux aussi diversifiés que les paysages agricoles, les zones forestières stratifiées, les broussailles, les lisières riches en buissons, les jardins et les tas de composts. Elle peut partager le même habitat que la Musaraigne musette, mais ne s'approche guère des habitations. Dans le cadre d'études des populations dans le Haut-Doubs des individus ont été capturés dans des haies de bocage, des prairies et des marais à grandes herbes. Surtout nocturne, elle se nourrit principalement d'invertébrés. La période de reproduction s'étend du printemps jusqu'à l'automne. Le nid est composé d'herbes sèches ou vertes, et caché à l'abri de la végétation herbacée. La Crocidure leucode est connue pour partager des nids communautaires, mais semble avoir un territoire strictement individuel. Elle est capable d'entrer en torpeur quand il fait froid et que la nourriture se raréfie.

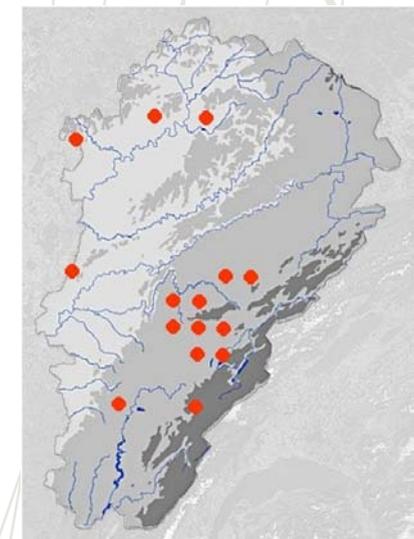


Crocidure leucode © Thomas Dubos - GMB



Répartition de l'espèce en France

Répartition de la Crocidure leucode en Franche-Comté (2002-2011)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

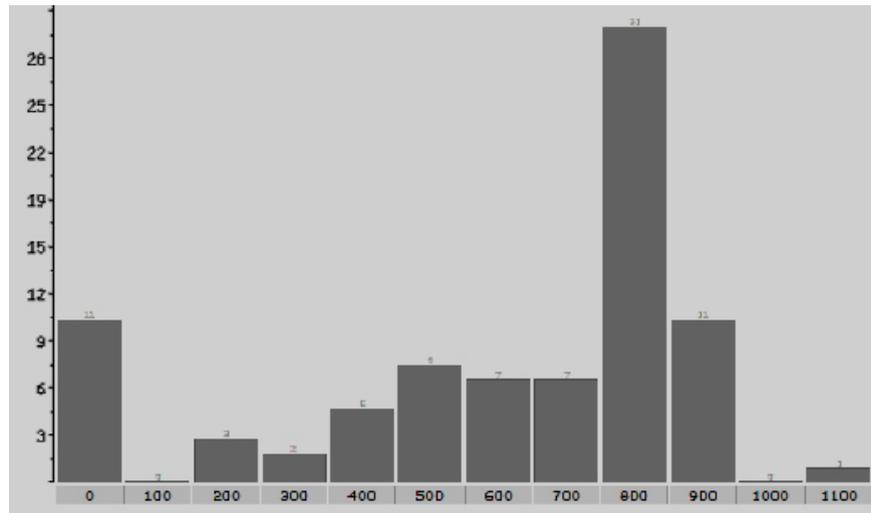


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Crocidure leucode // *Crocidura leucodon*



Répartition altitudinale de la Crocidure leucode

Menaces et priorités de conservation

Au niveau national, la Crocidure leucode figure parmi les espèces pour lesquelles le risque de disparition est faible. En Europe, la compétition avec la Musaraigne musette et l'intensification des pratiques agricoles explique l'observation de fluctuations et un déclin en limite Nord et Ouest de son aire de répartition. La récolte puis l'analyse des pelotes de réjection d'effraies dans les secteurs où la Crocidure leucode n'est pas mentionnée permettraient néanmoins de préciser la répartition régionale de cet insectivore.

Rédaction : Caroline Mangin et Isabelle Leducq – mise à jour : août 2011



Crocidure leucode © Dodoni - Wikipedia

Habitat type de la Crocidure leucode © Guillaume Petitjean





Liste rouge
des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Crossope aquatique // *Neomys fodiens*

Statut

Effectifs réduits et large distribution en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitats	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT	oui	-	D	4

Répartition et populations

En France, la Crossope aquatique est répartie sur tout le territoire, excepté en Corse et dans les îles atlantiques mais sa densité demeure faible. Elle se rencontre aussi bien en montagne, où elle atteint 2500 m, qu'en plaine, aux bords des eaux courantes ou stagnantes et dans les zones humides afférentes.

L'analyse de la base de données, composée à 75 % de mentions issues de pelotes de réjection, révèle une distribution hétérogène, reflétant plus la méthode de récolte qu'une réelle répartition. Celle-ci est plus étendue que ne le laisse apparaître la carte des observations récoltées sur la période 2002-2011. Son taux d'apparition dans les pelotes est de l'ordre de 0,9 % (Enquêtes « Chouettes Recherches à l'École ») ce qui est conforme aux résultats nationaux (1%). Des investigations de terrain par la méthode présence/absence (piégeage non vulnérant, récolte de pelotes, identification de fèces, etc.) mériteraient d'être engagées pour compléter la couverture disparate, notamment sur la partie Est de la région et le long des grandes plaines alluviales : vallée de l'Ognon, Territoire de Belfort, moyenne vallée du Doubs et Sud Jura.

Habitat et écologie

Son attirance exclusive pour tous types de milieux humides - qui lui vaut même quelques adaptations morphologiques - fait de cette espèce la plus aquatique de toutes les musaraignes. Les biotopes favorables sont les cours d'eau ou les bords de lacs et d'étangs avec une bonne couverture végétale et des berges naturelles. Une association étroite avec les activités humaines souvent installées le long de cours d'eau en plaine comme dans les vallées des Alpes a également été observée.

Espèce solitaire crépusculaire et nocturne, elle se reproduit d'avril à septembre et se nourrit principalement de crustacés, d'insectes (larves aquatiques, coléoptères), vers...

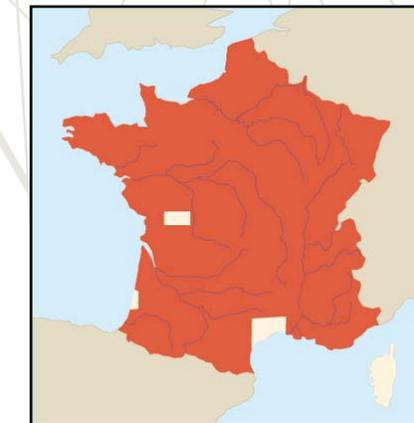
Menaces et priorités de conservation

Comme beaucoup d'espèces inféodées aux biotopes aquatiques, cette crossope souffre de la dégradation qualitative de ses habitats (drainage, enrochements...) et d'une manière générale de la pollution des eaux. Sa préservation passe donc par la conservation et la réhabilitation des milieux humides et par une meilleure connaissance de sa répartition régionale.

Rédaction : Christophe Morin - mise à jour : août 2011

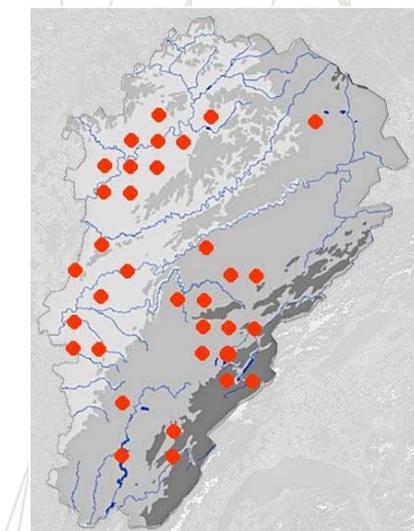


Crossope aquatique © Simon NL West



Répartition de l'espèce en France

Répartition de la Crossope aquatique en Franche-Comté (2002-2011)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Crossope de Miller // *Neomys anomalus*



Crossope de Miller © Markus Nolf

Statut

Effectif faible et localisé en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitat	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	EN	Oui	-	oui	4

Répartition et populations

Autrefois confondue avec la Crossope aquatique dont elle est très proche. Sa découverte remonte seulement à 1907. Elle occupe une aire discontinue, résultant d'une régression, et exclusivement européenne. En France, on a longtemps cru qu'il s'agissait d'une espèce montagnarde, à l'instar de la Musaraigne alpine. On sait aujourd'hui qu'elle peut fréquenter également les secteurs de plaine.

Elle reste cependant rare au regard de sa large distribution : dans le Haut-Dauphiné, dans le cadre d'une enquête préalable à la réalisation d'un atlas de répartition, on a enregistré moins de 20 observations entre 1981 et 1992 sur près de 7500 km².

Seulement onze données ont été collectées en Franche-Comté sur la période 1977-2009 : deux proviennent de Haute-Saône, dont l'une réalisée à seulement 300 m d'altitude ; les autres du Haut-Doubs ce qui lui confère un statut d'espèce presque strictement montagnard à l'instar de son statut national. Capturée, trouvée morte ou identifiée dans des pelotes de réjection de Chouette effraie, elle demeure une espèce très rare : en 1986/87, dans le cadre de l'opération « Chouettes Recherches à l'Ecole », aucun exemplaire n'a été trouvé sur plus de 5000 proies répertoriées dans les secteurs d'altitude des massifs du Jura et des Vosges. La distribution de cette espèce en Franche-Comté est encore mal connue. Des recherches spécifiques permettraient sans doute d'améliorer nos connaissances sur sa répartition actuelle, très disparate, notamment dans la partie vosgienne.

Habitat et écologie

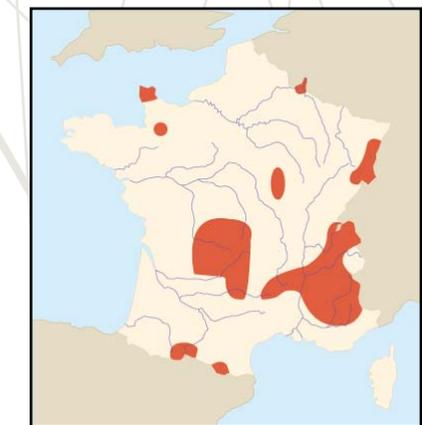
D'un mode de vie assez voisin de la Crossope aquatique, elle s'en distingue toutefois par une attirance moins prononcée pour les eaux libres. Elle serait plus généraliste, et d'avantage liée aux marais et prêtres humides. Ainsi, elle est plus dépendante du facteur « humidité » que du facteur « eau » comme semble le confirmer la découverte d'au moins quatre individus loin de tout point d'eau en Franche-Comté. L'importance du couvert végétal pour cette espèce réputée discrète est également rapportée par plusieurs auteurs.

Menaces et priorités de conservation

En raison de la faiblesse de ses effectifs et de ses exigences écologiques, la Crossope de Miller doit être considérée comme menacée malgré un niveau de connaissances perçu comme incomplet.

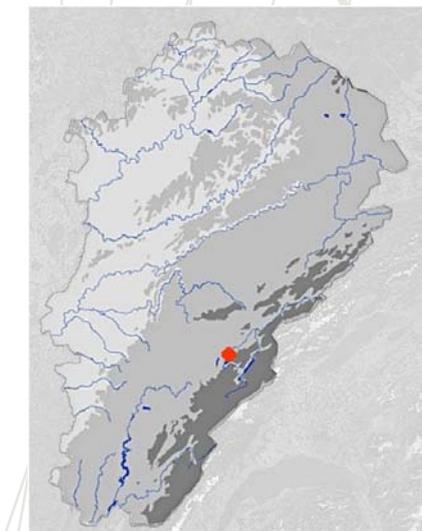
Sa préservation passe par le maintien de la qualité physique et biologique des petits cours d'eau et l'interdiction de l'enrésinement sur leurs abords.

Rédaction : Christophe Morin - mise à jour : août 2011



Répartition de l'espèce en France

Répartition de la Crossope de Miller en Franche-Comté (2002-2011)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Grand hamster // *Cricetus cricetus*

Statut

Disparu en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitat	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
EN	RE	oui	Annexes IV, V	-	-

Répartition et populations

L'aire de répartition du Grand Hamster s'étend des grandes plaines de Sibérie au massif vosgien, qui constitue en France sa limite occidentale. Sa présence historique en Franche-Comté a été reportée dans le Territoire de Belfort, indiquant déjà à l'époque une « régression marquée ». En Suisse l'espèce semble éteinte après y avoir été rare. Au vu de la situation actuelle aucune recolonisation du territoire franc-comtois n'est à envisager à moyen-terme.

Aujourd'hui on ne le trouve plus qu'en Alsace où subsistent deux principaux noyaux de population, l'un autour de Strasbourg et l'autre à la limite Haut-Rhin/Bas-Rhin. En 2000, les prospections réalisées par l'ONCFS faisaient état de 85 communes occupées, contre plus de 380 au début du 20^{ème} siècle. En 2007, la population alsacienne était estimée à 420 individus seulement.

Autrefois abondante et soumise à des cycles de pullulations, l'espèce était capable d'occasionner de nombreux dégâts aux cultures. En 1997, lors de l'enquête menée par l'ONCFS sur 300 hectares de cultures alsaciennes, la densité moyenne relevée était de 1,4 terrier par hectare.

Habitat et écologie

Le Grand Hamster est présent dans des habitats ayant en commun 3 principales caractéristiques : un climat continental et une altitude généralement inférieure à 500m, un paysage ouvert (originellement les steppes d'Asie centrale, en France les milieux cultivés), des sols profonds, constitués de loess ou d'argile, non inondables.

En France, les cultures les plus prisées pour l'établissement de terriers sont les cultures fourragères pluriannuelles comme la luzerne, offrant de nombreuses ressources alimentaires et formant un couvert végétal dense toute l'année. Les céréales d'hiver sont également appréciées car elles fournissent un abri végétal précoce au printemps et elles permettent d'établir des réserves hivernales de nourriture dès la fin de l'été.

Le Grand Hamster est un animal à l'activité crépusculaire et nocturne, très territorial, pouvant parfois se montrer agressif. Le domaine vital des mâles, de 700m² à 2,3 hectares, couvre en général celui de plusieurs femelles. Le couple n'est formé qu'au moment de la reproduction, au mois d'avril. Durant la mauvaise saison il hiberne au fond d'un terrier. La date d'entrée en hibernation est variable (souvent dès octobre/novembre, la sortie s'effectuant généralement en mars/avril).



Grand hamster © Eduard Hasenleithner



Répartition de l'espèce en France

Répartition du Grand Hamster en Franche-Comté (2002-2011)





Liste rouge

des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Grand hamster // *Cricetus cricetus*

Menaces et priorités de conservation

Sans statut juridique jusqu'en 1993, le Grand Hamster a souffert d'importantes campagnes de piégeage qui ont perduré jusqu'au début des années 2000, réduisant ses effectifs de manière drastique. Mais la plus grande menace est celle qui pèse sur son habitat. En effet, l'intensification des pratiques agricoles, la mono-culture de maïs, l'irrigation ainsi que l'urbanisation croissante et la construction d'infrastructures routières et ferroviaires ont réduit de manière très importante les habitats favorables et ont fractionné les populations.

Le Grand Hamster a bénéficié sur la période 2000-2004 d'un programme national de conservation, auquel succède, pour la période 2007-2011, un second plan national d'actions. Ces deux programmes ont permis entre autres de passer des conventions avec les agriculteurs afin de maintenir des cultures favorables à l'espèce, de sensibiliser la population à sa protection, d'étudier plus précisément les causes de son déclin ou encore de procéder au renforcement de certaines populations grâce à des animaux issus d'élevage. Cependant, malgré ces programmes, le déclin de ces populations est tel que l'on peut craindre sa disparition du territoire français à moyen terme.

Rédaction : Simon-Pierre Babski – mise à jour : août 2011



Grand hamster © Martina Umlauf

Habitat type de l'espèce © Guillaume Petitjean





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Lérot // *Eliomys quercinus*

Statut

Effectif réduit et large distribution en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitat	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT	-	-	-	4

Répartition et populations

L'aire de répartition du Lérot englobe toute la France, y compris la Corse, à l'exception de la Bretagne et des îles atlantiques, peut-être à cause de l'absence d'habitats favorables. Anthropophile, il est présent aussi bien en plaine qu'en montagne où il peut fréquenter les chalets d'alpage et les refuges. Des populations sauvages ont été observées jusqu'à 2 500 mètres environ dans les Alpes et les Pyrénées.

Sa distribution régionale est hétérogène, avec notamment une concentration à l'ouest de la région dans les secteurs de plaine. Ce constat reflète plus le manque de connaissances et la difficulté de recueillir des données que l'absence réelle du Lérot. D'après la littérature, le Lérot est présent un peu partout dans la montagne jurassienne, mais il tend à se raréfier dans le nord du massif. En revanche, il est rare en plaine sur le versant suisse, où il est surtout présent entre 700 et 1 400 mètres. Côté français, il a été observé au Mont d'Or (25) sur toutes les zones rocheuses jusqu'à 1 453 mètres d'altitude. L'observation la plus élevée a été réalisée à 1 570 mètres d'altitude.

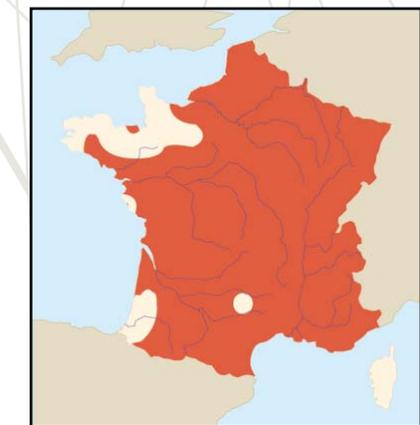
Habitat et écologie

Moins arboricole que les autres Gliridés européens, le Lérot est fréquemment observé à côté des zones habitées, mais il colonise tout autant les milieux boisés de feuillus ou de conifères. Ce sont des animaux essentiellement saxicoles dont la répartition et l'abondance sont très liées à la présence de milieux rocheux sous diverses formes. Il fréquente néanmoins tous type de milieux dès qu'il dispose d'un couvert ligneux et d'un nombre d'abris suffisant. Les densités sont localement assez fortes près des habitations et dans les milieux favorables : jusqu'à 30 voire 50 individus par hectare. En milieu forestier, la densité ne dépasse guère 10 individus par hectare.

Essentiellement nocturne, la période d'activité quotidienne diminue progressivement à partir de fin août en altitude et fin septembre en plaine. La période de reproduction commence dès la sortie d'hibernation en mars ou avril. Le régime alimentaire est de type omnivore mais il montre une préférence pour la nourriture animale (arthropodes, petits vertébrés, œufs de passereaux, ...).

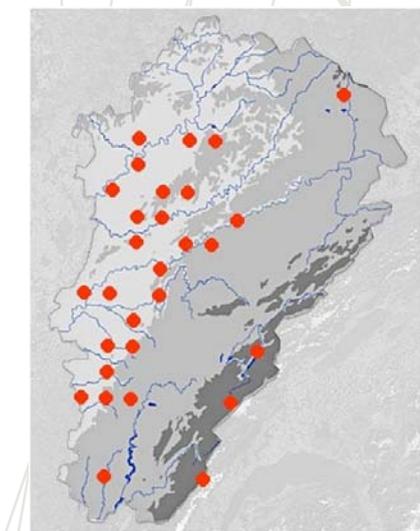


Lérot © Olivier Martin



Répartition de l'espèce en France

Répartition du Lérot en Franche-Comté (2002-2011)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Lérot // *Eliomys quercinus*

Menaces et priorités de conservation

Le goût prononcé des lérots pour les habitations humaines (greniers, combles) est souvent décrit, comme d'ailleurs les dégâts qu'ils peuvent occasionner dans la laine de verre et les arbres fruitiers. Cela leur vaut une lutte par piégeage ou empoisonnement en automne, saison où ils rentrent dans les habitations. Par ailleurs, le statut du Lérot reste ambigu : l'espèce n'est pas classée nuisible, mais elle n'est pas non plus protégée. De fait, certaines marques de rodenticides n'hésitent pas à afficher le Lérot comme espèce cible. Une sensibilisation du public en ce sens pourrait être utile, notamment via l'animation des Refuges LPO. Plus largement, le maintien de vieux vergers et d'éléments de bâti favorables (murs, cabanes etc.) diversifie l'habitat périurbain en favorisant une faune diversifiée (oiseaux, reptiles, petits mammifères).

Rédaction : Caroline Mangin- mise à jour : août 2011



Lérot © Olivier Martin

Habitat type du Lérot © Daniel Bouvot





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Loup d'Europe // *Canis lupus*

Statut

Disparu en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitats	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	RE	Art.2 (Arrêté ministériel 23/04/07)	Annexe II et IV	non	2, B

Répartition et populations

La répartition européenne actuelle du loup n'est plus qu'un pâle reflet de la répartition historique. Présent à l'origine dans toute la région holarctique, Afrique du Nord exceptée, le loup a disparu de nombreux pays d'Europe de l'Ouest à la suite de son extermination par l'homme. En France, le loup a disparu peu avant les années 1940. Dans les pays limitrophes, seuls l'Espagne et l'Italie possèdent aujourd'hui des populations de loups relativement importantes, avec respectivement près de 2 000 et 800 individus. L'extension progressive des populations italiennes le long de la chaîne des Appenins est à l'origine de la réapparition du loup en France au début des années 1990. Après l'observation confirmée de 2 animaux dans le Mercantour en 1992, la colonisation s'est opérée selon les caractéristiques de dispersion « par tache » le long de la chaîne alpine française.

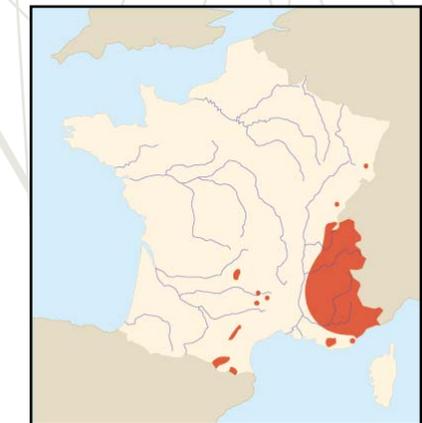
Vingt ans plus tard, la quasi-totalité du massif alpin est recolonisé avec 8 départements occupés (Alpes-Maritimes, Var, Alpes de Haute-Provence, Hautes Alpes, Isère, Drome, Savoie et Haute-Savoie) pour un total de 26 Zones de Présence Permanente (zone occupée par au moins un individu deux hivers consécutivement) au cours de l'hiver 2010/2011. La population alpine peut être estimée à environ 180 individus, avec un minimum de 20 meutes reproductrices, pour certaines transfrontalières avec l'Italie.

En dehors des Alpes, et du fait de son pouvoir de dispersion, le loup a traversé le Rhône et gagné le Massif Central dans les monts du Cantal (premier indice en 1997) et les Pyrénées dans les massifs du Madres (première observation en 1995) puis dans le Carlit (2008). Des indices de présence ont été également retrouvés en Lozère (2006) et dans l'Aude (2008). Plus récemment, le front de colonisation a atteint les massifs montagneux situés au nord des Alpes, avec la présence confirmée d'individus en 2011 dans les massifs du Jura et des Vosges (à noter qu'un individu de lignée italienne a été tué dès 1994 dans le département des Vosges).

Dans le massif du Jura, la présence du loup est attestée dès 2003 dans le Bas-Bugey, à Hotonnes (Ain), puis en 2009 dans le Pays de Gex, à Péron (Ain), avec un jeune mâle de la meute des Glières (Haute Savoie) retrouvé mort suite à une collision avec un véhicule. Pour la partie franc-comtoise du massif, les premiers indices de présence sont notés dans le département du Jura, avec notamment une attaque sur cheptel ovin attribuée au loup, en juin 2007, à Grande-Rivière. Des indices « possibles » sont également retenus sur les communes de Larrivoire (2007), Les Rousses (2009 et 2010) et Les Bouchoux (2010). C'est finalement en juin 2011 que la présence du loup est formellement avérée en Franche-Comté avec un loup photographié par l'ONCFS, sur la commune de Septfontaines (Doubs), à la suite d'attaques sur le cheptel domestique. Sa présence sur le secteur de Levier sera notée à minima jusqu'à début septembre 2011, avec des attaques répétées sur des ovins, et principalement sur un élevage à Chapelle d'Huin (Doubs). Bien qu'il soit prématuré de conclure à une implantation durable du loup dans le massif jurassien, son retour paraît toutefois inévitable dans la mesure où plusieurs conditions sont réunies : grands massifs forestiers, populations d'ongulés sauvages riches et diversifiées, faible densité humaine sur certains territoires.

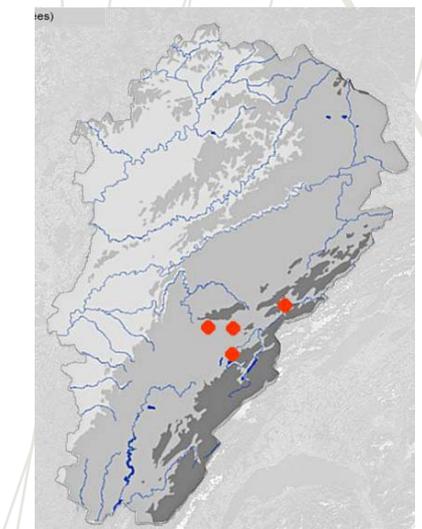


Loup d'Europe © Patrice Raydelet



Répartition de l'espèce en France

Répartition du Loup d'Europe en Franche-Comté (2002-2011)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Loup d'Europe // *Canis lupus*

Habitat et écologie

Le loup est une espèce très plastique : il se rencontre dans une grande variété de milieux, sous divers climats, en plaine comme en montagne. Ainsi, au 18^{ème} siècle et dans la première moitié du 19^{ème} siècle, le loup était présent sur la quasi totalité du territoire national.

Une fois installé, le loup vit en groupes sociaux appelés « meutes », composés généralement de 2 à 8 individus, où règne une hiérarchie marquée entre les membres du groupe. La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de deux ans et seul le couple dominant se reproduit en règle générale. Le rut a lieu en février-mars et les naissances en avril-mai, après une gestation de 63 jours. L'unique portée annuelle comporte en moyenne 3 à 5 jeunes. Seulement 50 % des jeunes atteindront l'âge adulte.

Le domaine vital d'une meute s'étend sur des surfaces importantes, de l'ordre de 150 à 250 km² (dans le massif alpin) et, est fonction de l'abondance, de la diversité et de la disponibilité des proies (notamment ongulés sauvages et domestiques). Chaque meute défend son territoire par des marquages olfactifs (urine, fèces) et sonores (hurlements).

Carnivore et opportuniste, volontiers charognard, le loup adapte son régime alimentaire en fonction des proies disponibles. En Europe occidentale, le Cerf élaphe, le Chamois, le Mouflon, le Chevreuil, le Bouquetin et le Sanglier constituent généralement ses proies principales. Il ne néglige pas pour autant des espèces plus petites (Lièvres, Marmottes et petits carnivores), les rongeurs, voire des oiseaux. En zones d'élevage non ou peu surveillées, il s'attaque également au bétail domestique, plus facile à capturer que les proies sauvages (2 500 à 3 500 victimes/an, essentiellement des ovins, attribuées au loup durant la période 2005 – 2010 dans le massif alpin –).

Menaces et priorités de conservation

Malgré sa progression géographique et numérique, le loup reste une espèce au statut de conservation jugé « vulnérable » au niveau national du fait de sa répartition localisée essentiellement sur le massif alpin.

Les menaces principales qui pèsent sur cette espèce sont les collisions avec les véhicules (notamment chez les individus en phase de dispersion), le braconnage et l'empoisonnement. Sur le massif alpin (Suisse et Italie compris), les collisions et le braconnage représentent au total près de 75 % des causes de mortalité documentées.

La conservation durable du loup passe avant tout par son acceptation sociale, notamment auprès des éleveurs. Dans les élevages ovins notamment, les attaques de loups causent des pertes directes sur les troupeaux (animaux tués et blessés) mais aussi des pertes indirectes (avortement, perte d'engraissement des animaux). Outre les pertes d'animaux, ce sont surtout les modifications des pratiques engendrées par la présence du prédateur et les charges supplémentaires induites qui sont mal vécues par les éleveurs.

Les priorités d'actions devront donc porter sur l'accompagnement technique et financier des éleveurs afin de diminuer la vulnérabilité des troupeaux face au prédateur. Les caractéristiques et les pratiques de la filière ovine dans le massif du Jura (petits troupeaux très souvent, fort allotement) sont différentes de celles du massif alpin et de nécessaires adaptations au contexte local devront être recherchées pour la protection des troupeaux. L'introduction de chien de protection dans les troupeaux, couplée à la mise en place de parcs électrifiés, devrait néanmoins constituer les meilleures garanties contre le loup mais aussi contre les chiens divagants.

La question des mesures de prévention en faveur des bovins, filière prédominante dans notre région, reste également posée. Le maintien des cornes sur les bovins, la rénovation et la remise en activité des « loges » pour abriter les génisses seraient quelques mesures préventives à mettre en œuvre.

L'acceptation du retour du Cerf élaphe, et plus globalement le maintien de populations d'ongulés sauvages abondantes et diversifiées, permettraient également de limiter les incidences de la prédation du loup sur les animaux d'élevage.

Enfin, les actions devront également poursuivre la communication et la sensibilisation engagée depuis plusieurs années auprès du grand public, des décideurs, des acteurs agricoles et cynégétiques en vue d'une meilleure acceptation du loup et plus globalement des grands prédateurs.

Rédaction : Emmanuel Cretin (LPO Franche-Comté) - 1^{ère} version novembre 2011



Loup d'Europe © Patrice Raydelet



Habitat type de l'espèce © Laurent Delafolloye





Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Loutre d'Europe // *Lutra lutra*

Statut

Disparu mais erratique occasionnel en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitats	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	RE	oui	Annexe II et IV	oui	2

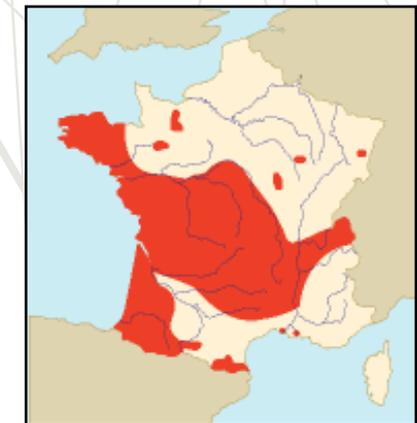
Répartition et populations

En France, la Loutre était présente sur l'ensemble du territoire (sauf en Corse) au début du 20ème siècle. L'espèce a ensuite subi un déclin tel que dans les années 80, elle ne subsistait pratiquement plus que le long de la façade atlantique et dans le Massif Central, dans seulement 12 départements. Au cours des années 90, des mouvements de recolonisation se sont amorcés avec notamment une progression en Bretagne et en Loire-Atlantique et une reconnexion des populations du littoral atlantique et du Massif central. Dans ce dernier secteur, l'extension a été sensible dans diverses directions : Creuse, Corrèze, Haute-Vienne, Allier, Cantal, Puy de Dôme, mais aussi Ardèche, Lozère et Haute Loire. De même, des signes de retour ou des confirmations de persistance de l'espèce ont eu lieu ces dernières années dans le nord des Alpes (Haute-Savoie et Ain). La Loutre reste néanmoins extrêmement rare ou absente dans les départements limitrophes de Franche-Comté ainsi qu'en Suisse.

En Franche-Comté, la Loutre était considérée comme commune dans les rivières, ruisseaux et étangs au début du 19ème siècle. Elle est surtout signalée sur le premier plateau jurassien et en Bresse à la fin de ce même siècle. Quasiment éteinte dès les années 1950, elle est alors notée irrégulièrement jusque dans les années 1970 puis très occasionnellement depuis. Les données confirmées par des spécialistes dates du début des années 1990 en basse vallée du Doubs. Ce secteur, par ailleurs bien suivi pour le retour du Castor d'Europe (Castor fiber) n'a fourni aucun indice authentifié depuis. Ailleurs, certains indices ont été notés en Bresse, en Petite Montagne et dans le Haut Jura ces 20 dernières années sans qu'aucun dispositif concerté ne cadre la validation de ces données. Il faut attendre décembre 2010 pour que des traces dans la neige soient authentifiées sur photo sur un petit cours d'eau du bassin de l'Ain dans le Haut Jura. Cette mention récente fait un écho intéressant à une autre donnée hivernale de 1992 distante de moins de 10 km. Plus largement, ces mentions sont cohérentes avec la confirmation de la présence actuelle et régulière de la Loutre en basse vallée de l'Ain et sur un de ses affluents (le Suran) en région Rhône-Alpes, à moins de 50 km de la Franche-Comté.

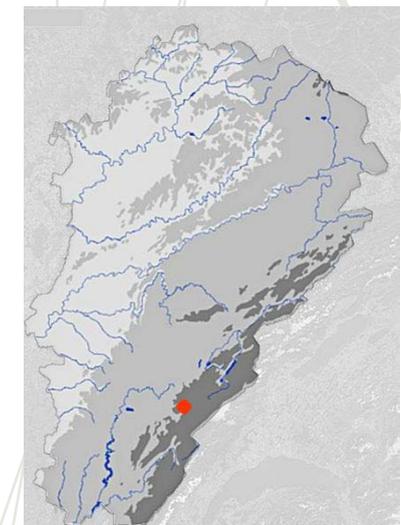


Loutre d'Europe © Russell F. Spencer



Répartition de l'espèce en France

Répartition de la Loutre d'Europe en Franche-Comté (2002-2011)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Loutre d'Europe // *Lutra lutra*

Habitat et écologie

La Loutre occupe tous les types de cours d'eau, les lacs, les étangs, les mares, les marais... de la plaine à la montagne avec des densités très variables qui diminuent au-dessus de 800 mètres.

Piscivore essentiellement, la Loutre peut se nourrir de petits vertébrés et d'invertébrés aquatiques. L'activité de ce mammifère est essentiellement crépusculaire et nocturne. Le marquage des territoires se fait par dépôt de crottes (épreintes à l'odeur caractéristique et utile à l'identification de sa présence) sur des éléments marquants du paysage comme les grosses pierres, les pointes d'îlots, les troncs. Le domaine vital du mâle (englobant souvent plusieurs territoires de femelles) peut atteindre 20-40 km de cours d'eau.

Menaces et priorités de conservation

Après les menaces directes qui ont pesé historiquement sur l'espèce comme sur beaucoup de mammifères prédateurs à fourrure (chasse, piégeage), se sont ajoutées tous les facteurs néfastes de la société moderne : pollution des eaux, modifications des paysages, fragmentation des habitats, circulation automobile, etc. La protection légale de l'espèce et les efforts réels en matière de prise en compte de la biodiversité et en matière de qualité des eaux expliquent probablement le retour de la Loutre dans certaines régions. Elle reste néanmoins vulnérable ou très menacée dans la plupart des régions qu'elle occupe, présentant un statut confortable uniquement en Limousin et Auvergne.

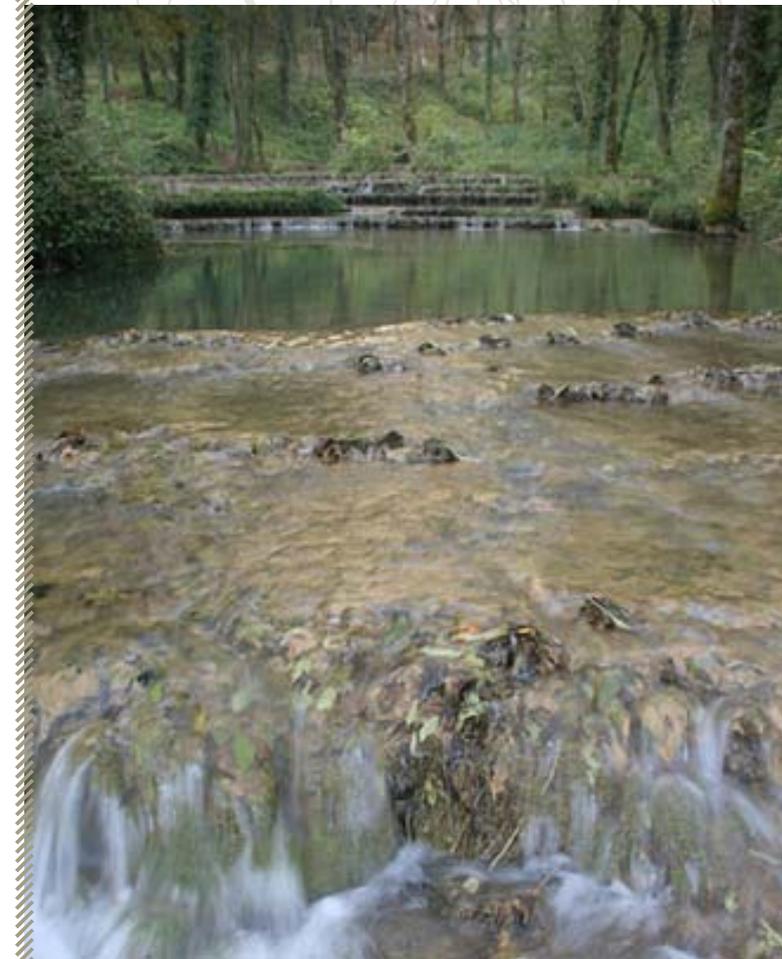
En Franche-Comté, un enjeu de connaissance (prospection et validation des données) se double d'un enjeu de conservation dans un contexte d'anticipation de son retour (notamment dans le Jura). La LPO Franche-Comté porte le message auprès de ses partenaires d'un besoin de structuration d'un réseau d'acteurs régionaux pour travailler sur ces deux enjeux.

Rédaction : Jean-Philippe Paul – mise à jour : septembre 2011



Epreinte de loutre © Guillaume Petitjean

Habitat type de l'espèce © Guillaume Petitjean





Liste rouge
des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Lynx boréal // *Lynx lynx*

Statut

Rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitat	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
EN	VU	oui	Annexe II et IV	oui	1,B

Répartition et populations

En France, le lynx est localisé sur la frange Est et réparti en trois noyaux de population plus ou moins fragmentés correspondants aux massifs vosgien, jurassien et alpin. Au-delà, la présence du lynx a été récemment attestée, début 2011, dans les Monts du Beaujolais (Rhône), prouvant ainsi sa capacité à coloniser d'autres régions plus à l'ouest. Enfin, en l'absence d'indices solides, le lynx est toujours considéré comme absent des Pyrénées et du Massif Central.

De part sa situation géographique, la Franche-Comté est concernée à la fois par le noyau jurassien et par le noyau des Vosges moyennes et du sud (Ballons d'Alsace et de Servance pour la partie franc-comtoise).

Présent à l'origine sur l'ensemble du territoire national, le lynx a été éliminé entre les 16ème et 19ème siècles en raison des persécutions humaines. Suite à des réintroductions, d'abord en Suisse entre 1970 et 1976, puis dans les Vosges dans les années 1980, le lynx a recolonisé progressivement l'ensemble du massif du Jura français par la Suisse, une partie du massif vosgien puis progressivement une partie du massif alpin par immigration à partir du Jura et des Alpes Suisses. L'aire de présence actuelle détectée sur l'ensemble de ces trois massifs serait d'environ 15 000 km². L'effectif national est estimé entre 112 et 163 individus toutes classes d'âge confondues, estimation indirecte sur la base d'une densité de 1.1 à 1.6 lynx pour 100 km² dans le massif jurassien, en zone de présence régulière.

La population la plus importante numériquement et la plus active sur le plan démographique est localisée dans le massif du Jura. Elle compterait actuellement, pour le versant français, 74 à 108 individus toutes classes d'âge confondues (Réseau Lynx - ONCFS, 2008). Dans le sud du massif, tous les habitats forestiers favorables sont occupés, de la haute-chaîne frontalière à l'est jusqu'à la plaine de la Bresse à l'ouest et au Rhône au sud. Plus au nord, le lynx continue de coloniser de nouveaux territoires, essentiellement dans le département du Doubs. Des signes récents semblent indiquer une présence désormais continue de l'espèce sur toute la façade frontalière de ce département. Enfin, des données récentes collectées entre les noyaux vosgien et jurassien (sud de la Haute-Saône et nord du Doubs) laissent espérer une jonction à court ou moyen terme.

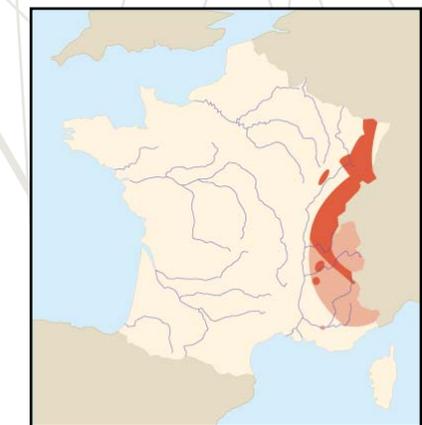
Habitat et écologie

En Europe occidentale, l'habitat de prédilection du lynx est essentiellement constitué de massifs montagneux et forestiers de grandes tailles, peu fragmentés, riches en ongulés sauvages de taille moyenne. La territorialité est marquée chez cette espèce solitaire, avec des tailles de territoire (domaine vital) variant de 100 à 450 km² en fonction du sexe des animaux et de l'abondance des proies.

Le lynx est avant tout un prédateur d'ongulés de taille moyenne (chamois et chevreuil) qu'il capture en pratiquant l'affût et l'approche. Le prélèvement annuel est estimé entre 50 et 70 ongulés type chevreuil. En zone d'élevage, le

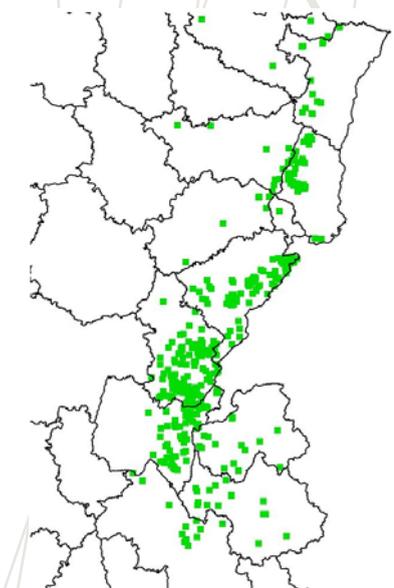


Lynx boréal © Patrice Raydelet



Répartition de l'espèce en France

Répartition du lynx détectée en 2008-2009 (source : Réseau Lynx - ONCFS)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

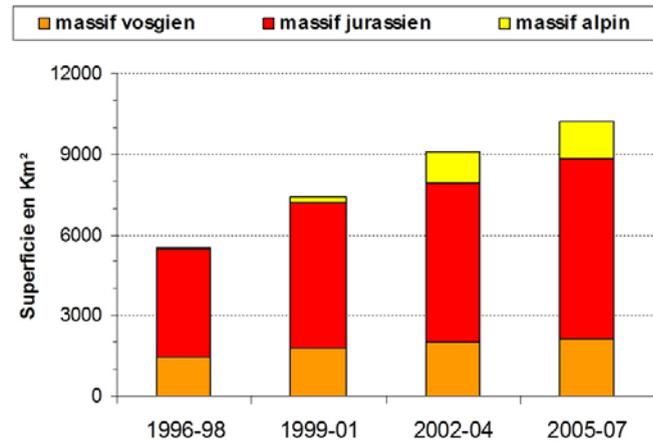


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Lynx boréal // *Lynx lynx*



Evolution de la superficie avec présence régulière du lynx (source : Réseau Lynx - ONCFS)

lynx peut également prélever des animaux domestiques (ovins, caprins). Pour le massif jurassien, les interactions entre lynx et pastoralisme représentent moins de 50 attaques par an sur la période 2000 – 2008 et sont concentrées essentiellement sur quelques foyers dans les départements du Jura et de l'Ain.

Menaces et priorités de conservation

Le lynx présente un statut de conservation jugé « En Danger » en France compte tenu des effectifs de la population française et de sa distribution fragmentée (Vosges, Jura, Alpes).

De part sa situation à l'interface des massifs vosgien et alpin d'une part, et de l'importance numérique et démographique de la population jurassienne d'autre part, la Franche-Comté porte une responsabilité forte pour la conservation du lynx au niveau national et international (deux tiers de la population jurassienne est en France et un tiers en Suisse).

A l'heure actuelle, les collisions avec les véhicules et le braconnage, avec respectivement 58 % et 12% des cas de mortalités documentés, constituent les principales menaces qui pèsent sur cette espèce.

Les actions de conservation devront donc porter prioritairement sur le maintien et la restauration des corridors forestiers et des continuités écologiques afin de favoriser la connectivité à l'intérieur des noyaux mais également entre les noyaux de populations. Ces enjeux de connectivité sont particulièrement forts à l'échelle régionale et devront figurer en bonne place dans le futur Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), déclinaison régionale de la Trame Verte et Bleue issue de la Loi Grenelle.

Concernant les interactions avec le pastoralisme, la sensibilisation des éleveurs afin de mettre en place de mesures de prévention adaptées devra être poursuivie prioritairement et soutenue financièrement.

Enfin, les actions devront également porter sur l'amélioration de la communication et de la sensibilisation du grand public, des acteurs agricoles et cynégétiques (et notamment en vue d'une meilleure acceptation auprès des responsables cynégétiques où des voix de plus en plus pressantes se font entendre pour demander une régulation du lynx).

Rédaction : Emmanuel Cretin (LPO Franche-Comté)



Lynx boréal © Patrice Raydelet

Habitat type du Lynx boréal © Guillaume Petitjean





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Musaraigne alpine // *Sorex alpinus*

Statut

Effectif faible et localisé en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitat	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
DD	NT	-	-	D	3

Répartition et populations

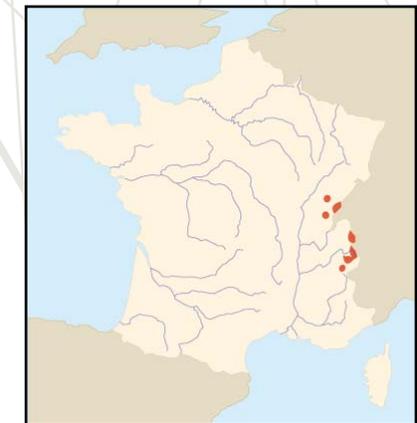
Espèce endémique aux massifs montagneux d'Europe centrale, la Musaraigne alpine est surtout présente dans l'arc alpin et les Carpates. En France, on ignore tout ou presque de sa répartition ainsi que de ses effectifs passés et actuels. Elle n'est connue avec certitude que dans les massifs du Jura et des Alpes ce qui lui confère un statut d'extrême rareté modéré toutefois par l'insuffisance des connaissances.

En Franche-Comté, l'époque récente apporte seulement sept observations réalisées entre 850 m et 1250 m d'altitude : 1 individu capturé accidentellement en 1976 dans la tourbière de Bonnevaux (25), quatre spécimens isolés trouvés morts en 1988 en forêt du Risoux à Chapelle-des-Bois (39), en 1994 aux Verrières-de-Joux (25), en 1995 à Saint-Pierre (39) et en 1995 à Bois-d'Amont (forêt du Risoux). Elle a également été notée à deux reprises au moins dans des pelotes de réjection de Chouette de Tengmalm en forêt de Jougne (25) à la fin des années 1980. La dernière donnée sort du cadre géographique connu de l'espèce dans la région puisqu'elle concerne l'observation d'un individu, trouvé mort en 2005 à Cléron... à moins de 400 m d'altitude (seule donnée de la base ces 10 dernières années) !

Deux départements concentrent donc toutes les observations : le Doubs et le Jura. Des investigations mériteraient d'être entreprises (piégeage non vulnérant, récolte de pelotes, etc.) dans les Vosges, versant franc-comtois, afin de confirmer ou non la présence de l'espèce dans ce massif montagneux.

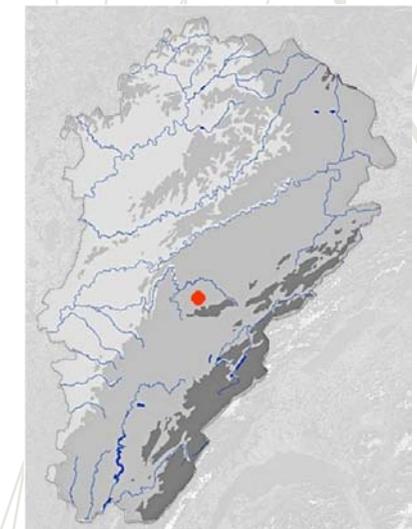


Musaraigne alpine © Dodoni - Wikipedia



Répartition de l'espèce en France

Répartition de la Musaraigne alpine en Franche-Comté (2002-2011)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Musaraigne alpine // *Sorex alpinus*

Habitat et écologie

Selon la littérature, elle occuperait des milieux situés entre 250 m et 2400 m caractérisés par les fentes et les crevasses de rochers. Les berges abruptes des petits ruisseaux forestiers constitueraient ses biotopes de prédilection.

La gamme de ses habitats en Franche-Comté semble plus large puisque la plupart des découvertes jurassiennes font de cette musaraigne un hôte des forêts mixtes ou de résineux, des clairières, voire des lisières forestières avec ou sans cours d'eau. La présence d'éboulis recouverts de mousse en milieu forestier semble lui être favorable. Les cluses, défilés et les combes étroites sont autant de milieux qui lui sont favorables.

Se reproduisant de mai à octobre, elle se nourrit principalement d'arthropodes.

Menaces et priorités de conservation

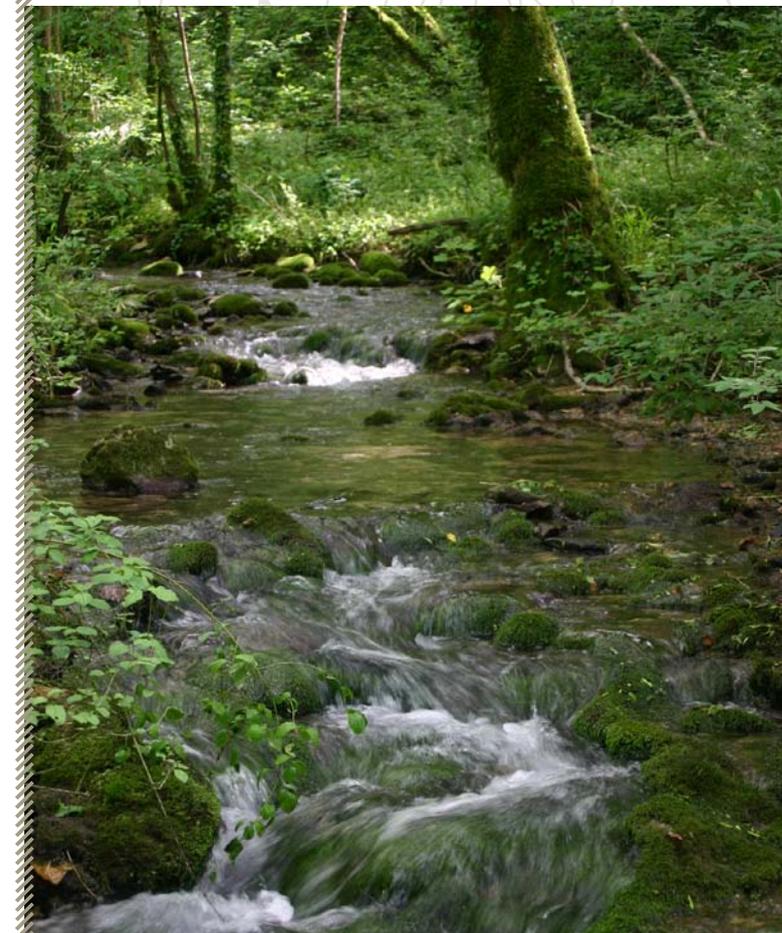
Située à l'extrémité occidentale de son aire de répartition, la Franche-Comté semble occuper une place marginale dans la préservation de cette musaraigne dont il reste beaucoup à apprendre. Cette considération étant acquise, des recherches spécifiques, bien que lourdes à conduire, permettraient sans doute d'améliorer nos connaissances sur sa distribution actuelle, somme toute imparfaite. L'écologie de ce Soricidé ne permet pas d'établir une liste de menaces pertinente, ni même d'actions conservatoires si ce n'est la préservation de la qualité physique et biologique des chevelus d'altitude.

Rédaction : Christophe Morin- mise à jour Isabelle Leducq : août 2011



Musaraigne alpine © Athos Ticino

Habitat type de la Musaraigne alpine © Guillaume Petitjean





Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Muscardin // *Muscardinus avellanarius*

Statut

Effectif réduit et large distribution en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitat	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	DD	oui	Annexe IV	-	4

Répartition et populations

Le Muscardin est présent dans la majeure partie de la France, excepté dans le Sud-Ouest, en Corse et dans les îles de la façade atlantique. Dans les Alpes il atteint l'altitude de 1500 mètres et dans le Massif Central 1300 mètres, en relation avec la présence de feuillus. Les effectifs semblent être plus importants dans l'est de la France que dans l'ouest, la présence d'hiver peu rigoureux étant avancé comme facteur défavorable à l'hibernation.

En Franche-Comté, mis à part une apparente absence de certaines grandes zones (Territoire de Belfort, vallée de l'Ain, nord-est de la Haute-Saône...). les observations se répartissent sur l'ensemble de la région, sans qu'aucune tendance ne puisse être dégagée. L'altitude maximale atteinte est de 1200 mètres (La Pesse). Aucune estimation de taille de population ne peut être faite pour la Franche-Comté du fait du trop faible nombre d'observations collectées (67 données depuis 2002). En effet, du fait de sa vie arboricole et crépusculaire, l'observation sur le terrain du Muscardin n'est pas aisée. Le piégeage ne donne que peu de résultats, de même que l'étude des pelotes de rejection de Chouette effraie (généralement moins de 2% des proies). La recherche d'indices de présence, tels que les nids d'été, à « hauteur d'yeux » et formant des boules sombres dans la végétation en hiver, ou les noisettes rongées de manière caractéristique peuvent permettre d'attester une présence. Il serait intéressant d'intensifier les prospections sur cette espèce afin de confirmer sa présence sur l'ensemble du territoire comtois et préciser son statut au niveau régional.

Habitat et écologie

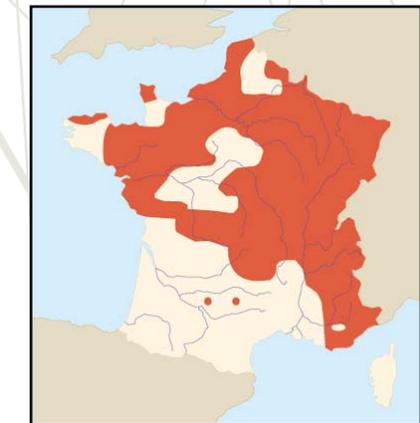
Bien qu'arboricole le Muscardin dédaigne les hautes futaies. Il leur préfère les forêts à sous-bois dense, les lisières forestières ou encore les clairières, caractérisées par la présence de ronciers, de buissons de chèvrefeuille ou de noisetiers. Les lianes telles que les clématites sont fortement appréciées car elles facilitent la circulation des animaux entre les différents arbres, leur évitant ainsi de se déplacer au sol. Les roselières et mégaphorbiaies sont également fréquentées, comme dans le Marais de Saône (25). Contrairement aux autres gliridés, Loir et Lérot, le Muscardin ne fréquente pas les habitations.

En France les densités de muscardins sont inférieures à 5 individus par hectare, plus souvent proches de 1 à 2 individus. La présence de nids d'été proches les uns des autres pourrait être révélatrice d'une vie en petites colonies, bien que cela n'ait jamais été formellement attesté.

Le muscardin se reproduit de mai à août, exceptionnellement jusqu'en octobre. Deux portées par an sont possibles : la première en juin dans des nids à terre et la seconde en juillet/août dans des nids aériens. A la fin de l'automne les muscardins se retirent dans un nid aménagé sous la litière de feuilles afin d'y passer l'hiver en léthargie (la mortalité hivernale peut atteindre 80 %). Ils n'en sortiront qu'à la fin avril.

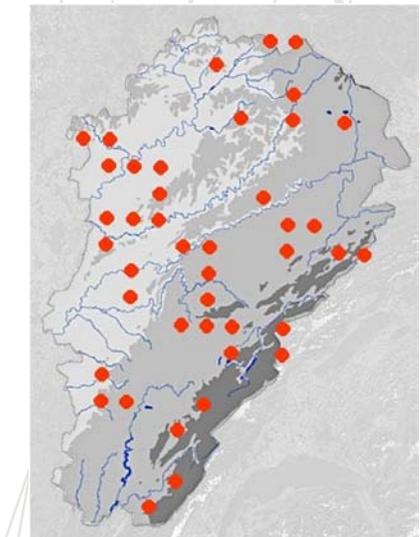


Muscardin © Guillaume Petitjean



Répartition de l'espèce en France

Répartition du Muscardin en Franche-Comté (2002-2011)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Muscardin // *Muscardinus avellanarius*

Menaces et priorités de conservation

La principale menace pesant sur le Muscardin est la modification de son habitat. Il semble en effet désertier les parcelles forestières où les ronciers, buissons de végétaux épineux et lianes viennent à manquer. L'enlèvement des vieux arbres et arbres morts présentant des cavités lui est néfaste, de même que l'enrésinement. Ces modifications d'habitat, liées au faible pouvoir reproducteur du muscardin et à un succès reproducteur pouvant montrer d'importantes variations peut entraîner localement des extinctions de population.

Il est par conséquent nécessaire, pour assurer son maintien, d'exercer dans les forêts où il est présent des coupes en mosaïque, favorisant l'apparition de sous-strates buissonnantes. De même la préservation ou l'implantation de haies et de bocquets dans les zones de bocage lui est favorable.

Aucune mesure de conservation n'est actuellement engagée pour ce mammifère en Franche-Comté.

Rédaction : Simon-Pierre Babski – mise à jour Isabelle Leducq : août 2011



Muscardin © Cyril Sénéchal

Habitat type du Muscardin © Guillaume Petitjean





Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Ours brun // *Ursus arctos*

Statut

Disparu en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitat	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
CR	RE	oui	Annexes II,IV	-	-

Répartition et populations

Trois principaux noyaux de population d'Ours brun existent en Europe : Scandinavie et Russie européenne (38 000 individus), Carpathes et Europe centrale (8000 individus), Alpes Dinariques et Balkans (2800 individus). De petites populations isolées subsistent en Bulgarie (700 individus), Espagne (Monts Cantabriques, 125 individus), en Italie (Abruzzes et Apennins, Alpes du Trentin, respectivement 50 et 20 ours environ). En France, l'espèce ne subsiste que grâce à des réintroductions (1996-97 et 2006) en une petite population d'une vingtaine d'individus dans les Pyrénées.

L'Ours brun a disparu de Franche-Comté probablement pendant la décennie 1820, à cause d'une élimination systématique et d'une pression humaine importante sur ses territoires. Elle subsista dans le massif du Jura jusque vers le milieu du XIXème siècle, les derniers individus ayant été abattus dans l'Ain à Lelex (1851) et vers le fort de l'Ecluse, à Collonge (autour de 1860). Des incursions en Suisse ont eu lieu récemment (dans les Grisons) en provenance d'Italie (le Trentin), soit à « seulement » 300 km du Jura.

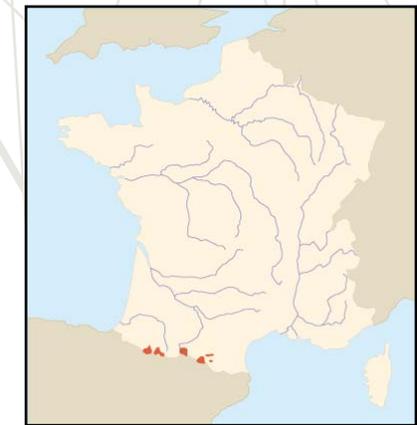
Habitat et écologie

L'Ours brun occupe un territoire très vaste (150 à 1000 km² pour les mâles, autour de 150 km² pour les femelles), occupé essentiellement par la forêt et s'étendant autour d'un centre d'activité principal où il trouve nourriture et refuge. Il est omnivore, majoritairement végétarien et son régime alimentaire varie selon les régions et les saisons.

Le cycle annuel de l'ours commence en mars/avril, période à laquelle il quitte progressivement sa tanière (grotte, abris sous roche, chablis) après plusieurs mois d'hibernation partielle. Le rut a lieu entre mai et juillet. Mâles et femelles sont polygames, tant de façon interannuelle qu'au cours d'une même saison de reproduction. La gestation dure 8 à 9 mois, au bout desquels, en plein hiver, la femelle donne naissance de 1 à 4 oursons. Ils quitteront leur mère à l'âge d'un à trois ans.



Ours brun © Miek Gilles et Guillaume Petitjean



Répartition de l'espèce en France

Répartition de l'Ours brun en Franche-Comté (2002-2011)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Ours brun // *Ursus arctos*

Menaces et priorités de conservation

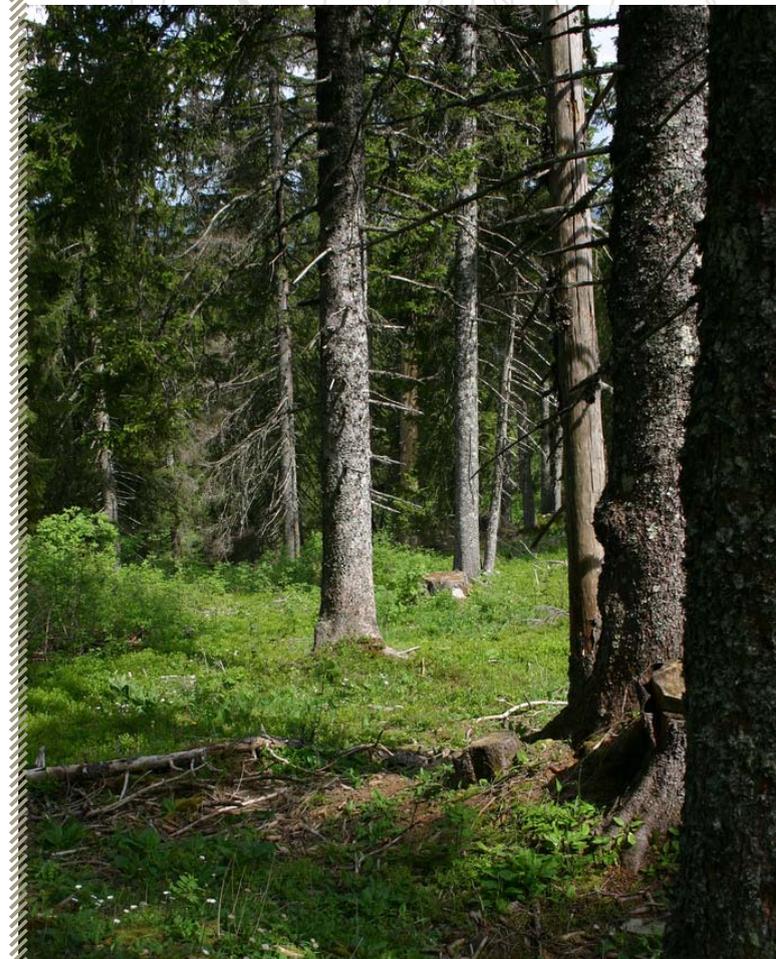
L'espèce n'est pas considérée comme menacée au niveau mondial. Cependant, les petites populations isolées, notamment ouest-européennes, ont un statut précaire (isolation génétique, effectifs très faibles). La survie de la population des Pyrénées françaises n'est pas assurée. Le Plan national de restauration et de conservation de l'ours brun dans les Pyrénées françaises, dans le cadre duquel ont eu lieu les derniers lâchers en 2006, prend fin en 2009.

Rédaction : Julien Aït El Mekki – mise à jour : août 2011



Traces d'ours brun © Guillaume Petitjean

Habitat type de l'espèce © Guillaume Petitjean





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Putois européen // *Mustela putorius*

Statut

Espèce à large répartition mais à effectifs réduits. Déclin possible suite aux modifications et aux atteintes portées à son habitat favori, les zones humides

Menace		Protection nationale	Directive Habitats	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT	-	Annexe V	-	4

Répartition et populations

L'aire de répartition du Putois englobe toute la France continentale. La quasi-totalité du territoire est occupée avec des lacunes assez importantes notamment dans le sud-est. L'altitude dans les départements alpins et le climat méditerranéen en Provence sont les principaux facteurs abiotiques limitant la présence de l'espèce.

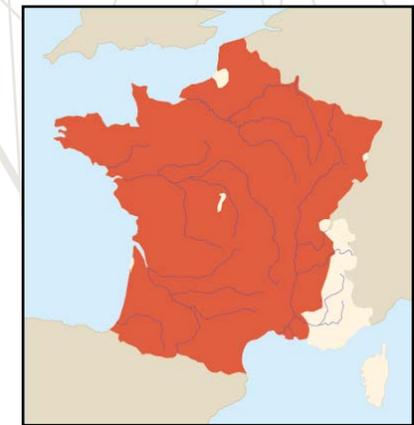
En Franche-Comté, le putois s'observe dans toutes les grandes unités naturelles. D'après la littérature, il est surtout présent dans les plaines boisées mais s'observe dans le massif jurassien jusqu'à 1300 m d'altitude. L'espèce semble présenter une distribution régionale homogène, les lacunes pouvant être attribuées à une faible remontée de données sur une espèce extrêmement discrète et essentiellement nocturne.

Habitat et écologie

En France, le putois fréquente principalement les milieux humides, notamment les marais et rives de cours d'eau. On l'observe également en paysage bocager et, bien qu'il soit absent des forêts profondes, il occupe toutefois les lisières et les cours d'eau qui les traversent. Très anthropophile en période hivernale, il s'approche des habitations pour coloniser les bâtiments annexes (granges, étables...) qui abritent de nombreux rongeurs en cette saison. Les densités de population souvent basses dépassent rarement les 5 individus pour 1000 ha dans les habitats les plus propices. L'activité est principalement nocturne et son rythme est étroitement corrélé à celui de ses proies principales. Son régime alimentaire, variant en fonction des saisons, est presque exclusivement carnivore. Il consomme essentiellement de petits rongeurs (campagnols, mulots...) et amphibiens et se nourrit aussi de lagomorphes et d'oiseau, plus occasionnellement de musaraignes, de nourriture pour chats, de déchets carnés... Le putois est un animal solitaire au comportement territorial marqué en dehors de la saison de reproduction. L'époque du rut se situe en mars-avril mais peut s'étendre jusqu'en août. La femelle donne naissance à 3 à 7 petits qui atteindront la maturité sexuelle dès l'âge de 10 mois.

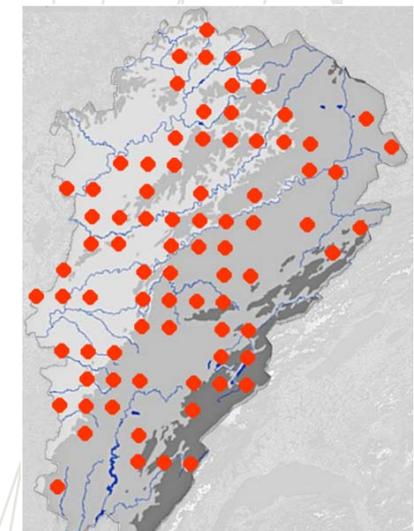


Putois européen © Russell F. Spencer



Répartition de l'espèce en France

Répartition du Putois européen en Franche-Comté (2002-2011)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Putois européen // *Mustela putorius*

Menaces et priorités de conservation

Les principales causes de mortalité sont d'origine humaine :

- La circulation routière ;
- L'empoisonnement par les rodenticides (bromadione notamment) dirigés contre le campagnol terrestre ;
- La régression de ses milieux de prédilection (destruction de zones humides, suppression des haies...)

Malgré le déclin généralisé des populations de putois en Europe, il s'agit encore d'une espèce gibier qui peut être chassée en France. Par ailleurs, il peut être classé « nuisible » ce qui implique un piégeage possible tout au long de l'année.

En Franche-Comté, il a été retiré de la liste des animaux nuisibles grâce aux actions intentées devant le tribunal administratif. L'espèce est toutefois réinscrite occasionnellement en Haute-Saône... heureusement avec des restrictions géographiques : ainsi en 2011-2012, l'espèce est classée nuisible sur 19 communes sur les 545 que compte le département. De telles décisions préfectorales sont malheureusement influencées par des croyances non fondées concernant la prédation de ce Mustélide. Les principales actions à mettre en œuvre sont la sensibilisation, la limitation de l'usage des rodenticides et le retrait du putois de la liste nationale des espèces d'animaux susceptibles d'être classés nuisibles.

Rédaction : Nathalie Dewynter et Christophe Morin – mise à jour : septembre 2011



Putois européen © Noël Jeannot

Habitat type du Putois européen © Gilles Pesenti





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Rat des moissons // *Micromys minutus*

Statut

Effectifs réduits et large distribution en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitat	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	DD	-	-	-	4

Répartition et populations

Le plus petit rongeur d'Europe est originaire d'Asie. Son aire de répartition actuelle, très étendue, couvre toute l'Eurasie moyenne, de l'Atlantique au Pacifique. La répartition française du Rat des moissons est homogène puisqu'il occupe tout le territoire à l'exception du sud-est et de la Corse.

En Franche-Comté, l'espèce est beaucoup mieux représentée en plaine qu'en altitude bien qu'elle s'observe occasionnellement à 900-1000 m. Ce fait est confirmé par l'analyse des pelotes de réjection de Chouette effraie avec une fréquence d'apparition de 0,4 % en dessous de 400 m d'altitude contre 0,24 % pour l'ensemble de la région. Ces taux sont dans la moyenne basse des fréquences habituellement évoquées qui sont de l'ordre de 0,1 à 4,2 %. Une nouvelle étude sur les pelotes de réjection permettrait sans doute de nous renseigner sur la tendance d'évolution régionale en comparaison de l'enquête de 1986/87.

Habitat et écologie

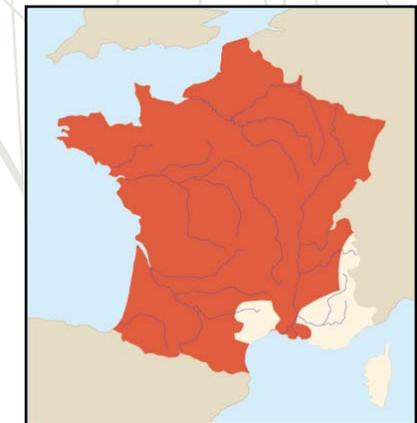
Souvent décrit comme une espèce des céréales, le Rat des moissons est en réalité un hôte originelle des zones humides à végétation haute (groupement de macrophytes). Il peut occuper d'autres milieux marqués par leur diversité structurelle : haies, lisières forestières, prairies de fauche, etc.

A l'instar de nombreuses autres espèces de rongeurs, il est soumis à des variations interannuelles d'effectifs qui peuvent être très importantes selon les années. Les étés humides lui seraient favorables et suffiraient à accroître sensiblement les densités.

Espèces active toute l'année, de jour comme de nuit, elle se nourrit principalement de graines, de végétaux et parfois d'insectes.

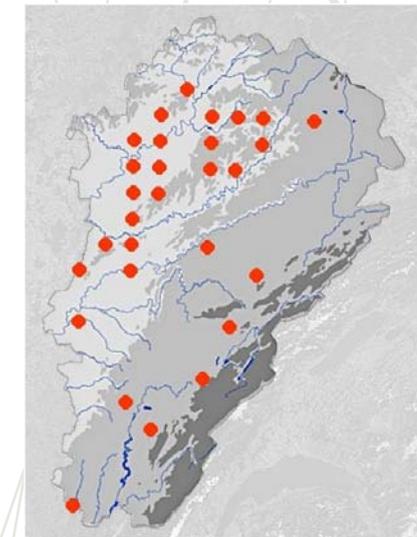


Rat des moissons © Rachel Slauter



Répartition de l'espèce en France

Répartition du Rat des moissons en Franche-Comté (2002-2011)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Rat des moissons // *Micromys minutus*

Menaces et priorités de conservation

En France et dès les années 1970, le Rat des moissons a été considéré comme une espèce dont une régression s'est manifestée sans que l'on sache réellement dans quelle mesure. Elle fût ainsi inscrite dans le livre rouge des espèces menacées. Aujourd'hui, bien que ne faisant l'objet d'aucun suivi systématique, l'espèce est considérée comme non menacée et à faible enjeu de conservation. En Europe les menaces concernent la dégradation des zones humides et l'intensification des pratiques agricoles.

Rédaction : Christophe Morin- mise à jour cartographique : août 2011



Rat des moissons © Nathan Barrow

Habitat type du Rat des moissons ©





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Rat noir // *Rattus rattus*

Statut

Rare et localisé en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitats	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT	-	-	-	4

Répartition et populations

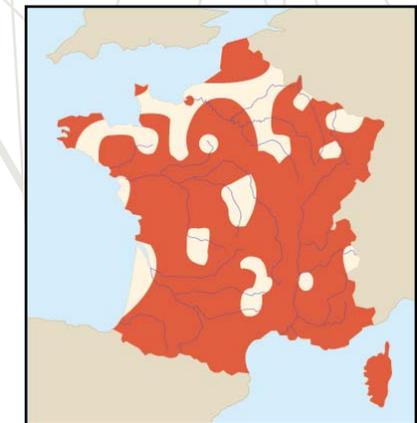
Cosmopolite, le Rat noir occupe tout le territoire français y compris la Corse. Native d'Asie, cette espèce s'est répandue grâce aux activités humaines et est présente chez nous depuis l'époque romaine. Plutôt thermophile, elle est surtout abondante en zone méditerranéenne et semble plus rare en altitude. Considérée de préoccupation mineure à l'échelle française, elle semble toutefois en régression dans les régions non méditerranéennes. Elle fut signalée en quasi-disparition en Alsace par Waechter et en recul en Normandie, Loire-Atlantique et dans les Mauges à la fin des années 80 et au début des années 90.

En Franche-Comté, le nombre d'observations de Rat noir est très faible (10 données depuis 2000) et il semble se répartir localement et en faible effectif. Aucune de ces données ne provient de l'analyse de pelotes de réjection de rapaces nocturnes mais en majorité d'observations visuelles et d'individus trouvés écrasés sur la route. En effet, de part sa taille élevée, le rat ne représente que 0,1 % des proies contenues dans les pelotes de réjection. Il convient d'attirer l'attention sur les difficultés d'identification visuelle et parfois furtive des rongeurs ; taille et couleur étant parfois difficilement interprétables.

N'ayant pas suffisamment de données, il est très difficile de se prononcer sur sa répartition et sur l'importance de son déclin même si cette notion ne semble pas pouvoir être remise en cause. En effet, il est très difficile d'observer cette espèce et donc de collecter suffisamment de données. Aucune méthode ne semble adaptée à sa recherche ; il est peu présent dans les pelotes, peu capturé dans les pièges et peu d'individus sont retrouvés écrasés. Cette constatation peut être également influencée par les faibles densités de l'espèce.

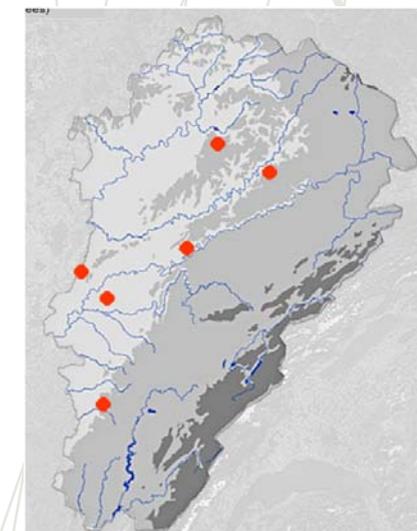


Rat noir © Philippe Vannier



Répartition de l'espèce en France

Répartition du Rat noir en Franche-Comté (2002-2011)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Rat noir // *Rattus rattus*

Habitat et écologie

Commensal de l'Homme, le Rat noir se trouve principalement dans les zones anthropisées où il fréquente les greniers, combles ou les silos à grains et lieux de stockage alimentaire. Il préfère les habitats secs et chauds contrairement au rat surmulot qui est présent dans les parties basses et humides des habitations. Cette particularité provient probablement de son exclusion suite à une compétition interspécifique avec le surmulot. D'origine arboricole, il fréquente, en milieu méditerranéen, les habitats forestiers et notamment les forêts de feuillus où il se retrouve en compétition avec le Lérot et l'Écureuil roux.

Nocturne, il présente un pic d'activité maximale 2 à 3 heures après le coucher du Soleil. Il est principalement végétarien mais se nourrit également d'invertébrés, de petits vertébrés et occasionnellement de charogne. Ils vivent en « petits clans » familiaux hiérarchisés et territorialisés. Ils sont constitués d'un mâle dominant et de femelles subordonnées qui assurent l'élevage et la défense du territoire. La période de reproduction s'étend de la mi-mars à la mi-novembre mais peut, dans des conditions favorables, se dérouler tout au long de l'année. En moyenne, une femelle effectue 3 à 5 portées par an avec 5 à 10 jeunes.

Menaces et priorités de conservation

Plusieurs menaces sont évoquées dans la littérature :

- la compétition avec le Surmulot ;
- l'emploi de rodenticides, notamment de la « mort au rat » dans les habitations. Ceci est lié à l'image historique du Rat noir comme vecteur de la peste et aux dégâts qu'il peut engendrer ;
- les changements de mode de vie de l'homme plus moderne : progrès de l'hygiène, remplacement et restauration du bâti avec notamment l'emploi de béton...
- la prédation : petits carnivores, rapaces, renard, fouine, chats et chiens...

Aucune mesure de conservation n'a été mise en place. Considéré comme nuisible et porteur de maladies, il est souvent traqué. La gestion des populations de Surmulot, présentant un potentiel reproducteur plus élevé, la limitation de l'usage de rodenticides sont autant de mesures qui pourraient être préconisées.

Rédaction : Christophe Morin - mise à jour cartographique : août 2011



Rat noir © Philippe Vannier

Habitat type du Rat noir © Guillaume Petitjean



Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

Synthèse

La Liste rouge des Oiseaux, Amphibiens, Reptiles et Mammifères de Franche-Comté en quelques chiffres.

Catégories de menace par taxon

Voir la Rubrique Notice et Bibliographie pour la définition des catégories, des critères et de la méthode : http://files.biolovision.net/franche-comte.lpo.fr/userfiles/publications/FichesespecesLR/Noticedutilisationbibliographieprincipale_1.pdf

Catégorie UICN Liste rouge Franche-Comté	Oiseaux*	Amphibiens	Reptiles	Mammifères**	Total
RE = Eteint en Franche-Comté	10	1	1	6	18
CR = En danger critique	19	0	0	0	19
EN = En danger	17	2	0	1	20
VU = Vulnérable	9	2	2	2	15
NT = Quasi menacé	14	3	1	6	24
LC = Non menacé	85	7	9	26	127
DD = Données insuffisantes	21	0	0	5	26
Total Evalués	175	15	13	46	249

Figure 1 : Catégories de menace UICN par groupe taxonomique (*nicheurs seulement ; **hors Chiroptères)



Marouette ponctuée © Jean-Philippe Paul



Frambouhans © Magalie Mazuy

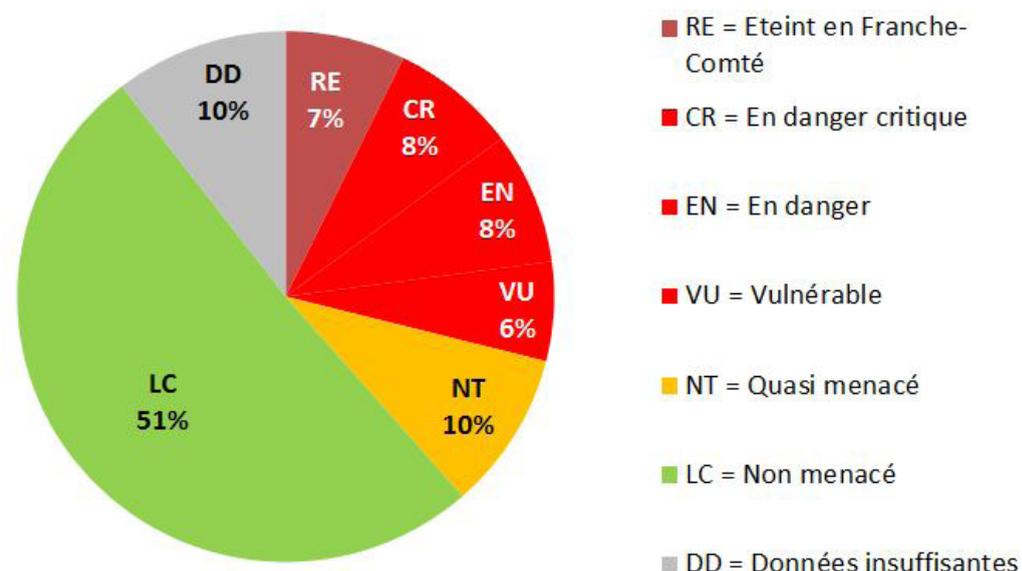


Figure 2 : Situation de la Faune vertébrée terrestre (hors Chiroptères) en Franche-Comté, par catégorie de menace UICN.

Les Figures 1 et 2 montrent que près de la moitié (49 %) des 249 espèces évaluées a un statut préoccupant, que soit par sa catégorie de menace élevée (Liste rouge stricto sensu RE+CR+EN+VU = 29 %), par sa catégorie de menace potentielle (NT = 10%) ou par le manque de données suffisantes pour une évaluation de la menace (DD = 10 %).



PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

Synthèse

Espèces menacées RE CR EN VU	Nombre d'espèces	% des évaluées
Oiseaux*	55	31%
Amphibiens	5	33%
Reptiles	3	23%
Mammifères**	9	20%

Figure 3 : Espèces menacées Liste rouge par groupe taxonomique (*nicheurs seulement ; **hors Chiroptères)

La Figure 3 montre qu'un tiers des Oiseaux et des Amphibiens, près d'un quart des Reptiles et un cinquième des Mammifères hors Chiroptères sont menacés ou récemment disparus en Franche-Comté. Néanmoins, le fort taux observé chez les Amphibiens peut être accentué par l'échantillon plus faible (15 espèces évaluées) et l'absence d'espèces en catégorie méconnue DD (contre 11% chez les Mammifères hors Chiroptères).

Remarque : Une Liste rouge évalue le risque d'extinction d'une espèce à plus ou moins long terme. Lorsqu'on l'applique à une petite région, la méthode UICN accentue l'effet « rareté » et minimise les déclins modérés difficilement mesurables.

La Liste rouge des Oiseaux nicheurs dans le contexte national et franco-suisse.

Trois listes rouges des oiseaux nicheurs ont utilisé les critères UICN sur une période récente : en France (2009), en Franche-Comté (2008) et en Suisse (2001 révisée en 2010).

La Franche-Comté étant dans l'Est de la France, au contact de la Suisse, le regard croisé des résultats de ces trois documents peut apporter un éclairage sur la lecture de la liste régionale. Cette comparaison peut également pointer les limites méthodologiques liées à l'échelle (faiblesse de la superficie régionale) ou à des biais d'interprétation de la méthode selon les auteurs. Enfin, cette approche peut alimenter la réflexion au sujet d'une prise en compte du territoire helvétique lors dans la définition régionale des espèces prioritaires.

Remarque : ces trois listes rouges ont été élaborées indépendamment sans que les informations de l'une n'alimentent les résultats de l'autre.

Echelle	Oiseaux nicheurs	Liste Rouge RE CR EN VU	CR	EN	VU	NT	LC	DD
France (2009)	277	28,1%	4,0%	7,2%	15,2%	9,4%	61,0%	1,4%
Franche-Comté (2008)	175	31,4%	10,9%	9,7%	5,1%	8,0%	48,6%	12,0%
Suisse (2010)	199	39,2%	4,5%	10,6%	20,6%	16,1%	44,7%	0,0%

Figure 4 : Les résultats comparés des Listes rouges des Oiseaux nicheurs en France (2009), Franche-Comté (2008) et Suisse (2010).

La Figure 4 compare les résultats généraux de trois Listes rouges des Oiseaux nicheurs (France, Franche-Comté et Suisse). On note plusieurs points remarquables (chiffres grisés dans le tableau) :

- La Suisse présente le plus fort taux d'espèces en Liste rouge (39.2 %) devant la Franche-Comté et la France. La taille réduite de ce pays peut expliquer un plus fort risque d'extinction pour les espèces rares ou en marge. De même, l'absence d'espèce en catégorie DD par rapport à la Franche-Comté peut expliquer ce poids des espèces menacées dans le total des espèces évaluées.



Couleuvre vipérine © Michel Cottet

Coquelicots en marge de culture © Jean-Philippe Paul



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Synthèse

- La Franche-Comté abrite un fort taux d'espèces très menacées de la catégorie CR (en danger critique) deux fois supérieur aux chiffres de la France et de la Suisse. La petite taille de la région, peut-être en limite de compatibilité avec la méthode UICN renforce probablement l'effet rareté (critère D) et le risque d'extinction des espèces en limite d'aire de répartition, qu'elles aient toujours été rares, qu'elles soient en cours de recul ou au contraire en apparition récente. Le taux beaucoup plus faible concernant les deux autres catégories menacées (2^{ème} rang pour EN et 3^{ème} rang pour VU) tendrait à confirmer cette hypothèse.

- La Suisse présente un très fort taux (16.1 %) d'espèces dans la catégorie NT (Quasi ou potentiellement menacée), environ deux fois supérieur à celui observé en France (9.4 %) et en Franche-Comté (8.0%). On peut lire ce résultat comme une manifestation accrue du «principe de précaution» côté helvète, d'autant que la situation de l'avifaune semble très connue (0 % en catégorie DD).

- La France présente un bon taux d'espèces non menacées (61 %). La superficie d'application de la méthode UICN étant plus grande, le risque d'extinction peut s'en trouver moins fort ou moins proche dans le temps pour quelques espèces (effectifs plus élevés).

- La catégorie Données insuffisantes (DD) présente les plus grandes disparités pour ces 3 unités géographiques. La France ne considère que 4 espèces dans cette situation (1,4 % des 277 espèces évaluées), ce qui est surprenant au vu des arguments de méconnaissance mis en avant dans les premières phases de mise en oeuvre de Plans nationaux d'actions par exemple. La Suisse connaît parfaitement son avifaune et n'affiche aucune espèce dans cette catégorie (les moyens mis à disposition des suivis à long terme et la taille réduite du pays permettent une bonne connaissance des effectifs, tendances et répartitions). On l'a vu, le principe de précaution trouve davantage de manifestation dans le fort taux de la catégorie NT (qui vise justement des «potentialités» de menace). En Franche-Comté, la catégorie DD est très forte en 2008. Cela peut résulter d'une trop grande prudence dans l'application de la méthode (orientant davantage le principe de précaution dans cette catégorie plutôt que dans la catégorie NT) ou d'un réel manque de connaissances. Le recul faible sur les suivis à long terme, leur manque de robustesse à une telle échelle conduisant 11 petits passereaux en DD (le STOC EPS serait davantage adapté à l'échelle nationale) et la longue période sans atlas de répartition (dernier en date en 1984) limite la finesse de perception sur l'avifaune (pourtant réputée bien connue). Il faut donc probablement voir la catégorie DD comme une alerte à l'échelle régionale, traduisant un besoin de consolidation permanente des informations et une réserve potentielle d'espèces menacées supplémentaires.

La Liste rouge et les grands types d'habitats

Sans surprise, et à l'instar des résultats nationaux ou de Suisse, les zones humides et les milieux agricoles (ainsi



Figure 5 : Nombre d'espèces Liste rouge (Oiseaux nicheurs, Amphibiens, Reptiles et Mammifères hors Chiroptères) par habitat principal.

que les habitats de transition ou de mosaïque entre les deux) abritent plus de la moitié des espèces menacées ou disparues de la Liste rouge. Dans beaucoup de cas, la rareté naturelle due à la faible superficie en habitats favorables explique la part des espèces liées aux zones humides. Néanmoins, cela traduit aussi une vraie menace sur ce type d'habitat et un réel déclin de leur superficie. Les milieux agricoles sont au second rang mais le résultat masque une réalité potentiellement encore plus sombre du fait du grand nombre d'espèces en catégories NT ou DD. De même, une meilleure connaissance régionale des tendances d'effectifs d'espèces forestières encore répandues (en plaine notamment) pourraient ternir le résultat pour les espèces forestières. Les espèces en limite d'aire (originaires des



Retenue de Biaufond sur le Doubs franco-suisse
© Noël Jeannot

Le Bouvreuil pivoine est en catégorie DD au niveau régional mais il pourrait bénéficier des résultats STOC EPS au niveau national lors de la réévaluation de la Liste rouge régionale © Christophe Crimmers



Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

Synthèse

pelouses alpines ou des faciès thermophiles à affinité méditerranéenne) sont naturellement rares mais leur situation se dégrade encore dans un contexte de phénomènes complexes aux effets parfois jugés antagonistes (changement climatique, déprise agricole, intensification agricole etc.).

La Liste rouge et la géographie régionale

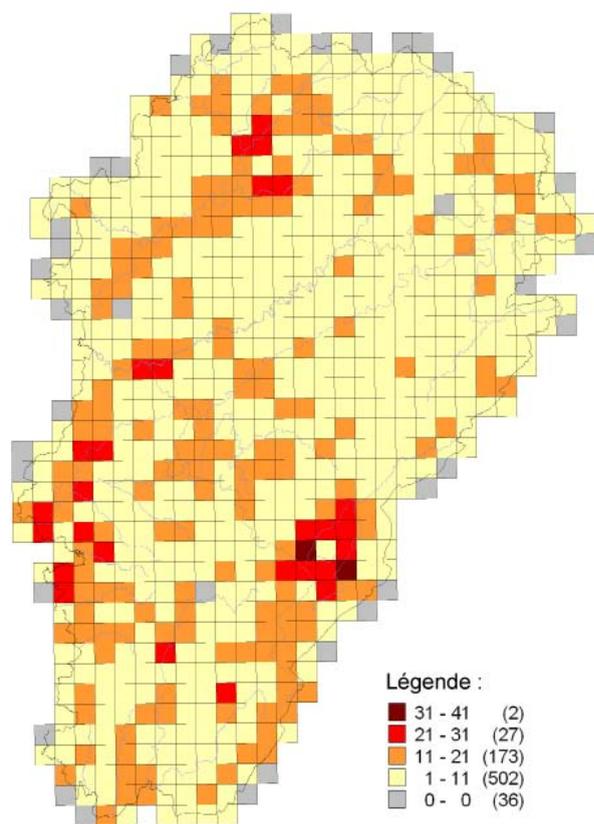


Figure 6 : Nombre d'espèces Liste rouge et orange (Oiseaux nicheurs, Amphibiens, Reptiles et Mammifères hors Chiroptères) par maille 5x5 km en Franche-Comté (données 2000-2011)

Conclusion

La Liste rouge évalue le risque d'extinction d'une espèce à plus ou moins long terme. Cet outil est un formidable outil d'alerte et d'évaluation de la situation de la biodiversité dont les premiers résultats sont résumés ici et détaillés par espèce dans des fiches espèces. Depuis l'élaboration de cette première véritable Liste rouge régionale en 2008, la connaissance a fortement progressé (modernisation des bases de données, démarche participative, Atlas etc.) au point de permettre une réactualisation prévue en 2011-2012. Ainsi la finalité de la Liste rouge pourra être plus finement mise en perspective et résidera dans la définition de *priorités d'actions* (plans d'actions espèces, stratégies de conservation d'habitats ou de sites) à l'échelle locale, régionale ou nationale.

Mise à jour : juillet 2011

La Figure 6 illustre la biodiversité menacée et potentiellement menacée (CR, EN, VU et NT) de la Liste rouge régionale (Oiseaux nicheurs, Amphibiens, Reptiles, Mammifères hors Chiroptères) sur un maillage 5x5 km.

Les «coeurs de biodiversité» (21-40 espèces) apparaissent clairement : Dépression du Haut-Doubs, Bresse, Basse vallée du Doubs, haute vallée de la Saône et affluents (Lanterne, Durgeon), basse vallée de l'Ognon, Combe d'Ain.

Des coeurs secondaires (11-20 espèces) sont bien marqués : Haute Chaîne du Jura, vallée de la Valouse, val d'Epy, vallée de la Vallière, complexe Loue-Lison, Etangs du Territoire de Belfort, haute vallée de l'Ognon et ensemble du cours de la Saône.

De façon plus isolée, on peut détecter des lieux particuliers comme les alentours des grandes villes (la pression d'observation accentuant la connaissance et donc le nombre d'espèces), certaines reculées, certains étangs etc.

Cette carte révèle sans nul doute un besoin de connaissance encore réel (révélé par l'effet «pression d'observation» autour des villes) mais aussi et surtout des priorités de conservation sur des territoires assez dépourvus d'outils forts ou ambitieux de protection du patrimoine naturel. La Combe d'Ain, le Bas Jura hors Bresse et la basse vallée de l'Ognon sont les plus vastes d'entre elles et d'ores-et-déjà une piste d'actions pour la Stratégie de création d'aires protégées (SCAP) mais une analyse plus fine sera possible à terme pour la définition d'un schéma régional de cohérence écologique (SRCE) pertinent.



Basse vallée du Doubs. Un exemple d'habitat méritant une protection forte © Jean-Philippe Paul

Crapaud calamite. Cet amphibien fait l'objet d'un plan d'action régional du fait de son statut Liste rouge (En danger) © Julien Ait-El-Mekki



FRANCHE-COMTÉ